



CA-80-520

Levée d'assemblée

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, MAIRE

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 06 11, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaétan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Marcel Meunier, Georges Raymond et Robert Bélair.

Assistant à titre d'observateur à différentes périodes de la journée:

MM. Conrad Bouffard,
Jean-René Monette.

CA-80-521

Permis de construction, rue Parker:

J. Kehoe

ATTENDU QUE plusieurs propriétaires de terrains vacants situés sur la rue Parker se sont présentés devant ce Comité pour protester les procédures intentées devant les tribunaux relativement aux arrérages de taxes substantielles en fonction de l'impossibilité d'obtenir de permis de construction dû au fait que lesdits terrains sont situés en zone inondable;

QUE certaines personnes prétendent qu'il existe des droits acquis en faveur des propriétaires concernés à cause de la date de possession préalable à l'adoption des règlements relativement aux fosses septiques et à l'émission de permis de construction en zone inondable;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de référer cette question à Me John Kehoe afin qu'il fournisse une opinion relativement aux droits acquis qui pourraient exister en faveur de ces propriétaires afin de permettre de plus amples discussions à cet égard au niveau du Comité Général du Conseil.

Adoptée unanimement.

FMM



CA-80-522

Correction de titre - succession J. L. Moreau:

Conseil

ATTENDU QUE la succession de Monsieur Jean-Louis Moreau est propriétaire d'une partie du lot 580 au cadastre du Village de Pointe-Gatineau, le tout tel qu'il appert de la déclaration de transmission passée devant Me Fernand Larose, notaire, en date du 1980 03 20 sous le numéro 22 237 de ses minutes;

QUE ledit lot 580 a été cadastré officiellement depuis septembre 1951 seulement, lors de la révision du cadastre de cette partie de Pointe-Gatineau et qu'antérieurement il n'existait aucun numéro de lot pour ladite parcelle de terrain;

QU'il appert que ladite parcelle de terrain sans désignation cadastrale a toujours été la propriété de Dame Clémentine Lamarche-Charron et qu'il est impossible de retrouver au bureau d'enregistrement de Hull, une cession de quelques parcelles de terrain du lot 580, que ladite personne aurait cédées à la Ville de Pointe-Gatineau ou à toute autre corporation municipale;

QUE lors de la révision cadastrale en septembre 1951, la corporation du village de Pointe-Gatineau fut inscrite au livre de renvoi du cadastre révisé comme propriétaire apparent du lot 580;

QUE cette parcelle de terrain n'a jamais été cédée à ladite corporation municipale;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de renoncer, avec l'assentiment de la Commission Municipale du Québec, à tous les droits, titres et intérêts que la Ville a ou a pu avoir dans le lot 580 du cadastre du village de Pointe-Gatineau, le tout afin de corriger et de régulariser les titres de propriété de la succession de Monsieur Jean-Louis Moreau.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon s'est abstenu des discussions et du vote en vertu des dispositions de l'article 330 de la loi des Cités et Villes.

Adoptée unanimement.

CA-80-523

Intersection Gréber/Maloney:

S. Urbanisme
S. Techniques
Direction du
Service de la
Police

ATTENDU QU'il y a lieu de prendre des dispositions pour améliorer la sécurité à l'intersection des boulevards Gréber et Maloney;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de mandater les Services Techniques, d'Urbanisme et la direction du Service de la Police pour étudier l'aspect sécuritaire pour la circulation pour les automobilistes et piétons employant ladite intersection afin d'être en mesure de présenter un rapport suggérant des éléments de solution.

Adoptée unanimement.



CA-80-524

Stationnement, rue Brébeuf:

Conseil

ATTENDU QUE le Comité Administratif estime qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro C-80-152 interdisant en tout temps le stationnement des véhicules automobiles sur le côté "sud" d'une partie de la rue Hillcrest et sur le côté "est" d'une partie de la rue Brébeuf afin que l'interdiction précitée s'applique sur les 2 côtés desdites rues;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution numéro C-80-152 pour indiquer que le stationnement des véhicules automobiles est interdit en tout temps sur les 2 côtés de la partie de la rue Hillcrest comprise entre la numéro civique 247 et l'intersection de la rue Brébeuf ainsi que sur les 2 côtés de la partie de la rue Brébeuf se situant entre l'intersection Hillcrest et l'angle de la rue St-Jean.

Il est de plus résolu que le Service des Travaux Publics soit autorisé à procéder à la nouvelle signalisation requise.

Adoptée unanimement.

CA-80-525

Rénovation auditorium - Polyvalente Nicolas Gatineau:

Conseil

ATTENDU QUE par la résolution numéro C-79-991, le Conseil a demandé entre autres au Ministère des Affaires Culturelles d'adopter un plan d'action comprenant, à savoir:

- à court terme:

l'urgence d'assurer une continuité dans les services d'accueil à la population de la région de l'Outaouais en améliorant les structures existantes dont celles de la Polyvalente Nicolas Gatineau à un coût de 121 500,00\$ pour l'aménagement et d'environ 10 000,00\$ pour l'entretien des lieux et de l'équipement;

- à moyen terme:

la réalisation d'une scène régionale de façon graduelle afin de ne pas négliger le développement des structures d'accueil avoisinantes;

- à long terme:

la nécessité de mettre sur pied des structures pour satisfaire les populations éloignées des centres urbains, et ce dans le cadre d'une expansion planifiée des services à offrir.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de s'intéresser à étudier la possibilité de s'engager financièrement à la rénovation de l'auditorium de l'école Polyvalente Nicolas Gatineau en autant que le Ministère des Affaires Culturelles subventionne une bonne partie des coûts du projet.

Adoptée unanimement.

FMI



CA-80-526

Piscine intérieure - Polyvalente Nicolas Gatineau:

ATTENDU QU'une entente est intervenue entre la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais et la Ville pour que cette dernière défraie les coûts supplémentaires pour la construction d'une piscine de grandeur semi-olympique à l'école Polyvalente Nicolas Gatineau;

Conseil

QU'il appert que le Conseil du Trésor aurait refusé toute subvention pour la construction d'une piscine standard à ladite école;

QUE les conséquences de la réforme fiscale ne permettent pas à la municipalité d'assumer seule dans l'avenir immédiat la responsabilité financière pour la construction d'une piscine de grandeur semi-olympique;

QUE le projet de construction d'une telle piscine est le fruit des efforts et discussions des élus de la Ville et de la Commission Scolaire concernée;

QUE le livre blanc sur les loisirs au Québec prévoit que l'état accordera un soutien spécial de 5 ans en ce qui a trait à l'implantation d'équipements lourds et intermédiaires;

QUE le territoire de l'ancienne Ville de Gatineau constitue le secteur le plus peuplé de la Ville et n'est pas doté d'un tel équipement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser Son Honneur le Maire à rencontrer les autorités gouvernementales pour faire valoir les effets positifs de ce dossier afin de permettre à la population du secteur précité d'obtenir les équipements communautaires qu'ils leur reviennent de juste droit.

Adoptée unanimement.

CA-80-527

Adjudication de soumission -
Démolition de bâtiments:

S. Urbanisme

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, pour la démolition de bâtiments aux numéros civiques 74 et 113/115 Champlain, la Compagnie Thibault Démolition Limitée a présenté une soumission au montant de 1 620,00\$ pour la démolition de bâtiments et dépendances situés aux adresses précitées;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de référer l'étude de soumission au directeur du Service d'Urbanisme pour étude et rapport.

Adoptée unanimement.



CA-80-528

Ajournement:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que la séance est temporairement ajournée à compter de 09:40.

Adoptée unanimement.

Reprise à 10:10, toutes les personnes présentes reprennent leur fauteuil.

CA-80-529

Garderie Apollon:

ATTENDU QUE les propriétaires de la Garderie Apollon ont relocalisé leurs activités au 7 de la rue Larose, Gatineau, Québec, sans permis et à l'encontre du règlement de zonage dans ce secteur;

QUE les propriétaires voisins de cet établissement sollicitent le concours de la Ville pour la fermeture de cette Garderie;

QUE le Ministère des Affaires Sociales a émis un permis d'opération sans avoir au préalable obtenu de la Ville un certificat de zonage;

QUE cette situation cause préjudice aux résidents du secteur et qu'il appartient également à la municipalité de faire respecter ses règlements;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'aviseur légal de la Ville à présenter une requête à un tribunal approprié pour obtenir un jugement déclaratoire aux fins de statuer sur les droits acquis de la Garderie Apollon implantée au 7 de la rue Larose, Gatineau, Québec.

Adoptée unanimement.

CA-80-530

Puits d'accès, rue Notre-Dame:

ATTENDU QUE la firme Fedex division "Le Groupe G Inc.", mandataire de la Communauté Régionale de l'Outaouais pour l'exécution des travaux décrétés au contrat C-40 a formulé une demande pour la construction d'un puits d'accès sur la rue Notre-Dame au chaînage 90 + 30;

QUE le cabinet des ingénieurs-conseils Boileau & Associés a soumis un rapport à l'effet que si la municipalité autorise la mise en place de ce puits, l'entrepreneur pourra compléter les travaux de tunnel avant l'hiver;

Conseil

Conseil

FMM



QUE l'emplacement du puits projeté permettra de garder en tout temps 2 voies de circulation sur la rue Notre-Dame et que le trottoir "nord" ne sera aucunement affecté;

QUE l'entrepreneur est également engagé à aménager à ses frais un trottoir temporaire sur le côté "sud" de cette rue;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'accepter la demande de la firme Fedex division "Le Groupe G Inc.", concernant la mise en place d'un puits d'accès sur la rue Notre-Dame au chaînage 90 + 30.

Adoptée unanimement.

CA-80-531

Raccordement électrique -
marché public:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de formuler une demande à la Société d'Hydro-Québec pour le raccordement électrique souterrain devant desservir le marché public de la rue Notre-Dame.

Adoptée unanimement.

CA-80-532

Aréna de Touraine - servi-
tude à acquérir:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur des Services Techniques a mentionné que suite aux travaux d'aménagement effectués aux abords de l'aréna de Touraine, il est devenu nécessaire d'améliorer le drainage de ce terrain;

QUE pour effectuer ces travaux, il est nécessaire d'acquérir des servitudes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

1o.- de retenir les services de Monsieur André Defayette, arpenteur-géomètre pour la confection de descriptions techniques devant préciser les emplacements des servitudes requises pour le drainage du terrain de l'aréna de Touraine; lesdites servitudes étant montrées au plan sommaire portant le numéro G-80-02 préparé par nos Services Techniques au mois d'avril 1980;

2o.- d'autoriser la préparation d'un acte notarié par lequel la Ville se porte acquéreur desdites servitudes pour la somme nominale de 1,00\$ et que le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville.

Adoptée unanimement.



CA-80-533

Engagement d'employés temporaires
et location de camion:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Travaux Publics a produit un rapport justifiant l'engagement de 3 employés temporaires pour l'entretien des espaces verts;

QU'il a également formulé une demande pour la location d'un camion équipé pour le bon fonctionnement de cette division;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'autoriser le directeur du Service du Personnel à engager pour la période estivale seulement, 3 employés temporaires pour le Service des Travaux Publics et devant être affectés à l'entretien des espaces verts;
- 2o.- d'autoriser le directeur du Service des Travaux Publics à procéder à la location pour la saison estivale seulement d'un camion équipé pour les besoins de la division de l'entretien des espaces verts.

Adoptée unanimement.

CA-80-534

Demandes de lotissement:

Conseil

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- 1o.- M. Raymond Lusignan,
Lot 8D-5, rang II, canton de Templeton,
plan no. 24691-1816-G,
préparé par M. André Germain, le 1980 04 09.
- 2o.- Rachel Lavigne,
Lot 24B-34, rang VI, canton de Templeton,
plan no. 801666,
préparé par M. André Defayette, le 1980 05 05.

Adoptée unanimement.

CA-80-535

Parc de Maisons Mobiles Le Marquis:

J. Kehoe

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de référer à l'aviseur légal de la Ville, le rapport préparé par le Service d'Urbanisme en date du 1980 06 03 relatif au dossier du parc de Maisons Mobiles Le Marquis.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Ltée, Ferenham, Qué.



* Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard quittent leur fauteuil.

CA-80-536

Réduction - emprunt autorisé
règlements:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a présenté un rapport concernant le capital autorisé non émis de certains règlements d'emprunt et dont les travaux décrétés sont exécutés;

QUE ledit rapport recommande la réduction du montant de l'emprunt permis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de réduire l'emprunt autorisé en vertu des règlements mentionnés au rapport préparé par le directeur du Service des Finances en date du 1980 05 29 puisque les fonds appropriés n'ont pas été requis pour l'exécution des travaux décrétés auxdits règlements.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-537

Transferts budgétaires
nos. 14, 15, 16 et 17:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a présenté des demandes de transferts budgétaires afin d'être en mesure de donner suite à divers travaux décrétés par des résolutions du Conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer les transferts ci-après indiqués, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 14

02 83 351 Drainage - projet Hulbec

418 Services techniques	2 000,00\$
712 Immobilisations - travaux d'égouts	1 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur

194 Congés statutaires	(3 000,00\$)
------------------------	--------------

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 15

02 62 100 Promotion du commerce

345 Promotions touristiques et commerciales	3 000,00\$
---	------------

02 18 000 Contributions de l'employeur

194 Congés statutaires	(3 000,00\$)
------------------------	--------------



TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 16

02 62 100 Promotion du commerce

346 Raccordement - marché public 6 000,00\$

02 18 100 Contributions de l'employeur

194 Congés statutaires (6 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 17

02 35 200 Enlèvement des ordures

515 Location - machinerie et véhicules 2 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur

194 Congés statutaires (2 000,00\$)

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Claude Bérard prend son fauteuil.
Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-538

Approbation cotations - pavage
tennis, Templeton:

ATTENDU QUE le Service des Achats a obtenu les cotations suivantes pour le pavage du terrain de tennis situé à Templeton, à savoir:

- Pavage Legault.....3 330,00\$
- Pavage Cavalier.....3 871,25\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'accepter la cotation de la Compagnie Pavage Legault, 215, rue Archambault, Hull, Québec, au montant de 3 330,00\$ pour le pavage du terrain de tennis situé à Templeton et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire 02 83 110.

Adoptée unanimement.

CA-80-539

Allocation - assemblées du Conseil -
Greffes:

ATTENDU QUE depuis 1975, suite à l'étude des conseillers en administration P.S. Ross & Associés sur la politique salariale des cadres, une allocation annuelle spéciale de 1 000,00\$ avait été incluse au salaire du Greffier et de son adjoint pour tenir compte de leur participation régulière aux séances du Conseil et aux réunions de comité tenues en soirée;

FMI

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.

Conseil

Conseil



QU'à la suite d'un oubli cette somme annuelle n'a pas été versée au greffier-adjoint depuis 1977;

QUE ce renseignement semble ne pas avoir été fourni et conséquemment n'apparaît pas au rapport concernant le salaire des cadres et autres employés non syndiqués préparé par la firme Roger Pominville Limitée;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'autoriser que l'allocation annuelle spéciale de 1 000,00\$ consentie au Greffier et à son adjoint soit ajoutée au salaire apparaissant à leur égard dans le rapport préparé par la firme Roger Pominville Limitée pour les années 1979 et 1980;
- 2o.- d'autoriser rétroactivement le paiement de cette allocation au greffier-adjoint à compter du 1978 01 01 à date, suite à l'omission de cette somme lors de l'établissement de l'échelle salariale de 1978.

Adoptée unanimement.

CA-80-540

Engagement contractuels -
vendeurs à commission -
licences de chiens:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a présenté un rapport relativement aux candidatures retenues pour le recrutement de personnes pour la vente de licences de chiens;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'embauche sous forme contractuelle des personnes ci-dessous pour la vente de licences de chiens et que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer le contrat à intervenir à chacune d'elle, à savoir:

- CHARRON, Carol M. - ex-vendeur, assurance-vie.
- CASTONGUAY, Robert - ex-temporaire, Ville de Gatineau.
- DESJARDINS, Monique - ex-occasionnelle.
- FRAPPIER, Pierre - sans emploi.

Il est de plus résolu que dans l'éventualité d'une démission ou plusieurs de ces personnes, le directeur du Service du Personnel est autorisé à effectuer le remplacement dans de tel cas et que Son Honneur le Maire et le Greffier sont également autorisés à signer les contrats d'embauche qui pourraient en découler.

Adoptée unanimement.



CA-80-541

Remplacement - période de
vacances ou de maladie:

ATTENDU QUE le bon fonctionnement de l'administration de la Ville nécessite le remplacement de certains employés lors de leurs vacances annuelles;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu d'autoriser le Service du Personnel à procéder à l'embauche de personnes aptes à remplacer le commissionnaire et la commis à la copie au Service des Communications lors de leurs vacances annuelles 1980.

Adoptée unanimement.

CA-80-542

Vieux Chemin et route 307 -
ordonnance de circulation:

ATTENDU QUE le rapport du Service de la Police en date du 1980 05 28 recommande un arrêt sur la rue Vieux Chemin à l'intersection de la route 307;

QUE le Comité Administratif estime qu'il est également nécessaire d'installer des affiches pour prohiber le déversement de déchets dans ce secteur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de décréter un arrêt à être installé sur l'îlot donnant accès à la rue Vieux Chemin direction "sud" et que le Service des Travaux Publics soit autorisé à procéder à l'érection de la signalisation requise en vertu de l'ordonnance précitée et que simultanément, les enseignes interdiction pour le déversement des déchets soient installées aux endroits appropriés dans le secteur.

Adoptée unanimement.

CA-80-543

Remplacement - congé de
maternité:

ATTENDU QUE le Gérant recommande de donner suite à la demande du directeur du Service de la Police pour le remplacement de Mme Micheline Dubois, employée à la division statistique au secrétariat du Service pendant son congé sans solde de maternité pour une période d'environ 6 mois;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service du Personnel à recruter un employé temporaire pour une période de 6 mois afin de remplacer Mme Micheline Dubois à la division statistique au secrétariat du Service de la Police.

Adoptée unanimement.



CA-80-544

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, MAIRE

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 06 18, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaétan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Georges Raymond, Marcel Meunier, Robert Bélair, Normand Racicot et Laurier Béchamp.

Assiste à titre d'observateur à différentes périodes de la journée, Monsieur le conseiller Conrad Bouffard.

CA-80-545

Redressement - ruisseau
Moreau:

Conseil

ATTENDU QUE le projet de redressement du ruisseau Moreau est inscrit au plan triennal d'immobilisations pour l'année 1980;

QUE l'exécution de ce projet de redressement du ruisseau Moreau contribuera à améliorer l'environnement immédiat et permettra également à la municipalité de récupérer certaines parcelles de terrain sur les propriétés municipales adjacentes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur des Services Techniques à soumettre un plan du projet au Ministère de l'Environnement pour fins d'approbation.

Adoptée unanimement.



CA-80-546

Location de camions et équipements - projets municipaux:

Conseil

ATTENDU QUE les membres du Comité Administratif ont discuté avec un représentant de l'A.N.C.A.I. de la question de location de camions lors de l'exécution de projet à caractère municipal et que ladite association favorise que dans de tel cas, une préférence soit accordée aux camionneurs résidant dans la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'établir la politique suivante relativement à la location de camions et d'ordonner qu'elle soit incluse à tout devis autorisé pour appel d'offres, à savoir:

- Une préférence doit être accordée aux propriétaires de camions résidant dans la Ville lors de location de tels équipements en relation avec tous les travaux municipaux, exécutés en régie ou confiés à l'entreprise privée. Les locations doivent s'exécuter de façon à assurer une distribution équitable des heures de location à tous les intéressés. Nonobstant ce qui précède, il est loisible à tout entrepreneur général d'affecter aux travaux qui lui sont adjugés par la Ville autant que de ces propres camions qu'il juge à propos.

Adoptée unanimement.

CA-80-547

Location de camions - contrats gouvernementaux:

Conseil

ATTENDU QUE des projets de construction d'autoroute, d'hôpital et autres seront incessamment entrepris dans la Ville;

QU'à la suite de discussions avec les représentants de l'A.N.C.A.I., ce Conseil a consenti d'accorder une préférence aux camionneurs résidant dans la Ville lors de l'exécution de travaux municipaux;

QUE la situation économique a considérablement ralenti la construction sur le territoire de la Ville depuis quelques années et les camionneurs en ont subi les conséquences;

QUE ce Comité estime qu'il serait juste et équitable que ces mêmes personnes bénéficient des conséquences d'un accroissement dans la construction;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de demander au Ministère des Transports du Québec, au Ministère des Travaux Publics du Canada, au Conseil d'Administration du futur centre hospitalier de Gatineau et au Ministère des Affaires Sociales de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'accorder une préférence aux camionneurs résidant dans la Ville lors de l'exécution de travaux pour le territoire de la municipalité.

Adoptée unanimement.

FAM



Règlement

CA-80-548

Règlement - travaux - Stade
Pierre Lafontaine:

ATTENDU QUE le directeur des Services Techniques a présenté une estimation au montant de 125 000,00\$ pour les travaux de réparation à la toiture, aux pilastres et au système d'électricité du stade Pierre Lafontaine;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'accepter l'estimation au montant de 125 000,00\$ pour les travaux ci-avant mentionnés et d'inscrire un projet de règlement d'emprunt à cette fin pour un prochain feuilleton du Conseil.

Adoptée unanimement.

CA-80-549

Appels d'offres:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser la publication d'avis publics invitant des offres pour l'exécution des travaux ci-dessous, à savoir:

- a) Aqueduc, drainage et pavage - boulevard St-René.
- b) Pavage, rue Notre-Dame.
- c) Travaux - stade Pierre Lafontaine.

Adoptée unanimement.

CA-80-550

Transferts budgétaires nos.
18, 19 et 20:

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a présenté des rapports relativement aux virements budgétaires ci-dessous;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser les virements budgétaires ci-dessous, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 18

02 21 000 Police

111 Rémunération régulière - plein temps	41 500,00\$
121 Temps supplémentaire - plein temps	3 500,00\$
<u>01 49 920 Revenu - Institut Nicolet</u>	<u>45 000,00\$ R</u>

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 19

02 74 400 Soccer

649 Uniformes	(1 215,00\$)
651 Equipement	1 215,00\$

M. Beauclair

Conseil



TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 20

02 36 200 Edifices publics et espaces verts

515 location - machinerie, véhicules et outils

2 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur

194 Congés statutaires

(2 000,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-551

Démolition - Ecole Labelle:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser la publication d'avis publics invitant des offres pour la démolition de l'école Labelle dès que la transaction avec la Commission Scolaire de Gacineau sera complétée; le devis doit stipuler que la municipalité désire conserver la brique de l'édifice en question.

Adoptée unanimement.

CA-80-552

Municipalité de St-Joseph-de-Cléricy - gestion des forêts municipales:

ATTENDU QUE la municipalité de St-Joseph-de-Cléricy a formulé une demande au Ministère de l'Energie et des Ressources pour être consultée relativement à l'émission des permis de coupe de bois sur son territoire, tant pour les entreprises commerciales que par les particuliers;

QUE ce Comité estime que dans la cas de décisions gouvernementales affectant les municipalités, une consultation préalable devrait exister dans la mesure du possible;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de demander au Ministère de l'Energie et des Ressources de consulter le conseil municipal concerné lors de l'émission de permis de coupe de bois sur le territoire d'une municipalité.

Adoptée unanimement.

CA-80-553

Entrepôt et terrain de stationnement, 111, boul. Gréber - fin de bail 1980 11 01:

ATTENDU QUE le bail de location de l'entrepôt et du terrain de stationnement au 111, boulevard Gréber prend fin le 1980 11 01;

M. Beauclair

Conseil

Greffe
J. Kehoe



Fédération des Maires du Québec



QU'une transaction immobilière doit intervenir bien-
tôt à l'égard dudit immeuble et que le propriétaire éventuel-
lement aimerait connaître les intentions de la Ville relative-
ment au renouvellement du bail;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude
Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et ré-
solu d'autoriser la Greffier à informer la personne concernée
que la municipalité envisage le renouvellement de cette loca-
tion en autant que les conditions de location s'avèrent équi-
tables et raisonnables; la présente ne constitue toutefois
pas un engagement ferme.

Adoptée unanimement.

CA-80-554

Étagement de voies -
Matériaux Gatineau Inc.:

ATTENDU QUE Me John Kehoe a déposé un rapport relativement aux
procédures d'expropriation en cours pour l'acquisition du ter-
rain de la Compagnie Matériaux Gatineau Inc., dans le cadre
du projet d'étagement de voies;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Clau-
de Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joa-
nisse et résolu de mandater Me John Kehoe et Laurier Béchamp
à rencontrer le procureur de l'intéressé pour tenter de régler
cette question hors cours.

Adoptée unanimement.

CA-80-555

Mise en demeure de bor-
ner - M. & Mme Chrétien:

ATTENDU QUE les personnes précitées ont fait signifier à la
Ville une mise en demeure pour consentir au bornage afin de
déterminer la ligne séparative des propriétaires des tels
demandeurs en rapport avec certaines autres propriétés;

QUE la mise en demeure suggère un arpenteur-géomètre
ayant sa place d'affaires dans la Ville de Hull;

QUE ce Comité favorise de retenir les services de pro-
fessionnels compétents résidant dans la municipalité;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaé-
tan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon
et résolu de mandater Me John Kehoe pour s'opposer à la nomi-
nation de tous arpenteurs-géomètres n'ayant pas sa place d'af-
faires dans la Ville.

Adoptée unanimement.

J. Kehoe



CA-80-556

Salaires - employés occasionnels:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a présenté un rapport relativement aux salaires des employés occasionnels au Service des Loisirs et de la Culture pour les saisons estivale et automne-hiver et a également suggéré certaines modifications;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'établir des salaires horaires des employés occasionnels au Service des Loisirs et de la Culture pour les saisons estivale et automne-hiver tel que suit, à savoir:

<u>Saison estivale</u>	<u>Taux horaire</u>
Responsable d'activités	6,00\$
<u>Saison automne-hiver</u>	
Aide-spécialiste	5,00\$
Spécialistes	12,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-557

Mesure disciplinaire:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a présenté un rapport relativement à une mesure disciplinaire proposée par le Conseil de discipline à l'égard des constables portant les numéros d'immatriculation 52 et 74;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'approuver le rapport du directeur du Service du Personnel en date du 1980 06 12 relativement à une mesure disciplinaire imposée aux constables portant les numéros d'immatriculation 52 et 74.

Adoptée unanimement.

CA-80-558

Protocole d'entente - baseball:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Loisirs et de la Culture a déposé un projet d'entente à intervenir entre les Associations de Baseball et la Ville;

QUE le Comité Administratif est satisfait des dispositions apparaissant à ladite entente;

FMM

Formules Municipales Lité, Farnham, Qué.



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter le projet d'entente à intervenir avec les Associations de Baseball des secteurs Gatineau, St-Rosaire, Le Côté, Le Baron et Touraine et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à y apposer leur signature pour et au nom de la Ville.

Adoptée unanimement.

CA-80-559

Kino-Québec - fin de contrat:

ATTENDU QUE le Service des Loisirs et de la Culture n'a pas renouvelé sa demande de subvention pour l'administration d'un module Kino-Québec;

QUE le module Kino-Québec sera administré par Trimmaction Inc., et ce, à même la subvention versée par le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche;

QUE le contrat de service avec le coordonnateur du module se termine le 1980 06 30;

QUE les argents disponibles doivent servir exclusivement au module Kino-Québec;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser la totalité des argents restant à Trimmaction Inc. afin que cet organisme poursuive les activités du module Kino-Québec et ce, à compter du 1980 07 01.

Adoptée unanimement.

CA-80-560

Réclamation de Monsieur Oscar Aubrey:

Conseil

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance font rapport à la municipalité à l'effet que la réclamation de Monsieur Oscar Aubrey pour dommages subis le 1980 01 11 est bien fondée et qu'il y a lieu pour la municipalité d'en assumer la responsabilité;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le paiement d'une somme de 169,76\$ à Monsieur Oscar Aubrey à titre de règlement complet et final pour pertes subies le 1980 01 11.

Adoptée unanimement.

CA-80-561

Avis légal - fermeture accès sur Robinson:

ATTENDU QUE le Conseil a ordonné la fermeture de l'intersection donnant accès sur la rue Robinson;



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'aviser le directeur du Service des Travaux Publics de procéder à cette fermeture dans les meilleurs délais.

Il est de plus résolu que le Service de la Police soit requis d'étudier un aspect de signalisation relativement au déplacement des enseignes d'arrêt et de l'installation d'une traverse à piétons à proximité de la rue St-Rosaire.

Adoptée unanimement.

CA-80-562

Enlèvement des enseignes d'interdiction de stationnement, rue Main:

ATTENDU QUE le Service de la Police recommande d'enlever les interdictions de stationnement sur la rue Main;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de rescinder la résolution numéro 13 adoptée par le Conseil de l'ancienne Ville de Gatineau, le 1967 09 05.

Adoptée unanimement.

CA-80-563

Ajournement temporaire:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que la séance soit temporairement ajournée.

Adoptée unanimement.

Reprise à 10:45, toutes les personnes présentes reprennent leur fauteuil.

CA-80-564

Frais d'admission - dépôt:

ATTENDU QUE plusieurs plaintes ont été reçues à l'effet que l'entrepreneur attiré à l'enfouissement sanitaire des déchets au dépôt de la rue Jacques-Cartier persiste à exiger des frais d'admission pour les camions de 1 tonne ou moins et des remorques attachées au véhicule automobile en dépit des dispositions d'une résolution du Conseil à cet égard et de nombreux avis de se conformer aux instructions du Conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de mandater le Gérant et l'avocat de la Ville pour étudier les dispositions du contrat intervenu avec Monsieur Maurice Gareau afin d'être en mesure de formuler des recommandations pour la prochaine séance de ce Comité.

Adoptée unanimement.

FMM



CA-80-565

Parc - école Labelle:

ATTENDU QUE ce Conseil a adopté une résolution pour se porter acquéreur du terrain de l'école Labelle pour fins de parc;

QUE l'établissement d'un parc de détente et espaces verts est nécessaire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de requérir les Services Techniques et d'Urbanisme à préparer une esquisse de l'aménagement de tel parc et une estimation préliminaire des coûts en tenant compte dans la mesure du possible des suggestions suivantes, à savoir:

- Allées et bancs.
- Plantation d'arbres additionnels.
- Construction d'une fontaine avec la brique à être récupérée lors de la démolition de l'école.
- Installation d'une plaque commémorative à l'effet que l'école Labelle fut pendant 40 ans le lieu d'enseignement du quartier.
- Entrée appropriée.

Adoptée unanimement.

CA-80-566

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRÉSIDENT

LAURIER BECHAMP, SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 06 25, à 08:15, à l'Hotel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Messieurs les Conseillers Daniel Lauzon et Gaëtan Cousineau ont notifié leur absence.



Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Marcel Meunier, Georges Raymond, Robert Bélair, Paul Morin, Jacques Robert, Jean-Charles Laurin, assistant-greffier et Laurier Béchamp, greffier.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée: MM. Jean-René Monetta et Conrad Bouffard.

CA-80-567

Aménagement d'une chambre de joueurs
- Aréna rue Caron:

Conseil

ATTENDU QUE les deniers prévus au budget 1979 se sont avérés insuffisants pour permettre de compléter les travaux d'aménagement d'une chambre pour les arbitres et joueurs de hockey;

QU'il y a maintenant lieu de compléter une chambre de joueurs devant être affectée aux équipes juniors et qu'une somme de 1 000,00\$ est requise à cette fin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser une dépense jusqu'à concurrence de 1 000,00\$ pour l'aménagement d'une chambre de joueurs de hockey avec facilité sanitaire à l'aréna de la rue Caron; le poste budgétaire devant être déterminé lors de la ratification de cette dépense par le Conseil.

Adoptée unanimement.

CA-80-568

Aménagement Parc Lalery:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service des Loisirs et de la Culture à effectuer des travaux d'amélioration au Parc Lalery jusqu'à concurrence de 6 000,00\$ à même le poste budgétaire 02-83-110, pour l'aménagement du terrain du Parc Lalery ainsi que la construction de clôtures.

Adoptée unanimement.

CA-80-569

Enseigne vitesse 30 km/h - Inter-
section La Gappe et Des Flandres,
direction Des Flandres:

G. Raymond.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser l'installation d'une enseigne indiquant "Vitesse 30 km/h" à l'intersection du boulevard La Gappe et de l'avenue Des Flandres, direction de cette dernière rue.

Adoptée unanimement.

FMM



Conseil

CA-80-570

Contrat - Francis Lavoie:

ATTENDU QUE le contrat intervenu entre la Ville et Monsieur Francis Lavoie, à l'effet de retenir les services de ce dernier à titre d'employé contractuel comme coordonnateur des travaux de Programmes d'Amélioration de Quartier, est à échéance, et qu'il y a lieu de le renouveler;

QU'il est prévu que les divers travaux découlant des programmes d'amélioration de quartier se termineront durant l'année 1982, et que les autorités municipales estiment que l'employé précité devrait jouir d'une sécurité d'employé limité;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de renouveler le contrat intervenu entre la Ville et Monsieur Francis Lavoie, un employé contractuel, pour une période de 3 années aux conditions indiquées au dernier contrat.

Il est de plus résolu que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Ville aussitôt que la Commission Municipale aura ratifié l'engagement de crédit en découlant.

Adoptée unanimement.

CA-80-571

Engagement d'employés temporaires -
rénovations aux édifices municipaux:

ATTENDU QU'il est nécessaire, dans le cadre de certains travaux de rénovation prévus, de procéder à l'engagement de personnel de métier pour l'exécution des travaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service du Personnel à recruter la main d'oeuvre suivante, en fonction du progrès dans l'exécution des travaux, à savoir:

- 1 lateur
- 1 tireur de joints
- 2 menuisiers
- 2 journaliers
- 1 aide-administratif.

QUE la dépense découlant de ces engagements soit chargée au poste budgétaire prévoyant des rénovations aux édifices municipaux.

Adoptée unanimement.

CA-80-572

Demande de lotissement - Semaines
du 9 et du 16 juin:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

Conseil



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- 10.- MM. Paul Lampron et Conrad Larose,
Lot 13A-69, rang I, canton de Templeton,
plan no. S-1360-911-S,
préparé par M. Louis Samson, le 1980 05 26.
- 20.- M. Guy Boisvert,
Lots 1C-160-1 et 1C-160-2, rang VII, canton de Hull,
plan no. S-1376-4276-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 06 09.
- 30.- La Société d'Aménagement de l'Outaouais,
Lot 5B-2, rang II, canton de Templeton,
plan no. S-1372-4264-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 05 26.
- 40.- M. Gaëtan Beauchamp,
Lot 20C-76, rang I, canton de Templeton,
plan no. S-1374-4271-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 06 03.

Adoptée unanimement.

CA-80-573

Amendement au zonage - lot 12A-62,
rang I, canton de Templeton:

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 12A-62, rang I, canton de Templeton, a présenté une requête pour une modification au zonage de résidentiel de type RC à commercial dans le but d'utiliser le garage sur sa propriété à des fins d'entreposage commercial;

QUE la recommandation du Service d'Urbanisme est à l'effet de maintenir le caractère résidentiel du secteur et de ne pas donner suite à la requête d'amendement au zonage;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'accepter le rapport du Service d'Urbanisme en date du 1980 06 12 et de refuser la requête de Madame Rita Desormeaux.

Adoptée unanimement.

CA-80-574

Transferts budgétaires #21 et 22:

ATTENDU QU'à la demande de certains directeurs de service, le directeur du Service des Finances a présenté une requête de virements budgétaires et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer les transferts budgétaires ci-dessous indiqués, à savoir:



TRANSFERT BUDGETAIRE #21

02 13 100 Gérance

111 Rémunération régulière - Plein temps 52 000,00\$

02 19 300 Etude des Projets Spéciaux

111 Rémunération régulière - Plein temps (52 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE #22

02 35 210 Recouvrement - Dépotoir

515 Location de machinerie 25 000,00\$

02 83 790 Programme - Réfection d'Egouts

712 Immobilisations - Travaux d'égouts (25 000,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-575

D.M.T. Limitée - Taxes d'améliorations locales:

R. Bélair

ATTENDU QUE Me John Kehoe a fourni une opinion relativement à la demande de la Compagnie D.M.T. Limitée pour le remboursement de taxes d'améliorations locales et cueillette des vidanges;

QUE ledit avis précise que dans le cas d'erreur ou de fraude, le Code Civil prévoit que le remboursement doit s'effacer à compter de la date de la découverte de l'erreur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser le directeur du Service des Finances à rembourser à la Compagnie D.M.T. Limitée les taxes d'améliorations locales et pour la cueillette des vidanges payées en trop depuis le 1979 10 01.

Adoptée unanimement.

CA-80-576

Emission d'obligations:

Conseil

ATTENDU QUE l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières recommande aux municipalités de confier au Ministère des Affaires Municipales la réception et l'ouverture des soumissions lors d'émission d'obligations, afin d'améliorer les modalités de la procédure de soumissions;

QUE la Ville peut se prévaloir des dispositions de l'article 555 de la Loi concernant les Cités et Villes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de mandater le Ministère des Affaires Municipales pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 555 de ladite Loi pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée unanimement.



CA-80-577

Soumissions par invitation - peinture
du stade Pierre Lafontaine:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Achats a présenté un tableau d'analyse des soumissions reçues pour le peinturage du plafond du stade Pierre Lafontaine;

QUE les soumissions ci-dessous détaillées furent reçues, à savoir:

Spanish Painting and Decorating Ltd.....	13 333,00\$
J. Pierre Matte Peinture Ltée.....	21 000,00\$

QUE le rapport est à l'effet que les soumissions sont conformes et qu'il y a lieu d'accepter la plus avantageuse pour la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'accepter la soumission la plus avantageuse pour la Ville, en l'occurrence celle de Spanish Painting and Decorating Ltd. au montant de 13 333,00\$ pour les travaux de peinture au plafond du stade Pierre Lafontaine et que les dépenses en découlant soient chargées au poste budgétaire 02 64 0960 529 (règlement 96-77).

Adoptée unanimement.

CA-80-578

Soumissions par invitation - location
de barricades:

ATTENDU QUE les soumissions ci-dessous furent reçues pour la location annuelle de 50,000 barricades/journée, à savoir:

<u>Soumissionnaires</u>	<u>1 an</u>	<u>3 ans</u>
Barricades de l'Outaouais	13 900,00\$	16 400,00\$
Beacon Lite Ltd.	12 936,00\$	--
Sécurité Barribec Inc.	--	13 600,00\$

Conseil

QUE le Service des Achats a fait un rapport à l'effet que l'option 3 ans est la plus avantageuse pour la municipalité;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'accepter, avec l'assentiment de la Commission Municipale du Québec, la soumission de Sécurité Barribec Inc. au montant de 13 600,00\$ par année, pour une période de 3 ans, pour la fourniture de 50,000 barricades/journée par année.

Adoptée unanimement.

CA-80-579

Équipements de terrain de jeux:

G.
Bourbonnais

ATTENDU QUE diverses résolutions, récemment adoptées, autorisent l'acquisition d'équipements de terrain de jeux;



QUE les réquisitions stipulant que les équipements doivent être de marque "Paris Playground";

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le directeur du Service des Achats à modifier ses devis pour stipuler que les équipements de terrain de jeux, faisant l'objet d'un appel d'offres, doivent être de la marque "Paris Playground".

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-580

Facture C.S.R.O.:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer le paiement de la facture 5197 de la C.S.R.O. au montant de 60 000,00\$, en conformité avec le protocole d'entente intervenu relativement à l'utilisation communautaire des écoles polyvalentes Nicolas Gatineau, Le Carrefour et L'Erablière.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-581

Remplacement - employé occasionnel
- bibliothèque:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'engagement d'un employé occasionnel au prêt à la succursale Le Carrefour de la division bibliothèque, afin de remplacer l'employé occasionnel démissionnaire.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-582

Sigle de la ville:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le paiement d'une somme de 2 000,00\$ représentant le solde de la facture de la maison Publi-Graphique Design pour la préparation du sigle de la ville.

Adoptée unanimement.

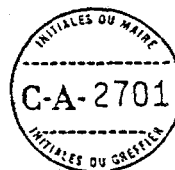
J. Robert

CA-80-583

Les Ambassadeurs de Gatineau -
Utilisation de la salle du Conseil:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'acquiescer à la demande de l'équipe de hockey Midget AA "Les Ambassadeurs de Gatineau", pour l'utilisation de la Salle du Conseil le 1980 07 15, à 12:00 pour fins d'une conférence de presse et d'autoriser le responsable du Service des Communications à organiser simultanément une réception civique pour environ 50 personnes.

Adoptée unanimement.



CA-80-584

Semaine de l'habitation aux Promenades de l'Outaouais:

J. Robert

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le Service des Communications à participer à la Semaine de l'habitation aux Promenades de l'Outaouais du 1980 09 18 au 1980 09 20 et d'organiser un kiosque dans le but de fournir toutes les informations sur les sujets ci-dessous:

- Procédures à suivre pour obtenir un permis de construction;
- Implantation de piscines, de garages et de remises;
- Marge de recul, marge latérale;
- Hauteur des clôtures;
- Information sur la plantation d'arbres et de haies;
- Les compteurs d'eau;
- Raccordement d'aqueduc et d'égout;
- Clapet de sûreté;
- etc...

Adoptée unanimement.

CA-80-585

Règlements de réclamations:

Conseil

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont présenté des rapports relativement aux réclamations suivantes:

- 1o.- MM. Gaston Fournier et Ronald Taillefer,
bris d'aqueduc survenu le 1980 01 21.....1 000,00\$
- 2o.- M. Gilbert Sinden,
bris d'aqueduc survenu le 1980 01 31.....205,70\$
- 3o.- M. Hector Vézeau,
gel raccordement d'aqueduc sur terrain de la ville
survenu le 1980 02 17.....21,95\$

QUE les assureurs acceptent la responsabilité pour les réclamations précitées et qu'il y a lieu d'autoriser les paiements représentant la franchise d'assurance;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser les paiements ci-dessous, à titre de règlement complet et final des réclamations en question, à savoir:

- Monsieur Gaston Fournier, demeurant au 52, rue Fédélon,
Secteur Pointe-Gatineau, Gatineau, Québec.....1 000,00\$
- Monsieur Gilbert Sinden, demeurant au 350, rue
Champlain, Gatineau, Québec.....205,70\$
- Monsieur Hector Vézeau, demeurant au 22 rue Guertin,
Gatineau, Québec.....21,95\$

Adoptée unanimement.

F.M.

Formules Municipales Ltd., Farnham, Qué.



Conseil

CA-80-586

Abri d'autobus:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de demander à la C.T.C.R.O. de relocaliser l'abri d'autobus présentement situé sur le côté est de l'intersection des rues Des Flandres et Picardie, pour l'installer sur le côté ouest de la rue Des Flandres, entre les numéros civiques 25 et 27.

Adoptée unanimement.

CA-80-587

Comité de Relations de Travail -
modification à la résolution C-78-
174:

ATTENDU QUE le Gérant a formulé une recommandation à l'effet de modifier la composition du Comité de relations de travail au Service de la Police;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution C-78-174, de façon à remplacer le Gérant par l'inspecteur Jean-Paul Gorman.

Adoptée unanimement.

CA-80-588

Service du Personnel - Engagement
temporaire:

ATTENDU QU'il est nécessaire de produire une convention collective pour les policiers, puisque la récente sentence arbitrale ne cite que des numéros d'article;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser l'engagement d'une employée temporaire pour une période d'environ une semaine afin de dactylographier la nouveau texte de cette convention, et à cette fin, d'autoriser le virement budgétaire ci-dessous:

VIREMENT BUDGETAIRE NO. 24

02 16 000 Service du Personnel

112 Rémunération régulière - autres employés	225,00\$
121 Temps supplémentaire	(100,00\$)
416 Relations de travail	(125,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-589

Ouverture de soumissions:

Ingénieurs

ATTENDU QU'à la suite de la publication d'avis publics, les soumissions suivantes furent reçues, à savoir:

- 10.- Pavage - bordures et trottoirs rue Matapédia, Curé A. Presseault, Chambly et Du Barry:
 - Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée.....297 363,00\$
 - Les Constructions Deschênes Ltée.....233 822,00\$

Fédération Municipale Jéto, Frenham, Qué.





20.- Pavage - Parc Sanscartier:

- Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée.....87 247,00\$
- Les Constructions Deschênes Ltée.....85 508,00\$

30.- Pavage - Aréna de Touraine:

- Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée.....57 240,00\$
- Les Constructions Deschênes Ltée.....51 283,00\$

QUE toutes les soumissions sont accompagnées d'un cautionnement de soumissions représentant 10% du prix soumis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de référer lesdites soumissions aux ingénieurs respectifs des projets.

Adoptée unanimement.

CA-80-390

Lavée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRÉSIDENT

LAURIER BÉCHAMP, SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 07 02, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Normand Racicot, Georges Raymond, Claude Doucet, Robert Bélair et Laurier Béchamp, Greffier.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée:

MM. Conrad Bouffard et Jean-René Monette.

FMM



Conseil

CA-80-591

Abris d'autobus - relocalisations:

ATTENDU QUE la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais a projeté des modifications aux horaires et circuits de transport en commun à compter du 1980 09 02 et qu'il y a lieu de suggérer la relocalisation de certains abris d'autobus en fonction des circuits projetés;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de recommander au Conseil de demander à la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais d'effectuer les relocalisations d'abris d'autobus tel que suit, à savoir:

- Abri rues Déry et Vanier - relocaliser sur le boulevard Lorrain, en face du foyer Centre d'Accueil Ste-Maria.
- Abri sur le boulevard Gréber, côté nord de l'intersection Rial - relocaliser sur le côté sud de l'intersection.

Adoptée unanimement.

CA-80-592

Feu clignotant - intersection Archambault/Fortin:

ATTENDU QUE le Service des Achats a fourni une cotation au montant de 2 990,00\$ pour l'installation d'un feu clignotant à l'intersection précitée et qu'une dépense supplémentaire de 464,00\$ peut s'avérer nécessaire dans le cas où l'installation d'un poteau serait requise;

QUE l'installation d'une telle signalisation contribuerait à rendre l'endroit plus sécuritaire pour les piétons;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'achat et l'installation d'un feu clignotant à l'intersection Archambault/Fortin à un coût de 2 990,00\$ à même le poste budgétaire 02 34 500 521 et d'autoriser une dépense supplémentaire de 464,00\$ si nécessaire pour l'installation d'un poteau pour ladite signalisation.

EN FAVEUR DE LA RESOLUTION:

Messieurs les conseillers

Claude Bérard,
Louis-Simon Joannisse

CONTRE LA RESOLUTION:

Monsieur le Maire
Messieurs les conseillers

John R. Luck,
Gaëtan Cousineau,
Daniel Lauzon.

La résolution est rejetée sur division 3 contre 2.

Formule Municipale 574, Parham, Qué.

FPM



CA-80-593

Requête pour services municipaux:

Conseil

ATTENDU QUE la Compagnie Louvibec Limitée a présenté une requête pour la construction de conduites d'aqueduc et d'égout, gravelage de rues, installation d'enseignes de rue et éclairage et pour la construction de trottoirs et/ou bordures ainsi que pour le pavage des rues afin de desservir les lots 2-102 à 2-120 au cadastre du canton de Hull;

QUE cette requête est conforme et qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil:

- 10.- d'accepter la requête de la Compagnie Louvibec Limitée pour les services municipaux sur une base de taxe d'améliorations locales pour la construction des infrastructures mentionnées au préambule dans le but de desservir les lots 2-102 à 2-120 au cadastre du canton de Hull;
- 20.- d'autoriser le requérant à faire préparer des plans et devis par les ingénieurs-conseils Bessette, Cravier, Parent, Tanguy et Associés pour tous les services énumérés à ladite requête;
- 30.- d'autoriser lesdits ingénieurs-conseils à présenter les plans et devis à la Communauté Régionale de l'Outaouais et aux Services de Protection de l'Environnement pour fins d'approbation;
- 40.- d'aviser lesdits ingénieurs-conseils que la municipalité n'est aucunement responsable des honoraires découlant de la préparation desdits plans et devis à moins que le règlement requis à cette fin en reçoive toutes les approbations requises par la loi.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.

CA-80-594

Appropriation de fonds pour remblai:

Conseil

ATTENDU QUE la municipalité est en mesure d'obtenir gratuitement un surplus de terre d'excavation en autant qu'elle fournit le transport;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

- 10.- d'autoriser une dépense jusqu'à concurrence de 25 000,00\$ à même le poste budgétaire 02 35 210 515 pour payer les frais de location de 12 camions pour l'épandage du matériel d'excavation sur l'ancien dépôt situé dans la Saie;

FIN



Conseil

- 20.- d'autoriser une dépense permettant le paiement de la location de 3 camions pour l'épandage d'une partie d'un surplus de terre d'excavation au parc Nelligan à même le poste budgétaire 02 83 110;
- 30.- d'autoriser une dépense permettant le paiement de la location de 10 camions pour l'épandage d'une partie d'un surplus de terre d'excavation au ruisseau Moreau à même le poste budgétaire 02 83 110.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Claude Bérard reprend son fauteuil.

CA-80-595

Virement de fonds - étude de circulation:

ATTENDU QUE le comité politique du plan directeur d'urbanisme estime de faire effectuer une étude de circulation en rapport avec le plan d'aménagement de la zone centrale et qu'un virement d'appropriation réglementaire est requis à cette fin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 10.- d'autoriser le virement d'appropriation au règlement numéro 140-78 ci-dessous, à savoir:

3 000,00\$ du poste 064 1400 112 au poste 064 1400 419.

1 000,00\$ du poste 064 1400 750 au poste 064 1400 419.
- 20.- de retenir les services d'experts-conseils Beauchemin, Beaton, Lapointe pour effectuer une étude de circulation en rapport avec le plan d'aménagement de la zone centrale et d'autoriser une dépense maximum de 4 000,00\$ à cette fin à même le poste budgétaire 064 1400 419; ledit mandat devant être en conformité avec le devis préparé par le Service d'Urbanisme.

Adoptée unanimement.

CA-80-596

H.L.M. - secteur Templeton:

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec se propose d'acquérir certains terrains sur le lot 10 au canton de Templeton pour la construction de logements à loyer modique;

QUE l'acquisition proposée comprend une superficie plus grande qu'originellement prévue et qu'une deuxième modification au zonage s'avère nécessaire pour y inclure la superficie supplémentaire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil:

Conseil



- 1o.- d'accepter en principe de procéder aux modifications nécessaires au zonage pour permettre la réalisation de ce projet;
- 2o.- il est de plus résolu d'inclure un avis de motion lors d'une prochaine séance du Conseil.

Monsieur le conseiller Claude Bérard s'abstient des discussions et du vote en vertu de l'article 330 de la loi des Cités et Villes.

Adoptée unanimement.

CA-80-597

Transfert budgétaire #23:

Conseil

ATTENDU QU'à la demande de certains directeurs de service, le directeur du Service des Finances a présenté une requête de virements budgétaires et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer le transfert budgétaire ci-dessous, à savoir:

02 11 000 Législation

610 Aliments - boissons	(500,00\$)
671 Papeterie et fourniture de bureau	500,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-598

Acquisition de parcs et rues -
lot 12 - arrérages de taxes:

Conseil

ATTENDU QUE ce Conseil par sa résolution numéro C-78-851 en date du 1978 11 06 a accepté la cession de Messieurs Robert Brisebois et Paul Clément de certaines subdivisions du lot 12 pour fins de passage pour piétons, rues et parcs;

QU'il y a lieu de préciser la date à laquelle la municipalité devient responsable des taxes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution numéro C-78-851 pour préciser que la municipalité est responsable des taxes à compter du 1978 11 06.

Adoptée unanimement.

FMI

Formule Municipale Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

CA-80-599

Cession - Mme Eliane Laliberté-Cyr - lot 310 au cadastre de Pointe-Gatineau:

ATTENDU QUE le 1940 06 03, le Conseil de l'ancienne municipalité du village de Pointe-Gatineau a vendu l'immeuble situé au 58 de la rue St-Antoine à Monsieur René A. Cyr;

QUE ledit immeuble est connu et désigné comme étant le lot 310 au cadastre du village de Pointe-Gatineau;

QUE ladite vente n'a jamais été signée par la municipalité et non enregistrée;

QU'il y a lieu d'effectuer la correction nécessaire et de transférer ladite propriété à Madame Eliane Laliberté-Cyr, légataire universel de Monsieur René A. Cyr:

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à la résolution adoptée le 1940 06 03 par le Conseil de l'ancienne municipalité de Pointe-Gatineau et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à signer l'acte à intervenir pour et au nom de la Ville.

Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau s'abstient des discussions et du vote en vertu de l'article 330 de la loi des Cités et Ville.

Adoptée unanimement.

CA-80-600

Lots 2B-189, 2B-190 et 2B-192-2, rang VI, canton de Hull:

ATTENDU QUE Greater Hull Protestant School Board se prépare à effectuer une vente pour taxes et que les lots 2B-189, 2B-190 et 2B-192-2, rang VI, canton de Hull constituent des passages pour piétons donnant accès au parc Limoga situé sur le lot 2B-191 du même rang et canton;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'acquisition des lots 2B-189, 2B-190 et 2B-192-2, rang VI, canton de Hull pour la somme de 1,00\$ de Beaudry Construction Limitée et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à signer l'acte notarié requis à cette fin pour et au nom de la Ville.

Adoptée unanimement.

CA-80-601

Recommandation d'embauche - poste - opérateur-programmeur

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution numéro C-80-241, le Service du Personnel a procédé à l'affichage du poste d'opérateur-programmeur et a conduit des entrevues avec 6 des 10 candidats ayant postulé cet emploi;

Conseil

Conseil



QUE la recommandation du directeur du Service des Finances et du directeur du Service du Personnel est à l'effet de retenir la candidature de Monsieur Richard Toutloff;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'engager Monsieur Richard Toutloff, 8, rue Legault à titre d'opérateur-programmeur comme employé à l'essai avec salaire conforme à la classe 5, échelon I de la convention collective des cols blancs en vigueur. Les conditions de travail seront celles définies à la convention collective, sauf l'horaire qui doit être particulier à ce poste.

Adoptée unanimement.

CA-80-602

Remplacement - secrétaire:

ATTENDU QUE Madame Murielle Sarazin a remis sa démission à titre de secrétaire de direction au Service des Loisirs et de la Culture et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le Service du Personnel à procéder à un affichage interne pour combler cette vacante.

Adoptée unanimement.

CA-80-603

Service d'autobus - Ville de Gatineau:

ATTENDU QUE les membres du Comité Administratif ont rencontré un représentant de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais relativement au nouveau service de transport en commun à compter du 1980 09 02;

QUE les nouveaux horaires et circuits constituent une amélioration sur le service actuel et devraient répondre adéquatement au besoin de la population;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'accepter le projet de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais relativement aux nouveaux horaires et circuits devant entrée en vigueur le 1980 09 02.

Adoptée unanimement.

CA-80-604

Egouts - Comité de stratégie:

ATTENDU QU'il y a lieu de donner un caractère officiel à la décision du Comité Général du Conseil de former un comité de stratégie pour implanter le programme de réfection des égouts;

J. Gervais
P. Morin

Conseil

Conseil

Formules Municipales Ltée. Farnham, Que.
FM



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaé-
tan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard
et résolu de recommander au Conseil de nommer les personnes ci-
dessous au comité de stratégie pour la réfection des égouts, à
savoir:

Messieurs les conseillers: Richard Trottier,
Louis-Simon Joanisse,
Raymond Gosselin,
Michel Séguin,
Jean-René Monetta.

et les fonctionnaires suivants à titre de personnes ressources
soient le Gérant, le directeur des Services Techniques et le
directeur du Service des Finances.

Adoptée unanimement.

CA-80-605

Ouverture de soumissions:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumis-
sions suivantes ont été reçues pour les travaux d'aqueduc et
d'égout sur la rue Confédération, à savoir:

M. Beauclair

<u>SOUSSIONNAIRES:</u>	<u>ALTERNATIVE I</u> <u>Egout seulement</u>	<u>ALTERNATIVE II</u> <u>Egout et aqueduc</u>
A. Vaillant Construction	26 597,00\$	36 803,00\$
Compagnie de Pavage Beaver d'Asphalte Limitée	46 680,00\$	59 900,00\$
Thom Construction Limitée	39 607,50\$	49 718,00\$
Construction Terrac Inc.	44 121,00\$	57 498,00\$

La soumission de la Compagnie A. Vaillant Construction est ac-
compagnée d'un chèque certifié au montant de 3 680,30\$ et les
autres soumissionnaires ont déposé des cautionnements de sou-
mission d'une valeur de 10% de la soumission ou de 10 000,00\$.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaé-
tan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard
et résolu de référer lesdites soumissions au directeur des Ser-
vices Techniques pour étude et recommandation.

Adoptée unanimement.

CA-80-606

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaé-
tan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que
l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

LAURIER BECHAMP, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU



A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 07 09, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les Conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: Monsieur le conseiller Jean-René Monetta, MM. Maurice Beauclair, Gilles Bourbonnais, Robert Audet et Laurier Béchamp, Greffier.

CA-80-607

Luminaire - Route 307 et Chemin Summer:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de formuler une demande à la Société d'Hydro-Québec pour changer le luminaire incandescent pour un luminaire mercure, 20,000 lumens, à l'intersection de la Route 307 et du Chemin Summer.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon enregistre sa dissidence.

Adoptée sur division 3 contre 1.

CA-80-608

Luminaires - Chemin des Erables:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de formuler une demande à la Société d'Hydro-Québec pour l'installation de 2 luminaires mercure, 10,000 lumens sur le Chemin des Erables, le tout tel que montré au plan ER 80-17 préparé par les Services Techniques de la Ville.

Adoptée unanimement.

CA-80-609

Adjudication de soumissions -
Stationnements Parc Sanscartier
et aréna de Touraine:

Conseil

ATTENDU QUE le Directeur des Services Techniques a présenté un rapport d'analyse des soumissions reçues pour le pavage des terrains de stationnement au Parc Sanscartier et à l'Aréna de Touraine;

QUE les soumissions reçues sont aux montants ci-après indiqués, à savoir:

PARC SANS CARTIER:

- La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée	87 247,00\$
- Les Constructions Deschênes Ltée	85 508,00\$

ARENA DE TOURAINE:

- La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée	57 240,00\$
- Les Constructions Deschênes Ltée	51 283,00\$

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



QUE les soumissions sont conformes et qu'il y a lieu d'accepter les soumissions les plus avantageuses pour la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter les soumissions de Les Constructions Deschênes Ltée au montant de 85 508,00\$ pour des travaux de pavage au Parc Sanscartier et \$1 283,00\$ pour le pavage du terrain de stationnement de l'arêna de Touraine. La présente adjudication est valable jusqu'à concurrence des soldes disponibles au règlement 159-79 et les sommes excédantes à l'appropriation du règlement d'amendement requis.

Adoptée unanimement.

CA-80-610

Rapport bi-annuel - P.A.Q.
Champlain/St-Louis:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a présenté un rapport bi-annuel en date du 1980 06 18, concernant le programme d'améliorations de quartiers Champlain/St-Louis;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'approuver le rapport bi-annuel du Service d'Urbanisme concernant le programme d'améliorations de quartiers Champlain/St-Louis, avec les remarques à l'effet que la construction des logements à loyer modique prévue accuse des retards et que le programme entier devrait être accéléré.

Adoptée unanimement.

CA-80-611

Rue Confédération - numéros
civiques:

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à un ré-aménagement des numéros civiques sur la rue Confédération;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de décréter le ré-aménagement des numéros civiques sur la rue Confédération tel que ci-dessous:

<u>Propriétaire</u>	<u>Ancienne adresse</u>	<u>Nouvelle adresse</u>
M. Vance Mendenhall	1 rue Confédération	11 rue Confédération
M. Daniel Marcoux	3 rue Confédération	13 rue Confédération
M. Claude Guertin	5 rue Confédération	15 rue Confédération

Adoptée unanimement.

CA-80-612

Embauche d'occasionnels -
Service des Loisirs:

Conseil

ATTENDU QUE la résolution C-80-438 autorise le début du processus d'embauchage pour certains employés occasionnels attitrés à certains programmes de la saison estivale du Service des Loisirs et de la Culture;



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'embauche des personnes ci-dessous au salaire déjà établi, à savoir:

<u>Programme</u>	<u>Poste</u>	<u>Nom</u>	<u>Date Effective</u>
Moniteurs d'été	Moniteur d'été	Lucien Roy	1980 06 13
Moniteurs d'été	Spécialiste (1 jour)	Marie-José Villeneuve	1980 06 13
Tennis	Spécialiste	Claude Séguin	1980 06 02
Tennis	Spécialiste	Michel Desjardins	1980 06 02
Tennis	Spécialiste	Guy Chaine	1980 06 02
Culturel - Ani- mation de Parcs	Responsable d'Acti- vité	Sylvie Foster	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Monitrice	Suzie Loui-Seize	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Monitrice	Francine Bolduc	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Monitrice	Christine Landry	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Moniteur	Carl Gagnon	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Moniteur	Marc Charbonneau	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Monitrice	Danielle Bertrand	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Moniteur	Denis Chablaque	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Monitrice	Lucie Roy	1980 06 30
Culturel - Ani- mation de Parcs	Monitrice	Lynn Trottier	1980 06 30

Adoptée unanimement.

CA-80-613

Offre de vente de logis à prix
modiques:

Conseil

ATTENDU QUE Me Pierre Coutura, Notaire, a formulé une offre d'achat à l'Office Municipal d'Habitation de Gatineau pour la vente d'un édifice comportant 29 logements dans Le secteur Pointe-Gatineau;

FMM



QU'il existe un besoin dans la Ville pour des habitations à loyers modiques et que l'offre précitée peut s'avérer intéressante pour combler les besoins de la population;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Greffier à transmettre l'offre de Me Pierre Couture à la Société d'Habitation du Québec pour considération.

Adoptée unanimement.

CA-80-614

Ajustement de salaire -
Contractuels - plan directeur:

ATTENDU QUE les contrats intervenus avec les contractuels retenus pour la préparation du plan directeur viennent à échéance la 1980 09 04 et comportent un article relativement à une révision préalable après 12 mois de la date d'embauche;

QU'il est prévu que les services de ces employés seront requis jusqu'à la fin de mars 1981;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- de prolonger le mandat des employés ci-après mentionnés jusqu'à la fin de mars 1981.
- 2o.- de modifier les salaires desdits employés tel que suit:
 - Jutras, Carole - Recherchiste - Période du 1979 03 05 au 1980 03 04 - Salaire hebdomadaire 328,02\$ - Période du 1980 03 05 jusqu'à la fin du contrat 357,54\$
 - Lewis, Paul - Période du 1979 03 12 au 1980 03 11 Salaire hebdomadaire 379,18\$ - Période du 1980 03 12 jusqu'à la fin du contrat 413,31\$.
- 3o.- que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer les nouveaux contrats sur lesquels apparaîtront les salaires ci-hauts décrétés et le prolongement desdites ententes.

Adoptée unanimement.

CA-80-615

Appel d'Offres - Equipement
de terrain de jeux et
Vêtements de pompiers:

ATTENDU QU'à la suite de la publication d'avis publics invitant des offres pour les biens ci-dessous, les soumissions suivantes furent reçues, à savoir:

EQUIPEMENT DE TERRAIN DE JEUX:

- Paris Playground Equipment Ltd.....27 236,22\$

Conseil

G. Bourbonnais

Formules Municipales Ltd., Frenham, Qué.





VETEMENTS DE POMPIERS:

HECTOR LAMONTAGNE INCORPOREE

Annexe D..... 1 782,50\$

J.R. GAUNT & SON LTD.

Annexe C..... 2 163,30\$
Annexe F..... 1 610,00\$
Annexe G..... 1 494,35\$
Annexe H..... 507,00\$
Annexe I..... 711,90\$

LES ENTREPRISES MCEWEN-BROUILLET LTEE

Annexe A..... 2 484,00\$
Annexe B..... 3 216,60\$
Annexe C..... 1 933,80\$
Annexe F..... 1 035,00\$
Annexe I..... 630,00\$

MARANDA INC.

Annexe B..... 2 871,36\$
Annexe C..... 1 918,56\$
Annexe D..... 1 774,20\$
Annexe E..... 1 185,12\$
Annexe I..... 598,50\$

UNIFORMES INTERNATIONAUX LTEE

Annexe A..... 4 830,00\$
Annexe B..... 2 640,00\$
Annexe F..... 1 610,00\$
Annexe G..... 1 430,00\$
Annexe H..... 585,00\$

GALE SHOE LIMITEE

Annexe D..... 1 706,50\$

WILLIAM SCULLY LIMITEE

Annexe C..... 1 910,14\$
Annexe I..... 525,00\$

SAINTHILL LEVINE UNIFORMS

Annexe A..... 4 340,10\$

CHEMISES DIAMOND INC.

Annexe B..... 2 229,00\$

W. ASSAD INC.

Annexe A..... 3 098,10\$
Annexe B..... 3 198,00\$
Annexe C..... 2 067,90\$
Annexe D..... 1 775,30\$
Annexe E..... 1 034,40\$
Annexe F..... 1 147,70\$
Annexe G..... 1 573,00\$
Annexe H..... 331,50\$
Annexe I..... 756,00\$

FMM
Formules Municipales Ltd., Farnham, Qué.



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de référer lesdites soumissions au directeur du Service des Achats pour étude et rapport.

Adoptée unanimement.

CA-80-616

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

LAURIER BECHAMP, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 07 16, à 08:15, à l'Hôtel de Villa et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Marcel Maunier, Jacques Robert, Robert Audet, Normand Racicot, Gérard et Laurier Béchamp, Secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs:

MM. Conrad Bouffari
Jean-René Monette
Raymond Gosselin

CA-80-617

Congé civique:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser Son Honneur le Maire à proclamer le lundi 4 août congé civique.

Adoptée unanimement.

CA-80-618

Achat d'un cabinet classeur -
virement de fonds de 300,00\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser une dépense jusqu'à concurrence de 300,00\$ pour l'achat d'un cabinet classeur pour les Services Techniques en autant qu'un virement de fonds est effectué pour permettre ledit achat.

Adoptée unanimement.

Conseil

M. Beauclair
R. Bélair
G. Bourbonnais

Formules Multiformes Life, Fresham, Qué.

FMI



CA-80-619

Requête - projet Louvibec -
lots 2-102 à 2-120:

ATTENDU QUE le Conseil a accepté la requête de la compagnie Louvibec pour la construction de services municipaux devant desservir les lots 2-102 à 2-120, rang VII, au cadastre officiel du Canton de Hull;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu:

Greffe
M. Beauclair

- 1o.- d'autoriser la publication d'avis publics invitant des offres pour l'exécution des travaux prévus à la phase I du projet.
- 2o.- d'inscrire un avis de motion à un prochain feuillet du Conseil pour stipuler qu'un règlement sera introduit pour décréter la construction des services municipaux sur lesdits lots et pour autoriser un emprunt par obligations pour en payer le coût.

Conseil

Adoptée unanimement.

CA-80-620

Appel d'offres - Stade Pierre
Lafontaine:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser la publication d'avis publics invitant des offres pour les modifications au système d'électricité ainsi qu'à la toiture et aux pilastres du stade Pierre Lafontaine.

Greffe
M. Beauclair

Adoptée unanimement.

CA-80-621

Autopompe - autorisation pour
procéder à la vente:

ATTENDU QUE le surintendant des Ateliers Mécaniques et la direction du Service des Incendies ont présenté des rapports recommandant au Conseil de se départir de l'autopompe Fargo modèle 1957 numéro 24F73312 série 94878044, à cause de la difficulté à obtenir des pièces de rechange et du fait que ladite autopompe ne possède pas les caractéristiques nécessaires pour combattre efficacement les incendies;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser la disposition de l'autopompe Fargo modèle 1957 numéro 24F73312 série 94878044, par voie d'appel d'offres public.

Adoptée unanimement.

CA-80-622

Engagement d'employés tempo-
raires:

ATTENDU QUE la direction des Travaux Publics recommande l'embauche d'employés temporaires pour combler 4 postes à la voirie, 2 postes à l'hygiène et 1 mécanicien aux ateliers mécaniques;



Conseil

G. Raymond
R. Bélair

Conseil

Conseil

QUE ce Comité est d'avis que le Service des Travaux Publics peut fonctionner efficacement avec des effectifs moindres;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service du Personnel à procéder à la sélection d'employés temporaires pour combler 2 postes à la division voirie et 2 postes au service de l'hygiène des Travaux Publics.

Adoptée unanimement.

CA-80-623

Vases à fleurs rue Robinson -
appropriation budgétaire
(1 000,00\$):

ATTENDU QUE le Conseil a décrété la fermeture d'une intersection de la rue Robinson et que les résidents du voisinage ont demandé que la fermeture de ladite intersection s'exécute de façon à favoriser l'embellissement du secteur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser une dépense jusqu'à concurrence de 1 000,00\$ à même le poste budgétaire 02 83 110, pour l'achat de vases à fleurs pour la fermeture de ladite intersection; ladite dépense étant autorisée en autant que la municipalité ne dispose pas de tuyaux à ponceau brisés ou autre genre approprié pouvant être utilisé à cette fin.

Adoptée unanimement.

CA-80-624

Remplacement de Mme Danielle
Brissette - congé de maternité

ATTENDU QUE Mme Danielle Brissette, secrétaire de la direction du Service d'Urbanisme sera en congé de maternité à compter du 1980 08 18;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'engagement d'une employée temporaire durant le congé de maternité de Mme Danielle Brissette, secrétaire au Service d'Urbanisme.

Adoptée unanimement.

CA-80-625

Permis de construction - usine
d'épuration:

ATTENDU QUE les plans corrigés de l'usine d'épuration de la C.R.O. ont été déposés au Service d'Urbanisme et qu'il y a maintenant lieu de formuler une recommandation relativement à l'émission du permis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de demander à la C.R.O. d'émettre le permis de construction de l'usine d'épuration régionale sur les lots 12F-5 et 131-9, rang 1, canton de Templeton, en conformité avec l'article 5.2.1 du règlement 123 de la Communauté.

Adoptée unanimement.



CA-80-626

Transferts budgétaires #31, 32
et 33:

Conseil

ATTENDU QU'à la demande de certains directeurs de service, le directeur du Service des Finances a présenté une requête de virements budgétaires et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer les virements budgétaires ci-dessous indiqués, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE #31

02 34 241 Réfection des Chemins Municipaux

515	Location de machineria	10 000,00\$
626	Gravier et concassé	(10 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE #32

02 83 110 Amélioration des équipements municipaux

628	Terre végétale et tourbe	(1 000,00\$)
-----	--------------------------	---------------

02 83 062 Fermeture - Rue Robinson

623	Ciment et béton	950,00\$
628	Terre végétale	50,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE #33

02 19 200 Service des Communications

419	Autres services professionnels et administratifs	2 000,00\$
-----	--	------------

02 19 900 Autres dépenses d'adm.

421	Assurances générales	(2 000,00\$)
-----	----------------------	---------------

Adoptée unanimement.

CA-80-627

Avis légal - propriétaires de
lots non bâtis dans le secteur
Lucerne:

ATTENDU QUE l'aviseur légal de la municipalité a présenté une opinion relativement aux lots non construits dans le secteur Lucerne et qu'une recommandation est formulée à l'effet de modifier le règlement 35-75 de la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de demander à Me Kehoe de formuler des recommandations précises en ce qui concerne les possibilités d'amendement du règlement 35-75 pour être en mesure d'émettre les permis de construire demandés.

J. Kehoe

Adoptée unanimement.



CA-80-628

Vidéotron Limitée - secteur
Limbour:

ATTENDU QUE le secteur Limbour sur le territoire de l'ancienne ville de Touraine n'est pas encore desservi par la Compagnie de Télécâble Vidéotron Limitée;

QUE le bureau de cette société laisse entendre aux clients prospectifs que ce retard à desservir ledit secteur est imputable aux autorités municipales;

QUE cette affirmation est inacceptable eu égard aux responsabilités municipales.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de porter cette situation à l'attention des autorités de la société de Télécâble Vidéotron Ltée avec demande de procéder à l'installation des infrastructures nécessaires pour desservir le secteur Limbour dans les plus brefs délais possibles.

Il est de plus résolu d'adresser une copie de la présente résolution au Conseil de la Radio Télévision Canadienne avec demande de retrancher le territoire en question de la licence de la société précitée à moins que celle-ci ne soit en mesure de desservir les résidents dudit secteur dans un avenir rapproché.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-629

Employée temporaire - Graffe
- Modification résolution
numéro C-80-128:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution numéro C-80-128, de façon à permettre le prolongement de la période d'emploi d'une employée temporaire pour la période du 1980 08 04 au 1980 08 23 durant les vacances annuelles de Mme Carole Brissette.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-630

Recommandation d'embauchage -
Chef de la division Informatique:

ATTENDU QUE par la résolution C-80-414, le Conseil a autorisé l'ouverture du poste de chef de la division informatique;

QU'à la suite des entrevues par le Comité de sélection, l'adjudication du poste à Mme Lise Huard est recommandée;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de nommer Mme Lise Huard, chef de la division informatique avec salaire annuel en conformité avec l'échelon I, classe VI de l'échelle salariale 1979 des cadres.

Adoptée unanimement.

Conseil

Formule Municipales S.A. Parham, Q.N.

F 11



CA-80-631

Poste d'analyste programmeur:

Conseil

ATTENDU QU'à la suite de la nomination de Mme Lise Huard au poste de chef de la division informatique, il y a lieu de combler la vacance à la fonction d'analyste programmeur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service du personnel à procéder à l'affichage et aux entrevues pour combler la poste d'analyste programmeur dans le but de formuler une recommandation d'engagement à ce Conseil.

Adoptée unanimement.

CA-80-632

Recommandation d'embauche - employés temporaires:

Conseil

ATTENDU QUE la résolution C-80-609 a autorisé l'ouverture de postes dans le cadre du projet de rénovation aux édifices municipaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à l'engagement du personnel suivant, devant être affecté aux travaux de rénovation des édifices municipaux, à savoir:

- Monsieur Michel Pilon, journalier.
- Monsieur Jacques Duval, journalier.
- Monsieur Jean-Maurice Belisle, menuisier.
- Monsieur Paul Thérien, entretien des espaces verts (remplace Monsieur Jacques Duval).

Adoptée unanimement.

CA-80-633

Recommandation d'embauche - Employés temporaires:

Conseil

ATTENDU QUE la résolution C-80-488 autorise l'embauche d'employés occasionnels pour le Service des Loisirs et de la Culture;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à l'embauche du personnel ci-dessous, devant être affecté à la proclamation d'été, à savoir:

PROGRAMME: APPARITEUR

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Prud'homme, Chantal	Aide-Spécialiste	1980 07 07

PROGRAMME: JEUX DU QUEBEC

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Bosse, Denis	Spécialiste	1980 07 08
Foster, Sylvie	Spécialiste	1980 07 02
Glandon, Martine	Spécialiste	1980 07 02
Bertrand, Roger	Responsable d'activité	1980 07 07



PROGRAMME: NATATION

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Vanier, Chantal	Surveillante de piscine	1980 07 07
Plouffe, Alain	Surveillant de piscine	1980 07 07
Burroughs, Julie	Surveillante de pataugeoire	1980 07 07
Hotte, Chislain	Moniteur de natation	1980 07 07
Laverdière, Louise	Monitrice de natation	1980 07 07

PROGRAMME: TENNIS

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Chaîne, Sylvain	Spécialiste	1980 07 07

PROGRAMME: NETTOYAGE DE PARCS

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Rousseau, Sylvain	Préposé aux parcs (nettoyage)	1980 07 07

Adoptée unanimement.

CA-80-634

Modification - contrat - Great
West Life Insurance Company:

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel, agissant à titre de secrétaire-trésorier du Régime des Rentes des employés de la Ville de Gatineau, a présenté un rapport relativement au contrat intervenu avec la compagnie Great West Life Insurance Company pour le fond de pension des employés de la Ville;

QUE ledit rapport fait état de modifications assurant une meilleure rentabilité aux investissements préalables au 1978 01 01;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'accepter le rapport du secrétaire-trésorier du Régime de rentes des employés de la Ville de Gatineau et de donner son assentiment aux modifications suivantes:

- Transfert d'une somme de 183 278,54 établie le 1978 01 01, égale à la valeur de rachat du contrat antérieur.
- Taux d'intérêt (9.45%) applicable à ce montant du 1980 01 01 à la date du transfert.
- Le montant initial est gelé (non transférable) pour une période de huit (8) ans.
- Une contribution minimale de 45 000,00\$ doit être versée annuellement.

Adoptée unanimement.

Conseil

Formule Municipales Info, Parham, Qué.

F 11



CA-80-635

Défense de policier - cours de justice:

Conseil

ATTENDU QUE le Directeur du Service du Personnel a présenté un rapport relativement à une disposition de la convention collective assurant la défense des policiers relativement à des poursuites devant les tribunaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Béra appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser une dépense maximum de 1 000,00\$, permettant à Me Jean-Claude Sarrazin de porter la cause de M. Gilles Dompiarre devant la Cour d'Appel.

Adoptée unanimement.

CA-80-636

Projet de Comité Consultatif des Loisirs et de la Culture:

ATTENDU QUE la création d'un Comité Consultatif des Loisirs et de la Culture est prévue dans le cadre de la réorganisation des services municipaux;

QUE le Directeur du Service des Loisirs et de la Culture a été mandaté pour préparer un document de travail relativement à la création d'un tel Comité;

QU'il serait opportun qu'un membre du Conseil participe à la préparation du document de travail;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de référer au Conseil la nomination d'un de ses membres pour participer à la préparation du document de travail.

Adoptée unanimement.

CA-80-637

Nom - Terrain de balle - Templeton

ATTENDU QUE certains membres du Conseil ont exprimé le désir de connaître l'opinion des gens et des organismes de Templeton sur le choix d'un nom pour le terrain de balle avoisinant l'école Labelle;

QUE certains organismes ont suggéré le nom de "Parc Louis Philion";

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de désigner le terrain de balle situé à l'école Labelle sous le nom de "Parc Louis Philion".

Adoptée unanimement.

FM

Formule Municipale Ltd., Farnham, Qué.



Conseil

Gérance
Intérêt général

Conseil

CA-80-638

Réclamation - M. Jacques
Lauriault:

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont présenté un rapport de leur enquête relativement à la réclamation de Monsieur J. Lauriault pour pertes subies le 1980 04 05 à cause d'un bris du tuyau d'égoût situé sur la propriété de la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le paiement d'une somme de 635,66\$ à M. Jacques Lauriault, au règlement complet et final de sa réclamation pour dommages subis le 1980 04 05.

Adoptée unanimement.

CA-80-639

Registres des visiteurs -
Services municipaux:

ATTENDU QUE le Gérant a présenté un rapport faisant suite au désir de certains membres du Conseil pour qu'un registre des visiteurs soit placé dans chacun des services municipaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'accepter le rapport du Gérant en date du 1980 07 08, et d'autoriser qu'un registre des visiteurs soit placé à la réception de chaque service à l'exception de la division de taxation et au Service du Personnel en ce qui concerne les personnes formulant des demandes d'emploi; ledit registre devant indiquer les renseignements suivants:

- Nom et prénom du visiteur
- Adresse de celui-ci
- Nom des fonctionnaires visités
- Sujets discutés.

Adoptée unanimement.

CA-80-640

H. Cardinal Construction Inc.
versus La Ville:

ATTENDU QUE Me Jean Carol Boucher a présenté un rapport relativement au jugement de l'Honorable Juge Frénette dans l'affaire H. Cardinal Construction versus La Ville, et recommande de porter la cause en appel;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser une dépense maximum de 2 000,00\$ pour permettre à Me Jean Carol Boucher de porter la cause précitée devant la Cour d'Appel.

Adoptée unanimement.

CA-80-641

Service de la Police - Abolition
de poste et engagement
d'une employée temporaire:

ATTENDU QUE Mme Nicole Paquette, sténo-dactylo III à la division enquête au Service de la Police a remis sa démission pour prendre effet le 1980 07 13;



ATTENDU les changements en progression au Service de la Police dans le cadre de la réorganisation des services municipaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil:

Conseil

- 1o.- d'abolir le poste sténo-dactylo III à la division enquête du Service de la Police.
- 2o.- d'autoriser l'embauche d'une sténo-dactylo sur une base temporaire de six mois à la division enquête du Service de la Police.

Adoptée unanimement.

CA-80-642

Interdiction de stationnement -
Boulevard St-René:

ATTENDU QUE la Service de la Police a présenté un rapport relativement au stationnement des véhicules automobiles sur une partie du boulevard St-René;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'interdire en tout temps le stationnement sur le côté sud de la partie du boulevard St-René, se situant entre la rue Du Barry et la rue Bonaventure.

Il est de plus résolu que toutes résolutions précédentes affectant les rues ou partie de rues faisant l'objet de la présente ordonnance, soient modifiées en conséquence ou rescindées selon le cas.

Adoptée unanimement.

CA-80-643

Stationnement rue Ménard:

ATTENDU QUE le Service de la Police a présenté un rapport recommandant le stationnement sur le côté est de la rue Ménard se situant entre la rue St-Pierre et le boulevard Maloney;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le Service des Travaux Publics à enlever toutes les enseignes de stationnement installées sur le côté est de la partie de la rue Ménard se situant entre le boulevard Maloney et la rue St-Pierre.

Il est de plus résolu que toutes résolutions précédentes affectant les rues ou partie de rues faisant l'objet de la présente ordonnance, soient modifiées en conséquence ou rescindées selon le cas.

Adoptée unanimement.

Conseil

FM



Conseil

CA-80-644

Stationnement périodique - rue Champlain:

ATTENDU QU'un rapport a été reçu relativement au stationnement sur la rue Champlain et qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux ordonnances existantes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser des stationnements périodiques de 15 minutes sur le côté sud de la rue Champlain, depuis l'intersection St-Antoine jusqu'à l'entrée charretière située sur le côté ouest de la Caisse Populaire sur la rue Champlain.

Il est de plus résolu que toutes résolutions précédentes affectant les rues ou partie de rues faisant l'objet de la présente ordonnance soient modifiées en conséquence ou rescindées selon le cas.

Adoptée unanimement.

CA-80-645

Arrêt - rue Nelligan:

ATTENDU QUE la Service de la Police recommande l'installation d'enseignes d'arrêt sur la rue Nelligan, à l'intersection de la rue Louis-Hémon;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'installation d'enseignes d'arrêt sur la rue Nelligan, à l'intersection de la rue Louis-Hémon, pour la circulation en direction nord et sud.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-646

Arrêt - rue Champlain:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de donner suite au rapport du Service de la Police de décréter un arrêt sur le côté nord-ouest de l'intersection Champlain/Jacques-Cartier.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-647

Arrêt - boulevard La Vérandrye
près de la rue R.H. Lalonde:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu qu'en conformité avec le rapport du Service de la Police, de recommander au Conseil de décréter un arrêt sur la rue R.H. Lalonde, à l'intersection du boulevard De La Vérandrye, et d'autoriser l'installation d'enseignes à ladite intersection et également sur l'îlot de verdure du boulevard De La Vérandrye, afin d'assurer une bonne visibilité pour l'arrêt décrété.

Adoptée unanimement.

Conseil



CA-80-648

Arrêt multi-sens - rues Bocage
et Paulin:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu qu'en conformité avec le rapport du Service de la Police en date du 1980 06 17, de recommander au Conseil de décréter des arrêts multi-sens à l'intersection des rues Bocage et Paulin.

Adoptée unanimement.

CA-80-649

Arrêt multi-sens - rues Macon
et De Gascogne:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de décréter des arrêts multi-sens à l'intersection des rues Macon et De Gascogne, le tout en conformité avec le rapport du Service de la Police en date du 1980 06 06.

Adoptée unanimement.

CA-80-650

Stationnement: rue Main:

ATTENDU QU'il s'est produit des erreurs d'interprétation du rapport du Service de la Police en date du 1980 06 06, et qu'il y a lieu d'y apporter les corrections qui s'imposent;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- de rescinder la résolution C-80-579 autorisant l'enlèvement de certaines enseignes de stationnement sur une partie de la rue Main;
- 2o.- de rescinder toutes résolutions préalables de façon à permettre le stationnement sur le côté est de la partie de la rue Main se situant entre le boulevard St-René et la rue Jacques-Cartier.

Adoptée unanimement.

CA-80-651

Lotissement - Lot 8C, rang II,
Canton de Templeton - John Ross:

ATTENDU QUE par sa résolution C-80-489, la municipalité a demandé à la Communauté Régionale de l'Outaouais d'approuver le projet de lotissement de Monsieur John Ross sur le lot 8C, rang II, canton de Templeton, en vertu des dispositions de l'article 4-3-a de son règlement numéro 123;

QUE le Conseil de la Communauté a ratifié la recommandation du directeur de son Service de Planification et différé l'approbation dudit lotissement;

F.M.



Conseil

QUE ce Conseil estime que les dispositions de l'article 4-3-e du règlement numéro 123 de la Communauté permettent une telle approbation;

QUE le schéma d'aménagement de la Communauté et la confection du plan directeur de la municipalité ne doivent pas avoir pour conséquence de freiner tout développement dans les municipalités membres de ladite Communauté;

QUE l'aménagement est d'abord une responsabilité politique et non une question technique;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de prier le Conseil de la Communauté Régionale de l'Outaouais de reconsidérer sa décision relativement au projet de lotissement de M. John Ross sur le lot 8C, rang II, canton de Templeton, et d'approuver ledit projet en fonction des faits que:

- 10.- ledit terrain constitue le dernier lot à l'est de la zone urbaine des activités de faible densité et que de plus, ce terrain est adjacent à l'Aéroparc Industriel de Gatineau;
- 20.- Les terrains de la subdivision proposés ont une façade d'environ 200'pieds de façon à permettre la vente d'une parcelle de lot lorsque le projet sera desservi en aqueduc;
- 30.- que le Ministre de l'Environnement a recommandé d'inclure le collecteur du Cheval Blanc à l'entente tripartite;
- 40.- que la Ville se doit d'améliorer sa situation financière en favorisant des constructions lorsqu'aucun investissement n'est requis;
- 50.- que la superficie du terrain (un acre et plus) garantit qu'il n'y aura pas de problème de contamination, de puits, et d'évacuation des eaux usées;
- 60.- que le projet devra faire l'objet d'une étude d'ensemble des fosses septiques et des puits et que la Communauté accepte des projets en milieu rural lorsque cette condition est respectée et peut conséquemment faire de même en milieu urbain;
- 70.- que le zonage agricole gêne pratiquement tout le secteur rural dans la partie est de la municipalité et que conséquemment les demandes se déplacent vers le sud;
- 80.- que les bâtiments pourraient être implantés de manière à permettre la redivision des lots en façade;
- 90.- que ce lotissement, en s'incorporant au projet des oiseaux permettra d'atteindre un seuil de population justifiant l'implantation de certains équipements communautaires.

Adoptée unanimement.



CA-80-652

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

LAURIER BECHAMP, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 07 23, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Absence motivée: Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau.

Egalement présents: MM. Georges Raymond, Maurice Beauclair, Marcel Meunier, Jean Gervais, Robert Audet, Jean-Charles Laurin, Greffier et Normand Racicot, Gérant.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée:

MM. Conrad Bouffard, conseiller
Jean-René Monette, conseiller
Raymond Gosselin, conseiller.

CA-80-653

Rue Prince-Albert - Pavage:

ATTENDU QUE le Directeur des Services Techniques a préparé une estimation des coûts concernant l'ajustement des structures et le revêtement bitumineux de la rue Prince-Albert;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service des Travaux Publics à effectuer les travaux d'ajustement de structures et le pavage sur une largeur de 12 pieds sur la rue Prince-Albert, en conformité avec le rapport déposé par le Directeur des Services Techniques et d'affecter à cette fin une somme de 3 500,00\$ devant être puisée à même les affectations du poste budgétaire 02 83 110, dont un montant de 3 000,00\$ doit provenir des appropriations réservées au quartier numéro 7 et le solde, soit une somme de 500,00\$, devant émaner à même les fonds attribués aux fins du conseiller du quartier numéro 12.

Adoptée unanimement.

Conseil

FM

Formales Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-654

A.C.R.H.U. - demande d'appui
à certaines résolutions:

ATTENDU QUE lors de sa conférence annuelle qui a eu lieu à Winnipeg du 1980 06 15 au 1980 06 19, l'Association canadienne des responsables de l'Habitation et de l'Urbanisme ont formulé des recommandations concernant plusieurs secteurs de l'habitation en milieu urbain;

QUE ce Comité a pris connaissance des résolutions adoptées par cet organisme et qu'il en recommande l'approbation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'informer le Ministre des Travaux Publics et le Ministre de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logements que la Ville appuie le contenu des résolutions adoptées par l'Association canadienne des responsables de l'Habitation et de l'Urbanisme lors de son assemblée tenue le 1980 06 19.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon reprend son fauteuil.

CA-80-655

Transfert budgétaire #37:

ATTENDU QU'à la demande du Directeur-adjoint du Service de la Police, le Service des Finances a présenté une requête de transfert budgétaire et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Directeur du Service des Finances à effectuer le transfert budgétaire ci-après indiqué, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE #37

02 21 000 Sûreté Municipale

312 Allocation annuelle	(833,00\$)
412 Frais juridiques	3 233,00\$

02 18 000 Contributions de l'Employeur

210 Fonds de retraite	(2 400,00\$)
-----------------------	--------------

Adoptée unanimement.

CA-80-656

Appel d'offres - Dénégement
de routes:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le Greffier à faire paraître des avis publics invitant des offres pour le déneigement des routes ci-dessous mentionnées dès que la documentation pertinente est disponible au bureau du Directeur

Conseil



du Service des Achats, à savoir:

- Village de Mont-Cascade
- Route 307 au Centre de Ski
- Certaines routes des secteurs Touraine et Cantley.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse enregistre sa dissidence.

Adoptée sur division 2 contre 1.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-657

Ouverture de soumissions:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues, à savoir:

SERVICES MUNICIPAUX - P.A.Q. CHAMPLAIN - ST-LOUIS:

- Constructions Terrac Inc.....	908 839,82\$
- Que-Mar Construction Ltée.....	613 138,00\$
- La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée.....	828 589,00\$
- Thom Construction Ltée.....	975 561,50\$

EGOUT PLUVIAL - 3e AVENUE, RUES NORTH, LABROSSE ET AUTRES:

- Thom Construction Ltée.....	537 392,00\$
- La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée.....	597 308,00\$
- Construction Fergon Inc.....	466 784,00\$
- Que-Mar Construction Ltée.....	482 121,00\$
- Constructions Terrac Inc.....	532 893,15\$
- A. Vaillant Construction.....	596 666,00\$
- Spino Construction Cie Ltée.....	538 578,00\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu que les soumissions ci-haut mentionnées soient référées aux ingénieurs-conseils attitrés aux projets pour étude et analyse dans les meilleurs délais possibles.

Adoptée unanimement.



CA-80-658

Adjudication de soumissions -
Équipement de terrains de jeux

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, la soumission suivante fut reçue pour la fourniture d'équipement de terrains de jeux, à savoir:

- Paris Playground Equipment Ltd.....29 415,11\$ taxes incluses

QUE le Directeur du Service des Achats a présenté un rapport d'analyse de ladite soumission et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elle est conforme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'accepter la soumission soumise par la firme Paris Playground Equipment Limited, au montant de 29 415,11\$ taxes incluses, pour l'installation d'équipement de terrains de jeux dans les parcs ci-après mentionnés et pour les montants indiqués en rapport de chacun d'eux, à savoir:

<u>Quartiers</u>	<u>Parcs</u>	<u>Montants</u>
5	Lemoine	3 513,43\$
5	Généreux	3 513,43\$
4	Marino	2 860,44\$
4	Laleri	5 250,28\$
6	Le Carrefour	4 071,08\$
3	Le Côteau	775,90\$
2	Parcs du Projat Riviera	7 251,66\$
		27 236,22\$
	T.P. 8%	2 178,89\$
	Total	29 415,11\$

QUE les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations du poste budgétaire 02 83 110.

Adoptée unanimement.

CA-80-659

Adjudication de soumissions -
Vêtements de pompiers:

ATTENDU QUE le directeur du Service des Achats a procédé à l'analyse des soumissions reçues pour l'achat de vêtements de pompiers et que ledit rapport recommande d'accepter les soumissions des plus bas soumissionnaires conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'accepter les soumissions les plus avantageuses pour la Ville pour la fourniture de vêtements de pompiers, à savoir:

Annexe A - Pantalons:

Les Entreprises McEwen Brouillette.....2 484,00\$

Annexe F - Saloppettes:

Les Entreprises McEwen Brouillette.....1 035,00\$

Annexe B - Chemises:

Chemises Diamond.....2 229,00\$



Annexe C - Gants, etc.:

William Scully Ltée.....1 910,14\$

Annexe D - Chaussures:

Gale Shoe.....1 706,50\$

Annexe E - Caoutchouc:

Willie Assad.....1 034,40\$

Annexe H - Coupe-vent été:

Willie Assad.....331,50\$

Annexe G - Vestons 4 saisons:

J.R. Gaunt.....1 494,35\$

Annexe I - Képis:

William Scully.....525,00\$

TOTAL.....12 749,89\$

QUE les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 21 000 651.

Adoptée unanimement.

CA-80-660

Cotations - Clôtures Parcs
Desnoyers et Riviera:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire en l'occurrence celle présentée par la firme Riviera Fence au montant de 9 725,26\$, pour la fourniture et l'installation de clôtures aux parcs Desnoyers et Riviera.

Rejetée faute d'appuyer.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

CA-80-661

Ville de Granby - contrats
d'assurance collective:

ATTENDU QUE ce Comité a pris connaissance de la résolution de la Ville de Granby relativement aux dispositions de l'article 573 de la Loi des Cités et Villes à l'égard des contrats d'assurance;

QUE le Directeur du Service du Personnel a fait un rapport verbal à l'effet que dans ce domaine, des demandes de soumissions annuelles entraîneront à cours et long terme des coûts supplémentaires;

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

QUE les assurés deviendront les premières victimes de ces dispositions en subissant une réduction dans la qualité des services offerts, ainsi qu'une augmentation des tarifs des primes;

QUE les différentes études effectuées à ce sujet démontrent clairement que l'application dudit article 573, en ce qui concerne les contrats d'assurance collective, s'avère difficile et désavantageuse pour les Villes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'adresser une demande au Ministre des Affaires Municipales, afin d'exclure la formalité des soumissions publiques lors du renouvellement des contrats d'assurance collective.
- 2o.- de recommander que les soumissions publiques soient rendues obligatoires dans les cas suivants, à savoir:
 - a) pour la mise en place d'un nouveau régime ou d'un amendement important à celui existant.
 - b) lorsqu'il est impossible de négocier des conditions de renouvellement satisfaisantes.
 - c) lorsque la Municipalité et ses employés désirent changer d'assureur.

QUE copie de cette résolution soit également adressée à la Ville de Granby.

Adoptée unanimement.

CA-80-662

Employés occasionnels -
Loisirs:

ATTENDU QUE la résolution portant le numéro C-80-488 autorise le début du processus d'engagement d'employés occasionnels pour répondre au besoin du programme de la saison estivale du Service des loisirs et de la Culture;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Directeur du Service du Personnel à embaucher les personnes ci-dessous au poste indiqué en rapport avec chacun d'eux et au salaire déjà établi, à savoir:

Programme: Terrains de jeux (parcs):

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
LACROIX, Henri	Moniteur (Lac Beauchamp)	1980 07 07
BELISLE, Michel (remplace Denis Chabiague)	Moniteur (Parcs)	1980 07 11
BRUYERE, Barry	Spécialiste (Lac Beauchamp)	1980 07 07

Adoptée unanimement.

Conseil

F-1111



CA-80-663

Employée temporaire -
Reproduction de documents:

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer l'engagement de l'employée temporaire attitrée au poste de préposée à la reproduction de documents;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de ratifier l'engagement de Mlle Francine Charbonneau, à titre d'employée temporaire au poste de préposé à la reproduction de documents, jusqu'à ce que le titulaire permanent de cette fonction ait reçu la formation requise par la firme Xerox Limitée.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-664

Employée temporaire - Service
du Personnel:

ATTENDU QUE la résolution C-80-612 autorise l'embauche d'une employée temporaire au Service du Personnel pour dactylographier le nouveau texte de la convention collective des policiers;

QUE le Directeur du Service du Personnel a fait rapport à l'effet qu'il a retenu les services de Mme Thérèse Larcher pour une période de quatre jours, afin d'effectuer cet ouvrage;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de ratifier l'engagement de Mme Thérèse Larcher à titre d'employée temporaire au Service du Personnel et qui a dactylographié le nouveau texte de la convention collective des policiers.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-665

Employée temporaire - Service
des Finances - taxation:

ATTENDU QU'au terme de la résolution C-80-540, le Service du Personnel a procédé à la sélection d'une employée temporaire devant être affectée au Service des Finances au cours de la période de perception des taxes s'étendant du 1980 08 05 au 1980 09 09;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de ratifier l'engagement de Mme Thérèse Larcher à titre d'employée temporaire au Service des Finances pour la période du 1980 08 05 au 1980 09 09, afin d'assister le personnel permanent de la division taxation au cours de la période de perception des comptes de taxes.

Adoptée unanimement.

Conseil

F.M.

Formules Municipales Ltée, Paroissiam, Qué.



Conseil

CA-80-666

Engagement - Agent de programme à la restauration - P.A.O.:

ATTENDU QUE suite à la démission du titulaire du poste d'agent de programme à la restauration des programmes d'améliorations de quartiers, le Service du Personnel a procédé à une demande de candidatures pour combler ce poste contractuel;

QUE le Comité de sélection composé du Directeur-adjoint du Service d'urbanisme, le coordonnateur des P.A.Q. et l'agent de sélection du Service du Personnel, recommande de retenir la candidature de M. Jacques Bertrand;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'embauche de M. Jacques Bertrand à titre de contractuel au poste d'agent de programme à la restauration des programmes d'améliorations de quartiers pour une période de 12 mois au salaire annuel de 17 000,00\$ et que Son Honneur le Maire et le Graffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville le contrat en découlant.

Adoptée unanimement.

* Son Honneur le Maire John R. Luck, quitte son fauteuil.

CA-80-667

Président d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que Monsieur le conseiller Daniel Lauzon soit et est nommé Président d'assemblée en l'absence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Adoptée unanimement.

CA-80-668

Dossier Georges Brazeau:

ATTENDU QUE le Service de la Police a déposé un rapport à l'égard de la circulation des véhicules sur le Vieux Chemin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- de fixer à 50 km/h la limite de vitesse des véhicules automobiles circulant sur le Vieux Chemin et de décréter un arrêt obligatoire à l'intersection sud-est de l'île et de la voie donnant accès au Vieux Chemin.
- 2o.- d'autoriser le Service des Travaux Publics à procéder à la mise en place des enseignes découlant du premier alinéa, le tout en conformité avec les croquis annexés au rapport préparés par la Sûreté Municipale le 1980 05 28, ainsi qu'à l'installation d'affiches à l'effet d'interdire que des rebus soient jetés en bordure de la dite route.

Adoptée unanimement.

Conseil



CA-80-669

Interdiction de stationnement -
boulevard Maloney:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'interdire, entre 06:00 h. et 09:00 h. ainsi qu'entre 16:00 h. et 18:00 h., la stationnement des véhicules automobiles sur la partie nord du boulevard Maloney comprise entre les rues Main et Broadway.

Il est de plus résolu que le Service des Travaux Publics soient également requis de procéder à l'installation des affiches appropriées et qu'une somme approximative de 126,00\$ soit affectée à cette fin à même la poste budgétaire 02 34 500.

Adoptée unanimement.

CA-80-670

Signalisation à l'intersection
des rues Spruce et Longview:

ATTENDU QUE le Service de la Police a produit un rapport recommandant certaines modifications pour améliorer la circulation à l'intersection des rues Spruce et Longview;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de décréter qu'une traverse à piétons ainsi qu'une ligne médiane soient tracées sur le pavé de la rue Spruce à la hauteur de l'intersection de la rue Longview, le tout en conformité avec le rapport préparé par le Service de la Police en date du 1980 06 16.

QUE le Service des Travaux Publics soit et est autorisé à procéder à l'exécution desdits travaux.

Adoptée unanimement.

CA-80-671

Ajournement temporaire:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que la séance soit temporairement ajournée.

Adoptée unanimement

Reprise à 10:36 h., toutes les personnes présentant reprennent leur fauteuil.

CA-80-672

Dossier Serge Brunette:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un avis de motion à l'effet de modifier les articles 3-2 et 3-3 du règlement 380 de l'ancienne Ville de Pointe-Catineau.

Adoptée unanimement.

Avis de
motion



CA-80-673

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 07 30, à 08:15, à l'Hôtel de Villa et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon a motivé son absence.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Georges Raymond, Claude Doucet, Robert Audet, Normand Racicot, Gérant et Jean-Charles Laurin, Secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée:

MM. Conrad Bouffard, conseiller
Hubert A. Leroux, conseiller.

CA-80-674

Démission - Directeur Service d'Urbanisme:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter, à compter du 1980 08 18, la démission de monsieur Marcel Meunier au poste de Directeur du Service d'Urbanisme.

Adoptée unanimement.

CA-80-675

Cession de rue - projet Val La Blanche:

ATTENDU QUE suite aux négociations du Directeur des Services Techniques, le Domaine Val La Blanche Inc. a convenu de céder à la Ville la rue portant les numéros 113-150-2 et 113-149-1, rang II, Canton de Templeton;

QU'il y a lieu d'abroger la résolution C-76-839 autorisant l'achat d'une partie des lots 113-149 et 113-150 du même rang et canton;

Conseil



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'autoriser l'acquisition des lots 11B-150-2 et 11B-149-1, rang II, canton de Templeton, montrés au plan S-865-3532-L, préparé par Monsieur Louis Lavoie, arpenteur-géomètre, pour la somme nominale de 1,00\$, et propriété du Domaine Val La Blanche Inc.
- 2o.- de rescinder à toutes fins que de droit, la résolution C-76-839 relative à l'acquisition des lots mentionnés au premier alinéa de la présente.
- 3o.- d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à signer pour et au nom de la Ville l'acte notarié en découlant.

Il est de plus résolu que la Ville soit responsable du paiement des taxes imposées sur les lots mentionnés à l'article 1 des présentes.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-676

Défense de stationner - rue
Notre-Dame:

ATTENDU QUE le Directeur des Services Techniques a présenté un rapport à l'effet que pour la durée des travaux de construction de l'intercepteur sur la rue Notre-Dame, il y a lieu de défendre le stationnement à cet endroit, de façon à faciliter la circulation et l'exécution des travaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, et résolu de recommander au Conseil d'interdire pour la durée des travaux mentionnés au préambule de la présente, le stationnement des véhicules automobiles sur le côté sud de la partie de la rue Notre-Dame comprise entre la 3e avenue et la rue Thomas;

QUE le Service des Travaux Publics soit également requis de procéder à la mise en place des affiches appropriées.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-677

Facture de M. Raymond Rochon:

ATTENDU QUE selon l'article 3.2 du règlement 18-75 relatif à la construction et le raccordement des branchements privés d'aqueduc et d'égout, il est de la responsabilité de la municipalité d'assumer les frais pour la réparation ou le remplacement de branchement d'égout et d'aqueduc dans les limites de l'emprise d'une rue;

Conseil

FMM



Conseil

QU'à cause d'une situation d'urgence, Monsieur Raymond Rochon, demeurant au 20 de la rue Fortin, Gatineau, Québec, a procédé à l'installation d'un égout sanitaire à partir de sa ligne jusqu'à l'égout municipal;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu d'autoriser le directeur du Service des finances à payer la somme de 500,00\$ à Monsieur Raymond Rochon en remboursement complet et final des frais encourus lors du raccordement de sa propriété à l'égout municipal pour la section des travaux effectués dans l'emprise de la rue.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-678

Adjudication de soumissions -
Egout pluvial 3e Avenue, rues
North et autres:

ATTENDU QUE suite au rapport d'analyse des propositions reçues pour le projet cité en titre par le bureau des ingénieurs-conseils Bessette, Cravier, Parant, Tanguay & Associés, les soumissions pour ces travaux se lisent comme suit:

- Construction Fergon Inc.....467 834,00\$
- Qué-Mar Construction Ltée.....482 121,00\$
- Construction Terrac Inc.....531 318,15\$
- Thom Construction Limitée.....537 392,00\$
- Spino Construction Cie Ltée.....538 578,00\$
- A. Vaillant Construction.....595 043,84\$
- Beaver Asphalt Ltd.....597 308,00\$

QUE le rapport desdits ingénieurs-conseils recommande d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'approuver la soumission au montant de 467 834,00\$, présentée par la compagnie Construction Fergon Inc. pour la construction d'un égout pluvial sur la 3e Avenue et les rues North, Labrosse, La Salle, Dorval, Benoit, Alice, Thomas et Longview; ladite adjudication est valable en autant que le règlement 202-80 reçoive les approbations requises par la Loi.

Adoptée unanimement.

CA-80-679

Employée temporaire - Service
d'urbanisme:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil que la résolution C-80-664 soit et est modifiée pour préciser que l'employée temporaire devant remplacer la secrétaire de direction au Service d'urbanisme durant son congé de maternité, entre en fonction à compter du 1980 08 06 puisque Madame Danielle Brissette sera en vacance au cours de la période du 1980 08 04 au 1980 08 15;

Adoptée unanimement.

Conseil

Conseil

Fédération Municipale des Ingénieurs, Franchem, Qué.





CA-80-680

Etude d'ensemble - subdivision
rue Hélie:

ATTENDU QUE le lot 6A, rang XIII, Canton de Hull, fait partie de la résolution numéro 76-1079 de la Communauté Régionale de l'Outaouais, exigeant une étude d'ensemble avant l'émission de permis de construction dans cette subdivision;

QUE les propriétaires du côté ouest de la rue Hélie faisant partie de ladite subdivision ont présenté un rapport préparé par les ingénieurs-conseils Alary et Associés sur le traitement des eaux usées;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'accepter le rapport préparé par le bureau des ingénieurs-conseils Alary & Associés concernant le traitement des eaux usées sur le côté ouest de la rue Hélie en tenant compte des recommandations incluses au rapport du chef de la division sanitaire du Service d'urbanisme daté du 1980 07 14.
- 2o.- d'autoriser la transmission de ce rapport et des documents s'y rattachant aux autorités compétentes de la Communauté Régionale de l'Outaouais pour approbation.

Adoptée unanimement.

CA-80-681

Restauration Maloney/St-André -
rapport:

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a présenté un rapport relativement à l'état d'avancement du programme de restauration Maloney/St-André en date du 1980 07 24 et que ledit document recommande l'approbation d'une subvention conjointe de la Ville et de la Société d'Habitation du Québec;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'accepter le rapport du Service d'urbanisme daté du 1980 07 27 concernant l'état d'avancement du programme de restauration Maloney/St-André;
- 2o.- d'autoriser le versement de la subvention ci-dessous à même les deniers du règlement numéro 132-79:

DOSSIER	PROPRIETAIRE ADRESSE	NBRE DE LOGEMENTS	COUT TOTAL RENOVATION	S.H.Q. VILLE	S.C.H.L. PRET SUB.
009-M2	Donat Lafleur 254 St-André	4	34 890,00\$	8 222\$	10 000\$

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

CA-80-682

Transferts budgétaires nos.
38, 39 et 40:

ATTENDU QU'à la demande de certains directeurs de service, le Directeur du Service des Finances a présenté une requête de virements budgétaires et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Directeur du Service des Finances à effectuer les transferts budgétaires ci-dessous indiqués, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE #38

02 41 000 Direction - Services Techniques

750 Immobilisations - Ameublement 300,00\$

02 42 000 Projets - Services Techniques

411 Services de génie (300,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE #39

02 37 500 Ateliers Mécaniques - Incendies

649 Autres pièces et accessoires 6 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'Employeur

210 Fonds de retraite (6 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE #40

02 21 000 Sécurité Municipale

412 Frais juridiques 1 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'Employeur

210 Fonds de retraite (1 000,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-683

Adjudication de soumissions -
clôture parcs Desnoyers et
Riviera:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues pour l'installation de clôtures aux parcs Desnoyers et Riviera, à savoir:

Kelly Laduc.....10 414,46\$

Clôture Riviera.....9 725,26\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter la soumission présentée par la firme Clôture Riviera au montant de 9 725,26\$ pour la fourniture et l'installation de clôture aux parcs Riviera et Desnoyers et que les deniers pour cette fin soient puisés à même les affectations du poste budgétaire 02 83 110.

Conseil



* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse s'abstient des discussions et du vote en vertu de l'article 330 de la Loi des Cités et Villes.

Adoptée unanimement.

CA-80-684

Préposé à la reproduction de documents:

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-600, le Service du personnel a procédé à l'affichage interne et au recrutement d'un employé pour combler le poste de préposé à la reproduction de documents au Service des communications;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de muter Madame Louise Charbonneau au poste de préposée à la reproduction de documents à compter du 1980 08 07 et ce aux conditions et salaire prévus à la classe III de la convention collective des cols blancs.

Adoptée unanimement.

CA-80-685

Employés occasionnels - Service des loisirs et de la culture:

ATTENDU QUE la résolution C-80-488 autorise l'embauche d'employés occasionnels pour les fins du programme d'été au Service des loisirs et de la culture;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de ratifier l'engagement de Monsieur Bruno Plouffe au poste d'aide-appariteur, programme de la natation.

Adoptée unanimement.

CA-80-686

Association des propriétaires du Mont-Luc Inc. - subvention:

ATTENDU QUE le Service des loisirs et de la culture a analysé l'estimation des coûts produite par l'Association des propriétaires du Mont-Luc Inc., concernant l'aménagement de la deuxième phase du parc de ce secteur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de verser à l'Association des propriétaires du Mont-Luc Inc. une somme de 2 640,00\$, devant servir à l'acquisition des matériaux et équipements prévus à la réalisation de la deuxième phase d'aménagement du parc Mont-Luc.

Il est de plus résolu que le directeur du Service des loisirs et de la culture mette sur pied les dispositifs requis pour s'assurer que cet octroi est utilisé aux fins prescrites; la distribution de cette subvention devant s'exécuter en deux paiements dont la première tranche représentant 90% du montant total et le solde devant être payé après les vérifications d'usage.

Adoptée unanimement.



CA-80-687

Association des Sportifs de
Templeton-Ouest - Don:

ATTENDU QUE le Service des loisirs et de la culture a complété l'étude et l'analyse des coûts pour l'achat de poteaux avec protecteurs devant être installés au Parc des Sportifs situé dans l'ancienne municipalité de Templeton-Ouest;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'acquisition de six poteaux avec protecteurs pour être installés au parc des Sportifs opéré par l'Association des Sportifs de Templeton-Ouest et qu'une somme maximum de 2 500,00\$ puisée à même les affectations du poste budgétaire 02-83-110, soit appropriée à cette fin.

Adoptée unanimement.

CA-80-688

Jeux éducatifs:

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture a déposé un rapport concernant l'organisation des activités des jeux éducatifs et que ladite étude traite également de la possibilité d'offrir ce service à un groupe d'anglophone;

QUE ce Comité est d'avis que la Ville devrait maintenir les services offerts dans le passé dans ce domaine en y incorporant un atelier pour les citoyens de langue anglaise;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanissa et résolu d'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à prévoir dans sa programmation, l'organisation des jeux éducatifs pour 14 groupes à l'intérieur desquels, une unité est destinée à desservir les citoyens de langue anglaise; il est entendu qu'un rapport doit être acheminé à ce Comité concernant la location de l'édifice sis au 108 du boulevard Lorrain.

Adoptée unanimement.

CA-80-689

Employés occasionnels -
division des arénas:

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture a présenté un rapport à l'égard des besoins en personnel occasionnel pour l'opération des arénas;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du personnel à engager un maximum de 25 employés occasionnels pour la division des arénas et devant couvrir les champs d'activités suivants, à savoir:

- gardes de sécurité: 3 employés
- préposés à l'entretien: 9 employés
- préposés aux cantines: 13 employés

QUE la rémunération pour ces employés soit puisée à même les deniers des postes budgétaires 02-73-100-112, 02-73-200-112 et 02-73-300-112.

Adoptée unanimement.



CA-80-690

Rue Terrasse David - Fermeture temporaire:

ATTENDU QUE ce Comité a reçu une requête relative à la fermeture temporaire de la rue Terrasse David pour la tenue d'activités récréatives organisées par l'Association des propriétaires du Mont-Luc Inc.;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser la fermeture temporaire de la rue Terrasse David le 1980 08 02 de 14:00 à 23:00, et en cas de pluie, cette autorisation est reportée au 1980 08 03 ou au 1980 08 04, et ceci pour permettre à l'Association des propriétaires du Mont-Luc Inc. d'organiser des festivités à l'intention des résidents du secteur.

Adoptée unanimement.

CA-80-691

Secrétaire de direction - temporaire:

ATTENDU QU'à cause de circonstances hors de contrôle du Service du personnel, il est impossible d'établir une date précise concernant l'engagement de la secrétaire de direction au Service des loisirs et de la culture;

QUE le Gérant a recommandé l'embauche d'une employée temporaire pour combler cette fonction en attendant l'engagement d'une employée permanente;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser le directeur du Service du personnel à embaucher à compter du 1980 08 11 une employée temporaire pour combler le poste de secrétaire de direction au Service des loisirs et de la culture jusqu'à l'engagement de l'employée permanente devant cumuler cette fonction.

Adoptée unanimement.

CA-80-692

Parc Les maisons mobiles Le Marquis:

ATTENDU QUE l'aviseur légal de la municipalité a déposé un avis relativement à la procédure à suivre pour empêcher la vente de terrains à l'intérieur du parc Les maisons mobiles Le Marquis;

QUE ce Comité a également rencontré le Comité des citoyens du domaine Le Marquis et qu'il a pris connaissance des griefs soulevés concernant les infractions au règlement numéro 03-73 de l'ancienne municipalité du village de Templeton relatif au parc de maisons mobiles;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil:

Sûreté
Municipale

Conseil

Conseil

FMM

Formita Municipale Ltée, Fribourg, Qué.



Conseil

- 10.- d'autoriser M^r John Kehoe à transmettre un avis au propriétaire du domaine Les maisons mobiles Le Marquis, afin qu'il cesse de vendre des terrains à l'intérieur du parc des maisons mobiles et à défaut de se conformer à cet avis et de prendre les mesures exigées dans les délais prescrits, qu'une action soit déposée devant la Cour Municipale contre cette compagnie et en dernier essor, d'intenter une injonction pour faire cesser cet usage dérogatoire.
- 20.- de mandater la division des inspecteurs en bâtiments du Service d'urbanisme à effectuer une visite des lieux pour vérifier si ledit parc de maisons mobiles est opéré et entretenu en conformité avec les dispositions du règlement numéro 03-73 de l'ancienne municipalité du village de Templeton et que toute infraction à ladite réglementation soit signalée au Gérant, afin que des procédures soient intentées devant les tribunaux appropriés.

Adoptée unanimement.

CA-30-693

Aménagement de divers parcs:

ATTENDU QUE le Service des loisirs et de la Culture a préparé une estimation des coûts concernant l'aménagement et l'achat d'équipements récréatifs pour certains parcs municipaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à donner suite à ce qui suit à savoir:

- 10.- l'achat d'équipement récréatif au parc Ste-Thérèse - coin Goulet et Charette,
- 20.- l'acquisition et l'installation d'une clôture au parc St-René,
- 30.- le nivellement, terrassement et achat de jeux créatifs au parc Marengère,
- 40.- l'achat de jeux créatifs au parc Labine,
- 50.- l'achat d'une toile protectrice pour les terrains de tennis utilisés par la municipalité à la Polyvalente Nicolas-Gatineau.

QU'une somme maximum de 16 500,00\$ soit puisée à cette fin à même les affectations du poste budgétaire 02 33 110.

Adoptée unanimement.

CA-30-694

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRÉSIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU



A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 08 06, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Richard Trottier, Gaëtan Cousineau et Daniel Lauzon, siégeant sous la présidence de M. Richard Trottier, maire-suppléant.

Egalement présents: MM. Georges Raymond, Robert Bélair, Jacques Robert, Normand Racicot, gérant et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Absence motivée: Son Honneur le Maire John R. Luck.

CA-80-695

S.A.O. - Campagne d'achat chez nous 1980:

ATTENDU QUE la Société d'aménagement de l'Outaouais a mis sur pied au cours des dernières années une campagne de sensibilisation auprès de la population, afin qu'elle encourage les commerçants de l'est québécois;

QUE la campagne d'achat chez nous 1980 a pour objectif premier d'inciter la population à acheter chez nous et de mettre fin à l'évasion de capitaux importants du côté ontarien;

QUE ladite Société sollicite également la participation financière du Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme, et l'Office de planification et de développement du Québec pour réaliser cette campagne;

QUE la contribution de la ville est établie en fonction de la taxe d'affaires, du volume d'affaires transigées et de la population, et que suivant ces critères, la participation financière de la Ville s'élève à 18 000,00\$;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil:

- 10.- de verser une somme de 18 000,00\$ à la Société d'aménagement de l'Outaouais, à titre de participation de la Ville à la campagne d'achat chez nous pour l'année 1980;
- 20.- de recommander qu'un membre du Conseil soit délégué au sein du comité directeur formé par la Société d'aménagement de l'Outaouais et regroupant les intervenants ayant contribué au financement de ladite campagne;
- 30.- de puiser les fonds pour cette fin à même les affectations du poste budgétaire 02 62 100 341.

Il est de plus résolu de demander à la Société d'aménagement de l'Outaouais ce qui suit, à savoir:

- de mettre sur pied un mécanisme de façon à impliquer davantage les commerçants au niveau de cette campagne;
- de réviser sa propre politique d'achat, afin de favoriser l'achat chez nous et de prendre des dispositions pour inciter tous les corps publics et parapublics à imiter ce geste.

Adoptée unanimement.



Avis de motion

Conseil

Conseil

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-696

Permis de construction - rues
Parker et Carmen:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Trottier et résolu d'inscrire au feuillet de la prochaine séance du Conseil un avis de motion à l'effet de modifier le règlement numéro 35-75 et ses amendements relatif aux réservoirs scellés, dans le but de permettre dans certains cas, l'émission de permis de construction lorsque les lots sont desservis par le service d'aqueduc municipal.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon reprend son fauteuil.

CA-80-697

Eclairage:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de formuler une demande à l'Hydro-Québec:

- 10.- pour l'installation d'un luminaire Mercure 10 000 lumens sur poteau de bois existant, sur la rue Baribeau dans le secteur Gatineau, le tout en conformité avec le plan numéro ER-80-18 préparé par les Services techniques;
- 20.- pour la mise en place d'un luminaire 10 000 lumens devant le 83 de la rue Lisieux, secteur Touraine, Gatineau.

Adoptée unanimement.

CA-80-698

Emprunts temporaires sur
règlements:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à négocier des emprunts temporaires avec la Banque Royale du Canada pour permettre le financement provisoire des règlements suivants, et ce jusqu'à concurrence de 90% des emprunts autorisés, à savoir:

<u>REGLEMENT</u>	<u>MONTANT</u>	<u>90%</u>
173-1-80	66 000,00\$	59 400,00\$
199-80	420 000,00\$	378 000,00\$
202-80	1 266 000,00\$	1 139 400,00\$

QUE Son Honneur le Maire et le directeur du Service des finances soient et sont autorisés à signer les billets avec ladite Banque pour et au nom de la Ville; lesdits emprunts devant être contractés graduellement et en fonction des besoins.

Adoptée unanimement.



CA-80-699

Transferts budgétaires # 41, 42, 43 et 44:

ATTENDU QUE le directeur-adjoint du Service des finances a déposé des requêtes de transferts budgétaires, suite à une demande du directeur des Travaux publics et pour donner suite à certaines résolutions du Conseil;

QUE ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires ci-dessous mentionnés, à savoir:

Conseil

TRANSFERT BUDGETAIRE #41

02 34 100 Transport routier - Administration

121 Temps supplémentaire - plein temps 3 000,00\$

02 34 210 Transport routier - Pavage

121 Temps supplémentaire - plein temps 2 000,00\$
639 Autres matières non-comestibles 4 000,00\$
649 Autres pièces et accessoires 300,00\$
651 Vêtements et accessoires 100,00\$

02 34 211 Programme de pavage

111 Rémunération régulière - plein temps (2 000,00\$)
639 Autres matières non-comestibles (4 000,00\$)

02 34 220 Trottoirs et bordures

521 Entretien - Travaux de voirie (500,00\$)
642 Garde-fous 300,00\$
649 Autres pièces et accessoires 200,00\$

02 34 230 Arrosage, Balayage & Nettoyage

111 Rémunération régulière - Plein temps (1 500,00\$)
121 Temps supplémentaire - Plein temps 1 500,00\$

02 34 240 Chemins de gravier

111 Rémunération régulière - Plein temps (4 000,00\$)
112 Rémunération régulière - Autres employés 6 300,00\$
121 Temps supplémentaire - Plein temps 4 000,00\$
649 Autres pièces et accessoires (300,00\$)

02 34 300 Enlèvement de la neige

111 Rémunération régulière - Plein temps (13 000,00\$)
121 Temps supplémentaire - Plein temps 10 000,00\$
515 Location - Machinerie 2 000,00\$
621 Pierre (1 000,00\$)
622 Sable (1 000,00\$)
651 Vêtements et accessoires (100,00\$)

02 34 400 Eclairage de rues

521 Entretien - Travaux de voirie (500,00\$)
649 Autres pièces et accessoires 500,00\$

FM
Formule Municipales Ltée, Farnham, Qué.



02 34 500 Circulation et signalisation

635 Peinture 200,00\$
649 Autres pièces et accessoires (200,00\$)

02 35 130 Réseau d'aqueduc

121 Temps supplémentaire - plein temps 10 000,00\$
626 Gravier concassé (300,00\$)
628 Terre végétale et tourbe 300,00\$
639 Autres matières non-comestibles 800,00\$

02 35 140 Réseau d'égouts

111 Rémunération régulière - Plein temps (10 000,00\$)
639 Autres matières non-comestibles 800,00\$
649 Autres pièces et accessoires (2 100,00\$)
651 Vêtements et accessoires 500,00\$

02 35 200 Enlèvement des ordures

515 Location - Machinerie (100,00\$)
639 Autres matières non-comestibles 100,00\$

02 36 200 Edifices publics et espaces verts

639 Autres matières non-comestibles 200,00\$
660 Articles de nettoyage (200,00\$)

02 36 770 Edifices publics et espaces verts -
Bibliothèque

491 Enlèvement des ordures 300,00\$
531 Conciergerie (300,00\$)

02 37 200 Ateliers mécaniques - Police

631 Essence et diesel 200,00\$
633 Graisse et lubrifiants 100,00\$

02 37 300 Ateliers mécaniques - Travaux publics

111 Rémunération régulière - Plein temps (6 300,00\$)
496 Immatriculation des véhicules 200,00\$
548 Franchise pour accidents 10 000,00\$
549 Autres entretiens - Machinerie et équipement (10 000,00\$)
633 Graisse et lubrifiants 100,00\$
639 Autres matières non-comestibles 1 200,00\$
649 Autres pièces et accessoires (200,00\$)

02 37 500 Ateliers mécaniques - Incendies

111 Rémunération régulière - Plein temps 2 000,00\$

02 37 800 Ateliers mécaniques - Ateliers

547 Réparation des radios (1 000,00\$)
631 Essence et diesel (200,00\$)
633 Graisse et lubrifiants (200,00\$)
635 Peinture 1 000,00\$
639 Autres matières non-comestibles (1 200,00\$)

02 37 900 Ateliers mécaniques - Autres

111 Rémunération régulière - Plein temps (2 000,00\$)





TRANSFERT BUDGETAIRE #42

02 83 021 Aménagement des parcs - Secteur Riviera

714 Immobilisations - Parcs (1 000,00\$)

02 83 022 Prévention - Police

494 Publication de collants 1 000,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE #43

02 21 000 Sûreté municipale

412 Frais juridiques 4 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur

210 Fonds de retraite (4 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE #44

02 22 100 Service des incendies

111 Rémunération régulière - Plein temps (16 000,00\$)

121 Temps supplémentaire - Plein temps 16 000,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-700

Prolongement emprunts temporaires -
Règlements:

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de la Loi de la Commission municipale du Québec, le Conseil a autorisé que des emprunts temporaires soient contractés jusqu'à concurrence de 90% du montant autorisé en vertu des règlements ci-dessous mentionnés, et qu'il est maintenant nécessaire d'excéder la période de 12 mois pour effectuer le remboursement complet;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de demander à la Commission municipale du Québec d'autoriser que le terme de remboursement des soldes indiqués, en rapport avec chacun des règlements apparaissant ci-dessous, soit prolongé jusqu'au 1980 12 31, à savoir:

Conseil

REGLEMENT NUMERO

RENOUVELLEMENT
DE L'EMPRUNT

110-78	469 800,00\$
165-79	156 600,00\$
166-79	50 400,00\$
167-79	80 100,00\$
168-79	105 300,00\$
172-79	31 500,00\$



REGLEMENT NUMERO

RENOUVELLEMENT
DE L'EMPRUNT

173-79	47 250,00\$
176-79	86 670,00\$
177-79	16 920,00\$
178-79	33 750,00\$
179-79	24 300,00\$
180-79	
180-1-80	45 000,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-701

Promotion - Service des
incendies:

ATTENDU QUE suite à la mutation d'un inspecteur en prévention, le Service des incendies a procédé à un affichage interne pour combler cette vacance;

QU'après les compilations du résultat obtenu, le Service du personnel recommande la nomination à ce poste de monsieur Claude Béland;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil que monsieur Claude Béland soit nommé au poste d'inspecteur en prévention des incendies pour une période d'essai de six (6) mois, à compter de l'adoption des présentes.

Adoptée unanimement.

CA-80-702

Remplacement contractuel -
programme Ose-Arts:

ATTENDU QU'aux termes de la résolution C-80-166, le Conseil a approuvé le module Ose-Arts dans le cadre du programme d'intégration des jeunes à l'emploi;

QUE le titulaire du poste de coordonnateur des ateliers culturels de ce projet a remis sa démission, et qu'il y a maintenant lieu de le remplacer;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du personnel à procéder à l'affichage et aux entrevues, dans le but de formuler des suggestions au Conseil pour combler le poste contractuel de coordonnateur des ateliers culturels de ce programme.

Adoptée unanimement.

Conseil

Conseil



CA-80-703

Règlement de réclamations - M. Yvon Peladeau, Mmes Mignonne Duguay McConnell et Jeanne-Claire Poulin:

Conseil

ATTENDU QUE le responsable du Service des communications a présenté des rapports concernant les réclamations des personnes ci-dessous mentionnées pour les dommages causés à leur véhicule sur la rue Lafontaine, et que les ajusteurs de la compagnie d'assurance en recommandent les paiements;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser les paiements ci-après indiqués en règlement complet et final des réclamations suivantes, à savoir:

- Monsieur Yvon Peladeau,
réclamation du 1980 03 21.....411,44\$
- Madame Mignonne Duguay McConnell,
réclamation du 1980 03 21.....237,34\$
- Madame Jeanne-Claire Poulin,
réclamation du 1980 03 21.....100,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-704

Réclamation - Bell Canada:

Conseil

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont présenté un rapport recommandant le paiement de la réclamation citée en titre concernant les pertes subies le 30 mai dernier;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser un paiement de 171,57\$ à la compagnie Bell Canada Limitée, à titre de règlement complet et final de la réclamation du 1980 05 20.

Adoptée unanimement.

CA-80-705

Règlement de réclamation - Monsieur Claude Pilon:

Conseil

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont déposé un rapport suggérant le paiement de la réclamation de monsieur Claude Pilon à l'égard des pertes subies le 6 avril dernier;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 350,73\$ payable à l'ordre de Wilfrid Poirier Limitée et Marcel Giroux pour les dommages subis lors d'un accident survenu le 1980 04 06.

Adoptée unanimement.

FMM



Conseil

CA-80-706

Règlement de réclamation -
Hydro-Québec:

ATTENDU QUE le responsable du Service des communications a déposé un rapport concernant la réclamation de la Société d'Hydro-Québec et que les ajusteurs de la compagnie d'assurance en recommandent le paiement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser un paiement de 692,40\$ à la Société d'Hydro-Québec pour les dommages causés à ses équipements électriques le 1980 02 23.

Adoptée unanimement.

CA-80-707

Règlement de réclamation -
Gilles Monderie:

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont soumis un rapport concernant la réclamation de monsieur Gilles Monderie et qu'ils recommandent le paiement de sa réclamation pour les pertes subies le 1980 04 12;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser un paiement de 617,10\$ à monsieur Gilles Monderie demeurant au 10 de la rue Laniel, secteur Templeton, Gatineau, à titre de règlement complet et final de sa réclamation pour les pertes subies le 1980 04 12.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-708

Règlement de réclamation -
Madame Claudette Taillefer:

ATTENDU QUE le responsable du Service des communications a présenté au Comité le rapport de la compagnie des ajusteurs d'assurance concernant la réclamation de madame Claudette Taillefer, demeurant au 54 de la rue Fénélon, Gatineau (Québec);

QUE les ajusteurs recommandent le paiement de ladite réclamation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser un paiement de 50,00\$ à madame Claudette Taillefer pour les blessures corporelles qu'a subies son fils âgé de 17 ans, le 1980 02 24.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-709

Règlement de réclamations -
Gaston Fournier et Ronald
Taillefer:

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont soumis un rapport concernant les réclamations des personnes citées en titre pour les dommages subis à leur propriété le 1980 01 27 et qu'il y a lieu pour la municipalité d'autoriser le paiement de la franchise d'assurance;



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances d'effectuer un paiement de 1 000,00\$ à la compagnie Canadian Indemnity Company représentant la franchise d'assurance payable par la municipalité relativement aux réclamations présentées par Messieurs Gaston Fournier et Ronald Taillefer pour les dommages subis à leur propriété le 1980 01 27.

Adoptée unanimement.

CA-80-710

Marché rue Notre-Dame - Alimentation électrique:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel de propositions sur invitation, la cotation ci-dessous fut reçue pour l'alimentation électrique du marché de la rue Notre-Dame, à savoir:

- Labine Electric Ltée.....2 580,00\$

QUE ladite cotation est conforme au devis préparé par les Services techniques;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter la cotation présentée par la firme Labine Electric Ltée au montant de 2 580,00\$ pour la desserte en électricité du marché public de la rue Notre-Dame.

Adoptée unanimement.

CA-80-711

Ouverture de soumissions - Aqueduc égout - rue 2-121:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues pour la construction d'égouts pluvial et domestique, d'aqueduc et de chaussée partielle sur la rue 2-121, situés dans le projet Louvibec, à savoir:

- Les Constructions Bouladier Limitée.....75 410,38\$

- Constructions Terrac Inc.....98 631,90\$

- Thom Construction Limitée.....87 470,00\$

- A. Vaillant Construction.....94 606,00\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu que les soumissions ci-haut mentionnées soient et sont référées au cabinet des ingénieurs-conseils Bessette, Crevier, Parent, Tanguay & Associés, pour étude et rapport au Conseil.

Adoptée unanimement.

Conseil

Ingénieurs
BCPTA

FM
Services Municipales Ltée, Pertham, Qué.



CA-80-712

Formation d'un Comité -
Elaboration du rapport COGEM:

ATTENDU QUE suite à l'adoption du rapport COGEM, le Président du Comité du plan directeur d'urbanisme a proposé la formation d'un comité pour l'élaboration d'une stratégie de poursuite des recommandations contenues au rapport COGEM;

QUE le Comité doit-être formé des représentants de la Ville et de la Société d'Aménagement de l'Outaouais;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de former le Comité directeur de la zone commerciale de Gatineau, composé des personnes ci-dessous mentionnées, dont le mandat consiste à l'élaboration d'une stratégie de fonctionnement dans le but de donner suite au rapport COGEM et d'effectuer les démarches devant conduire à la signature du protocole d'entente à intervenir entre la Ville et le promoteur des Promenades de l'Outaouais, à savoir:

MM. Gaëtan Cousineau, conseiller,
Claude Bérard, conseiller,
Louis-Simon Joanisse, conseiller,
Claude Doucet, directeur-adjoint, Service d'urbanisme,
Gilles Giguère, directeur, Etudes et recherche, S.A.O.
Normand Bégin, directeur de l'Expansion industrielle
et commerciale, S.A.O.

Il est entendu que ledit Comité pourra s'adjoindre toutes les personnes-ressources pour l'assister dans la réalisation de son mandat.

Adoptée unanimement.

CA-80-713

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

RICHARD TROTTIER, PRÉSIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 08 13, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon a motivé son absence.



Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Claude Doucet, Robert Bélair, Jacques Robert, Normand Racicot, Gérant et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assiste à titre d'observateur à différentes périodes de la journée.

Conseil

CA-80-714: Pavage - chemin Mitchell:

ATTENDU QUE des travaux de pavage sont prévus à l'intérieur du contrat accordé par le Ministère des Transports relativement à l'élargissement du tronçon du boulevard Maloney compris entre le boulevard Labrosse et le chemin Mitchell;

QUE dans le cadre des travaux similaires, exécutés dans une municipalité voisine, ledit Ministère a autorisé le pavage des accotements;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de demander au Ministère des Transports d'autoriser, dans le cadre des travaux d'élargissement du boulevard Maloney, le revêtement asphaltique de la partie du chemin Mitchell est compris entre le boulevard Maloney (route 148) et le pont situé sur ce chemin.

Adoptée unanimement.

CA-80-715 Pavage chemin du Cheval Blanc:

Conseil

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de demander à Monsieur le député Jean Alfred d'accorder à la municipalité une subvention à même son budget de comté, pour couvrir les coûts de travaux de revêtement asphaltique du chemin du Cheval Blanc à partir du pavage existant jusqu'au boulevard St-René.

Adoptée unanimement.

CA 80-716 Construction d'une marina - rivière des Outaouais:

Conseil

ATTENDU QUE la Ville de Hull a accepté la participation de la municipalité à l'étude relative à l'établissement d'une marina sur la rivière des Outaouais et qu'il y a maintenant lieu de verser la contribution de la Ville en plus de désigner le représentant du Conseil au sein du comité créé à cette fin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil:



Conseil

- 10.- d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser à la Ville de Hull une somme de 5 000,00\$ représentant la participation financière de la Ville à l'étude conjointe devant être effectuée concernant la faisabilité d'une marina sur la rivière des Outaouais et que les deniers pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire numéro 02 62 300 439.
- 20.- de déléguer Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau pour siéger au sein du comité formé à cet égard et devant être composé des représentants des Villes de Hull et Gatineau de la Commission de la Capitale Nationale et de la Société d'Aménagement de l'Outaouais.

Adoptée unanimement.

CA 80-717

Kiosque touristique et commercial:

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce de Gatineau désire implanter sur une base permanente un kiosque d'information touristique et commercial sur le territoire de la Ville et sollicite la participation financière de la municipalité pour la réalisation de ce projet;

QUE ce comité est d'avis que ce kiosque peut jouer un rôle important dans les cadres de la campagne d'achat chez nous qu'organise la Société d'Aménagement de l'Outaouais;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser à la Chambre de Commerce de Gatineau une somme de 2 500,00\$ représentant la participation financière de la Ville à l'implantation du kiosque touristique et commercial sur une base permanente et que les fonds soient puisés à même les affectations du poste budgétaire numéro 02 62 400 911.

Il est de plus résolu de solliciter la participation financière de la Société d'Aménagement de l'Outaouais à la réalisation de ce projet.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-718

Elargissement boulevard Maloney:

ATTENDU QUE le Ministère des Transports et la Ville ont signé un protocole d'entente relativement aux travaux municipaux incorporés au projet d'élargissement de la route 148;

QUE le directeur des Services Techniques a déposé l'annexe et les documents requis pour la préparation d'un projet de règlement relatif à la partie des travaux devant être payée par la Ville concernant l'élargissement du boulevard Maloney;



QU'il y a lieu de mandater un bureau d'ingénieurs-conseils pour effectuer la surveillance sur la partie des travaux défrayée par la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu:

Avis de motion

1o.- d'accepter l'annexe préparée par le directeur des Services Techniques pour la partie des travaux d'élargissement du boulevard Maloney relevant des compétences de la municipalité et qu'un avis de motion soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

Conseil

2o.- de recommander au Conseil de retenir sur une base de tarif horaire, les services du cabinet des ingénieurs-conseils Boileau & Associés Inc., pour la surveillance partielle des travaux effectués pour le compte de la municipalité dans le cadre du projet d'élargissement de la route 148.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

CA-80-719

Adjudication de soumission -
égout P.A.Q. Champlain/St-Louis:

Conseil

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions ci-dessous énumérées furent reçues pour la réfection des égouts dans le programme d'améliorations de quartier Champlain/St-Louis, à savoir:

Que-Mar Construction Limitée.....	613 138,00\$
La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Limitée.....	828 589,00\$
Construction Terrac Inc.....	908 839,82\$
Thon Construction Limitée.....	975 561,50\$

QUE le rapport d'analyse des soumissions déposé par le bureau des ingénieurs-conseils Boileau & Associés Inc., indique que toutes les soumissions sont conformes et qu'il recommande d'accepter l'offre la plus avantageuse pour la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'adjuger un contrat de 613 138,00\$ à la firme Que-Mar Construction Limitée pour la réfection des égouts dans le programme d'améliorations de quartier Champlain/St-Louis en conformité avec les plans et devis préparés par le bureau des ingénieurs-conseils Boileau & Associés Inc., et que les fonds soient puisés à même les appropriations du règlement numéro 128-78.

Cette adjudication est valable en autant que cette soumission reçoive l'approbation de la Société d'Habitation du Québec.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.



Formules Municipales Ltd., Farnham, Qué.



Conseil

Greffe
Urbanisme

CA-80-720

Relocalisation d'un poteau -
rue Maple:

ATTENDU QUE le Conseil en vertu de sa résolution numéro C-80-550 a demandé à la Société d'Hydro-Québec de fournir une estimation de coût pour la relocalisation d'un poteau électrique sur la rue Maple;

QUE la Société a soumis une offre pour l'exécution des travaux et que le directeur des Services Techniques a recommandé verbalement au comité de l'accepter;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'approuver la cotation soumise par la Société d'Hydro-Québec au montant de 810,00\$ pour déplacer d'environ 7 pieds vers l'est, le poteau situé sur le côté "est" de la rue Maple entre les numéros civiques 134 et 152 et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire numéro 02 34 400 521.

Adoptée unanimement.

CA-80-721

Requête d'amendement au zonage
lots 24C-1 & 24C-3, rang II,
canton de Templeton:

ATTENDU QUE la Compagnie Matériaux Inovaco Limitée a sollicité une modification au zonage afin de rendre l'utilisation de son terrain conforme au règlement de zonage;

QUE le Service d'Urbanisme a présenté un rapport recommandant que ce changement s'exécute lors de l'approbation du plan de zonage de la zone centrale;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'approuver en principe la requête d'amendement présentée par la Compagnie Matériaux Inovaco Limitée concernant la modification au zonage des lots 24C-1 et 24C-3, rang II, canton de Templeton; il est toutefois entendu que ce changement doit s'effectuer lors de l'approbation du plan de zonage de la zone centrale.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

CA-80-722

Déficit - Commission de Transport de
la Communauté Régionale de l'Outaouais:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Son Honneur le Maire John R. Luck et résolu d'autoriser le directeur des Services des Finances à verser à la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, une somme de 1 105 000,00\$ représentant le montant

1111



budgétisé par la Ville pour le déficit de cet organisme.

Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard enregistrent leur dissidence.

Rejetée.

* Son Honneur le Maire John R. Luck quitte son fauteuil.

CA-80-723

Président d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse soit et est nommé président en l'absence de Son Honneur le Maire.

Adoptée unanimement.

CA-80-724

Transfert budgétaire numéro 45:

ATTENDU QU'à la demande du directeur du Service du Personnel, le directeur du Service des Finances a présenté une requête de virement budgétaire et que ce comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer le virement budgétaire ci-dessous, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NUMERO 45

02 16 000 Service du Personnel

416 Relations de travail 2 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur

210 Régime de retraite (2 000,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-725

Engagement d'une employée temporaire:

ATTENDU QUE suite à une mutation, le poste de commis I au Service des Achats est vacant et que le directeur de ce Service désire combler cette vacance par l'engagement d'une employée temporaire jusqu'à l'implantation de la nouvelle structure de son Service;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du

Conseil

Conseil

FM



Conseil

Personnel à procéder à l'affichage et au recrutement d'une employée temporaire pour combler la poste de commis I au Service des Achats jusqu'à l'approbation du nouvel organisme de ce Service.

Adoptée unanimement.

CA-80-726

Préparation description technique - terrain école Labelle:

ATTENDU que le Conseil a autorisé l'acquisition du terrain de l'école Labelle et qu'il est nécessaire de faire arpenter ledit lot avant de pouvoir donner suite à cette transaction;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de retenir les services du bureau des arpenteurs-géomètres Nadeau & Samson, pour la préparation d'un plan et d'une description technique montrant la partie du lot 15, rang II, canton de Templeton faisant l'objet de la transaction dont il est fait mention à la résolution numéro C-80-523 et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire numéro 02 42 000 418.

Adoptée unanimement.

CA-80-727

Rémunération - annexe à la liste électorale et référendum:

Conseil

ATTENDU QUE le Conseil peut, par résolution approuvée par le Ministre des Affaires Municipales, établir un tarif des frais payables aux officiers pour la confection de l'annexe à la liste électorale et pour l'organisation et la tenue d'un référendum;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil que les tarifs d'honoraires suivants soient approuvés concernant la préparation de l'annexe à la liste électorale et pour le référendum devant avoir lieu le 1980 09 27 pour l'approbation du règlement numéro 202-80, à savoir:

ENUMERATEUR:

Partie urbaine:

Rémunération de base - tarifs décrétés par le Ministère des Affaires Municipales.

Rémunération par nom - tarifs décrétés par le Ministère des Affaires Municipales.

Allocation d'auto - 0,16¢ du kilomètre.



EMPLOYES OCCASIONNELS:

Énumération partie rurale:

Salaire horaire minimum.....3,47\$
Allocation d'auto.....0,16¢ km

Liste électorale:

Préposés à l'entrée des données.....5,88\$ hr.

Scrutateurs - tarifs décrétés par le Ministère des Affaires Municipales.

Greffiers - tarifs décrétés par le Ministère des Affaires Municipales.

Constables - tarifs décrétés par le Ministère des Affaires Municipales.

Officiers spéciaux (Gatineau, Pointe-Gatineau et Templeton) 15,00\$ de plus que les scrutateurs.

Vérificateurs à la porte des bureaux.....40,00\$

Représentant du président (Touraine, Gatineau et Pointe-Gatineau) 12,00\$ par bureau de votation.

Président d'élection - honoraires décrétés par le Ministère des Affaires Municipales plus allocation pour dépenses de 850,00\$.

Secrétaire d'élection - 75% des sommes perçues par le président d'élection.

Adoptée unanimement.

* Son Honneur le Maire John R. Luck reprend son fauteuil.

CA-80-728

Budget - annexe à la liste électorale:

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la loi 105 modifiant certaines dispositions législatives concernant la démocratie et la rémunération des élus sanctionnée le 1980 06 18, le Greffier doit préparer une annexe à la liste électorale et pour exécuter ce mandat, il peut s'adjoindre toute l'aide qu'il a besoin;

QUE pour donner suite à ces dispositions de la loi, il est nécessaire de voter à cette fin un budget;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'approuver le budget au montant de 8 790,00\$ ci-dessous décrit pour la confection de l'annexe à la liste électorale et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations du poste budgétaire numéro 02 18 000, à savoir:



Conseil

02 14 200 Annexe à liste électorale

111	Rémunération régulière - Greffe	1 080,00\$
112	Rémunération régulière - Informatique - temporaire	102,00\$
121	Temps supplémentaire - plein temps - Greffe	1 700,00\$
341	Journaux et avis publics	150,00\$
412	Services juridiques	150,00\$
419	Rémunération - énumérateurs	4 200,00\$
671	Papeterie et fourniture de bureau	1 100,00\$
671	Papeterie et fourniture - Informatique	308,00\$

TOTAL:.....8 790,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-729

Budget - scrutin règlement numéro 202-80:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'approuver le budget ci-dessous préparé par le Greffier pour l'organisation et la tenue du scrutin devant avoir lieu le 1980 09 27 relativement à l'approbation du règlement numéro 202-80, et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations du poste budgétaire numéro 02 18 000, à savoir:

02 14 300 Référendum

111	Rémunération régulière	5 925,00\$
121	Temps supplémentaire	14 828,00\$
341	Journaux et revues	1 500,00\$
412	Frais juridiques	500,00\$
419	Honoraires - officiers	24 800,00\$
513	Location - équipement de bureau	300,00\$
531	Conciergerie	2 000,00\$
649	Autres pièces et accessoires	3 720,00\$
671	Papeterie	3 300,00\$

TOTAL:.....56 873,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-730

Honoraires - appel cause H. Cardinal Construction Inc.:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de maintenir le statu quo concernant la dépense maximale de 2 500,00\$ autorisée pour permettre à Me Jean-Carol Boucher de porter en appel la cause de la Compagnie H. Cardinal Construction Inc.

Son Honneur le Maire John R. Luck et Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau enregistrent leur dissidence.

Rejetée.



CA-80-731

Engagement - employés temporaires -
Travaux Publics:

Conseil

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro C-80-662, le directeur du Service du Personnel a suivi la procédure d'usage et qu'il recommande l'engagement des personnes ci-après indiquées à titre d'employés temporaires au Service des Travaux Publics;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu d'autoriser l'embauche au Service des Travaux Publics des employés temporaires ci-dessous énumérés à la division indiquée en rapport de chacun d'eux, à savoir:

Voirie: MM. Roger Tessier,
Bryson Beaven.

Hygiène: MM. Roger Séguin,
Raymond Grenier.

Adoptée unanimement.

CA-80-732

Embauche - employé occasionnel - Service des Loisirs et de la Culture -
programme parcs et terrains de jeux:

Conseil

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution numéro C-80-488 d'autoriser le Service du Personnel à procéder à l'embauche d'un employé démissionnaire affecté aux programmes d'été du Service des Loisirs et de la Culture;

QUE ledit engagement doit recevoir l'assentiment du Conseil dans les plus brefs délais possibles et que le Service du Personnel a présenté un rapport à cet effet;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu d'entériner l'embauche à compter du 1980 07 28 de Monsieur Denis Chabiague au poste de moniteur à la programmation d'été du Service des Loisirs et de la Culture en remplacement de Monsieur Carl Gagnon.

Adoptée unanimement.

CA-80-733

Engagement - employé occasionnel -
Service des Loisirs et de la Culture:

Conseil

ATTENDU QUE selon les termes de la résolution numéro C-80-611, le directeur du Service du Personnel a fait rapport relativement à l'engagement d'une employée occasionnelle à la division de la bibliothèque;



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de donner son assentiment à l'engagement de la personne suivante remplaçant l'employée occasionnelle démissionnaire à la division bibliothèque de la succursale le Carrefour, au salaire ci-après indiqué, à savoir:

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>SALAIRE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Commis aux prêts (bibliothèque)	LEGAULT, France	3.65/hre	1980 08 06

Adoptée unanimement.

CA-80-734

Remplacement du commissionnaire - périodes de vacances et de maladie:

Conseil

ATTENDU QUE le responsable du Service des Communications a demandé de modifier la résolution numéro C-80-557 afin d'autoriser le remplacement du commissionnaire lors d'absences de maladie ou de congés spéciaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution numéro C-80-557 pour autoriser le directeur du Service du Personnel à procéder à l'embauche de personne apte à remplacer le commissionnaire lors d'absences à cause de maladie ou congés spéciaux.

Il est de plus résolu dans le cas d'absences de moins d'une semaine, le recrutement pourra s'effectuer à même les effectifs de la Ville alors que pour toutes absences de plus d'une semaine, le Service du Personnel pourra procéder à l'engagement d'un employé temporaire.

Adoptée unanimement.

CA-80-735

Rapport d'évaluation - servitudes route 148:

Conseil

ATTENDU QUE suite au mandat confié en vertu de la résolution numéro C-80-254, le bureau d'évaluation et contrôles techniques a déposé son rapport préliminaire d'évaluation des servitudes requises pour fins de drainage dans le cadre des travaux d'élargissement de la route 148;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'approuver le rapport d'évaluation préparé par le bureau d'évaluation et contrôles techniques concernant les servitudes de drainage requises pour les travaux d'élargissement de la route 148 et d'autoriser le Gérant à présenter ses offres aux personnes affectées.

Adoptée unanimement.



CA-80-736

Servitude - fossé rue Des Bretons:

Conseil

ATTENDU QUE le Gérant a soumis un compte rendu verbal de ses négociations avec la firme Habitat Pointe-Gatineau Inc., à l'égard de la servitude requise pour relocaliser le fossé situé à l'arrière de la rue Des Bretons;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter le rapport des négociations du Gérant avec la Compagnie Habitat Pointe-Gatineau Inc., et d'autoriser l'acquisition pour la somme de 300,00\$ de la servitude requise sur la partie des lots 23 et 24 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau montrée par un liséré en jaune au plan numéro 2839 préparé par Monsieur Raynald Nadeau, arpenteur-géomètre en date du 1980 05 30 et ceci pour relocaliser le fossé situé à l'arrière de la rue Des Bretons.

Adoptée unanimement.

CA-80-737

Rolland Lachapelle - servitude fossé rue Des Bretons:

Conseil

ATTENDU QUE le Gérant a informé ce comité qu'il a rencontré la personne citée en titre en vue d'obtenir une servitude pour relocaliser le fossé situé à l'arrière de la rue Des Bretons et qu'il recommande d'entamer des procédures d'expropriation considérant les exigences de cette personne;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de mandater Me John Kehoe à intenter devant les tribunaux appropriés des procédures pour l'expropriation de la parcelle de terrain appartenant à Monsieur Rolland Lachapelle et montrée au plan portant le numéro 2837-N préparé par Raynald Nadeau en date du 1980 05 27.

Adoptée unanimement.

CA-80-738

Les Aquatiques de Gatineau - souvenirs:

J. Robert

ATTENDU QUE le Club de Natation les Aquatiques de Gatineau doit participer à une compétition amicale qui se tiendra à Ville Brosard et qu'il sollicite des objets souvenirs de la Ville pour distribuer aux organisateurs de cet événement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser le responsable du Service des Communications à permettre au président du Club de Natation les Aquatiques de Gatineau, un nombre suffisant d'épinglettes, drapeaux et cartes de la Ville pour distribuer aux parents membres du comité de natation Samak dans un geste de reconnaissance pour leur chaleureux accueil.

Adoptée unanimement.



CA-80-739

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 08 20, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Claude Doucet, Robert Bélair, Laurier Béchamp et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée messieurs les conseillers Conrad Bouffard et Jean-René Monette.

CA-80-740

Pistes cyclables:

Conseil

ATTENDU QUE le Ministère des Transports poursuit cette année son programme d'assistance aux municipalités pour la réalisation d'aménagement de pistes cyclables et que les subventions accordées pour cette fin pourront atteindre 75% du coût total du projet;

QUE les demandes d'admission audit programme doivent être déposées au bureau de district du Ministère avant le 29 septembre prochain;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu:

- 10.- de mandater le Service d'urbanisme en collaboration avec les autres services concernés et le comité créé en vertu de la résolution numéro C-80-372 de préparer un document pour l'aménagement de réseau de pistes cyclables dans les limites de la Ville;



20.- de recommander au Conseil d'autoriser le Greffier à transmettre au Ministère des Transports du Québec une demande d'inscription au programme de subventions mis sur pied par ce Ministère concernant l'aménagement de pistes cyclables.

Adoptée unanimement.

CA-80-741

Subvention - pavage rues Des Sables et Bélair:

ATTENDU QUE la Ministère des Transports informe la municipalité de l'octroi d'une subvention de 68 000,00\$ payable à même le présent exercice financier pour l'asphaltage des rues Des Sables et Bélair;

Conseil

QUE le pavage de ces rues est prévu au règlement numéro 69-76 et que ledit règlement prévoit également la revêtement bitumineux de toutes les rues du projet La Sablonnière, phase 4, partie 1;

QUE l'octroi d'une subvention au bénéfice des propriétaires riverains à ces voies et dans le cas où ces rues font partie d'un projet est préjudiciable aux autres contribuables de cette subdivision;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de demander au Ministre des Transports du Québec de modifier les conditions d'octroi pour que la subvention relative à l'asphaltage des rues Des Sables et Bélair s'applique également pour le pavage des rues du projet La Sablonnière, phase 4, partie 1.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis quitte son fauteuil.

CA-80-742

Fermeture temporaire - rue Rodolphe:

L. Prévost
G. Raymond
J. O'Farrell

ATTENDU QUE les responsables de la fête au Jardin organisent une soirée communautaire à l'attention des jeunes et adultes ayant participé à ce projet et qu'ils sollicitent pour l'occasion la fermeture temporaire d'une partie de la rue Rodolphe;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser la fermeture temporaire de la partie de la rue Rodolphe située au "sud" du boulevard Archambault, mercredi le 27 août entre 17:00 et 22:00 pour permettre l'organisation d'une fête communautaire.

Il est de plus résolu de demander au directeur du Service des Incendies d'accorder une surveillance toute particulière au feu de camp qui sera allumé pour cette occasion vers 20:30.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

Conseil

CA-80-743

P.A.Q. Champlain/St-Louis -
déplacement de poteau:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de formuler une demande à la société d'Hydro-Québec pour le déplacement d'un poteau sur la rue Jacques-Cartier devant l'église St-François de Sales, selon le croquis préparé par les Services techniques et que la dépense en découlant soit chargée au règlement numéro 128-78.

Adoptée unanimement.

CA-80-744

Soumission - services municipaux - rue 2-121:

J. Kehoe

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que le rapport préparé par le bureau des ingénieurs-conseils Bessette, Crevier, Parent, Tanguay & Associés et les soumissions reçues concernant la construction des services d'aqueduc, égout, drainage et chaussée partielle de la rue 2-121 soient et sont référés à l'aviseur légal de la Ville afin de vérifier si la municipalité peut accorder le contrat au plus bas soumissionnaire considérant qu'il a omis de joindre la résolution autorisant la signature des documents des soumissions.

Adoptée unanimement.

CA-80-745

Enseignes publicitaires - Hoffman
Concrete Products (Canada) Ltée:

Conseil

ATTENDU QUE la compagnie Hoffman Concrete Products (Canada) Limitée a formulé une demande au Service d'urbanisme pour être autorisée à installer 2 enseignes publicitaires dont l'une sera située à environ 500 pieds de l'intersection des boulevards Gréber et Maloney;

OU'il est loisible au Conseil d'accorder de tel permis en vertu des dispositions de l'article 5.2.7.1 du règlement de zonage numéro 380-1;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil qu'en vertu des dispositions de l'article 5.2.7.1 du règlement de zonage numéro 380-1 d'autoriser la compagnie Hoffman Concrete Products (Canada) Limitée à installer 2 enseignes en bordure de sa propriété; le tout tel que montré au plan accompagnant le rapport préparé par le directeur-adjoint du Service d'urbanisme.

Adoptée unanimement.



CA-80-746

P.A.Q. Champlain/St-Louis -
rapport:

Conseil

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a présenté un rapport concernant l'état d'avancement du programme d'améliorations de quartier Champlain/St-Louis en date du 1980 08 05, et que ledit document recommande l'approbation d'une subvention conjointe de la Ville et de la Société d'Habitation du Québec;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- d'accepter le rapport du Service d'urbanisme daté du 1980 08 05 concernant l'état d'avancement du programme de restauration Champlain/St-Louis;
- 2o.- d'autoriser le versement de la subvention ci-dessous à même les deniers du règlement numéro 115-78, à savoir:

DOSSIER	PROPRIETAIRE ADRESSE	NCMBRE DE LOGEMENTS	COUT TOTAL RENOVATION	S.H.Q. VILLE	S.C.H.L. SUB.	PRET
067-C1	Robert Charette, 88 St-Antoine	1	8 636\$	2 164\$	2 500\$	

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-747

Employée temporaire - Cour
Municipale:

Conseil

ATTENDU QUE Mme Ginette Villeneuve, dactylo II à la Cour municipale sera en congé de maternité à compter du 1980 10 24 et que le Greffier de la Cour municipale a présenté une demande pour la remplacer au cours de cette période par une employée temporaire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du Personnel à embaucher une employée temporaire durant le congé de maternité de Mme Ginette Villeneuve, dactylo II à la Cour Municipale à compter du 1980 10 24.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.



Conseil

CA-80-748

Réclamation - Mme Bernard
Desforges - 1980 03 21:

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance de la Ville ont présenté un rapport relativement à la réclamation de Mme Bernard Desforges pour les dommages subis le 1980 03 21 et que ledit rapport en recommande le paiement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 159,00\$ payable à Mme Bernard Desforges en règlement complet et final pour sa réclamation pour les dommages causés à son véhicule le 1980 03 21.

Adoptée unanimement.

CA-80-749

Brochure historique sur
le village de Templeton:

Conseil

ATTENDU QUE le Centre régional des archives nationales du Québec sollicite la participation technique financière de la Ville pour compléter le projet qu'il a parrainé concernant la préparation d'une brochure historique sur le village de Templeton;

QUE ledit Centre régional, la Société d'Aménagement de l'Outaouais et le Conseil régional de développement de l'Outaouais sont disposés à collaborer au parachèvement de ce projet en autant que la Ville participe;

QUE ce comité est d'avis que cette brochure peut constituer un document dès plus utile dans la préservation du patrimoine de la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil:

- 10.- de contribuer une somme n'excédant pas 2 400,00\$ à l'organisation d'une exposition et la préparation de la brochure racontant l'histoire du village de Templeton;
- 20.- de mandater le responsable du Service des communications à participer comme suit à cette exposition, à savoir:
 - a) négocier avec les représentants des Promenades de l'Outaouais, un emplacement pour l'aménagement de l'exposition et de prendre des mesures pour en assurer la surveillance.
 - b) voir au transport, nettoyage et rafraîchissement des panneaux d'exposition.
 - c) d'organiser le vernissage de l'exposition et de payer le coût d'un vin d'honneur.



Il est de plus résolu de décréter que les fonds pour cette fin proviendront de la réserve de chacun des conseillers des quartiers 10, 11 et 12.

Adoptée unanimement.

CA-80-750

Ouverture de soumissions -
réparation du toit - Stade Pierre
Lafontaine:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues pour la préparation du toit du stade Pierre Lafontaine, à savoir:

Always Maintenance Construction Ltée.....	117 000,00\$
J.H. Meilleur & Fils Ltée.....	alternative 1 87 990,00\$
	alternative 2 91 000,00\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de référer ces soumissions au directeur des Services techniques pour étude et rapport au Conseil.

Adoptée unanimement.

CA-80-751

Alimentation électrique -
marché public, rue Notre-Dame:

ATTENDU QUE les Services techniques ont transmis des documents aux compagnies ci-dessous mentionnées afin d'obtenir un prix pour l'alimentation électrique du marché de la rue Notre-Dame, à savoir:

Labine Electrique Limitée
Gala Electrique Limitée
Béland Electrique Inc.

QUE seule la compagnie Labine Electrique Limitée a soumis une offre de 2 580,00\$ pour l'exécution de ces travaux et que le directeur des Services techniques en recommande l'approbation puisse qu'elle est conforme au devis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter l'offre présentée par la firme Labine Electrique Limitée au montant de 2 580,00\$ pour la desserte en électricité du marché public de la rue Notre-Dame et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 62 100 346.

Adoptée unanimement.



Municipalité de Farnham, Québec



CA-80-752

Modification résolution
numéro C-80-762:

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le tarif horaire établi pour les préposés à l'entrée des données pour la confection de la liste des propriétaires devant servir au référendum du 27 septembre prochain pour qu'il reflète les majorations de salaire décrétées depuis l'élection de 1979;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de modifier la résolution numéro C-80-762 pour stipuler que le tarif horaire payable aux préposés à l'entrée des données pour la préparation de la liste devant servir au scrutin du 1980 09 27 soit établi à 6,35\$.

Adoptée unanimement.

CA-80-753

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 08 27, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les Conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Georges Raymond, Gilles Bourbonnais, Robert Bélair, Normand Racicot, Gérant et Jean-Charles Laurin, greffier.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée messieurs les conseillers Conrad Bouffard, Honoré Séguin, Raymond Gosselin et Jean-René Monette.



CA-80-754

Echéancier - construction
boulevard de La Vérendrye:

Conseil

ATTENDU QUE la construction du boulevard de La Vérendrye fait partie de l'entente complémentaire à celle intervenue le 1972 01 07 relativement au développement du réseau routier régional de l'Outaouais;

QUE le conseil en vertu de sa résolution C-79-55 a demandé aux autorités provinciales de fixer l'échéancier quant à la construction de ce boulevard;

QUE les travaux de construction du Centre Hospitalier de Gatineau ont débuté et que cet établissement doit être desservi en infrastructures routières, entre autres par le boulevard de La Vérendrye;

QU'il est primordial que la construction dudit centre Hospitalier et du tronçon du boulevard de La Vérendrye devant le desservir s'exécute parallèlement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil, de demander au Ministre des Transports du Québec:

- 1o.- d'informer la municipalité si les crédits pour la construction du boulevard de La Vérendrye furent votés;
- 2o.- de dresser l'échéancier des travaux de construction dudit boulevard et tout particulièrement celui du tronçon devant desservir le futur centre hospitalier de Gatineau.

Que copie de cette résolution soit également transmise au Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Madame Jocelyne Ouellette.

Adoptée unanimement.

CA-80-755

Accès rue Lamarche:

Conseil

ATTENDU QUE le conseil de quartier numéro 6 a rencontré les propriétaires des rues Robison, Leblanc et de l'Anse concernant la fermeture de l'accès à la rue Lamarche par la rue Robison;

QUE cette fermeture est temporaire considérant que cette voie doit être prolongée en vue de desservir en infrastructures routières les lots situés à l'est de ce projet;

QU'advenant le prolongement de ladite rue, d'autres dispositions devront être prises pour assurer la sécurité et réduire la circulation dans ce projet domiciliaire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu:



Conseil

- 10.- de mandater le Garant à négocier avec le propriétaire du centre commercial Les Galeries Gatineau la fermeture de l'entrée charretière située devant la rue Robinson;
- 20.- de rescinder, dès que le centre commercial précité aura fermé son entrée par la rue Robinson, la résolution C-80-499 et d'autoriser le service des Travaux Publics à procéder à la mise en place de structures permanentes pour barricader l'accès à la rue Lamarche par la rue Robinson.

Il est entendu que l'ouverture de l'entrée à la rue Robinson par la rue de la Savane devra s'exécuter simultanément avec la fermeture de l'accès à la rue Lamarche par la rue Robinson.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon enregistre sa dissidence puisque les rapports déposés à cet égard ne se rapportent pas à la rue Lamarche.

Adoptée sur division 3 contre 1.

CA-80-756

Fossé - rue Poirier:

ATTENDU QUE Monsieur Yvan Mongrain demeurant au 31 de la rue Poirier, Gatineau, Québec, a formulé une demande concernant la canalisation du fossé traversant sa propriété;

QUE le directeur des Services Techniques a fait un rapport verbal au comité, à l'effet qu'il s'agit d'un drainage naturel et que la municipalité se doit d'effectuer des correctifs;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

- 10.- de retenir les services du bureau des arpenteurs-géomètres Nadeau & Samson pour la préparation d'un plan et d'une description technique de la servitude requise pour canaliser la partie du fossé traversant la propriété du plaignant;
- 20.- d'acquérir pour la somme nominale de 1,00\$, une servitude permanente d'une largeur de 10 pieds sur le lot 6-187-8, rang VIII, canton de Hull, et d'autoriser son Honneur le maire et le greffier à signer l'acte notarié en découlant;
- 30.- d'autoriser le service des Travaux Publics à canaliser, sur réception du contrat de cession de la servitude, la partie du fossé situées sur la propriété dudit Monsieur Yvan Mongrain.

Adoptée unanimement.

CA-80-757

Inspecteur agraire:

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution C-80-497 pour y préciser que monsieur Léo-Paul Beaugard est nommé inspecteur agraire au sens de l'article 106 de la loi des Cités et Villes;

Conseil



EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil, d'amender ladite résolution C-80-497 de façon à spécifier que monsieur Léo-Paul Beauregard soit et est désigné inspecteur agraire avec les pouvoirs conférés par l'article de la loi mentionné au préambule de la présente.

Adoptée unanimement.

CA-80-758

Fermeture du rang VI:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le service des Travaux Publics à procéder à la fermeture d'une partie du chemin du rang VI, dès que Me Kehoe aura déposé un avis quant à la façon de fermer cette voie, tout en dégageant la municipalité de toutes responsabilités concernant les dommages pouvant être causés aux automobilistes empruntant cette voie malgré sa fermeture.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-759

Sécurité route 307:

ATTENDU QUE l'accident mortel survenu le 1980 07 16 sur la route 307 vient s'ajouter à la liste des nombreux accidents sur cette voie;

QU'il est impératif que des dispositions soient prises pour améliorer l'aspect sécuritaire et l'état de cette route;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil, de demander au Ministère des Transports du Québec en collaboration avec le directeur du service des Travaux Publics à présenter un rapport quant à l'état physique de la route 307, soit la vérification des courbes et l'état du pavage, des accotements, du drainage ainsi que l'asphaltage des voies transversales donnant accès à des projets domiciliaires.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon reprend son fauteuil.

CA-80-760

Réparation du toit de la caserne St-René:

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le directeur des Services Techniques à demander des soumissions sur invitation pour réparer le toit de la caserne de pompiers située sur le boulevard St-René est et qu'un rapport soit préparé par le directeur du service des Finances concernant la provenance des fonds à même du budget d'opération de la Ville pour l'exécution de ces travaux.

Adoptée unanimement.

J. Kehoe

Conseil

M. Beauclair
R. Bélair

FM

Municipalité de Farnham, Québec



Conseil

CA-80-761

Employés temporaires - service
des Travaux Publics:

ATTENDU QUE le directeur des Travaux Publics a déposé un rapport justifiant l'engagement d'employés temporaires aux ateliers mécaniques à cause du taux élevé d'absentéisme;

QU'il est urgent d'effectuer l'engagement de ces employés à court terme pour s'assurer que l'équipement devant servir au déneigement sera en état de fonctionner vers la mi-novembre;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le directeur du service du Personnel à procéder à l'engagement sur une base temporaire, un soudeur et 2 mécaniciens devant être affectés à la division des ateliers mécaniques du service des Travaux Publics, jusqu'au 1980 11 15, et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations budgétaires du service au poste 02 37 300 111.

Adoptée unanimement.

CA-80-762

Rescision - résolution numéro
C-79-497:

Conseil

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la résolution C-80-542 appropriant une partie des deniers de la réserve des terrains de jeux du secteur Touraine à l'aménagement de certains parcs, il devient nécessaire d'abroger la résolution C-79-497;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, de rescinder à toute fin que de droit la résolution portant le numéro C-79-497 retenant les services d'un cabinet d'ingénieurs-conseils pour la préparation des documents et pour la surveillance des travaux d'éclairage des courts de tennis de la polyvalente de l'Erablière.

Adoptée unanimement.

CA-80-763

Transfert budgétaire no. 54:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du service des Finances a présenté une demande de transfert budgétaire pour donner suite à la requête présentée par le service des Loisirs et de la Culture concernant le hockey mineur et le patinage artistique;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le directeur du service des Finances à effectuer le transfert budgétaire ci-après indiqué, à savoir:



TRANSFERT BUDGETAIRE NUMERO 54

<u>01 41 201 Location de glace - Gatineau</u>	24 000,00\$ R
<u>01 41 202 Location de glace - Pointe-Gatineau</u>	20 000,00\$ R
<u>01 41 203 Location de glace - Touraine</u>	19 000,00\$ R
	<u>63 000,00\$</u>
<u>02 74 200 Hockey</u>	
517 Location de glace	48 000,00\$
<u>02 74 300 Patinage artistique</u>	
517 Location de glace	15 000,00\$
	<u>63 000,00\$</u>

Adoptée unanimement.

Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard quittent leur fauteuil.

CA-80-764

Frais de refinancement -
règlements:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'inscrire au feuilletton d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion concernant l'imposition d'une taxe pour payer les frais de refinancement des règlements numéros 154, 169, 173, 394-1, 397-2, 409, 409-1, 422 et 427 de l'ancienne Ville de Gatineau, 325, 477, 493, 563, 571, 576, 588, 601 (622) et 628 de l'ancienne ville de Pointe-Gatineau, 396, 404, 410, 415, 479, 485-A, 491, 506, 507 et 517 de l'ancienne ville de Touraine, 02-73, 19-73, 20-73, 71-73 et 06-74 de l'ancien village de Templeton.

Adoptée unanimement.

Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard prennent leur fauteuil.

CA-80-765

Annulation de contrat -
fourniture de gazoline:

ATTENDU QUE le directeur du service des Achats recommande de mettre fin au contrat de la compagnie B.P. Pétroles Limitée pour la fourniture de gazoline;

Avis de
motion

Greffe
Achats

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



ATTENDU QUE l'avis pour annuler ledit contrat doit être signifié, par écrit, 60 jours avant sa fin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le greffier:

- 1o.- à aviser la firme B.P. Pétroles Limitée que la Ville met fin au contrat intervenu en vertu de la résolution C-80-79 en conformité avec les dispositions de l'article 5 de ladite entente;
- 2o.- à publier des avis invitant des offres pour la fourniture de la gazoline, dès que la documentation nécessaire est disponible au bureau du service des Achats.

Adoptée unanimement.

CA-80-766

Equipement et réservoirs de gazoline:

Achats

ATTENDU QUE le rapport du service des Achats daté du 1980 08 19 indique que la Ville pourrait obtenir de meilleurs prix pour la fourniture de gazoline si la municipalité se portait acquéreur des réservoirs et des équipements prêtés par la compagnie B.P. Pétroles Limitée;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le directeur du service des Achats à négocier pour et au nom de la Ville l'acquisition des réservoirs et équipements ci-dessous mentionnés de la compagnie B.P. Pétroles Ltée, pour une somme maximale de 5 000,00\$, à savoir:

- 1 réservoir de 4 500 litres avec tuyauterie
- 2 réservoirs de 22 700 litres
- 3 réservoirs de 9 000 litres
- 5 sets de tuyauterie
- 5 pompes calculatrices

Adoptée unanimement.

CA-80-767

Clôtures - Parc Jeanne-Mance:

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis et résolu de mandater le directeur du service des Achats à préparer de nouveaux devis afin de demander de nouvelles soumissions concernant la construction de clôtures au parc Jeanne-Mance.

Rejetée faute d'appuyeur.



CA-80-768

Histoire de St-Joseph-de-Sorel
et de Tracy:

P. Morin

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser Monsieur Bernard Lehoux, bibliothécaire, à acquérir un exemplaire du volume intitulé Histoire de St-Joseph-de-Sorel et de Tracy, dont il est fait mention à la lettre que monsieur Olivier Gravel a fait parvenir au conseil en date du 1980 08 08.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-769

Employée temporaire - Achats:

Conseil

ATTENDU QUE la résolution C-80-760 autorise l'embauche d'une employée temporaire au service des Achats;

QUE le directeur du service du Personnel a suivi la procédure d'usage dans de tels cas et qu'il recommande que ce poste soit attribué à mademoiselle Joanne St-Jean;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'entériner l'engagement de mademoiselle Joanne St-Jean à titre d'employée temporaire pour combler la vacance au poste de commis I, classe I, au service des Achats.

Adoptée unanimement.

CA-80-770

Embauche - opérateurs de radio-
téléphone - service de la police:

Conseil

ATTENDU QU'en vertu de la résolution C-80-545 le service du Personnel a procédé à l'affichage ainsi qu'à la sélection de 4 employés pour combler les postes d'opérateur de radio-téléphone au service de la Police;

QUE ces engagements doivent être entérinés par le conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, de donner son assentiment à l'embauche des personnes ci-dessous, au poste d'opérateur de radio-téléphone au service de la police, à savoir:

- M. Marcel Guimond
- Mlle Daniella Brisebois
- M. Marc Desjardins
- Mlle Sylvie Bourget

Adoptée unanimement.

FM



Conseil

Greffe
Achats

Conseil

CA-80-771

Remplacement - démission
Mme Louise Meloche:

ATTENDU QUE le directeur du service des Loisirs et de la Culture a déposé une demande de remplacement suite à la démission de madame Louise Meloche au poste de commis I à la division de la bibliothèque;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le directeur du service du Personnel à procéder à l'affichage interne pour recruter un employé permanent apte à combler le poste de commis I à la division bibliothèque du service des Loisirs et de la Culture.

Il est de plus résolu que le service du Personnel soit également autorisé à remplir ce poste d'une façon temporaire jusqu'à l'engagement de l'employé permanent dont il est fait allusion à l'alinéa précédent.

Adoptée unanimement.

CA-80-772

Déneigement - surfaces glacées:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le directeur du service des Achats à demander des soumissions sur invitation pour le déneigement des surfaces glacées devant être aménagées aux endroits suivants, à savoir:

- Georges Etienne Cartier	rue De Savoie
- Sablonnière	rue Dubuc
- Racicot	rue Watt
- Pie X	rue Maple
- Raymond Montpetit	rue Migneault
- Desnoyers	rue Viger
- De La Vérendrye	rue Rollin
- Lafrenière	rue Moreau
- Le Coteau	rue Louis-Riel
- St-Rosaire	rue St-Rosaire
- Marino	rue Iberville
- Limoges	rue Loiret
- Riviera	rue d'Auvergne
- Limbour	arêna de Touraine
- Champagne	rue Généreux
- Robinson	rue Champlain
- Achbar	rue Deschamps

Adoptée unanimement.

CA-80-773

Règlement - réclamation
de M. Marcel Racicot:

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont déposé un rapport à l'égard de la réclamation de monsieur Marcel Racicot concernant les pertes subies le 1980 05 31 à cause d'un refoulement d'égout;



ATTENDU QUE ledit document établit à 900,00\$ le montant total des dommages encourus par le réclamant;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le directeur du service des Finances à effectuer le paiement de 900,00\$ à monsieur Marcel Racicot demeurant au 14 de la rue Onésime, Gatineau, Québec, en règlement complet et final de sa réclamation datée du 1980 05 31.

Il est de plus résolu de payer la somme de 55,00\$ à la compagnie Gervais Bélanger Construction Ltée pour la préparation du rapport d'évaluation des dommages causés à la propriété ci-haut mentionnée.

Adoptée unanimement.

CA-80-774

Servitude - élargissement
route 148:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'inscrire au feuillet de la prochaine séance du conseil, le rapport des négociations du Gérant concernant l'acquisition des servitudes requises dans le cadre des travaux d'élargissement de la route 148.

Monsieur le conseiller Daniel Lauzon s'abstient des discussions et du vote en vertu des dispositions de l'article 330 de la loi des Cités et Villes.

Adoptée unanimement.

CA-80-775

Levée d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

FMI

Formules Municipales Ltée, Fernham, Qué.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 09 03, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les Conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Laurier Béchamp, Maurice Beauclair, Georges Raymond, Robert Bélair, Normand Racicot, Gérant et Jean-Charles Laurin, Graffier.

Assiste à titre d'observateur à différentes périodes de la journée, monsieur le conseiller Jean-René Monette.

CA-80-776

Le Groupe des Arts de Gatineau -
Conférence de presse:

J. Robert

ATTENDU QUE le Groupe des Arts de Gatineau a formulé une demande pour tenir à l'Hôtel de Ville une conférence de presse relative au lancement des cours de ballet classique offerts à Gatineau par l'Académie des Grands Ballets Canadiens;

QUE Madame Ludmilla Chiriaeff, fondatrice de l'Académie, de l'Ecole Supérieure et de la compagnie des Grands Ballets Canadiens participera à cet événement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le responsable du service des Communications à organiser de concert avec la Groupe des Arts de Gatineau, la conférence de presse pour le lancement des cours de ballet classique pour enfants et adolescents de Gatineau, qui se tiendra le 1980 09 16 à l'Hôtel de Ville, entre 10:00 et 10:30.

Adoptée unanimement.

CA-80-777

Banque Royale du Canada -
message de félicitations:

Conseil

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil, de transmettre un chaleureux message de remerciement à Monsieur François Paradis, vice-président de la Banque Royale du Canada, pour l'accueil réservé aux membres du Comité Administratif lors de la rencontre qui a eu lieu à Montréal le 1980 07 25.

Adoptée unanimement.



Conseil

CA-80-778

Eclairage:

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil, que demande soit faite à la Société Hydro-Québec pour l'installation d'un (1) luminaire Mercure, 10 000 lumens sur poteau de bois proposé sur la rue Genève, le tout selon le plan numéro ER-80-10 préparé par les Services Techniques.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-779

Lotissement - semaine du
1980 08 18:

ATTENDU QUE le service d'Urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil, de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- 1o.- M. Robert Pharand,
lot: 12A-138, rang I, canton de Templeton,
plan no. 4292-L S-1380,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 07 03.
- 2o.- Les Aménagements Mont-Cascades Ltée,
lots: A-621, A-622, A-623, du bloc "A" canton de Hull,
plan no. S-931-1690,
préparé par M. Roger Buissières, le 1980 06 11.
- 3o.- Jean-Paul Alary & AL,
lots: 36-9 et 36-10 du cadastre du village de Pointe-Gatineau,
plan no. 24744-8782-S,
préparé par M. Hugues St-Pierre, le 1980 04 29.

Adoptée unanimement.

Gérant

CA-80-780

Ciné-parc - rapport:

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que le rapport préparé par le directeur adjoint du service d'Urbanisme concernant le projet d'implantation d'un ciné-parc sur les lots 577 Ptie, 577-161, 577-162 et 588 Ptie, au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau, soit et est référé au comité général pour étude.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

J. Gervais
J. Robert

CA-80-781

Transferts budgétaires nos.
56 et 57:

ATTENDU QU'à la demande de certains directeurs de service, le directeur du service des Finances a présenté des requêtes de transfert budgétaire et que ce comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le directeur du service des Finances à effectuer les transferts budgétaires ci-après indiqués, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 56

02 77 000 Bibliothèque - Diffusion

511 Location - bâtisses	(3 000,00\$)
750 Immobilisations - Ameublement	3 000,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 57

02 37 900 Ateliers Mécaniques - Autres

549 Autres entretiens - Machinerie et équipement	(500,00\$)
641 Pneus	(1 000,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	1 500,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-782

Evénements spéciaux - 25 ans
de service:

ATTENDU QUE le directeur du service du Personnel a déposé un rapport faisant suite à la politique des événements spéciaux relativement aux employés ayant atteint 25 ans de service;

QUE le document fait état du fait que Messieurs Louis Lamarche et Aldoma Plouffe ont atteint ce plateau et que ladite politique prévoit la remise d'une montre-bracelet avec gravure des armoiries de la Ville à l'endos;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser une dépense maximale de 500,00\$ pour l'achat de ces montres devant être remises aux employés précités au cours d'une réception organisée par le responsable du service des Communications au début du mois d'octobre et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire numéro 02 16 000 654.

Adoptée unanimement.



CA-80-783

Concours "Maisons Fleuries" -
réception:

J. Robert

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le responsable du service des Communications à organiser une réception le 19 septembre prochain à l'occasion de la remise des plaques d'honneur aux gagnants du concours "Maisons Fleuries" et que les deniers pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire numéro 02 11 000 919.

Adoptée unanimement.

CA-80-784

Semaine de nettoyage:

Conseil

ATTENDU QU'au terme de l'article 3-1 du règlement 197-80, le conseil doit décréter la 2e semaine de nettoyage qui doit avoir lieu à l'automne pour l'enlèvement des déchets solides volumineux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, d'autoriser son Honneur le Maire à proclamer la semaine du 27 au 31 octobre 1980 "semaine de nettoyage". Il est de plus résolu que le directeur du service des Travaux Publics voit à affecter les équipes requises pour la cueillette de tous les déchets solides ne faisant pas partie du service offert par les éboueurs.

Adoptée unanimement.

CA-80-785

O.M.H.G. - construction de
44 logements:

Conseil

ATTENDU QUE l'Office Municipal d'Habitation de Gatineau effectue des représentations auprès de la Société d'Habitation du Québec concernant les modifications apportées au projet de construction de 44 unités de logement en bordure de la rue Gouin;

QUE ce comité est d'avis que les dispositions énoncées à l'addenda numéro 2 du contrat 555-07-7905-004 réduit sensiblement la qualité de ces édifices en plus de rendre ces constructions inconfortables pour ses futurs résidents;

QUE le gouvernement du Québec investit actuellement des sommes importantes en publicité pour inciter les citoyens à prendre soin de son environnement et que les corrections proposées au devis original de ces constructions affecteront l'environnement de ce secteur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil, d'appuyer l'Office Municipal d'Habitation de Gatineau dans ses protestations contre la Société d'Habitation du Québec et de demander au Ministre des Affaires Municipales d'intervenir dans ce dossier afin d'obtenir un règlement pouvant satisfaire chacune des parties.

Adoptée unanimement.

FMM



L. Prévost
G. Raymond

Conseil

G. Raymond
G. Bourbonnais

CA-80-786

Fermeture temporaire rue Turner:

ATTENDU QUE les résidents de la rue citée en titre ont formulé une demande concernant la fermeture de ladite rue le 6 septembre prochain en vue d'organiser une fête communautaire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu:

- 1o.- d'autoriser la fermeture temporaire du tronçon de la rue Turner compris entre les rues Hébert et Guindon, samedi le 1980 09 06 à compter de 12:00 pour permettre la tenue d'activités communautaires;
- 2o.- de mandater le service des Travaux Publics à procéder à la mise en place d'une barricade afin d'interdire l'accès à cette partie de la rue aux véhicules automobiles.

Adoptée unanimement.

CA-80-787

Stationnement rue Main:

ATTENDU QUE suite à la requête des représentants de la Caisse Canipco, le service de la Police a soumis un rapport concernant le stationnement devant cette institution financière;

QUE ledit rapport recommande de permettre le stationnement en angle à cet endroit;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'interdire en tout temps le stationnement des véhicules automobiles sur la rue Main, à partir de l'intersection de la rue Canipco, pour une distance d'environ 6 mètres vers le sud;
- 2o.- d'autoriser du stationnement en angle sur ladite rue Main, à partir d'une distance d'environ 6 mètres de l'intersection de la rue Canipco pour un espace de 14 mètres en direction sud.

QUE le service des Travaux Publics soit requis de procéder à l'installation des affiches appropriées en plus de peindre sur le pavé, les cases de stationnement dont il est fait allusion à l'article 2 des présentes.

Adoptée unanimement.

CA-80-788

Ouverture de soumissions:

ATTENDU QU'à la suite d'appels d'offres publics, les soumissions ci-dessous mentionnées furent reçues pour le déneigement de chemins publics, à savoir:

- Déneigement des routes projet Mont-Cascades:

M.J. Robinson Trucking Ltd. 1 935,00\$/mille





- Déneigement chemins ruraux secteurs
Touraine et Cantley:

M.J. Robinson Trucking Ltd. 1 665,00\$/mille

- Déneigement de la route 307 au centre de ski Mont-Cascades:

M.J. Robinson Trucking Ltd. 1 725,00\$/mille

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de référer les soumissions ci-haut mentionnées aux directeurs du service des Achats et des Travaux Publics pour étude et rapport au comité.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

CA-80-789

Levée d'assemblée:

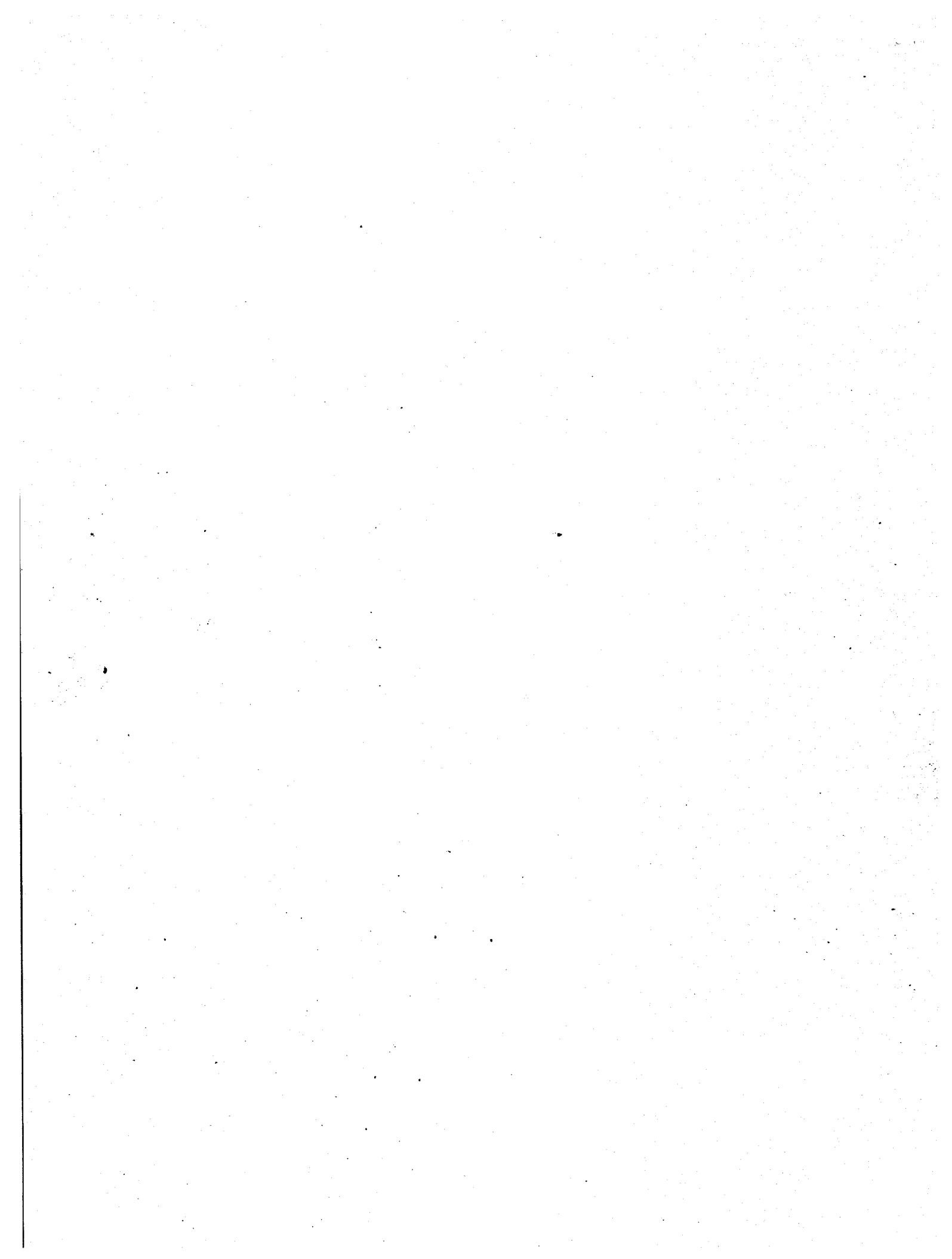
Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

FMM



B.L.



- Déneigement chemins ruraux secteurs
Touraine et Cantley:

M.J. Robinson Trucking Ltd. 1 665,00\$/mille

- Déneigement de la route 307 au centre de ski Mont-Cascades:

M.J. Robinson Trucking Ltd. 1 725,00\$/mille

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de référer les soumissions ci-haut mentionnées aux directeurs du service des Achats et des Travaux Publics pour étude et rapport au comité.

Adoptée unanimement.

Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

CA-80-789

Levée d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 09 10, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, siégeant sous la présidence de monsieur Gaëtan Cousineau, maire-suppléant.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, gérant, Maurice Beauclair, Georges Raymond, Laurier Béchamp, Gilles Bourbonnais, Jacques Robert, Robert Bélair, Claude Doucet et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée: Messieurs les conseillers Jean-René Monette et Conrad Bouffard.

Absence motivée: Son Honneur le Maire John R. Luck.



Municipalité de Gatineau, Québec



Greffe

Conseil

CA-80-790

Président d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu que Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau soit et est nommé président d'assemblée en l'absence de Son Honneur le Maire.

Adoptée unanimement.

CA-80-791

Abattoir régional:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de mandater le greffier à transmettre des télégrammes au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, monsieur Jean Garon, au Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, madame Jocelyne Ouellette, ainsi qu'au Député du Comté de Papineau, monsieur Jean Alfred, afin d'obtenir des précisions quant à l'évolution et au récent développement relatif à l'implantation de l'abattoir régional dans l'Aéroparc industriel de Gatineau.

Adoptée unanimement.

CA-80-792

Ville de Charny - amendement
Loi 105 - annexe à la liste
électorale:

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la Loi 105 relative à la démocratie et la rémunération des élus dans les municipalités, les villes ont l'obligation de dresser et déposer, entre le 15 juillet et le 15 septembre de chaque année, une annexe à la liste électorale municipale;

QUE le Conseil de la ville de Charny recommande des modifications à ladite Loi pour permettre l'utilisation de la liste électorale provinciale pour la confection de cette annexe;

QUE la liste électorale provinciale doit contenir des renseignements supplémentaires avant de pouvoir être utilisée comme document de base pour la confection de cette annexe;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'appuyer la requête de la ville de Charny et de demander au Ministre des Affaires municipales:

- 10.- de débiter les procédures pour modifier la législation ou la réglementation concernant les renseignements devant apparaître à la liste électorale provinciale afin d'y incorporer des informations additionnelles, pour qu'elle puisse servir à la confection de l'annexe à la liste électorale municipale dont il est fait mention à l'article 74 de la Loi 105;
- 20.- de modifier le chapitre de la Loi précitée relative à la préparation de l'annexe, afin d'établir une concordance quant au dépôt de ce document et la disponibilité des listes électorales provinciales révisées.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Jeanisse prend son fauteuil.

Formules Municipales Ltd., Farnham, Qué.

FIN



CA-80-793

Renouvellement de bail - 108 boulevard Lorrain:

ATTENDU QUE suite à la résolution C-80-723 se rapportant à l'organisation des jeux éducatifs, les locaux de l'édifice situé au 108 du boulevard Lorrain seront nécessaires;

QUE suivant le bail intervenu pour la location d'espaces à cet endroit, la Ville peut renouveler aux mêmes conditions ledit bail pour une période additionnelle d'un an;

QUE le propriétaire de cet immeuble est disposé à renouveler ledit bail aux conditions et prix mentionnés au bail signé devant Me Serge R. Gauthier le 1978 12 12;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'exercer l'option d'un an prévue au bail intervenu entre la Ville et monsieur Pierre Crevier pour la location d'une superficie de plancher de 1,170 pieds carrés au premier étage de l'édifice situé au 108 du boulevard Lorrain, Gatineau, aux prix et conditions stipulés audit bail, soit à raison d'un loyer mensuel de 341,25\$;

QUE les fonds pour couvrir cette dépense au cours des mois de novembre et décembre soient puisés à même les affectations du poste budgétaire 02 83 110.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-794

Construction de l'aréna:

ATTENDU QUE le directeur des Services techniques a déposé devant ce Comité le rapport préparé par le bureau des ingénieurs-conseils, Boileau & Associés, relatif aux demandes de modifications à la proposition de la firme Paul Martin Incorporée, concernant la construction du quatrième aréna;

QU'il sollicite également l'autorisation de permettre audit entrepreneur de débiter avant la signature du contrat et le dépôt des plans officiels, les travaux d'excavation afin d'éviter des retards indus dans la construction de cet aréna;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'approuver les changements ci-dessous à la proposition de la compagnie Paul Martin Inc. pour la construction de l'aréna, au prix indiqué en rapport de chacune des modifications, à savoir:

Conseil

- | | | |
|-----|---|------------|
| 1.1 | Prévoir une toilette par salle de joueurs accessible de l'intérieur. | 3 900,00\$ |
| 1.2 | Installer des verrous plus solides pour chaque chambre de joueurs | 250,00\$ |
| 1.3 | Ajouter des raccords électriques de 5 sècheirs à cheveux (chambre de joueurs) | 500,00\$ |
| 1.4 | Remplacer le mastic d'asphalte par une tuile de carrière dans les salles 1, 2, 5 et 6 | 612,50\$ |



1.5	Ajouter une tuile de carrière au plancher de la salle no 11.	1 265,00\$
1.6	Remplacer le couvercle en acier de la tranchée mécanique par un couvercle en bois recouvert de tuile Elstroë (crédit)	(650,00\$)
1.7	Ajouter une porte en bois coulissante pour la salle Zamboni	1 250,00\$
1.8	Agrandir la salle no 17, y ajouter une porte communicante avec la salle no 13 et concentrer tous les contrôles dans la salle no 17.	757,00\$
1.9	Agrandir l'espace cuisine et réaménager les toilettes	Ø
1.10	Remplacer le mur entre les salles 10 et 11 par une porte accordéon	1 100,00\$
1.11	Prévoir le bureau de contrôle à l'entrée et conserver le bureau no 7	650,00\$
1.12	Continuer la passerelle d'un côté à l'autre	1 000,00\$
1.13	Ajouter une porte communiquant avec les gradins à chaque banc des joueurs	Ø
1.14	Ajouter un verre protecteur (0.6 m. de haut) autour du banc des joueurs et des officiels	4 225,00\$
1.15	Fournir un verre trempé 5'3" au lieu du plexiglass prévu	Ø
1.16	Fermer le mur prévu entre les salles 14 et 15 et déplacer le guichet dans le corridor tel que plan révisé (1980 08 11)	337,00\$
1.17	Installer des ancrages pour jeux fournis par la Ville	Ø
1.18	Asphalter la décharge de neige	550,00\$
1.19	Construire un chemin d'accès en gravier pour la porte arrière	<u>1 590,00\$</u>
Total des changements:		17 336,50\$
Administration et profit, 10%:		<u>1 733,65\$</u>
		19 070,15\$
Honoraires professionnels 7.5%: (Paul Martin Inc.)		<u>1 430,26\$</u>
Coût des modifications:		<u>20 500,41\$</u>

Il est de plus résolu d'autoriser le cabinet des ingénieurs-conseils, Boileau & Associés, attirés au projet de construction de l'aréna, de donner à la compagnie Paul Martin Inc. l'ordre de débiter les travaux d'excavation.

Adoptée unanimement.



CA-80-795

Piste cyclable - boulevard Maloney

ATTENDU QU'à l'intérieur des travaux d'élargissement du boulevard Maloney, un terre-plein doit être aménagé entre la bordure de la route et le trottoir;

QUE le directeur des Services techniques a soumis un rapport recommandant l'annulation de ce projet afin de procéder à l'asphaltage de cette lisière de terrain;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de demander au Ministère des transports du Québec d'abandonner dans le cadre des travaux d'élargissement du boulevard Maloney, le projet d'aménagement d'un terre-plein entre la bordure et le trottoir et de procéder pour son remplacement à l'asphaltage de cette lisière de terrain.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-796

Lotissement:

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a pris connaissance de la demande de lotissement ci-dessous mentionnée et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elle est conforme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à la demande de lotissement ci-après indiquée pour approbation à la Communauté régionale de l'Outaouais:

Monsieur Claude Desjardins
Lot 14B-25 rang III, canton de Templeton
Plan no. S-1383-4299-L
Préparé par monsieur Louis Lavoie, le 1980 07 09.

Adoptée unanimement.

Conseil

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-797

Asphaltage des accotements - route 307

ATTENDU QUE la route 307 est le site d'un nombre effarant d'accidents reliés en bonne partie à l'état lamentable de cette route;

QUE ce Comité est d'opinion que l'aménagement des accotements de cette voie rendra cette artère plus sécuritaire pour les automobilistes ainsi que pour les piétons utilisant cette voie pour se rendre aux écoles;

QUE la rénovation et l'entretien de la route 307 relèvent des compétences et responsabilité du Ministère des transports;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de formuler une demande au Ministère

Conseil

FMM

Formules Municipales Liée, Farnham, Qué.



des transports du Québec pour l'asphaltage des accotements du tronçon de la route 307 comprise entre le pont Alonzo Wright et l'Avenue Gatineau.

Adoptée unanimement.

CA-80-798

Transferts budgétaires nos. 58, 59, 66, 68 et 69:

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances a présenté, à la demande de directeurs de service, et pour donner suite à certaines directives de ce Comité, les transferts budgétaires ci-dessous;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires ci-après indiqués, à savoir:

Conseil

TRANSFERT BUDGETAIRE #58

02 16 000 Service du personnel

319	Autres frais de déplacement	400,00\$
341	Journaux et revues	900,00\$
416	Relations de travail	5 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur

240	Régime de l'Assurance-maladie du Québec	(6 300,00\$)
-----	---	--------------

TRANSFERT BUDGETAIRE #59

02 13 210 Service des finances

111	Rémunération régulière - plein temps	8 000,00\$
-----	--------------------------------------	------------

02 19 930 Etudes et Projets Spéciaux

111	Rémunération régulière - plein temps	(8 000,00\$)
-----	--------------------------------------	--------------

TRANSFERT BUDGETAIRE #66

02 19 930 Etudes et projets spéciaux

111	Rémunération régulière - plein temps	(8 000,00\$)
-----	--------------------------------------	--------------

02 21 000 Police

111	Rémunération régulière - plein temps	8 000,00\$
-----	--------------------------------------	------------

TRANSFERT BUDGETAIRE #68

02 83 352 Travaux d'égouts - rue East

522	Entretien et travaux d'égouts	18 000,00\$
-----	-------------------------------	-------------

02 83 362 Réparation du toit - caserne St-René

720	Immobilisations - Bâtisses	11 500,00\$
-----	----------------------------	-------------



02 18 000 Contributions de l'employeur

210	Fonds de retraite	(5 700,00\$)
220	Régime des Rentes du Québec	(20 000,00\$)
230	Assurance-chômage	(3 800,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE #69

02 73 200 Aréna - Secteur Pointe-Gatineau

539	Entretien - Bâtisses	(100,00\$)
740	Immobilisations - Machinerie et équipement	100,00\$

02 79 500 Programme estival

515	Location - machinerie	(340,00\$)
649	Autres pièces et accessoires	340,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-799

Cours de perfectionnement -
informatique:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser monsieur Richard Toutloïff, opérateur-programmeur, à assister au cours de formation offert par la compagnie Digital Equipment of Canada Ltd. du 6 au 10 octobre 1980, au coût de 755,00\$, et se rapportant au langage de programmation d'ordinateurs;

QUE les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 13 221 414 et versés en conformité avec la procédure établie dans de tels cas.

Adoptée unanimement.

CA-80-800

Embauche d'une commis dactylo:

ATTENDU QUE le directeur des Services administratifs a déposé un rapport sur la fréquence des mouvements de personnel au Service des achats;

QUE ledit document fait aussi allusion au fait que l'organigramme proposé au rapport d'analyse des structures administratives montre deux commis dactylo permanents;

QUE le Comité de réorganisation des structures administratives recommande l'embauche d'un commis dactylo permanent pour ce service;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du personnel à procéder à l'affichage interne pour recruter un candidat apte à combler le poste permanent de commis dactylo au Service des achats.

Adoptée unanimement.

Conseil

Conseil



CA-80-801

Ouverture de soumissions -
fourniture de sel

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues pour la fourniture de sel, à savoir:

<u>Soumissionnaires</u>	<u>F.A.B. GATINEAU</u>	<u>F.A.B. MONTREAL</u>	<u>F.A.B. PRESCOTT</u>
Domtar Inc. Div. Sel Sifto	28,30\$/tonne	27,20\$/tonne	24,15\$/tonne
La Soc. Canadienne de Sel Ltée	27,79\$/tonne	27,20\$/tonne	25,95\$/tonne

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de remettre les soumissions ci-avant mentionnées au directeur du Service des achats pour étude et rapport à ce Comité.

Adoptée unanimement.

CA-80-802

Stationnement - partie du
Boulevard Maloney:

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender la résolution C-80-701 afin d'effectuer une concordance à l'égard de l'ordonnance de circulation décrétée à l'article 2 de la résolution C-79-971;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution C-80-701 pour préciser qu'à l'extérieur des heures mentionnées à ladite résolution, le stationnement des véhicules automobiles est permis à cet endroit et que toute ordonnance de circulation incompatible avec la présente résolution soit et est rescindée à toute fin que de droit.

Adoptée unanimement.

CA-80-803

Adjudication de soumissions -
Aquaduc, égout rue 2-121:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public pour la construction d'égouts pluviaux et domestiques, d'aquaduc et de chaussée partielle sur la rue 2-121, rang VII, canton de Hull, les soumissions suivantes furent reçues, à savoir:

Les Constructions Bouladier Limitée.....	75 410,88\$
Thom Construction Limitée.....	87 470,00\$
Constructions Terrac Inc.....	88 631,90\$
A. Vaillant Construction.....	94 606,00\$

QUE le rapport des soumissions déposé par le bureau des ingénieurs-conseils Bessette, Cravier, Parent, Tanguay & Associés ne souligne que Les Constructions Bouladier Limitée ont omis d'inclure à sa soumission la résolution autorisant la signature des documents;

G. Bourbonnais

Conseil

Conseil





QUE l'avisur légal est d'avis que cette situation n'entraîne pas nécessairement la disqualification de ce soumissionnaire;

QUE selon le rapport des ingénieurs-conseils attitrés au projet, la soumission présentée par Les Constructions Bouladier Ltée est la plus avantageuse pour la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'approuver la soumission déposée par Les Constructions Bouladier Ltée au montant de 75 410,88\$ pour la construction d'égouts pluviaux et domestiques, d'aqueduc et de chaussée partielle sur la rue 2-121, du cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau; cette adjudication est valable en autant que le règlement décrétant ces travaux reçoive l'approbation requise par la Loi.

Adoptée unanimement.

CA-80-804

Remplacement Pierre Miville - aréna de Touraine:

ATTENDU QUE monsieur Pierre Miville, préposé à l'aréna de Touraine, a reçu une prolongation de congé de maladie et que le directeur du Service des loisirs et de la culture a produit un rapport justifiant le remplacement de cette personne par un employé temporaire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du personnel à embaucher monsieur Pierre Godmaire à titre d'employé temporaire au poste de préposé à l'aréna de Touraine en remplacement de monsieur Pierre Miville, présentement en congé de maladie.

Adoptée unanimement.

CA-80-805

Assurance responsabilité civile:

ATTENDU QU'à la demande du Comité Administratif, le responsable du Service des communications a soumis son rapport concernant l'assurance responsabilité civile générale des lieux et des opérations;

QUE suite à l'étude de ce document et aux commentaires du courtier d'assurance de la Municipalité, le Comité recommande d'augmenter la couverture d'assurance de la Ville à l'égard d'assurance responsabilité civile;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de porter à 2 000 000,00\$ la couverture d'assurance responsabilité civile de la Ville et d'autoriser un paiement de 850,00\$ à Allard Courtier d'Assurance Ltée pour défrayer les coûts additionnels de cette couverture d'assurance pour la période du 1 septembre au 31 décembre 1980 et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 19 900 421.

Adoptée unanimement.

Conseil

Conseil



Conseil

Avis de motion

Conseil

CA-80-806

Arrêts intersection Magnus et Mercier:

ATTENDU QUE suite aux plaintes des résidents de la rue Magnus, le Service de la police a étudié le mouvement de la circulation sur cette voie;

QUE le rapport déposé à cet égard par ce service, recommande d'installer des arrêts multi-sens à l'intersection des rues Magnus et Mercier dans le but de réduire la vitesse sur ladite rue Magnus;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'ordonner des arrêts obligatoires de chaque côté de la rue Magnus à la hauteur de la rue Mercier de façon à forcer l'automobiliste à effectuer des arrêts dans toutes les directions à cette intersection;

QUE le Service des travaux publics soit également autorisé à procéder à la mise en place des affiches appropriées.

Adoptée unanimement.

CA-80-807,

Circulation rue Charette:

ATTENDU QUE les résidents du secteur environnant la rue Charette ont soumis des recommandations visant à améliorer la circulation sur cette artère;

QUE le Service de la police a produit un rapport suggérant d'interdire cette voie aux véhicules lourds en plus de décréter un sens unique;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu:

- 1o.- d'inscrire au feuillet de la prochaine séance du Conseil un avis de motion à l'effet de modifier le règlement numéro 41-76 et ses amendements pour interdire la circulation de véhicules lourds sur la rue Charette et pour établir des routes alternatives.
- 2o.- de recommander au Conseil de décréter un sens unique en direction nord sur la rue Charette et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation des enseignes requises en conformité avec le rapport du Service de la police daté du 1980 08 05.

Adoptée unanimement.

CA-80-808

Arrêt - rue Vanier:

ATTENDU QUE le Service de la police a soumis un rapport d'analyse de la circulation sur la rue Georges Vanier et que ladite étude prend également en considération la piste cyclable débouchant sur cette voie;

QUE ledit document recommande l'installation d'un arrêt sur la rue Georges Vanier à la hauteur de la rue Mgr. Forbes afin d'assurer une plus grande sécurité aux automobilistes et aux cyclistes circulant sur ces rues;

Formule Municipale Ltd., Parkman, Qué.

F-111



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de décréter des arrêts obligatoires sur la rue Georges Vanier, à l'intersection de Mgr Forbes, et que le Service des travaux publics soit requis de procéder à l'installation des affiches appropriées.

Adoptée unanimement.

CA-80-809

Exploitation d'une carrière - lot 11-1
rang I, canton de Templeton

ATTENDU QUE Les Constructions Deschênes Limitée exploitent à l'encontre des règlements municipaux une carrière de gravier sur le lot 11-1, rang I, canton de Templeton;

QUE cette exploitation est également en contravention avec les normes du Service de protection de l'environnement, puisque les parties de ce lot sont situées à moins de 600 mètres d'une zone résidentielle;

QUE le rapport déposé à cet égard par le Service d'urbanisme suggère d'entamer des procédures pour faire cesser ces travaux pour les motifs ci-haut énoncés;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de mandater Me John Kehoe à tenter les procédures nécessaires contre la compagnie Les Constructions Deschênes Limitée pour faire arrêter l'exploitation de la carrière de gravier opérée illégalement par cette firme sur le lot 11-1, rang I, canton de Templeton.

Adoptée unanimement.

CA-80-810

Ajournement temporaire:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée pour étudier la requête de la firme Louvibec relative à l'implantation d'un théâtre plein air sur une partie des lots 577 et 588 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau.

Adoptée unanimement.

Reprise à 10:25 h., toutes les personnes présentes reprennent leur fauteuil.

CA-80-811

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que l'assemblée soit levée.

GAETAN COUSINEAU, MAIRE-SUPPLÉANT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRÉTAIRE

FAM

Municipalité de Farnham, Québec



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 09 17, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Georges Raymond, Jacques Robert, Laurier Béchamp, Normand Racicot, Gérant, et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée: Messieurs les conseillers Jean-René Monette et Raymond Gosselin.

CA-80-812

Réservation de salle -
organisation d'un téléthon -
4 et 5 octobre 1980

ATTENDU QUE l'Association des artistes de Gatineau a formulé une demande pour l'utilisation de la salle du conseil pour la tenue d'un téléthon les 4 et 5 octobre 1980;

QUE ce téléthon a pour but d'inviter la population à signer une pétition afin d'aider à améliorer le sort de la collectivité artistique de chez nous;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser l'Association des artistes de Gatineau à utiliser la salle du Conseil les 4 et 5 octobre 1980 pour la tenue d'un téléthon, dont le but est d'inviter la population à signer une pétition visant à inciter les autorités concernées à améliorer le sort de la colonie artistique de la région.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-813

Présidence d'assemblée

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau soit et est nommé président d'assemblée en l'absence de Son Honneur le Maire.

Adoptée unanimement.

* Son Honneur le Maire John R. Luck quitte son fauteuil.

CA-80-814

Chevaliers de Colomb, région
Outaouais/Laurentides réception
et souvenirs

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de la Région 43 Outaouais/Laurentides, tiendront à Gatineau leur congrès régional annuel les 14, 15 et 16 novembre prochain et que ce Comité est d'avis qu'il y a lieu d'encourager la venue de tels événements à Gatineau, en offrant un vin d'honneur aux congressistes;

J. Robert



J. Robert

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le responsable du Service des communications à organiser une réception et à offrir un vin d'honneur aux personnes participant au congrès des Chevaliers de Colomb de la Région 4B Outaouais/Laurentides, et de remettre à chacun des congressistes une épinglette du nouveau sigle de la Ville.

QUE les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 211 000 493.

Adoptée unanimement.

* Son Honneur le Maire John R. Luck reprend son fauteuil.

CA-80-815

Soumissions - réparation du toit de l'aréna de Pointe-Gatineau - rapport

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues pour la réparation du toit du Stade Pierre Lafontaine, à savoir:

- | | | |
|------|---|--------------|
| 1o.- | J.H. Meilleur et Fils Ltée | |
| | a) selon plans et devis | 91 000,00\$ |
| | b) alternative (produit Tremco) | 87 990,00\$ |
| 2o.- | Always Maintenance Construction Limitée | 117 000,00\$ |

QUE le directeur des Services techniques a examiné lesdites soumissions et qu'il recommande d'accepter l'alternative soumise par la firme J.H. Meilleur et Fils Limitée;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'adjuger un contrat au montant de 87 990,00\$ à la firme J.H. Meilleur et Fils Ltée pour les travaux de réparation du toit du stade Pierre Lafontaine, et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations du règlement numéro 203-80;

Cette adjudication est valable en autant que le règlement précité reçoive les approbations du Ministère des Affaires municipales et de la Commission municipale du Québec.

Adoptée unanimement.

CA-80-816

Règlement 156-79 - amendement

ATTENDU QUE le directeur du Service des Travaux publics recommande de modifier le règlement numéro 156-79 relatif à l'achat de véhicules et d'équipement départemental pour y incorporer l'acquisition de 2 remorques et de 9 camionnettes en remplacement de l'achat d'une camionnette 6 roues et de 2 rétrocaveuses;

QUE pour donner suite à cette proposition dudit directeur, il est nécessaire d'amender ledit règlement numéro 156-79;

Conseil

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Avis de motion

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'inscrire au feuillet de la prochaine séance du Conseil, un avis de motion à l'effet qu'un règlement sera introduit pour modifier le règlement numéro 156-79 relatif à l'acquisition de véhicules et d'équipement départemental afin d'y prévoir l'achat de 2 remorques et de 9 camionnettes et d'annuler les soldes excédentaires de ce règlement.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-817

Adjudication de soumissions -
déblaiement de neige secteur
rural

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public les soumissions ci-dessous mentionnées furent reçues pour le déneigement de de chemins et routes publics en secteur rural, à savoir:

- 10.- Déneigement des rues du projet Mont Cascades
- M.J. Robinson Trucking Ltd.....1 935,00\$/mille
- 20.- Déneigement des chemins ruraux secteurs Touraine et Cantley
- M.J. Robinson Trucking Ltd.....1 665,00\$/mille
- 30.- Entretien d'hiver des routes et chemins ruraux de la route 307 au centre de ski Mont Cascades
- M.J. Robinson Trucking Ltd.....1 725,00\$/mille

QUE le rapport d'analyse des soumissions précitées, produit par le directeur du Service des achats, mentionne que les propositions de la compagnie M.J. Robinson Trucking Ltd. sont conformes au devis et en recommande l'approbation;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'accorder un contrat de 3 ans à la firme M.J. Robinson Trucking Ltd., 467 rue Main, Gatineau (Québec), pour le déneigement des secteurs ci-dessous mentionnés au prix indiqué en rapport de chacun d'eux:

- 10.- Déneigement des rues du projet Mont Cascades
- M.J. Robinson Trucking Ltd.....1 935,00\$/mille
- 20.- Déneigement des chemins ruraux secteurs Touraine et Cantley
- M.J. Robinson Trucking Ltd.....1 665,00\$/mille
- 30.- Entretien d'hiver des routes et chemins ruraux de la route 307 au centre de ski Mont Cascades
- M.J. Robinson Trucking Ltd.....1 725,00\$/mille

Cette adjudication est valable en autant que la Commission municipale du Québec donne son assentiment à l'engagement de crédit découlant des présentes; que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations du poste budgétaire 02 34 300 521.

Adoptée unanimement.

Formules Municipales 146, Farnham, Qué.





CA-80-818

Demandes de lotissement

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a pris connaissance des demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté régionale de l'Outaouais, à savoir:

Conseil

- 1o.- Société d'aménagement de l'Outaouais
Lots: 7b-8-1 à 7b-8-4, rang II, canton de Templeton
Plan no. S-1391-4335-L
Préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 08 20.
- 2o.- Monsieur Michel Brunet
Lot: 9A-2-63, rang I, canton de Templeton
Plan no. S-1384-4300-L
Préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 07 10.
- 3o.- D.M.T. Limitée
Lots 23B-23-1 à 23B-23-4 et 23B-25-1 à 23B-25-3, rang II, canton de Templeton
Plan no. S-1385-4302-L
Préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 07 11.
- 4o.- M. Michel McCarthy
Lot: 24B-33, rang VII, canton de Templeton
Plan no. 791570
Préparé par M. André Défayette, le 1979 12 06.

Adoptée unanimement.

CA-80-819

Mise en oeuvre du P.A.Q.
Archambault/Gréber rapport

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec par sa résolution 7-80 et le Conseil des Ministres par son arrêté en conseil 275-80 ont approuvé le programme d'amélioration de quartier pour le territoire Archambault/Gréber;

QUE le règlement numéro 199-80 décrétant un emprunt au montant de 420 000,00\$ pour la mise en oeuvre dudit programme, fut approuvé par le Ministère des affaires municipales du Québec le 13 juillet dernier;

QUE ce programme entre dans sa phase de mise en oeuvre et que le Conseil doit poser des gestes administratifs pour en assurer sa bonne marche;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

Conseil

- 1o.- de mandater le Service d'urbanisme pour la coordination de la mise en oeuvre du programme d'amélioration de quartier Archambault/Gréber et de nommer monsieur Francis Lavoie coordonnateur dudit programme;

FMI

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



- 20.- de former un Comité technique d'acquisition et de négociation, composé du directeur des Services techniques, du coordonnateur et d'un membre de la direction du Service d'urbanisme;
- 30.- de mandater les Services techniques à préparer les plans et devis pour la réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout, du réaménagement du réseau routier et des berges de la rivière Gatineau; la surveillance desdits travaux étant également sous la responsabilité de ces services;
- 40.- d'autoriser les Services techniques à présenter ses plans et devis au Service de protection de l'environnement et à la Communauté régionale de l'Outaouais pour approbation.

Adoptée unanimement.

CA-80-820

Ajournement

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée pour étudier à huis clos le transfert budgétaire numéro 60.

Adoptée à l'unanimité.

Reprise de l'assemblée à 10:40 h, toutes les personnes présentes reprennent leur fauteuil à l'exception de Monsieur le conseiller Claude Bérard.

CA-80-821

Transferts budgétaires #60
et 72

ATTENDU QUE suite à l'examen du rapport budgétaire du 1980 07 31 et à la demande du directeur du Service des achats, le directeur du Service des finances a déposé les transferts budgétaires ci-après indiqués et que ce Comité recommande d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires ci-après indiqués, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE #60

	<u>REVENUS</u>
01 41 251 Affûtage - Aréna de Gatineau	4 500,00\$
01 41 252 Affûtage - Aréna de Pointe-Gatineau	4 500,00\$
01 41 253 Affûtage - Aréna de Touraine	4 000,00\$
01 41 400 Inscription - Tennis	(14 000,00\$)
01 49 900 Autres revenus de services	9 000,00\$
01 51 100 Permis de construction	(20 000,00\$)
01 51 200 Permis de lotissement	(6 000,00\$)
01 51 210 Permis d'affaires	(7 000,00\$)
01 51 300 Droits sur divertissements	(18 000,00\$)
01 54 900 Disposition d'actifs	34 000,00\$

Conseil





01 72 000 Taxe de vente (40 000,00\$)

DEPENSES

02 11 000 Législation

111 Rémunération régulière - plein temps (4 000,00\$)
112 Rémunération régulière - autres employés 2 700,00\$
192 Allocations 1 300,00\$
311 Congrès (1 000,00\$)
319 Frais de déplacement (3 000,00\$)

01 13 210 Finances

111 Rémunération régulière - plein temps (5 000,00\$)
121 Temps supplémentaire - plein temps 3 000,00\$

02 13 221 Finances - Informatique

121 Temps supplémentaire - plein temps 2 000,00\$

02 14 100 Greffe

111 Rémunération régulière - plein temps (10 000,00\$)

02 18 000 Contributions de l'employeur

240 Financement des programmes de santé 12 600,00\$
230 Assurance-chômage 30 000,00\$
220 Régime des rentes du Québec 20 000,00\$
210 Fonds de retraite 10 200,00\$

02 19 930 Etudes et programmes spéciaux

111 Rémunération régulière - plein temps 52 000,00\$

02 33 000 Travaux publics - Administration

111 Rémunération régulière - plein temps (18 000,00\$)

02 34 400 Eclairage de rues

681 Electricité (35 000,00\$)

02 34 900 Déficit - C.T.C.R.O.

940 Quote-part 393 300,00\$

02 35 130 Réseau d'aqueduc

683 Achat d'eau - C.I.P. (50 000,00\$)

02 35 990 Inondations

515 Location de pompes 2 500,00\$

02 41 000 Services techniques - direction

111 Rémunération régulière - plein temps (12 000,00\$)

02 61 100 Urbanisme - direction

111 Rémunération régulière - plein temps (12 000,00\$)

FM

Fournies Municipales Ltée, Farnham, Qué.



02 83 370 Réfection - Edifices municipaux

720 Edifices - garage municipal (400 000,00\$)

02 83 790 Réfection d'égouts

712 Travaux de génie (28 600,00\$)

Il est entendu que les transferts relatifs au garage municipal et au paiement du déficit de la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais sont exclus de cette autorisation et doivent faire l'objet de discussions lors du Comité général du 1980 09 17.

TRANSFERT BUDGETAIRE #72

02 13 300 Achats

550 Entretien et réparation - ameublement 250,00\$
671 Papeterie et fourniture de bureau (250,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-822

Roger Pominville Ltée -
résolutions C-80-775 et
C-80-776

ATTENDU QUE le Conseil en vertu de ses résolutions C-80-775 et C-80-776 autorisait le bureau des conseillers en administration, Roger Pominville Ltée, à poursuivre les mandats relatifs à la réorganisation du Service de la police ainsi que l'évaluation des tâches et échelles de salaire des employés cadres et non syndiqués;

QU'à cause des montants maximums fixés pour réaliser ces mandats, il fut nécessaire de modifier les échéanciers et travaux à exécuter;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Son Honneur le Maire John R. Luck et résolu d'approuver les échéanciers et les travaux à exécuter proposés par la firme Roger Pominville Ltée et décrits dans sa lettre datée du 1980 09 05 et se rapportant au mandat confié par ce Conseil, en vertu des résolutions C-80-775 et C-80-776, relatif à la réorganisation du Service de la police ainsi qu'à l'évaluation des tâches et échelles de salaire des employés cadres et non syndiqués.

Adoptée unanimement.

CA-80-823

Annulation séance du Comité

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que la prochaine séance de ce Comité soit et est fixé au 1980 10 03.

Adoptée unanimement.

Conseil

D'intérêt
général



CA-80-824

Service des incendies - rétro-
gradation volontaire

ATTENDU QUE le directeur du Service du personnel a déposé un rapport suite à la demande de rétrogradation d'un inspecteur-enquêteur au Service des incendies;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

Conseil

- 1o.- d'approuver le rapport préparé par le directeur du Service du personnel en date du 1980 09 11, concernant la rétrogradation volontaire d'un inspecteur-enquêteur au Service des incendies et de donner son assentiment à ladite demande de déclassification aux conditions stipulées audit rapport.
- 2o.- d'autoriser le Service du personnel à procéder à l'affichage interne pour recruter un candidat apte à combler ce poste.

Adoptée unanimement.

CA-80-825

Employés occasionnels - arénas

ATTENDU QUE la résolution C-80-719 autorise le directeur du Service du personnel à débiter le processus administratif pour l'engagement d'employés occasionnels à division des arénas;

QUE le directeur de ce service a soumis, pour acceptation, la liste des recommandations d'embauche;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à l'engagement des employés occasionnels ci-dessous mentionnés au salaire déjà établi, à savoir:

Conseil

P O S T E

N O M

ARENA DE GATINEAU

Préposée à la cantine	BRASSARD, Georgette
Préposée à la cantine	DUPUIS, Estelle
Préposé à l'entretien	MARTIN, André
Préposé à l'entretien	PATRICE, Jean
Préposée à la cantine	MARTIN, Marie-Jeanne

ARENA DE POINTE-GATINEAU

Responsable de la cantine	LYRETTE, Adrienne
Préposé à l'entretien	GALIPEAU, Jean
Préposée à la cantine	LYRETTE, Rita
Préposé à l'entretien	LEMIEUX, Marc



Forum Municipalité Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

ARENA DE TOURAINE

Responsable de la cantine	LABELLE, Gervaise
Préposé à l'entretien	LABELLE, Marc
Préposé à l'entretien	LYREITE, Bernard
Préposée à la cantine	LYREITE, Jocelyne
Préposée à la cantine	PIGEON, Nicole
Préposée à la cantine	MARENGERE, Michèle

Adoptée unanimement.

CA-80-826

Embauche - brigadiers scolaires

ATTENDU QUE le directeur du Service du personnel a déposé un rapport relativement à l'embauche de brigadiers scolaires;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'approuver le rapport du directeur du Service du personnel, daté du 1980 09 10, et de ratifier l'engagement des personnes ci-après mentionnées au poste de brigadier scolaire, au salaire prévu au budget pour cette fonction, à savoir:

<u>POSTE</u>	<u>NOM</u>
Brigadier adulte	BAKER, Claire
Brigadier adulte	BERTRAND, Emmanuel
Brigadier adulte	BOUCHER, Pauline
Brigadier adulte	CARRIERE, Hermone
Brigadier adulte	COTE, Claire
Brigadier adulte	CROTEAU, Albert
Brigadier adulte	MARCEL, Gisèle
Brigadier adulte	OSBORNE, Jean
Brigadier adulte	PAQUETTE, Cécile
Brigadier adulte	ROZON, Analia
Brigadier adulte	VALIN, Monique
Brigadier adulte	MALETTE, Léobert

Adoptée unanimement.

CA-80-827

Engagement des proposés à l'entrée des données - référendum

ATTENDU QUE le directeur du Service du personnel a procédé à la sélection du personnel nécessaire à l'entrée des données sur l'informatique, relativement à la confection de la liste référendaire;

Fernandes Municipality Ltd., Farnham, Qué.





EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Son Honneur le Maire John R. Luck et résolu de recommander au Conseil d'antérioriser l'embauche des personnes ci-après mentionnées au poste indiqué en rapport de chacune d'elles et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 14 300 111:

<u>POSTE</u>	<u>NOM</u>
Préposée à l'entrée des données	LEGAULT, Mariane
Préposée à l'entrée des données	OSBORNE, Yvette
Préposée à l'entrée des données	LAFLAMME, Ginette
Préposée à l'entrée des données	LAURIN, Suzanne
Préposée à l'entrée des données	LAURIN, Alma
Préposée à l'entrée des données	BRUNET, Nicole
Préposée à l'entrée des données	SARAZIN, Lilly Anne
Dactylo	LARCHER, Thérèse

Adoptée unanimement.

CA-80-328

Employés temporaires - ateliers
mécaniques

ATTENDU QUE la résolution C-80-310 autorise l'ouverture de 3 postes d'employés temporaires à la division des ateliers mécaniques au Service des travaux publics, et que le directeur du Service du Personnel a déposé son rapport recommandant l'embauche d'employés pour combler ces postes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'antérioriser l'engagement du personnel suivant devant être affecté à la division des ateliers mécaniques au Service des travaux publics, à savoir:

<u>Poste</u>	<u>Nom</u>
Mécanicien	NOBERT, Robert
Mécanicien	GRENIER, Pierre
Soudeur	PILON, Michel

Adoptée unanimement.

CA-80-329

Aménagement - Parcs Mercier & Hétu

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture a déposé une estimation des coûts concernant l'aménagement et l'achat d'équipement récréatif pour les parcs Mercier et Hétu;

FIM

Formules Municipales Ltd., Farnham, Que.



EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le directeur du Service des achats à procéder à l'acquisition de divers équipements récréatifs devant être installés aux parcs Mercier et Hétu et qu'une somme maximale de 3 000,00\$ soit appropriée à cette fin à même les affectations du poste budgétaire 02 83 081 714.

Adoptée unanimement.

CA-80-830

Employés occasionnels
division des arénas

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture a produit un rapport à l'égard d'une erreur survenue dans le décompte du personnel occasionnel requis pour l'opération des arénas;

QUE ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de corriger la situation en modifiant la résolution C-80-719 de façon à y prévoir l'engagement d'un employé occasionnel supplémentaire pour cumuler la fonction de préposé à la cantine.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, et résolu de modifier la résolution ci-avant mentionnée pour y prévoir l'embauche d'un employé occasionnel supplémentaire à titre de préposé aux cantines des arénas.

Adoptée unanimement.

CA-80-831

Levée d'assemblée

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, MAIRE

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du comité administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 10 01 à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.



Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Robert Béclair, Normand Racicot, Paul Morin, Léonard Joly et Jean-Charles Laurin.

Assistent à titre d'observateur:

MM. Jean-René Monette et Conrad Bouffard.

CA-80-832:

Aménagement des parcs Boisment et Fleur de Lys:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'accorder une subvention de l'ordre de 10 000,00\$ à l'Association du Parc Fleur de Lys pour l'achat d'équipements et l'exécution de travaux d'aménagement au parc Fleur de Lys et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations du poste budgétaire 02 83 110; il est entendu que les équipements acquis avec les deniers provenant de cet octroi soient et sont la propriété de la municipalité.

Il est de plus résolu que le Service des Loisirs et de la Culture prépare un protocole d'entente concernant l'entretien de la patinoire devant être aménagée à cet endroit à même les appropriations de cette subvention.

Adoptée unanimement.

CA-80-833:

Comité de Loisirs de Templeton-Est - travaux parc:

ATTENDU QUE le conseiller du quartier 12 a reçu des demandes du Comité de Loisirs de Templeton, relativement à l'aménagement du parc situé à l'école St-Gérard;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser une subvention de 4 000,00\$ au Comité des Loisirs de Templeton pour l'achat d'équipements et l'exécution de travaux d'aménagement au parc St-Gérard et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02 83 110.

Il est entendu que les équipements acquis avec les deniers de l'octroi précité soient et sont la propriété de la municipalité.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon prend son fauteuil.

Conseil

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.

Conseil



Jacques Robert

Conseil

Conseil

CA-80-834:

Conférence de presse -
Jeux du Québec 1981:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'accepter en principe que le responsable du Service des Communications organise une conférence de presse à l'égard de l'annonce officielle des activités devant se dérouler à Gatineau, dans le cadre des Jeux d'Été 1981 et à laquelle participeront des représentants des Villes d'Aylmer et de Hull ainsi que de la Société des Jeux du Québec.

Adoptée unanimement.

CA-80-835:

Eclairage - rues Chiasson
et Bel Air:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de demander à la Société d'Hydro-Québec d'installer 2 luminaires Mercure, 10 000 lumens, sur poteaux de bois proposés, sur les rues suivantes:

- Bel Air: un luminaire, un poteau.
- Chiasson: un luminaire, un poteau.

Le tout selon le plan ER-80-20 préparé par les Services Techniques.

Adoptée unanimement.

CA-80-836:

Déplacement des conduites
de gaz - acceptation de
l'estimation et coût réel:

ATTENDU QUE la firme Gazifère de Hull a soumis une estimation des coûts relativement à la relocalisation de ses installations sur les rues St-Antoine et Champlain;

QUE l'exécution de ces travaux est prévue à l'intérieur des cadres du programme d'amélioration de quartier Champlain/St-Louis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'accepter l'estimation des coûts présentée par la Société Gazifère de Hull et s'élevant à 31 730,00\$, concernant le déplacement de ses installations sur les rues St-Antoine et Champlain et que la dépense en découlant soit chargée au règlement numéro 123-73.

Adoptée unanimement.



CA-80-837:

Réparation du toit - caserne
no. 2:

Conseil

ATTENDU QU'à la suite d'une demande de propositions sur invitation, les cotations suivantes furent reçues pour la réparation du toit de la caserne de pompiers no. 2, à savoir:

- Always Maintenance Construction Ltd.....19 110,00\$
- J.H. Meilleur et Fils Ltée.....13 860,00\$

QUE le directeur des Services Techniques a déposé son rapport d'analyse desdites offres et recommande d'accepter la proposition la plus avantageuse pour la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'approuver la cotation présentée par la firme J.H. Meilleur et Fils Ltée, au montant de 13 360,00\$, pour la réfection de la toiture de la caserne de pompiers située sur le boulevard St-René est et que la dépense en décomptant soit chargée au poste budgétaire 02 33 362-720.

Adoptée unanimement.

CA-80-838:

Passage piétonnier - rue
Main:

Conseil

ATTENDU QU'à cause des dangers découlant du fait que plusieurs piétons traversent la voie ferrée et empruntent la structure pour passer au dessus de la rue Main, de nouvelles dispositions doivent être envisagées pour corriger la situation;

QU'à cette fin, le directeur des Services Techniques a préparé un plan relativement à la construction de 3 escaliers en béton armé aux limites des rues Gouin, Raymond et North est;

QUE l'estimation préliminaire préparée par ce service indique qu'une somme de 15 000,00\$ est nécessaire à la mise en oeuvre de ce projet;

QUE ces aménagements permettront d'éliminer le passage piétonnier situé au point milliaire 111.91 de la subdivision Lachute;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'approuver le plan G-80-16, préparé par les Services Techniques au mois de septembre 1980, relativement à la construction de 3 escaliers en béton armé aux extrémités des rues Gouin, Raymond et North est et d'autoriser la transmission de ces documents à la Commission Canadienne des Transports afin d'elle participe financièrement à la réalisation de ces travaux.

Adoptée unanimement.



Fédération des Maires du Québec, Farnham, Qué.



Conseil

Conseil

Travaux Publics

CA-80-839:

Eclairage:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil de présenter une demande à la Société d'Hydro-Québec pour l'installation d'un luminaire Mercure, 10 000 lumens, sur poteau de bois existant, sur la rue Godmaire dans le secteur Touraine, le tout selon le plan numéro ER-80-21, préparé par les Services Techniques.

Adoptée unanimement.

CA-80-840:

Piste cyclable boul.
Maloney - résolution
C-80-855:

ATTENDU QUE les Services Techniques ont soumis un rapport préconisant le pavage du terre-plein devant être construit par le Ministère des Transports entre la bordure et le trottoir sur le boulevard Maloney dans le cadre des travaux d'élargissement de cette voie, en vue d'aménager une piste cyclable;

QU'après consultation avec les autorités de ce Ministère, il s'avère impossible de construire une piste cyclable sur le côté nord du boulevard Maloney et conséquemment il y a lieu d'abroger la résolution décrétant l'asphaltage de ce terre-plein;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de rescinder à toute fin que de droit, la résolution C-80-855 demandant au Ministère des Transports du Québec de procéder au revêtement asphaltique du terre-plein devant être aménagé en bordure du boulevard Maloney dans le cadre des travaux d'élargissement de cette voie.

Adoptée unanimement.

CA-80-841:

Ventilation - 17 rue
Jacques-Cartier:

ATTENDU QUE le directeur des Travaux Publics a préparé un rapport concernant les problèmes de ventilation à l'atelier mécanique situé au 17 de la rue Jacques-Cartier et que suite à l'incident survenu le 1980 09 12, il est impératif de corriger la situation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le service des Travaux Publics à effectuer les travaux requis pour améliorer la ventilation à l'atelier mécanique situé au 17 de la rue Jacques-Cartier et d'affecter à cette fin une somme de 4 000,00\$ provenant du poste budgétaire 02 36 371-539.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse prend son fauteuil.



CA-80-842:

Projet de règlement de la C.R.O. - zones inondables:

ATTENDU QU'à la demande de ce comité, le Service d'Urbanisme a soumis un rapport d'analyse du projet d'amendement au règlement 123 de la Communauté Régionale de l'Outaouais;

Conseil

QUE les modifications proposées ont pour objet de préciser d'avantage les cotes de récurrence pour les inondations et que selon ledit service, le règlement proposé est acceptable;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil de donner son assentiment au projet d'amendement au règlement 123 de la C.R.O.

Adoptée unanimement.

CA-80-843:

Programme de restauration Champlain/St-Louis - rapport progressif:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a présenté un rapport concernant l'état d'avancement du programme de restauration Champlain/St-Louis en date du 1980 09 17 et que ledit document recommande l'approbation d'une subvention conjointe de la Ville et de la Société d'Habitation du Québec;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

10.- d'accepter le rapport du Service d'Urbanisme daté du 1980 09 17 concernant l'état d'avancement du programme de restauration Champlain/St-Louis.

20.- d'autoriser le versement de la subvention ci-dessous à même les deniers du règlement 115-78, à savoir:

DOSSIER	ADRESSE	PROPRIETAIRE	NBRE. COUT TOTAL			S.C.H.L.	
			LOGE- MENTS	RENOVA- TIONS	SHQ VILLE	SUBV. PRET	
071-C12	66 St-Antoine	Marcel Savoie	1	16 463	2 500	235	9 765
072-C29	11 Champlain	L. Marengère	1	4 438	1 122	-	-
074-B31	11 St-Louis	S. Tremblay	2	12 861	3 215	6 250	3 396

Adoptée unanimement.

FM

Formules Municipales Liées, Farnham, Qué.



Conseil

CA-80-844:

Programme de restauration Maloney-St-André - rapport progressif:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a présenté un rapport concernant l'état d'avancement du programme de restauration Maloney/St-André en date du 1980 09 17 et que ledit document recommande l'approbation d'une subvention conjointe de la Ville et de la Société d'Habitation du Québec;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'accepter le rapport du Service d'Urbanisme daté du 1980 09 17 concernant l'état d'avancement du programme de restauration Maloney/St-André.
- 2o.- d'autoriser la versement de la subvention ci-dessous à même les deniers du règlement 132-79 à savoir:

<u>DOSSIER</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>PROPRIETAIRE</u>	<u>NBRE DE LOGEMENTS</u>	<u>COUT TOTAL RENOVATION</u>	<u>SHQ VILLE</u>	<u>S.C.H.L. SUBV.</u>	<u>PRET</u>
005-L41	146 Brian	G. Rochaleau	1	12 515	2 500	-	10 000
007-L24	143 Brian	R. Beaudoin	2	12 236	3 059	2 500	5 734
<u>AUGMENTATION DES COUTS:</u>							
004-L25	145 Brian	A. Larose	1	1 506	376	-	
009-M2	254 St-André	D. Laflaur	1	3 000	750	-	

Adoptée unanimement.

CA-80-845:

Logement en sous-sol - rue Michaud:

Robert Bélair

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser la division de la taxation au Service des Finances, à inscrire au rôle de perception de la municipalité, le 2e logement existant sur la propriété sise au 23 de la rue Michaud.

Adoptée unanimement.

CA-80-846:

Demande de permis pour l'aréna dans le secteur Templeton:

Conseil

ATTENDU QUE le projet de construction d'une aréna sur le lot 10C-12, rang 2, canton de Templeton est conforme au règlement et qu'il y a maintenant lieu de formuler une recommandation pour l'émission du permis de construction;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil de demander à la Communauté Régionale de l'Outaouais d'émettre le permis de construction de l'aréna devant être érigée sur le lot 10C-12,



rang 2, canton de Templeton, la tout en conformité avec les dispositions du règlement 123 de la C.R.O.

Adoptée unanimement.

CA-80-847:

Numéros civiques - boul. Labrosse
(projet Marengère):

Conseil

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a déposé un rapport préconisant le changement de numéros civiques sur une partie du boul. Labrosse et que ce comité est d'avis qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil de modifier comme suit, les numéros civiques sur une partie du boulevard Labrosse, à savoir:

<u>PROPRIETAIRES</u>	<u>ADRESSES ACTUELLES</u>	<u>NOUVELLES ADRESSES</u>
Gilles Marenger	936, boul. Labrosse	1272, boul. Labrosse
Jean-Pierre Cyr	boul. Labrosse	1290, boul. Labrosse
Robert Plouffe	944, boul. Labrosse	1296, boul. Labrosse
Henri Kingsbury	950, boul. Labrosse	1308, boul. Labrosse
Bertrand Barette	962, boul. Labrosse	1344, boul. Labrosse
Normand Hébert	966, boul. Labrosse	1356, boul. Labrosse
Conrad Beaudoin	972, boul. Labrosse	1374, boul. Labrosse
André Mongeon	boul. Labrosse	1398, boul. Labrosse
Roger Cousineau	boul. Labrosse	1416, boul. Labrosse
Jacques Cousineau	992, boul. Labrosse	1440, boul. Labrosse
Omer Bélec	boul. Labrosse	1452, boul. Labrosse
Bernard Marenger	1000, boul. Labrosse	1464, boul. Labrosse.

Adoptée unanimement.

CA-80-848:

Numéros civiques - Chemin Denis,
Chemin des Erables, Chemin Whissel,
boul. Lorrain et boul. Maloney est:

Conseil

ATTENDU QUE suite à une requête du comité administratif, le Service d'Urbanisme a présenté un rapport concernant le numérotage des maisons sur les Chemins Denis, des Erables et Whissel ainsi que sur les boulevards Lorrain et Maloney est;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'assigner des numéros civiques aux propriétés situées en bordure des chemins dont il est fait allusion au préambule de la présente et mentionnées au rapport produit à cette fin par le Service d'Urbanisme en date du 1980 09 23.

Adoptée unanimement.



Conseil

CA-80-849:

Demande de lotissement -
résolution C-79-832:

ATTENDU QUE suite aux corrections apportées à la subdivision de Dame Réjeanne Renaud et Monsieur Romain Benoît, il est nécessaire d'annuler l'article 7 de la résolution C-79-832;

QUE le Service d'Urbanisme recommande d'approuver la nouvelle demande de lotissement sur les lots 8B-6 à 8B-9, rang 12, canton de Hull, puisqu'elle est conforme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu:

1o.- d'abroger à toute fin que de droit, l'article 7 de la résolution C-79-832 approuvant le plan no. 3471-79 préparé par Jean-Claude Defayette en date du 1979 06 29.

2o.- de donner son assentiment à la demande de lotissement ci-après indiquée pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- Réjeanne Renaud & Romain Benoît,
lots: 8B-6 à 8B-9, rang XII, canton de Hull,
plan no. 3471-79,
Préparé par Jean-Claude Defayette, le 1979 06 29.

Adoptée unanimement.

CA-80-850:

Demandes de lotissement -
semaine du 22 septembre:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

1- Gérard Guénard,
lot: 2-2 du cadastre du Village de Pointe-Gatineau,
plan no. S-1359-4224-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 03 21.

2- M. Donald Kelly,
lot: 25A-7, rang II, canton de Templaton,
plan no. 801752,
préparé par M. André Defayette, le 1980 08 11.

3- Habitat Pointe-Gatineau Inc.,
lot: 24-3 du cadastre du Village de Pointe-Gatineau,
plan no. S-940-2685,
préparé par M. Alain Courchesne, le 1980 08 18.

Conseil

Permis Municipales Inc. Frenham, Qué.





4- M. Robert A.J. Philips,
lot: 10B-4, rang X, canton de Hull,
plan no. --
préparé par Jean-Claude Defayette, le 1980 06 20.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-851: Pièces d'auto Delta Inc. - demande
d'amendement au zonage:

Claude Doucet

ATTENDU QUE la compagnie Pièces d'auto Delta Inc. a soumis une
demande pour modifier le zonage des lots 477-3 ptia, 477-4, 482-1,
482-2 et 482-3 au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau;

John Kehoe

QUE le Service d'Urbanisme a déposé un rapport suggérant
de reporter la décision concernant cette requête jusqu'à la finali-
sation de l'étude des berges et du plan directeur d'urbanisme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan
Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse
et résolu d'approuver le rapport présenté par le Service d'Urbanis-
me en date du 1980 09 24 et d'autoriser la transmission de ce document
à l'Avisseur Légal de la Ville afin de faire préciser les droits
acquis du requérant.

Adoptée unanimement.

*Monsieur le conseiller Daniel Lauzon reprend son fauteuil.

CA-80-852: Transferts budgétaires nos. 70, 74
et 75.:

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a présenté des
demandes de transferts budgétaires pour donner suite aux requêtes
présentées par certains directeurs de service ainsi qu'à divers
travaux décrétés par le conseil;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan
Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et
résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service
des Finances à affectuer les transferts budgétaires ci-après indiqués
à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 70:

02 19 200 Communications:

121	temps supplémentaire - plein temps	(500,00\$)
323	commissionnaire	661,00\$
329	autres frais de poste et de transport	(1 000,00\$)
332	télégrammes	472,00\$
639	autres matières non-conestibles	1 400,00\$
671	papeterie	5 050,00\$



Forum Municipal LaSalle, Farnham, Qué.



02 18 000 Contributions de l'employeur:

230 assurance-chômage (6 083,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 74:

02 73 100 Aréna - secteur Gatineau:

539 entretien - bâtisses 1 000,00\$
549 entretien - machinerie (600,00\$)
624 bois (350,00\$)
649 autres pièces et accessoires 500,00\$
660 articles de nettoyage 700,00\$
691 médicaments et fournitures (50,00\$)
750 immobilisations - ameublement (200,00\$)

02 73 200 Aréna - secteur Pointe-Gatineau:

539 entretien - bâtisses (1 350,00\$)
624 bois 100,00\$
635 peinture 150,00\$
740 immobilisations - machinerie 100,00\$

02 73 300 Aréna - secteur Touraine:

660 articles de nettoyage (600,00\$)
726 immobilisations - arénas 600,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 75:

02 94 100 Contributions au fonds des règlements:

997 contributions au fonds des règlements 65 000,00\$

02 83 353 Canalisation - Fossé Des Bracons:

522 entretien - travaux de génie 5 000,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur:

230 assurance-chômage (18 277,00\$)
240 régime de l'assurance-maladie du Qué. (30 000,00\$)
250 accidents de travail (21 723,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-853:

Cours de perfectionnement -
modification résolution
C-80-840:

Conseil

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier la résolution numéro C-80-840 relativement au cours de perfectionnement devant être suivi par le personnel de la division informatique pour y ajouter le divisionnaire et l'analyste-programmeur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'amender la résolution C-80-840 pour autoriser le divisionnaire et l'analyste-programmeur de la division informatique, à assister au cours ci-dessous mentionné offert par la compagnie Digital Equipment of Canada Ltée, au coût de 750,00\$ chacun, à savoir:



- Date du cours : du 14 au 23 novembre 1980,
nature du cours: RSTS/E - USER (ressource Sharing Time Sharing
Extended).
employé désigné: divisionnaire.
- date du cours : du 1er au 5 décembre 1980
nature du cours: programme "BASIC PLUS"
employé désigné: analyste-programmeur.

Adoptée unanimement.

CA-80-854:

Président d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu que monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau soit et est nommé président d'assemblée en l'absence de Son Honneur le Maire.

Adoptée unanimement.

* Son Honneur le Maire John R. Luck et monsieur le conseiller Daniel Lauzon quittent leur fauteuil.

CA-80-855:

Ouverture de soumissions -
approvisionnement aux arénas:

ATTENDU QU'À la suite d'un appel d'offres public, les compagnies ci-dessous indiquées ont déposé des soumissions pour l'approvisionnement aux restaurants des arénas, à savoir:

- Les Croustilles Yum Yum Inc.,
rue Du Moulin,
Warwick, P.Q.
- Les Aliments Humpty Dumpty,
2011, rue Norman,
Lachine, P.Q.
- O. Dubois Inc.,
130, rue Adrien-Robert,
Hull, P.Q.
- Oscar Poulin & Fils Ltée,
27, rue Mangin,
Hull, P.Q.
- Les Produits Hostess,
195, rue Devault,
Hull, P.Q.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de remettre les soumissions présentées par les compagnies, dont il est fait mention à l'alinéa précédent, au directeur du Service des Achats pour étude et rapport au comité.

Adoptée unanimement.

Fonctionnaires Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Gilles
Bourbonnais



Conseil

CA-80-856:

A adjudication de soumissions -
fourniture de sel:

ATTENDU QUE le directeur du Service des Achats a présenté un rapport d'analyse des soumissions ci-dessous mentionnées, concernant la fourniture de sel et qu'il recommande d'accepter la soumission conforme la plus avantageuse pour la Ville, à savoir:

- La Société Canadienne de Sel Ltée...27,79\$ plus taxe f.a.b. Gatineau.
- Domtar Inc.....28,30\$ plus taxe f.a.b. Gatineau.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'accepter la soumission de la Société Canadienne de Sel Ltée, au prix de 27,79\$ plus taxe f.a.b. Gatineau, pour la fourniture de sel et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations budgétaires 02 34 300 527.

Adoptée unanimement.

* Son Honneur le Maire John R. Luck et monsieur le conseiller Daniel Lauzon reprennent leur fauteuil.

* Monsieur le conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.

CA-80-857:

Rapport de sélection - poste
de commis 1 - bibliothèque:

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a présenté son rapport de sélection concernant le poste de commis 1 à la division bibliothèque, en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-815;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil:

Conseil

- 10.- de ratifier la promotion de Mme Chantal Cousineau, au poste de commis 1 à la division bibliothèque aux salaires et conditions prévus à la convention collective pour cette fonction.
- 20.- d'autoriser le Service du Personnel à embaucher un employé temporaire pour remplir le poste de dactyle 1 à cette même division, devenu vacant suite à la mutation de la personne précitée, et ce, jusqu'au moment où cette fonction sera comblée d'une façon permanente ou abolie.

Adoptée unanimement.

CA-80-858:

Embauche - programmation autom-
ne-hiver - Service des Loisirs:

ATTENDU QUE la résolution C-80-804 autorise le début du processus administratif pour l'embauche d'employés occasionnels devant être attirés au programme des activités culturelles et sportives du Service des Loisirs et de la Culture pour la saison automne-hiver 1980-81;

Conseil

Fédération Municipale Life, Paraham, Qué.





QUE le directeur du Service du Personnel a déposé son rapport à cette fin et en conformité avec la politique établie, l'engagement des personnes y mentionnées doit être entériné par le conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis et résolu d'approuver le rapport de sélection présenté par le directeur du Service du Personnel en date du 1980 09 24 et d'autoriser l'embauche des employés mentionnés devant être attirés au programme des activités culturelles et sportives du Service des Loisirs et de la Culture pour la saison automne-hiver 1980-81, et ce au salaire établi pour ces postes.

Adoptée unanimement.

CA-80-359:

Poste de dactylo 11 - Service des Achats:

ATTENDU QU'en vertu de sa résolution C-80-357, le conseil a autorisé l'affichage interne du poste de dactylo 11 au Service des Achats et que le directeur du Service du Personnel a soumis son rapport de sélection à cet effet;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de nuter Mme Françoise Demers St-Jean, au poste de dactylo 11 au Service des Achats, à compter du 1980 10 08 et d'autoriser le directeur du Service du Personnel à embaucher un employé temporaire pour combler la vacance découlant de cette promotion jusqu'à l'engagement d'un employé permanent ou l'abolition de cette fonction.

Adoptée unanimement.

CA-80-360:

Engagement d'employés occasionnels - arénas:

ATTENDU QUE selon la nouvelle politique d'embauche, l'engagement d'employés occasionnels à la division des arénas doit recevoir l'assentiment du conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de confirmer l'engagement des personnes ci-dessous mentionnés à titre de préposé aux cantines des arénas, au salaire déjà établi pour cette fonction, à savoir:

- Berthe Forget : date effective 1980 09 29
- Réjeanne Côté : date effective 1980 09 29

Adoptée unanimement.

Conseil

Conseil



Conseil

CA-80-861:

Employé temporaire - Service des Communications:

ATTENDU QU'au terme de la résolution C-80-557, le directeur du Service du Personnel a soumis son rapport concernant le remplacement du commissionnaire lors de ses vacances annuelles;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de ratifier le recrutement de Monsieur Luc Scribneck, à titre de commissionnaire temporaire pour remplacer le titulaire de cette fonction au cours de la période du 26 septembre au 3 octobre 1980.

Adoptée unanimement.

CA-80-862:

Secrétaire de direction - Service des Loisirs et Culture - mutation:

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a déposé son rapport concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des Loisirs et de la Culture et que cette mutation doit être sanctionnée par le conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil d'accepter le rapport du directeur du Service du Personnel, daté du 1980 09 16 et de muter Mme Micheline Dubois, au poste de secrétaire de direction au Service des Loisirs et de la Culture.

Adoptée unanimement.

* Monsieur Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-863:

Paiements réclamations:

ATTENDU QUE le Service des Communications a présenté les rapports détaillés relativement aux réclamations ci-dessous et que les ajusteurs d'assurance en recommandent les paiements;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'autoriser le Service des Finances à effectuer les paiements ci-après indiqués, en vue d'un règlement complet et final des réclamations suivantes et d'autoriser le responsable du Service des Communications à signer les quittances en découlant, à savoir:

- Roland Trépanier: chèque payable à la Société d'Assurance des Caisses Populaires - réclamation 1980 05 06.....1 000,00\$
- Vincent Labrosse: réclamation du 1980 05 06.... 72,00\$
- Michel Millette : réclamation du 1980 05 12.... 354,00\$

Adoptée unanimement.

Conseil

Conseil

Fonctionnaires Municipales Inc., Frenham, Qué.

F111



CA-80-864:

Polyvalente de l'Erablière - course de boîtes à savon:

G. Raymond
J. O'Farrell
L. Prévost
P. Morin
N. Racicot

ATTENDU QUE les autorités de la Polyvalente de l'Erablière organisent le 1980 10 03, une course de boîtes à savon sur la rue Juan les Pins et qu'ils sollicitent la participation de la Ville à cet événement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser les services municipaux à participer, tel que ci-dessous mentionné, à cette activité et de décréter la fermeture temporaire de la rue Cannes de 12:00 à 12:45 ainsi que le tronçon de la rue Juan les Pins, compris entre les rues Seyne et Monte-Carlo de 09:00 à 17:00 le 1980 10 03, à savoir:

- Service des Travaux Publics:

installation de barricades - nettoyage de rues après la course.

- Service des Incendies:

surveillance.

- Service des Loisirs et de la Culture:

prêt d'estrades.

- Service de la Police:

surveillance et contrôle de la circulation.

Adoptée unanimement.

CA-80-865:

Servitudes - élargissement
boul. Maloney:

Conseil

ATTENDU QUE le Garant a déposé la tranche finale du rapport de ses négociations relativement aux servitudes requises pour le drainage de la route 148 et qu'il est recommandé d'accepter les propositions de la famille Raymond Young et autres;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'acquiescer de la famille Raymond Young et autres, des servitudes perpétuelles sur partie du lot 14B, rang 1, canton de Templeton, montrées aux plans numéros 2803-N, 2804-N et 2806-N, préparés par Raynald Nadeau, arpenteur-géomètre, en date du 1980 09 28, aux prix et conditions stipulés au rapport produit par le garant.

Son Honneur le Maire John R. Luck et le Greffier Jean-Charles Laurin soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le ou les contrat (s) en découlant.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Inc. Farnham, Qué.



G. Bourbonnais

L. Prévost

Greffe

Conseil

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

CA-80-866:

Renouvellement de véhicules -
Service de la Police:

ATTENDU QUE le Gérant et le Service de la Police ont produit des rapports concernant le renouvellement d'une partie de la flotte automobile de la division patrouille;

QUE le Gérant recommande l'acquisition de 8 véhicules et d'un camion pour les préposés aux animaux en plus de la réaffectation des autos-patrouilles ainsi remplacées;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu:

- 1o.- d'autoriser le Greffier à faire paraître des avis publics invitant des offres pour l'acquisition de 8 autos-patrouilles conformes aux normes désignées par le Bureau des Normes du Québec, no. 1011-550 pour les voitures de catégorie no. 2 ainsi qu'un camion, dès que la documentation pertinente sera disponible au bureau du Service des Achats.
- 2o.- d'ordonner la réparation des 3 véhicules provenant de la division patrouille pour être réaffectés au personnel du département des enquêtes et à celui du soutien.

Adoptée unanimement.

CA-80-867:

Formation d'équipe patronale -
négociations conventions collec-
tives:

ATTENDU QU'il y a lieu de retenir les services de conseillers techniques en vue de la négociation des conventions collectives et que le directeur du Service du Personnel a soumis un rapport concernant les experts engagés à cette fin au cours des dernières années;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de former les équipes patronales ci-dessous, en vue des négociations à venir et de retenir les services des conseillers techniques ci-après indiqués, selon les tarifs horaires établis dans de tels cas, à savoir:

- CONVENTION COLLECTIVE - COLS BLANCS:

Le directeur du Service du Personnel.
Le directeur des Services Administratifs.
Me Guy Lemay.

- CONVENTION COLLECTIVE - COLS BLEUS:

Le directeur du Service du Personnel.
Le directeur des Services Techniques.
Me Guy Lemay.



- CONVENTION COLLECTIVE - POLICIERS:

Le directeur du Service du Personnel.
Le directeur-adjoint du Service de la Police.
Me Claude Lavery.

Adoptée unanimement.

CA-80-868:

Association des Propriétaires
du Mont-Luc - trajet d'autobus
no. 66:

ATTENDU QUE l'Association des Propriétaires du Mont-Luc Inc. ont formulé une demande à l'effet de modifier le parcours de l'autobus no. 66;

QUE le trajet conseillé par cet organisme permet d'offrir un meilleur service aux usagers du secteur, sans entraîner de modifications à la cédule de travail;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil de demander à la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, de modifier le parcours de l'autobus no. 66 pour qu'il emprunte la rue Alain, à partir de la rue Stéphanie.

Adoptée unanimement.

CA-80-869:

Ajournement:

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée pour discuter à huis-clos de certains dossiers avec l'aviseur légal.

Adoptée unanimement.

* A 11:15 reprise de l'assemblée.
Les mêmes personnes sont présentes.

CA-80-870:

Levée d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannis et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 10 08, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les Conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Georges Raymond, Normand Racicot, Léonard Joly et Jean-Charles Laurin, greffier.

Assistent à titre d'observateurs:

MM. Conrad Bouffard et Jean-René Monette, Conseillers.

* Monsieur le Conseiller Claude Bérard a motivé son absence

CA-80-871

Fermeture du chemin Charette

Avis de motion

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a procédé, dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute 550, à l'expropriation des immeubles situés en bordure du chemin Charette et qu'une partie de cette route servira d'emprise à l'autoroute 550;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon et résolu d'inscrire au feuillet d'une prochaine séance du Conseil, un avis de motion à l'effet de décréter la fermeture d'une partie du chemin Charette.

Adoptée unanimement.

CA-80-872

Eclairage - projet La Sablonnière, phase IV

Conseil

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de demander à la Société d'Hydro-Québec de procéder à l'installation de luminaires Mercure, 10 000 lumens, aux endroits suivants, dans le projet La Sablonnière, phase IV, dans le secteur Templeton, à savoir:

- 10.- Angle du boulevard Maloney et de la rue Des Sables - 2 luminaires sur poteaux de bois existants.
- 20.- Rue Bel Air, face au numéro civique 1057 - un luminaire et 1 poteau de béton.
- 30.- Rue Yamaska, face aux numéros civiques 61 et 115 - 2 luminaires et 2 poteaux de béton.



- 40.- Rue Saguenay, face aux numéros civiques 119 et 149 - un luminaire sur poteau de bois existant et un luminaire et un poteau de béton.
- 50.- Rue Chateauguay, face aux numéros civiques 13 et 41 - 2 luminaires et 2 poteaux de béton.
- 60.- Rue St-Maurice, face au numéro civique 22 - un luminaire et un poteau de béton.

Le tout selon le plan numéro ER-79-15-1 révisé et préparé par les Services Techniques; que le coût de cette dépense soit 1 084,93\$, soit chargé au règlement numéro 69-76.

Adoptée unanimement.

CA-80-873

C.T.C.R.O. - installation d'abris d'autobus

ATTENDU QUE la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais sollicite l'autorisation d'installer des abris d'autobus en bordure du boulevard Gréber et de l'avenue du Pont;

QUE suivant le rapport préparé par les Services Techniques, il est possible d'aménager ces refuges sur le terrain de la Ville bordant ces voies;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais à placer sur la propriété de la municipalité des abris d'autobus aux endroits suivants, à savoir:

- 10.- Boulevard Gréber, direction sud, côté ouest, devant Bélin Sport.
- 20.- Avenue du Pont, direction ouest, côté nord, face au restaurant.

Adoptée unanimement.

CA-80-874

Indemnité ou relogement et démolition de bâtiments - rapport

ATTENDU QU'à l'intérieur du programme d'améliorations de quartier Champlain/St-Louis, la Ville a acquis l'immeuble sis au 17 de la rue Champlain, Gatineau, Québec et que cet édifice doit être démantelé à cause de sa vétusté et du fait que ce site doit être utilisé comme espace vert;

QUE la Ville doit verser à la famille habitant ces locaux, une indemnité en compensation des pertes subies et des inconvénients découlant de cette éviction;

Greffe
Conseil



QUE ce genre de déboursés est prévu au programme précité et que des fonds pour cette fin sont disponibles à même les appropriations du règlement numéro 128-78;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu:

- 10.- D'autoriser le greffier à faire paraître des avis invitant des offres pour la démolition de l'immeuble situé au 17 de la rue Champlain, Gatineau, Québec, dès que la documentation pertinente est disponible au bureau du Service d'Urbanisme.
- 20.- De recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser une indemnité de 1 135,00\$, à M. Roland Prud'Homme demeurant au 17 de la rue Champlain, Gatineau, Québec, en paiement complet et final de toute réclamation que pourrait avoir cette personne, suite à cette éviction et que la dépense en découlant soit chargée au règlement numéro 128-78.

Il est entendu que ledit M. Roland Prud'Homme devra signer une quittance finale à cet égard lors de la réception du paiement précité.

Adoptée unanimement.

CA-80-875

Subvention - équipe de hockey Junior "B"

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a soumis un rapport concernant le versement de l'octroi consenti au club de hockey Junior "B" et que ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de donner suite à cette requête considérant que cette équipe doit débiter ses activités sous peu;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser au club de hockey Junior "B" de Gatineau, une somme de 3 000,00\$ représentant la quatrième tranche de la subvention accordée à cette équipe.

Adoptée unanimement.

CA-80-876

Entente protocolaire - utilisation du service d'ordinateur

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a déposé devant ce Comité l'entente protocolaire à intervenir entre la Ville et le Centre Local des Services Communautaires des Draveurs relativement à l'utilisation du système d'informatique de la Ville et d'autoriser son Honneur le Maire et le greffier à signer ledit document pour et au nom de la Ville.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir avec le C.L.S.C. des Draveurs relativement à l'utilisation du système d'informatique de la Ville et d'autoriser son Honneur le Maire et le greffier à signer ledit document pour et au nom de la Ville.

Adoptée unanimement.



CA-80-877

Etablissement d'une garderie - 155 Vianney

ATTENDU QU'en vertu du projet de Loi numéro 77 portant sur les Services de Garde à l'Enfance, le Conseil peut, par règlement, permettre l'octroi de permis pour l'utilisation de terrain ou la construction de bâtiment à des fins d'implantation de garderies, et ce, nonobstant les dispositions du règlement de zonage;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon et résolu:

Avis de motion

- 1o.- D'inscrire au feuillet de la prochaine assemblée du Conseil, un avis de motion à l'effet qu'un règlement sera introduit pour régir l'implantation de garderies dans les limites de la Ville, le tout tel que décrété à l'article 98 du projet de Loi mentionné au préambule de la présente.
- 2o.- De référer, pour étude en Comité plénier, la politique des garderies en vue d'établir les conditions et normes relatives à l'implantation de ce genre d'établissements en zone résidentielle.

N. Racicot

Adoptée unanimement.

CA-80-878

Ajournement

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit ajournée temporairement pour discuter à huis clos du dossier relatif au dépotoir opéré par M. Florian Thibault en bordure de la rue St-Louis.

Adoptée unanimement.

* Reprise de l'assemblée à 09:40, toutes les mêmes personnes étant présentes.

CA-80-879

Approbation de soumission - fourniture de gazoline

Conseil

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les compagnies suivantes ont déposé des soumissions pour la fourniture de gazoline, à savoir:

- 1o.- B.P. Pétroles Inc.
- 2o.- Shell Canada.
- 3o.- Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



QUE le directeur des Services Administratifs a produit un rapport d'analyse révisé des offres présentées par lesdites compagnies pétrolières;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'octroyer un contrat à la compagnie B.P. Pétroles Inc., aux escomptes ci-dessous mentionnés, pour la fourniture de gazoline, à savoir:

- 1o.- Régulier - .0170 le litre.
- 2o.- Sans plomb - .0160 le litre.
- 3o.- Diesel - .0160 le litre.

Adoptée unanimement.

CA-80-880

Règlement - réclamation de M. Daniel Ricard

Conseil

ATTENDU QUE les ajusteurs d'assurance ont présenté un rapport recommandant à la municipalité un règlement hors cour dans le cas de la réclamation formulée contre la Ville par M. Daniel Ricard à l'égard des pertes subies suite au refoulement d'égout survenu le 1980 06 26;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joannis et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser à M. Daniel Ricard, demeurant au 24A, rue Poirier, Limbour, une somme de 500,00\$ à titre de règlement complet et final de sa réclamation découlant des dommages subis lors du refoulement d'égout survenu le 1980 06 26.

Adoptée unanimement.

CA-80-881

Transfert budgétaire #81

Conseil

ATTENDU QU'à la demande du Service de la Police, le directeur du Service des Finances a présenté le transfert budgétaire ci-dessous mentionné et que ce Comité en recommande l'approbation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer le transfert budgétaire suivant, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE #81:

02 21 000 Sûreté Municipale

313 Frais d'enquêtes	1 200,00\$
319 Frais de déplacement	725,00\$
343 Films et photographies	20,00\$
414 Cours de perfectionnement	(1 200,00\$)
549 Autres entretiens/machinerie-équipement	(1 000,00\$)
550 Entretien et réparation - ameublement	(200,00\$)
610 Aliments - boissons	(200,00\$)



639 Matières non-comestibles	300,00\$
651 Vêtements et accessoires	(1 775,00\$)
652 Allocations vestimentaires	(600,00\$)
671 Papeterie et fourniture de bureau	1 000,00\$
691 Médicaments	200,00\$
750 Immobilisations - ameublement	1 530,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-882

Gestion de logis à prix modiques -
75, rue Lafrenière

ATTENDU QUE le Conseil a référé à ce Comité la résolution numéro C-80-853 relative à la gestion de l'édifice sis au 75 de la rue Lafrenière advenant que la Société d'Habitation du Québec se porte acquéreur de cet immeuble;

QU'une étude des sites proposés par la Ville concernant l'aménagement de logements à prix modiques dans le secteur Moreau -vs- la proposition de Me Pierre Couture est requise à l'analyse de ce dossier;

QUE ce rapport devra également faire état des politiques de la Société d'Habitation du Québec concernant l'achat d'immeubles en rapport avec la construction de nouveaux logements;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon et résolu de confier au Service d'Urbanisme l'étude de la proposition de Me Pierre Couture pour l'analyse des points mentionnés au préambule de la présente.

Adoptée unanimement.

CA-80-883

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaétan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRÉSIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRÉTAIRE

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 10 15, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Gaétan Cousineau et Daniel Lauzon, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Robert Bélair, Gilles Bourbonnais et Jean-Charles Laurin, greffier.

Assiste à titre d'observateur:

M. Conrad Bouffard, conseiller.

* Messieurs les conseillers Claude Bérard et Louis-Simon Joanisse ont motivé leur absence.

CA-80-884: Ville de Hauterive - congrès
Union des Municipalités du
Québec:

Conseil

ATTENDU QUE la Corporation Municipale de la Ville de Haute-
rive sollicite l'appui des municipalités du Québec pour in-
viter l'Union des Municipalités du Québec, à tenir son
congrès lors d'une fin de semaine;

QUE ce comité est d'avis qu'en procédant ainsi, cet
organisme permettra à un plus grand nombre d'élus d'assister
à ce congrès;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller
Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Cou-
sineau et résolu de recommander au conseil de demander à
l'Union des Municipalités du Québec, de tenir son congrès
annuel au cours d'une fin de semaine dans le but de permettre
à un plus grand nombre d'élus de participer à cet événement
d'importance.

* Son Honneur le Maire enregistre sa dissidence.

Adoptée sur division 2 contre 1.

CA-80-885: Firme Louvibec - projet de
ciné-parc:

Conseil

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a déposé un document
faisant état des principaux articles devant faire partie
d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville et
la firme Louvibec, concernant l'implantation d'un ciné-parc
sur les lots 577 ptie, 588 ptie, 577-161 et 577-162 au
cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau;



QUE suite aux négociations avec cette firme, il faudra préciser à l'article relatif à la canalisation du ruisseau Moreau, que les plans requis à cette fin seront préparés par la Ville et que de plus, le promoteur pourra garder le surplus de terre d'excavation;

QUE ce comité est d'avis qu'il y a lieu de donner suite à cette demande, considérant que les dépenses nécessaires à la réalisation de ce projet sont à la charge de la requérante;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'accepter en principe le projet de la compagnie Louvibec, concernant l'implantation d'un ciné-parc, sur les lots 577 ptie, 588 ptie, 577-161 et 577-162 au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau et d'autoriser la préparation par un bureau de notaire, du protocole d'entente à intervenir entre les parties à cet effet.

Adoptée unanimement.

CA-80-886:

Résolution C-79-718 - rescinder
intersection Notre-Dame/Plouffe:

ATTENDU QU'au cours de la période des travaux de construction de l'intercepteur régional, le conseil a rescindé la résolution décrétant un arrêt sur la rue Plouffe, à l'intersection de la rue Notre-Dame, puisque cette voie devenait l'artère principale se joignant à la rue Notre-Dame;

QUE le directeur-adjoint des Services Techniques a présenté un rapport à l'effet que ces travaux sont complétés et que les véhicules automobiles peuvent à nouveau circuler sur le tronçon de la rue Notre-Dame, situé à l'est du boulevard Labrosse;

QUE ce comité est d'avis qu'il y a maintenant lieu de rescinder la résolution C-79-718 et d'ordonner à nouveau, un arrêt obligatoire sur la rue Plouffe à la hauteur de la rue Notre-Dame;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- De rescinder à toute fin que de droit, la résolution C-79-718 autorisant le Service des Travaux Publics à procéder à l'enlèvement de l'enseigne d'arrêt, située sur la rue Plouffe.
- 2o.- De décréter un arrêt obligatoire sur la rue Plouffe limite est, à l'intersection de la rue Notre-Dame et d'autoriser le Service des Travaux Publics à procéder à l'exécution des travaux découlant de la présente.

Adoptée unanimement.

Conseil

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Avis de motion

Conseil

Conseil

CA-80-887:

Fossé - rue Des Bretons:

ATTENDU QUE les Services Techniques ont déposé l'annexe et les documents nécessaires à la préparation d'un projet de règlement, concernant la relocalisation du fossé situé à l'arrière de la rue Des Bretons;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'approuver l'annexe dont il est fait mention au préambule de la présente et d'inscrire au feuillet d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion à l'effet de décréter l'expropriation d'une servitude sur une partie du lot 22 au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau, ainsi que des travaux de relocalisation du fossé existant au sud de la rue Des Bretons et pour approprier les deniers nécessaires pour en payer le coût.

Adoptée unanimement.

CA-80-888:

Cession de terrain pour parc:

ATTENDU QUE Monsieur Charles Desnoyers offre de céder à la Ville pour la somme nominale de 1,00\$, les lots 23B-58 et 23C-2, rang 11, canton de Templeton, pour permettre l'accès au parc-école Ravins Boisés et que le Service des Loisirs et de la Culture recommande l'acquisition de ces lots;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'acquérir pour la somme nominale de 1,00\$, les lots 23B-58 et 23C-2, rang 11, canton de Templeton, propriétés de Monsieur Charles Desnoyers et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier à signer pour et au nom de la Ville, l'acte notarié requis à cette fin.

Adoptée unanimement.

CA-80-889:

Demandes de lotissement:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- 1.- Commission Scolaire Champlain,
lots: 7A-80, rang X11 et 7B-1 rang X111,
canton de Hull,
plan no. S-1396-4361-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 09 24.



2.- Mme Gisèle Taillefer et M. John Doxey,
lots: 12-5, 12-6 et 12-7, rang 111,
canton de Templeton,
plan no. S-894-1586,
préparé par M. Roger Bussières, le 1979 09 25.

Adoptée unanimement.

CA-80-890:

Transfert budgétaire -
subvention reçue:

ATTENDU QUE pour donner suite à la subvention consentie par le
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi qu'aux
travaux de relocalisation du fossé Des Bretons, le directeur
du Service des Finances a présenté des demandes de transferts
budgétaires;

Conseil

QUE ce comité est d'avis qu'il y a lieu de donner suite
à ces demandes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan
Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et
résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du
Service des Finances à effectuer les transferts budgétaires
suivants, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 83:

02 83 353 Fossé Des Bretons:

522 Entretien et travaux de génie 3 500,00\$

02 18 000 Contributions de l'employeur:

250 Accidents de travail (3 500,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 84:

02 74 300 Patinage Artistique:

919 Subvention 975,00\$

02 74 400 Soccer:

919 Subvention 650,00\$

02 76 100 Activités Aquatiques:

112 Rémunération régulière - autres employés 1 000,00\$

919 Subvention - autres 3 175,00\$

02 76 200 Activités par Equipes:

919 Subvention 7 475,00\$

FMM

Formules Municipales Lité. Farnham, Qué.



02 76 300 Activités Individuelles:

919 Subvention 1 500,00\$

02 79 600 Jeux du Québec:

919 Subvention 325,00\$

01 82 541 Subvention - Activités Sportives: 15 100,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-891:

Ajournement:

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée pour discuter à huis clos, du dossier relatif à la demande de soumissions sur invitation pour la fourniture de sable tamisé.

Adoptée unanimement.

* Reprise de l'assemblée à 09:40, toutes les mêmes personnes étant présentes.

CA-80-892:

Adjudication - soumission
fourniture de sable tamisé:

ATTENDU QUE le directeur du Service des Achats a transmis une demande de soumissions sur invitation aux compagnies ci-dessous mentionnées, et que seule la firme Thom Construction Ltée a déposé une offre pour la fourniture de sable tamisé, à savoir:

- Les Aménagements Guérard Inc.
- Thom Construction Limitée
- Sagracon Limitée
- Les Constructions Deschênes Limitée
- Dufferin Produits de Béton

QUE le directeur du Service des Achats a fait un rapport verbal à ce comité à l'effet que ladite soumission est conforme et qu'il en recommande l'approbation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'approuver la soumission de Thom Construction Limitée, pour la fourniture de sable tamisé aux chantiers municipaux ci-dessous mentionnés, aux prix indiqués en rapport de chacun d'eux et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire no. 02 34 300., à savoir:

- 2 000 tonnes livrées au 476 boul. St-René.....4,55\$ tonne impériale
- 2 000 tonnes livrées au 17 Jacques-Cartier.....3,95\$ tonne impériale

Adoptée unanimement.

G. Bourbonnais



CA-80-893:

Employés occasionnels - arénas:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a déposé, en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-719, son rapport préconisant l'embauche d'employés occasionnels à la division des arénas et que ces engagements doivent être sanctionnés par le conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil de ratifier l'embauche du personnel ci-dessous devant être affecté à la division des arénas, aux salaires déjà établis pour ces fonctions, à savoir:

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
NICOLE MUTCHMORE	préposée à la cantine	1980 09 28
FERNADE BRAZEAU	préposée à la cantine	1980 10 02
YVES BRAZEAU	gardien de sécurité	1980 09 28

Adoptée unanimement.

CA-80-894:

Employée temporaire - division bibliothèque:

Conseil

ATTENDU QUE la résolution C-80-917 autorise le recrutement d'une employée occasionnelle au Service des Loisirs et de la Culture à la division de la bibliothèque, en remplacement de Mme Chantal Cousineau;

QUE le directeur du Service du Personnel a produit son rapport à cet égard et qu'il suggère l'embauche de Mlle Carmen Bissonnette;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil de donner son assentiment à l'engagement de Mlle Carmen Bissonnette à titre d'employée temporaire au poste de dactylo 1 à la division bibliothèque, au Service des Loisirs et de la Culture.

Adoptée unanimement.

CA-80-895:

Engagement employée temporaire - Service des Communications:

Conseil

ATTENDU QUE selon les dispositions de la résolution C-80-918, le directeur du Service du Personnel a soumis son rapport à l'égard du recrutement d'une employée temporaire au Service des Communications;



EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'entériner l'embauche de Mlle Carole Potvin à titre d'employée temporaire au poste de dactylo-réceptionniste au Service des Communications et ce, aux salaire et condition établis à la convention collective des Cols Blancs.

Adoptée unanimement.

CA-80-896:

Engagement - programme automne/hiver:

ATTENDU QU'au terme de la résolution C-80-804, les engagements d'employés occasionnels pour le programme des activités culturelles et sportives du Service des Loisirs et de la Culture pour la saison automne/hiver 1980-81, doivent être sanctionnés par le conseil;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'embaucher le personnel ci-dessous mentionné à titre d'employé occasionnel devant être affecté aux fins du programmes des activités culturelles et sportives organisées par le Service des Loisirs et de la Culture, pour la saison automne/hiver 1980-81, et ce au salaire déjà établi pour chacune de ces fonctions, à savoir:

PROGRAMME CULTUREL

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
HELENE GUTE	Spécialiste pour adultes (cond. physique 3e âge)	1980 09 29
SYLVIE FOURNIER	Surveillant pour films	1980 10 10
GILLES MARTEL	Technicien pour films	1980 10 10
RAYMOND GUENETTE	Surveillant pour films	1980 10 10
JEAN-PIERRE SYNNOTT	Surveillant de films	1980 10 10

PROGRAMME SPORT

CLAIRE PELLETIER	Aide-surveillant de piscine	1980 09 14
CLAUDE GRAVEL	Aide-spécialiste (gymnastique)	1980 09 22
SERGE LANGLOIS	Aide-spécialiste (natation)	1980 09 29
LYNN MOREAU	Aide-spécialiste (natation)	1980 09 14

Adoptée unanimement.



CA-80-897:

Démission et remplacement
de Michel Dorris:

ATTENDU QUE le directeur du Service des Loisirs et de la Culture a produit un rapport suite à la démission de monsieur Michel Dorris au poste de commis 1 général au Service des Loisirs et Culture;

Conseil

QUE le comité de Réorganisation des Structures Administratives préconise le remplacement de cet employé par une dactylo-réceptionniste jusqu'à la mise en place des nouvelles structures de ce service;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service du Personnel à procéder à l'affichage et au recrutement d'une employée temporaire apte à remplir le poste de dactylo-réceptionniste au Service des Loisirs et de la Culture, en remplacement de monsieur Michel Dorris, jusqu'à l'approbation du nouvel organigramme du Service des Loisirs.

Adoptée unanimement.

CA-80-898:

Réception des employés
municipaux - période des
fêtes:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le responsable du Service des Communications à organiser le 1980 12 18, à la salle de la Légion Canadienne de Gatineau, une réception à l'intention des employés et fonctionnaires municipaux à l'occasion de la période des fêtes et d'approprier à cette fin une somme de 800,00\$ provenant du poste budgétaire no. 02 011 000 493.

J. Robert

Adoptée unanimement.

CA-80-899:

Jour du Souvenir - couronne:

ATTENDU QUE les succursales de la Légion Royale Canadienne ont formulé des demandes pour l'achat de couronne de fleurs pour le Jour du Souvenir;

J. Robert

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le directeur du Service des Finances à verser aux succursales de la Légion Royale Canadienne, une somme de 140,00\$ pour l'achat de couronne commémorative à l'occasion du Jour du Souvenir et que la dépense soit chargée au poste budgétaire no. 02 011 000 694.

Adoptée unanimement.

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



J. Robert
P. Morin

Conseil

CA-80-900:

Bell Canada - demande
d'utilisation d'un terrain
de Ville:

ATTENDU QUE la compagnie Bell Canada sollicite l'autorisation d'utiliser une partie du parc Le Carrefour pour aménager une surface glacée dans le but d'offrir à ses employés, un cours de conduite sur glace;

QUE les employés municipaux devant conduire, à l'exécution de ses fonctions, un véhicule peuvent participer gratuitement à ces cours;

QUE ces cours doivent être planifiés de manière à respecter le caractère résidentiel du projet Le Carrefour;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser la compagnie Bell Canada à aménager à ses frais, dans le parc Le Carrefour, une surface glacée pour la tenue des cours de conduite sur glace, devant avoir lieu le 15 janvier au 28 février 1981, en autant que le tout s'effectue en coordination avec le Service des Loisirs et de la Culture concernant les aménagements prévus par la Ville dans ce parc.

Il est de plus résolu que ladite firme s'engage à dégager la municipalité de toute responsabilité à l'égard de dommages pouvant survenir durant ces cours.

Adoptée unanimement.

CA-80-901:

Ordonnances de circulation:

ATTENDU QUE le Service de la Police a déposé des rapports concernant la circulation sur les rues faisant l'objet des ordonnances de circulation ci-dessous;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu:

- 10.- De biffer de la résolution C-79-762, les dispositions relatives à l'installation d'un arrêt sur la rue Jacques-Cartier, à l'intersection de la rue Du Vigneault (anciennement Champlain).
- 20.- De décréter un arrêt obligatoire sur la rue Jacques-Cartier à la hauteur de la rue Brébeuf.
- 30.- De modifier la résolution C-80-456 pour permettre le stationnement des véhicules automobiles sur le côté ouest du tronçon de la rue Cousineau, compris entre la rue Archambault et une ligne imaginaire, située en direction nord, à une distance d'environ 350 pieds de la rue Archambault, et d'interdire en tout temps, le stationnement des véhicules sur le côté est de ladite section de la rue Cousineau.



40.- D'ordonner l'installation d'enseigne d'arrêt multiséns sur la rue Vanier, à l'intersection de la rue Bérubé, afin d'obliger les automobilistes à effectuer des arrêts au 4 coins de cette intersection.

QUE le Service des Travaux Publics soit et est requis de procéder à l'exécution des travaux décrétés par la présente.

Adoptée unanimement.

CA-80-902:

Traverse à piétons - intersection des rues Union et Nelligan:

Conseil

ATTENDU QUE suite à la lettre du Président du Comité de l'École l'Oiseau Bleu, le Service de la Police a formulé des recommandations visant à améliorer la sécurité de la clientèle étudiante fréquentant cette institution;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil d'autoriser le Service des Travaux Publics à procéder à l'installation des enseignes requises sur la rue Nelligan pour annoncer l'approche de l'école l'Oiseau Bleu ainsi que pour peindre sur le pavé, une traverse à piétons à l'intersection des rues Union et Nelligan, le tout tel que montré au plan accompagnant le rapport préparé par le Service de la Police en date du 1980 10 03.

Adoptée unanimement.

CA-80-903:

Levée d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

FMM

Formule Municipales Liés, Farnham, Qué.





- Les Croustilles Yum-Yum Inc.
- Les Aliments Humpty Dumpty.
- Les Produits Hostess.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu:

G. Bourbonnais

Conseil

- 1o.- de rejeter à toute fin que de droit les soumissions reçues pour la fourniture de croustilles et pop corn, puisqu'elles ne sont pas conformes et d'autoriser le directeur du Service des achats à procéder à une demande de soumissions sur invitation pour l'achat de ces marchandises;
- 2o.- de recommander au Conseil d'accepter la soumission déposée par la maison O. Dubois Inc., 130, rue Adrien Robert, Hull (Québec), pour l'approvisionnement des marchandises ci-dessous énumérées au prix indiqué en rapport de chacun d'eux, et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les affectations des postes budgétaires numéros 02-73-100-610, 02-73-200-610 et 02-73-300-610.

Cigarettes	King Size	8,32\$/cart.
	Régulier	8,22\$/cart.
Cigares	Colt	7,44\$/cart.
	White Owl	8,68\$/cart.
	Reas Argent	11,19\$/cart.
	Cigarellos	
Kleenex	12 paquets/boîte	1,21\$/bte
Bromos	28 sachets/boîte	5,18\$/cart.
Madelons	60 sachets/boîte	8,63\$/bte
Gommes	20 paquets/boîte	3,74\$/bte
Cloret		
Trident		
Life Savers	24 rouleaux/boîte	4,37\$/bte
Vicks	24 rouleaux/boîte	4,49\$/bte
Cashwes 25 gr.	24 sacs/boîte	4,51\$/bte
Peanuts		
Halls		4,49\$/bte
Certs		3,36\$/bte
Rolaids en rouleau	18 rouleaux/boîte	4,15\$/bte
Chocolat	24 barres/boîte	5,87\$/bte
	36 barres/boîte	8,86\$/bte

Adoptée unanimement.

CA-80-907

Roy & Mantha, réclamation - Pavage
Bélec Inc.:

ATTENDU QUE la compagnie Pavage Bélec Inc. réclame de la Municipalité une somme de 869,00\$ pour des travaux supplémentaires exécutés dans le cadre du contrat de pavage du terrain de stationnement de l'aréma de Gatineau;

J. Kehoe

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de référer ce dossier à l'aviseur légal pour analyse et rapport à ce Comité.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Ltée, Frelabon, Qué.



Conseil

CA-80-908

Vente du lot 4B partie,
rang VII, canton de Hull:

ATTENDU QUE selon les termes du bail signé devant Me Fernand Larose le 1965 06 23, la corporation municipale du Canton de Hull, partie est, s'est engagée à vendre la partie du lot 4B, rang VII, canton de Hull, décrite au bail de monsieur Elie Clément;

QUE suite à l'opinion juridique de l'aviseur légal de la Municipalité, ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de consentir un contrat à cette personne ou à ses représentants;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de vendre à Dame Irène Huneault, veuve de monsieur Elie Clément, demeurant au 574 de la rue Principale, Gatineau (Québec), le lopin de terre connu et désigné comme étant partie du lot 4B, rang VII, canton de Hull.

QUE Son Honneur le Maire et le greffier soient et sont autorisés à signer ledit acte notarié dès que la Commission municipale du Québec aura donné son assentiment à cette transaction.

Adoptée unanimement.

CA-80-909

Engagement d'employés occasionnels - arénas:

ATTENDU QUE le directeur du Service du personnel a déposé, en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-719, son rapport préconisant l'embauche d'employés occasionnels à la division des arénas et que ces engagements doivent être sanctionnés par le Conseil;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de ratifier l'embauche du personnel ci-dessous devant être affecté à la division des arénas aux salaires déjà établis pour ces fonctions, à savoir:

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
BRASSARD, Rachelle	préposée à la cantine	1980 10 10
COTE, André	préposé à l'entretien	1980 10 15

Adoptée unanimement.

CA-80-910

Engagement - programme
automne/hiver

ATTENDU QUE selon la résolution C-80-804, les engagements d'employés occasionnels pour le programme des activités culturelles et sportives du Service des loisirs et de la culture pour la saison automne/hiver 1980-81, doivent être sanctionnés par le Conseil;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'embaucher le personnel ci-dessous mentionné à titre d'employé occasionnel devant être affecté aux fins du programme des activités culturelles et sportives organisées par le Service des loisirs et de la culture, pour la saison automne/hiver 1980-81, et ce au salaire établi pour chacune de ces fonctions, à savoir:

Formules Municipales Inc., Farnham, Qué.

F.M.



PROGRAMME SPORT

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
CHARRON, Denis	Spécialiste (natation)	1980 10 06
MICHAUD, André	Spécialiste (natation)	1980 10 06
ST-JEAN, Francine	Spécialiste (natation)	1980 10 06

Adoptée unanimement.

CA-80-911

Règlement - réclamation de monsieur
Gérald Castonguay:

ATTENDU QUE la compagnie d'ajusteurs d'assurance de la Ville a présenté un rapport recommandant à la municipalité un règlement hors cour dans le cas de la réclamation formulée contre la Ville par monsieur Gérald Castonguay à l'égard des pertes subies suite au refoulement d'égout survenu le 1980 06 26;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à verser à monsieur Gérald Castonguay, demeurant au 14 de la rue Paquin, Gatineau (Québec), une somme de 380,00\$ à titre de règlement complet et final de sa réclamation découlant des dommages subis lors du refoulement d'égout survenu le 1980 06 26.

Adoptée unanimement.

CA-80-912

Stationnement interdit rue De Laménais:

ATTENDU QUE le Service de la police a produit un rapport concernant le stationnement sur la rue De Laménais et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, et résolu de recommander au Conseil d'interdire en tout temps le stationnement de véhicules moteurs sur le côté sud de la rue De Laménais, et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la mise en place des affiches appropriées.

Adoptée unanimement.

CA-80-913

Stationnement rue Deschamps:

ATTENDU QUE les résidents de la rue Deschamps ont soumis une pétition recommandant en particulier d'interdire le stationnement sur cette rue;

QUE le Comité est d'avis qu'il y a lieu, pour la sécurité des enfants, de prohiber le stationnement sur le côté ouest de cette voie;

Conseil

Conseil

FMI

Formules Municipales Luté, Farnham, Qué.



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'interdire en tout temps le stationnement des véhicules moteurs sur le côté ouest de la rue Deschamps et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation des enseignes requises, et qu'une somme approximative de 320,00\$ soit affectée à cette fin à même le poste budgétaire 02-34-500.

Adoptée unanimement.

CA-80-914

Arrêt rue Fleur de Lys près du parc:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de décréter des arrêts obligatoires sur la rue Fleur de Lys, à proximité du parc, et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la mise en place desdites enseignes.

Adoptée unanimement.

CA-80-915

Arrêt multi-sens - intersection des rues Mitchell et Desy:

ATTENDU QUE le Service de la police a soumis un rapport concernant le mouvement de la circulation sur la rue Mitchell et qu'il préconise l'installation d'une enseigne d'arrêt à la hauteur de la rue Desy;

QUE ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de donner suite à cette suggestion, considérant qu'il y a beaucoup d'accidents à cet endroit à cause de la mauvaise visibilité et que l'arrêt proposé améliorera la situation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de décréter un arrêt multi-sens à l'angle des rues Mitchell et Desy, afin de forcer les automobilistes à effectuer des arrêts aux quatre coins de cette intersection, et que le Service des travaux publics soit également requis de procéder à l'installation des pancartes appropriées.

Adoptée unanimement.

CA-80-916

Stationnement interdit, boulevard Du Progrès:

ATTENDU QUE la compagnie Habitat Mont Joye Limitée a formulé une plainte relativement au stationnement interdit découlant de l'aménagement de la piste cyclable sur le côté nord du boulevard Du Progrès;

QUE le Service de la police a présenté un rapport préconisant de permettre le stationnement sur le côté sud dudit boulevard et que ce Comité estime qu'il y a lieu de donner suite à cette recommandation;

Conseil

Conseil



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'abroger la résolution 74-R-1129 de l'ancienne ville de Pointe-Gatineau, afin de permettre le stationnement sur le côté sud du tronçon du boulevard Du Progrès compris entre les rues St-Rosaire et Onésime, et que le Service des travaux publics soit requis de procéder à l'enlèvement des enseignes de stationnement interdit installées à cet endroit.

Adoptée unanimement.

* A 08:55, Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-917

Arrêt - boulevard Lorrain:

ATTENDU QUE le Service de la police a produit un rapport faisant état de la densité de la circulation et des nombreux camions lourds empruntant le boulevard Lorrain;

QUE ledit rapport suggère, pour améliorer la sécurité des étudiants devant traverser ce boulevard pour se rendre à l'école Ste-Rose, d'installer des enseignes d'arrêt aux quatre coins de l'intersection du boulevard Lorrain et de la rue Vincent Legris;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de formuler une demande au Ministère des transports du Québec pour qu'il décrète des arrêts multi-sens sur le boulevard Lorrain à la hauteur de la rue Vincent Legris de façon à obliger les automobilistes à effectuer des arrêts aux quatre coins de cette intersection.

Adoptée unanimement.

CA-80-918

Stationnement rue Notre-Dame:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de rescinder à toute fin que de droit la résolution prohibant le stationnement des véhicules sur la rue Notre-Dame, en face de l'ancien théâtre Laurentien portant le numéro civique 315.

Adoptée unanimement.

CA-80-919

Transferts budgétaires nos. 76, 82 et 86:

ATTENDU QU'à la demande de certains directeurs de service, le directeur du Service des finances a présenté les requêtes de transferts budgétaires ci-dessous et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

Conseil

Conseil



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires suivants, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 76

<u>02 74 400 Soccer</u>	
651 Equipement	(539,00\$)
911 Subvention - salaires	539,00\$
<u>02 76 100 Activités Aquatiques</u>	
639 Autres matières non-comestibles	(400,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	400,00\$
<u>02 76 300 Activités individuelles</u>	
649 Autres pièces et accessoires	3 750,00\$
911 Subvention - salaires	(3 750,00\$)
<u>02 77 300 Bibliothèque - audio-visuel</u>	
550 Entretien et réparation - ameublement et équipement de bureau	(52,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	203,00\$
750 Immobilisations - Equipement	(151,00\$)
<u>02 79 500 Programme estival</u>	
515 Location - machinerie	(646,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	646,00\$
<u>02 79 600 Jeux du Québec</u>	
515 Location - machinerie	(500,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	500,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 82

<u>02 22 100 Service des incendies</u>	
549 Autres entretiens - Machinerie et équipement	1 500,00\$
651 Vêtements et accessoires	(1 500,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 86

<u>02 16 000 Personnel</u>	
341 Journaux et revues	900,00\$
<u>02 18 000 Contributions de l'employeur</u>	
230 Assurance-chômage	(900,00\$)
Adoptée unanimement.	

* Messieurs les conseillers Daniel Lauzon, Claude Bérard et Louis-Simon Joanisse quittent leur fauteuil.

* A 09:30, l'assemblée est levée.

JOHN R. LUCK, MAIRE

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU



A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 10 29, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, gérant, Georges Raymond, Robert Bélair, Claude Doucet, Gilles Bourbonnais et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée: Messieurs les conseillers Michel N. Séguin, Conrad Bouffard et Jean-René Monette.

* A 08:20, Monsieur le conseiller Daniel Lauzon prend son fauteuil.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse quitte son fauteuil.

CA-80-920

Règlement numéro 156-1-80 - acquisition de véhicules et d'équipements:

ATTENDU QUE le Conseil a référé à ce Comité le règlement numéro 156-1-80 pour analyse et étude supplémentaire au niveau des véhicules et équipements à acquérir;

QUE le directeur des Travaux publics a fourni des informations pertinentes et que le Comité estime qu'il y a lieu de donner suite à ce projet en biffant l'acquisition d'une camionnette avec équipement pour le déneigement;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, et résolu que le règlement numéro 156-1-80, modifiant le règlement 156-79 concernant l'achat de véhicules et d'équipement départemental et réduisant le montant de l'emprunt décrété au règlement original, soit soumis au Conseil pour approbation avec modification à l'annexe "A", pour biffer l'achat d'une camionnette avec équipement pour déneigement.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse reprend son fauteuil.

* Monsieur le conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.

CA-80-921

Programmes de restauration - P.A.Q.
Champlain/St-Louis et Maloney/St-André:

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a présenté des rapports concernant l'état d'avancement des programmes d'amélioration de quartiers cités en titre et que lesdits rapports recommandent l'approbation de subvention conjointe de la Ville et de la Société d'habitation du Québec;

FMM

Formules Municipales Liées, Farnham, Qué.



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil:

- 10.- d'accepter les rapports du Service d'urbanisme datés du 1980 10 16 concernant l'état d'avancement des programmes de restauration Champlain/St-Louis et Maloney/St-André;
- 20.- d'autoriser le versement des subventions ci-dessous à même les deniers des règlements 115-78 et 182-79 selon le cas:

DOSSIER	PROPRIETAIRE ADRESSE	LOGEMENTS	COUT TOTAL RENOVATION	S.H.Q. VILLE	S.C.H.L. PRET	SUB.
077-B38	Adrienne Proulx 29 St-Louis	2	12 682\$	3 170\$	1 631\$	6 250\$
023-I36	I. Murphy 63 Maple	1	10 073\$	2 500\$	---	3 750\$
013-I48	M. Monette 224 St-André	2	14 870\$	3 718\$	---	4 566\$
027-K60	A. Racicot 151 Thomas	1	5 166\$	1 292\$	---	3 750\$
030-M36	J. Prévost 323 St-André	1	4 665\$	915\$	---	3 750\$
025-L4	J.P. Monette 184 Harold	1	9 913\$	2 475\$	4 980\$	---
003-J49	D. Lahaie 193 1ere Avenue	2	11 920\$	2 690\$	---	6 250\$

Adoptée unanimement.

CA-80-922

Programme d'amélioration de quartier Champlain/St-Louis - construction de clôture parc-école Bruyère:

ATTENDU QUE le programme d'amélioration de quartier Champlain/St-Louis prévoit l'agrandissement du parc-école Bruyère et qu'à cette fin, la Ville est devenue propriétaire des lots 316-2, 317-2, et partie des lots 317-3, 318-2, 318-3 et 319-2, au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau;

QUE le Service d'urbanisme a déposé un rapport le 1980 10 22 préconisant le déboisement et le nivellement de ces terrains par le Service des travaux publics, ainsi que l'achat de clôture;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu:

- 10.- d'approuver le rapport préparé par le Service d'urbanisme en date du 1980 10 21, et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder, dès cet automne, au déboisement et nivellement des terrains mentionnés au préambule de la présente;
- 20.- d'autoriser le directeur du Service des achats à demander des soumissions sur invitation pour l'achat et l'installation de clôture au parc-école Bruyère, dès que la documentation pertinente sera disponible.

Adoptée unanimement.

C. Doucet

G. Raymond

G. Bourbonnais



* Monsieur le conseiller Claude Bérard reprend son fauteuil.

CA-80-923

Achat d'équipement - division de l'informatique;

ATTENDU QUE le Service des finances a produit un rapport détaillé justifiant l'achat d'équipement pour permettre l'expansion du système informatique;

QUE ledit rapport propose l'achat d'une deuxième unité de disque modèle RP04;

QUE le Comité de réorganisation des structures administratives recommande l'achat de cette pièce d'équipement pour que cette division informatique soit en mesure de répondre en très court terme aux besoins des services municipaux;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'achat d'une deuxième unité de disque modèle RP04 et d'approprier à cette fin une somme maximale de 23 000,00\$, dont une somme de 5 000,00\$ doit provenir du fonds de réserve pour le développement du système d'informatique et le solde du poste budgétaire 02 13 221 750.

Adoptée unanimement.

CA-80-924

Subvention - équipe de hockey "Junior B" de Gatineau;

ATTENDU QU'à la demande du directeur du Service des loisirs et de la culture, le directeur du Service des finances a présenté un rapport relativement au versement de la dernière portion de la subvention accordée au Club de hockey junior "B" de Gatineau et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à verser la somme de 3 000,00\$ à l'équipe de hockey junior "B" de Gatineau représentant la dernière tranche de l'octroi accordé à cet organisme et que les fonds pour cette fin soient puisés à même les appropriations du poste budgétaire 02-74-200-919.

Adoptée unanimement.

CA-80-925

Engagement d'employés temporaires - annexe des locataires;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à l'engagement de trois employés temporaires pour l'inscription des données sur le système informatique en vue de la confection de l'annexe à la liste électorale;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du personnel à embaucher à compter du 1980 11 03, trois employés temporaires attitrés à l'inscription des données pour la confection de la liste des locataires.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



Conseil

G. Bourbonnais

CA-80-926

Emission de permis de construction - lot 24-3:

ATTENDU QUE les documents relatifs à la construction d'un édifice commercial devant abriter un concessionnaire de voitures sur le lot 24-3 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau, ont été déposés au bureau du Service d'urbanisme et qu'il y a maintenant lieu de formuler une recommandation à l'égard de l'émission du permis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de demander à la Communauté régionale de l'Outaouais d'émettre un permis pour la construction d'un bâtiment devant abriter un concessionnaire de voitures sur le lot 24-3 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau, le tout en conformité avec les dispositions de l'article 6.3.2. du règlement 123 de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Adoptée unanimement.

CA-80-927

Approbation cotations - fourniture de lampadaires:

ATTENDU QUE suite à une demande de soumissions sur invitation, les offres suivantes furent reçues pour la fourniture de lampadaires et des poteaux de circulation, à savoir:

- Les Distributeurs Papineau Inc.
776, boul. Maloney, Gatineau (Québec).....13 734,36\$
- Gescan
45 Breadner, Hull (Québec).....13 734,36\$
- Pole Lite Ltée
1 boul. Edouard VII, St-Philippe, La Prairie.....14 149,08\$

QUE le directeur du Service des achats a soumis un rapport à l'effet que ces propositions sont conformes au devis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'approuver la cotation au montant de 13 734,36\$, présentée par Les Distributeurs Papineau Inc., ayant sa place d'affaires au 776, boul. Maloney, Gatineau (Québec), pour l'achat de lampadaires et poteaux de circulation, et que la dépense en découlant soit chargée au poste des inventaires numéro 04-42-000.

Adoptée unanimement.

CA-80-928

Acceptation cotation - fourniture et installation de clôtures:

ATTENDU QU'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation, les offres ci-dessous furent reçues pour la fourniture et l'installation de clôtures au parc Le Côtéau, à savoir:

- Kelly Leduc Ltée.....1 866,48\$
- Clôture Rivera Enrg.....1 920,00\$

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.

FMI



G. Bourbonnais

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le directeur du Service des achats à accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme et que les appropriations requises pour cette fin soient puisées à même les affectations du poste budgétaire numéro 02 83 031 714.

Adoptée unanimement.

CA-80-929

Autorisation - appel d'offres:

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-523, l'acte notarié relatif à l'acquisition d'une partie du lot 12A, rang I, canton de Templeton, doit stipulé que la bâtisse sera démolie après l'acquisition du terrain;

QUE cette transaction est sur le point d'être complétée et pour accélérer la procédure de démolition, il y a lieu d'autoriser immédiatement le directeur du Service des achats à procéder à un appel d'offres public;

QU'aucune soumission ne fut reçue pour la démantèlement de l'édifice situé au 17 de la rue Champlain, Gatineau (Québec);

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'autoriser le directeur du Service des achats à demander des soumissions publiques pour la démolition du bâtiment situé au 17 de la rue Champlain, Gatineau (Québec) et de l'école Labelle dès que la documentation pertinente sera disponible à ce bureau.

Il est entendu que dans le cas de l'école Labelle, le devis devra stipuler que les travaux de démolition ne peuvent s'exécuter avant la signature du contrat d'acquisition du lot 12A, rang I, canton de Templeton, et de plus, que la Ville se réserve le privilège de conserver une certaine quantité de briques.

Adoptée unanimement.

CA-30-930

Avis légal - acquisition de terrain,
lot 2A, rang IX, canton de Hull:

ATTENDU QUE le rapport préparé par Hughes St-Pierre, arpenteur-géomètre, en date du 1980 09 23, établit clairement que monsieur Jean-Pierre Bouchard était propriétaire du lot 2A, rang IX, canton de Hull, lorsque l'ancienne ville de Touraine a procédé aux travaux d'élargissement du chemin Taché;

QUE l'aviseur légal de la Ville recommande d'entamer des négociations avec ce dernier pour l'acquisition de la partie du lot 2A faisant l'objet d'empiètement et de plus, il propose de finaliser devant un notaire l'entente intervenue entre l'ancienne ville de Touraine et monsieur René Chénier le 1974 10 15;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

Conseil

FMM

Farmules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



- 10.- d'autoriser le directeur du Service des finances à verser la somme de 390,00\$ au bureau des arpenteurs-géomètres Alary, St-Pierre, Durocher et Germain, représentant les honoraires dus pour les recherches effectuées, la préparation d'un rapport et du plan numéro 25119-3890-S dans le dossier de monsieur Jean-Pierre Bouchard.
- 20.- de mandater le Gérant à négocier pour et au nom de la Ville l'acquisition de la partie du lot 2A, rang IX, canton de Hull, faisant l'objet de l'empiètement par l'emprise du chemin Taché et propriété de monsieur Jean-Pierre Bouchard.
- 30.- d'autoriser la confection d'un acte notarié en vue d'acquiescer de monsieur René Chénier la parcelle du lot 2A, rang IX, canton de Hull qui fut requise pour l'élargissement du chemin Taché et ce aux conditions énoncées à l'entente intervenue avec ce dernier et l'ancienne ville de Touraine le 1974 10 15.

Adoptée unanimement.

CA-80-931

Autorisation - signature
contrat d'assurance collective:

ATTENDU QUE le directeur du Service du personnel a produit un rapport à l'égard de la signature des polices d'assurance collective des employés municipaux;

QUE le Conseil a approuvé, en vertu de sa résolution C-80-296, la soumission de la compagnie Mutuelle Vie des Fonctionnaires du Québec et que la Commission municipale du Québec a sanctionné l'engagement de crédit en découlant le 1980 04 10;

QU'il y a maintenant lieu de procéder à la signature des documents s'y rattachant;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Barard et résolu d'autoriser Son Honneur le Maire John R. Luck et le Greffier Jean-Charles Laurin à signer pour et au nom de la Ville les polices d'assurance collective des employés municipaux approuvées en vertu de sa résolution C-80-296.

Adoptée unanimement.

CA-80-932

Aréna - prix de vente de
la marchandise:

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs a déposé un rapport faisant état des prix de vente des équipements et marchandises vendus dans les aréna;

QUE ce Comité est d'avis que le taux de profit projeté est réaliste;

R. Bélair
P. Morin

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu d'approuver la liste des prix pour les équipements et marchandises vendus dans les aréna préparée par les directeurs du Service des loisirs et de la culture et du Service des achats avec modification pour fixer à 0,10\$ l'unité, le prix des pastilles Vicks.

Adoptée unanimement.



CA-80-933

Réserve des parcs et terrains de jeux -
Touraine:

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture a présenté un rapport concernant l'aménagement de certains parcs dans la secteur Touraine et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture:

- 10.- à faire effectuer les travaux requis pour finaliser l'aménagement du jeu de marelle installé au parc de l'Avenue du Parc et de procéder à l'achat de sable pour le nivellement du parc Mont-Luc.
- 20.- d'approprier aux fins précitées, une somme maximale de 1 000,00\$ provenant du poste budgétaire 03 81 300.

Adoptée unanimement.

CA-80-934

Paiement réclamation de monsieur
Robert Lethbridge:

ATTENDU QUE la compagnie des ajusteurs d'assurance de la Ville a produit un rapport relativement à la réclamation de monsieur Robert Lethbridge pour les pertes subies le 1980 05 06 et que ledit document recommande un paiement de 6 035,22\$ à titre de règlement final;

QUE dans de tel cas, la participation financière de la Ville se limite au paiement de la franchise d'assurance;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à émettre un chèque au montant de 1 000,00\$ payable à Royal Insurance Co., représentant le paiement de la franchise d'assurance pour les dommages subis par monsieur Robert Lethbridge le 1980 05 06; il est entendu que ce versement doit être considéré comme étant le règlement complet et final de la part des dommages devant être assumés par la Municipalité.

Adoptée unanimement.

CA-80-935

Limite de vitesse - route 307:

ATTENDU QUE la route 307 est le site d'un nombre effarant d'accidents et que des dispositions doivent être prises pour corriger la situation;

QU'en vertu de sa résolution C-80-809, le Conseil a demandé au Ministère des transports de procéder à la préparation d'un rapport concernant l'état physique de cette route;

Conseil

Conseil



Conseil

QUE ce Comité est d'avis que des précautions doivent être prises à cause de l'état lamentable de cette voie et des étudiants devant traverser cette route pour se rendre à différentes institutions d'enseignement;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, et résolu de recommander au Conseil de formuler une demande au Ministère des transports du Québec pour réduire la limite de vitesse des véhicules moteurs sur le tronçon de la route 307 compris entre le pont Alonzo Wright et l'épicerie St-Pierre.

QUE copie de cette résolution soit transmise au Député du Comté de Gatineau pour appui auprès des autorités concernées.

Adoptée unanimement.

CA-80-936

Traverse à piétons -
route 307:

ATTENDU QUE plusieurs écoliers doivent traverser la route 307 à la hauteur de l'ave. Du Pont pour se rendre aux différentes institutions d'enseignement situées dans ce secteur;

QUE ce Comité est d'avis que l'installation d'une traverse à piétons s'impose à cet endroit pour la sécurité des étudiants;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de demander au Ministère des transports de procéder à l'installation d'une traverse à piétons sur la route 307 à la hauteur de l'ave. Du Pont et que copie de cette résolution soit acheminée au Député du Comté de Gatineau pour qu'il intervienne auprès des autorités concernées.

Adoptée unanimement.

CA-80-937

Renouvellement de véhicules -
Service de la Police:

ATTENDU QUE le Gérant a fait un rapport verbal à l'effet qu'il serait avantageux pour la ville de procéder à une demande de soumissions pour l'acquisition de 16 voitures de police au lieu de 8, et ceci en y incorporant les besoins de l'année 1981;

QU'il a précisé que le devis préparé à cette fin fera mention que 8 de ces véhicules seront livrés à la Municipalité au mois de juin 1981;

QUE ce Comité est d'opinion qu'il y a lieu de modifier la résolution CA-80-866, afin de bénéficier des avantages pécuniers pouvant découler de cette façon de procéder;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, et résolu de modifier la résolution CA-80-866 pour autoriser le greffier à faire paraître des avis publics pour l'acquisition de 16 autos patrouilles au lieu de 8; il est entendu que les huit voitures supplémentaires seront livrés à la Municipalité au mois de juin 1981 seulement.

Adoptée unanimement.

L. Prévost
G. Bourbonnais

Formules Municipales Inc. Farnham, Qué.

FIN



CA-80-938

Ajournement:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée pour discuter du dossier relatif au congé sans solde.

Adoptée unanimement.

* A 10:15, reprise de l'assemblée et toutes les mêmes personnes sont présentes.

CA-80-939

Congés sans solde:

ATTENDU QUE le projet de Loi 105, sanctionnée le 1980 06 18, oblige l'employeur à accorder à un employé un congé sans solde pour mener sa campagne électorale ou d'exercer sa fonction au sein du Conseil municipal;

QUE le Gérant sollicite l'autorisation d'allouer, sur présentation d'une demande écrite, de tels congés aux termes et conditions énoncés aux articles 21.1 à 21.5 de la Loi précitée;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le Gérant à accorder, en conformité avec les dispositions de la Loi 105, un congé sans rémunération à un employé qui est candidat à une élection municipale ou qui est membre d'un conseil municipal afin de lui permettre de mener sa campagne électorale ou de remplir sa fonction de Maire ou Conseiller au sein d'un conseil municipal.

Adoptée unanimement.

CA-80-940

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 11 05, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaétan Cousineau et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, Maurice Beauclair, Laurier Béchanp, Robert Bélair et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assistent à titre d'observateurs à différentes périodes de la journée: Messieurs les conseillers Conrad Bouffard et Jean-René Monette.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon a motivé son absence.

CA-80-941

Motoneiges - Grand Prix de l'Outaouais 1981:

ATTENDU QUE l'Association des Motoneigistes de la Vallée de la Gatineau organise en collaboration avec M.O.B. Sports Inc. le Grand Prix des motoneiges de l'Outaouais 1981 et que cet événement aura lieu à l'aéroport de Gatineau le 1981 01 18;

QUE ces organismes sollicitent la participation des services municipaux pour les assister dans l'organisation de cette compétition et que ce Comité est d'avis que la Ville devrait participer à cet événement d'envergure;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'acquiescer à la demande de l'Association des Motoneigistes de la Vallée de la Gatineau et M.O.B. Sports Inc. concernant l'organisation du Grand Prix des motoneiges de l'Outaouais 1981 et d'autoriser à cet effet les services municipaux impliqués à collaborer avec ces derniers comme suit, à savoir:

- 10.- autoriser l'utilisation d'un camion citerne et d'une niveleuse pour la préparation de la piste.
- 20.- permettre l'utilisation d'une borne fontaine.
- 30.- prêter les poteaux servant à identifier le tracé des pistes cyclables.
- 40.- accroître la surveillance policière pour cette occasion à l'Aéroparc industriel de Gatineau.
- 50.- autoriser l'utilisation des estrades mobiles aménagées dans certains parcs.

Il est de plus résolu d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil, un article relativement à l'achat d'un trophée devant être remis au gagnant de compétition organisée pour la section "amateurs".

Adoptée unanimement.

James O'Farrell
Georges Raymond
Paul Morin
Léopold Prévost
Normand Racicot

Formules Municipales 1466, Farnham, Qué.

FIN



CA-80-942

Eclairage - rues Chiasson et Bel Air:

ATTENDU QUE selon le rapport du directeur-adjoint des Services techniques relatif à l'éclairage des rues Chiasson et Bel Air, il est nécessaire de modifier la résolution C-80-380 pour ajouter un deuxième luminaire sur la rue Bel Air;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'amender la résolution portant le numéro C-80-380 pour prévoir sur la rue Bel Air située dans le secteur Templeton, l'installation d'un deuxième luminaire mercure, 10,000 lumens, sur poteau de bois existant, le tout tel que montré au plan numéro ER-30-20, préparé par les Services techniques au mois d'août 1980.

Adoptée unanimement.

CA-80-943

Eclairage - boulevard Maloney:

ATTENDU QUE selon les termes de l'entente intervenue concernant les travaux d'élargissement du boulevard Maloney, le Ministère des transports du Québec a procédé à la construction d'un système d'éclairage souterrain sur ledit boulevard;

QUE la Municipalité s'est engagée, en vertu de cette convention, à assumer les coûts d'entretien et de consommation de ce système;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de demander à la Société d'Hydro-Québec d'effectuer le raccordement du système d'éclairage souterrain construit sur le boulevard Maloney par le Ministère des transports du Québec; il est entendu qu'Hydro-Québec devra corriger sa facturation pour tenir compte des luminaires ci-dessous qui doivent être enlevés, à savoir:

- 21 unités de 400 watts et
- 13 unités de 250 watts.

Adoptée unanimement.

* A 08:45, monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-944

Transferts budgétaires nos. 87 et 88:

ATTENDU QU'à la demande du directeur du Service des loisirs et de la culture, le directeur du Service des finances a présenté les requêtes de transferts budgétaires ci-dessous énumérés et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

Conseil

Conseil



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires suivants, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 87

02 71 100 Loisirs & Culture administration

550	Entretien et réparation - ameublement et équipement de bureau	150,00\$
671	Papeterie et fourniture de bureau	(150,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 88

02 73 100 Aréna de Gatineau

549	Entretien et réparation - machinerie et équipement	(200,00\$)
649	Autres pièces et accessoires	200,00\$

02 73 200 Aréna de Pointe-Gatineau

539	Entretien et réparation de bâtisses	(1 000,00\$)
649	Autres pièces et accessoires	1 000,00\$

02 73 300 Aréna de Touraine

726	Immobilisation - Arénas	450,00\$
740	Immobilisation - Equipements	(450,00\$)

Adoptée unanimement.

CA-80-945

Titres d'acquisition - lot
1C-162

ATTENDU QUE le Comité a pris connaissance de l'opinion de l'aviseur légal concernant les titres d'acquisition du lot 1C-162, rang VII, canton de Hull, et qu'il est d'avis que des dispositions doivent être prises contre le vendeur afin d'obtenir une rectification de ces titres;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de mandater Me John Kehoe à intenter des actions et prendre les procédures qui s'imposent contre le vendeur, afin que soient corrigés les vices de forme affectant le lot 1C-162, rang VII, canton de Hull, acquis par la municipalité en vertu d'un contrat passé devant notaire le 1977 07 14.

Adoptée unanimement.

CA-80-946

Mutations d'employés:

ATTENDU QUE le directeur du Service du personnel a soumis un rapport proposant les mutations de Madame Louise Charbonneau et Mademoiselle Carmen Bissonnette, et que ce Comité estime qu'il y a lieu de donner suite à ces recommandations;



Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'approuver le rapport préparé par le directeur du Service du personnel en date du 1980 10 30, et de donner son assentiment à la mutation des personnes ci-dessous mentionnées à leur poste temporaire respectif, à savoir:

- Madame Louise Charbonneau - dactylo I - division bibliothèque.
- Mademoiselle Carmen Bissonnette - dactylo réceptionniste - service des loisirs et de la culture.

Adoptée unanimement.

CA-80-947

Embauche - employée occasionnelle -
Service des loisirs et de la culture:

ATTENDU QU'en conformité avec la nouvelle politique établie, tout engagement d'employés temporaires et occasionnels doit être sanctionné par le Conseil;

QUE le directeur du Service du personnel a déposé à cet effet un rapport recommandant l'embauche d'une employée occasionnelle devant être affectée au programme des activités culturelles et sportives organisé par le Service des loisirs et de la culture, saison automne-hiver 1980-81;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'entériner l'embauche de la personne ci-après indiquée, à titre d'employée occasionnelle devant être affectée aux fins du programme des activités culturelles et sportives organisé par le Service des loisirs et de la culture pour la saison automne-hiver 1980-81 et ce, au salaire déjà établi pour cette fonction.

Adoptée unanimement.

CA- 80-948

Confection du pamphlet publicitaire -
activités hiver/printemps 1981:

P. Morin
G. Bourbonnais

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le directeur du Service des achats à demander des soumissions sur invitation pour l'impression du programme des activités culturelles et sportives hiver/printemps 1981, que doit organiser le service des loisirs et de la culture.

Il est de plus résolu que le directeur du Service des finances soit requis de présenter un transfert budgétaire pour couvrir ces frais d'impression.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Inc. Parobank, Qué.



Conseil

CA-80-949

Ordonnance de circulation -
aréna de Touraine:

ATTENDU QUE le Service de la police a soumis un rapport préconisant certaines ordonnances de circulation en vue d'améliorer la sécurité sur le terrain de stationnement de l'aréna de Touraine;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- de décréter les arrêts obligatoires aux endroits ci-dessous mentionnés, le tout tel que montré au croquis accompagnant le rapport préparé à cet effet par le Service de la police, à savoir:

Sur le côté ouest du bâtiment situé à proximité de l'entrée du terrain de stationnement de l'aréna de Touraine et ceci près de la rue Poirier.

Sur le côté sud de la voie donnant accès à l'aréna en face de l'îlot.

Sur le côté sud de la voie d'accès près de la première entrée du terrain de stationnement.

- 2o.- d'interdire en tout temps le stationnement des véhicules automobiles sur le côté ouest de la rue Poirier face aux deux entrées au terrain de stationnement de l'aréna de Touraine, ainsi qu'en bordure de la voie d'accès longeant la façade ouest de l'aréna.

QUE le Service des travaux publics soit et est requis de procéder à l'installation des affiches requises, le tout en conformité avec le rapport précité préparé par le Service de la police.

Adoptée unanimement.

CA-80-950

Installation d'arrêts multi-
sens - secteur Cantley:

ATTENDU QUE suite aux revendications de l'Association des résidents de Cantley Inc., la Sûreté municipale a soumis un rapport concernant la circulation aux abords de certains parcs du secteur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o.- de décréter des arrêts obligatoires de chaque côté du chemin Denis, à la hauteur de la rue Beaumont, de manière à obliger des arrêts dans les trois sens à cette intersection;
- 2o.- d'ordonner l'installation aux endroits appropriés des panneaux de signalisation requis pour aviser les conducteurs de véhicules des parcs situés en bordure du chemin Denis, des rues Godmaire, Grand Pré, Longue Allée et l'avenue du Bouclier.

QUE le Service des travaux publics soit et est autorisé à procéder à la mise en place des affiches nécessaires pour donner suite à ce qui précède.

Adoptée unanimement.

Conseil



CA-80-951

Eclairage - intersection Ste-Yvonne et Thibault:

Conseil

ATTENDU QUE le Service de la police a déposé un rapport en vue d'améliorer la sécurité à l'intersection des rues Ste-Yvonne et Thibault, et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de décréter un arrêt obligatoire sur le côté sud-est de la rue Thibault à l'intersection de la rue Ste-Yvonne, et que le Service des Travaux publics soit requis de procéder à l'installation de ladite enseigne, en conformité avec le croquis accompagnant le rapport préparé par le Service de la police en date du 1980 10 23.

Adoptée unanimement.

CA-80-952

Vitesse sur la rue Campeau:

Avis de motion

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu d'inscrire au feuillet de la prochaine séance du Conseil un avis de motion à l'effet d'amender le règlement numéro 41-75 pour fixer à 30 km/h la limite de vitesse sur la rue Campeau.

* Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau enregistre sa dissidence.

Adoptée sur division 2 contre 1.

CA-80-953

Stationnement périodique - école De La Sablonnière:

Conseil

ATTENDU QUE la Sûreté municipale a présenté un rapport suite aux plaintes formulées par la Commission Scolaire de Gatineau relativement au stationnement sur la rue Des Sables;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'interdire du lundi au vendredi de 08:15 à 08:45, ainsi que de 15:15 à 15:45 heures, le stationnement de véhicules moteurs sur le côté ouest du tronçon de la rue Des Sables compris entre l'entrée des piétons à l'école La Sablonnière et la rue St-Maurice.

Il est de plus résolu d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la mise en place des pancartes de circulation requises.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau quitte son fauteuil.

FMM



G. Bourbonnais

CA-80-954

Ouverture de soumissions -
déblaiement de neige patin-
noires et terrains de
stationnement:

ATTENDU QU'À la suite d'un appel d'offres public, les compagnies ci-dessous mentionnées ont déposé des soumissions pour le déblaiement des patinoires et des terrains de stationnement des édifices municipaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de transmettre lesdites soumissions au directeur du Service des achats pour analyse et rapport au Comité, à savoir:

- Exieltra Inc.
- Pail Couture
- André Simard
- Les Entreprises A.C. Enr'g
- Constructions Bouladier Limitée.

Adoptée unanimement.

CA-80-955

Ajournement:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée.

Adoptée unanimement.

- * Monsieur le conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.
- * Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau reprend son fauteuil.
- * A 10:10, reprise de l'assemblée et toutes les mêmes personnes sont présentes.

CA-80-956

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRÉSIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRÉTAIRE



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 11 12, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaétan Cousineau et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Georges Raymond, Robert Bélair, Paul Morin, Léonard Joly et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assista à titre d'observateur à différentes périodes de la journée, Monsieur le conseiller Jean-René Monette.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon a motivé son absence.

CA-80-957

Papineauville - Jeux d'hiver 1983:

ATTENDU QUE la vallée de la petite nation a déposé sa candidature devant la Société des Jeux du Québec pour la tenue et l'organisation des jeux d'hiver 1983, et qu'elle sollicite l'appui des municipalités environnantes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'appuyer auprès de la Société des Jeux du Québec, les municipalités et organismes de la vallée de la petite nation dans ses démarches pour obtenir les jeux du Québec d'hiver 1983.

Adoptée unanimement.

* 08:40 Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-958

Clôture mitoyenne - M. Georges Groulx:

ATTENDU QUE Monsieur Georges Groulx propriétaire de la partie du lot 4A non subdivisée, rang XIII, canton de Hull située en bordure du chemin Groulx a soumis 2 propositions concernant l'installation d'une clôture mitoyenne entre sa propriété et celle de la Ville;

QUE ce comité favorise l'option "B" limitant la participation de la Ville à 300,00\$ pour la construction de la clôture telle qu'illustrée au croquis accompagnant le rapport préparé par le directeur du Service des Travaux publics, le 1980 10 15;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'accepter la deuxième proposition de Monsieur Georges

CONSEIL

CONSEIL

FM

Formules Municipales Ltd., Farnham, Qué.



Groulx ayant pour effet de procéder à l'érection d'une clôture en conformité avec l'alternative "B" montrée au plan annexé au rapport préparé par le directeur du Service des Travaux publics en date du 1980 10 15 et approprier à cet égard, une somme de 300,00\$ puisée à même les affectations du poste budgétaire 02 36 200 321.

Adoptée unanimement.

CA-80-959

Service des Travaux publics -
embauche d'un mécanicien:

CONSEIL

ATTENDU QUE le directeur du Service des Travaux publics a produit un rapport expliquant sommairement les motifs pour lesquels il préconise le prolongement de la période d'engagement de Monsieur Robert Nobert à titre de mécanicien temporaire affecté au garage municipal situé au 476 du boulevard St-René;

QUE ce comité estime qu'il y a lieu d'extensionner la période d'embauche de cet employé;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de modifier la résolution numéro C-80-876 pour prolonger de 3 mois la période d'engagement de Monsieur Robert Nobert à titre d'employé temporaire assigné à la division des ateliers mécaniques du Service des Travaux publics.

Adoptée unanimement.

CA-80-960

Demandes de lotissement:

CONSEIL

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- 1- M. Christian Champagne,
Lots: 17B-172 et 17B-173, rang IV, canton de Templeton,
Plan no. 24700-8761-S,
Préparé par M. Hugues St-Pierre, le 1980 04 11.
- 2- Les Logements Rogit Inc.,
Lots: 19B-189-1 et 19B-190-1, rang I, canton de Templeton,
Plan no. S-1385-1017-S,
Préparé par M. Louis Samson, le 1980 10 24.
- 3- La Société d'aménagement de la Ferme Limbour,
Lots: 4-11-1 et 4-11-2, rang VIII, canton de Hull,
Plan no. S-1379-983-S,
Préparé par M. Louis Samson, le 1980 09 24.

Adoptée unanimement.



CA-80-961

Propriété de M. Giroux - intersec-
tion Champlain/St-Louis:

CONSEIL

ATTENDU QUE le chargé des programmes d'amélioration de quartiers a déposé un rapport relativement à l'acquisition du terrain situé à l'intersection des rues Champlain et St-Louis;

QUE des aménagements sont prévus à cet endroit dans le cadre du programme d'amélioration de quartiers Champlain/St-Louis et ceci, en vue d'améliorer la sécurité des étudiants et des automobilistes à cette intersection;

QUE pour procéder à la réalisation de ces travaux, la Ville doit se porter acquéreur d'une parcelle du lot 422-3 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil:

- 1- de rescinder à toute fin que de droit la résolution numéro C-80-461 à l'effet de modifier le programme d'amélioration de quartiers à l'égard des travaux prévus à l'intersection des rues Champlain et St-Louis;
- 2- de mandater le Gérant à négocier pour et au nom de la Ville l'acquisition de gré à gré de la parcelle du lot 422-3 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau requise à l'exécution des travaux projetés à cet endroit;
- 3- d'autoriser le Gérant à référer ce dossier à l'aviseur légal pour entamer les procédures d'expropriation advenant qu'il ne puisse conclure une entente avec le propriétaire dudit lot.

Adoptée unanimement.

CA-80-962

Autorisation appel d'offres -
véhicules et équipements hors
d'usage:

G. BOURBONNAIS
GREFFE

ATTENDU QUE le directeur du Service des achats a soumis à ce comité la liste complète des véhicules et équipements de bureau mis au rancart pour vente en conformité avec les dispositions de l'article 28 de la loi des Cités et Villes;

QUE ce comité estime qu'il y a lieu de disposer de ces biens à titre onéreux par soumission publique;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'approuver la vente des véhicules et équipements de bureau hors d'usage mentionnés à la liste préparée par le directeur du Service des achats en date du 1980 11 04 et d'autoriser le Greffier à faire paraître dans les journaux habituels un avis invitant des offres pour la liquidation de ces biens dès que la documentation pertinente sera disponible.

Adoptée unanimement.

FMM

Forum Municipalité Inc. Farnham, Qué.



CONSEIL

R. BELAIR
G. RAYMOND

CONSEIL

CA-80-963

Comité provisoire du musée régional:

ATTENDU QUE le comité provisoire du musée régional sollicite la collaboration de la municipalité pour la mise en oeuvre et le développement d'un musée régional;

QUE ce comité est d'avis qu'il est impératif que la région de l'Outaouais soit équipée d'un tel musée;

QUE la venue de ce musée à Gatineau constituerait une amorce très importante aux développements culturels et sociaux de la municipalité et de la région;

QUE l'accessibilité du territoire de la municipalité est en voie de réalisation par la mise en place d'infrastructures routières régionales d'importance à savoir, les autoroutes 550 et 50;

QUE dans le cadre du plan directeur d'urbanisme, des espaces sont prévus pour accueillir ce genre d'équipements d'envergure régionale;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'appuyer le comité provisoire du musée régional dans ses démarches visant à doter la région de l'Outaouais d'un musée régional et d'inviter cet organisme à étudier la possibilité d'implanter ce musée à Gatineau.

Adoptée unanimement.

CA-80-964

Construction de ponceau -
rue Des Perdrix:

ATTENDU QUE suite au rapport déposé par le directeur des Services techniques concernant l'installation d'un ponceau sur la rue Des Perdrix, il y a lieu d'affecter des fonds à cette fin;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser le directeur du Service des Travaux publics à procéder à la construction d'un ponceau sur la rue Des Perdrix et d'affecter à cet égard, une somme de 800,00\$ provenant du poste budgétaire 02 83 110.

Adoptée unanimement.

CA-80-965

Transferts budgétaires nos
87, 88, 89, 92, 95, 96, 97,
99, 100 et 102:

ATTENDU QU'à la demande de directeurs de services et pour donner suite à certaines résolutions du Conseil, le directeur du Service des finances a présenté les requêtes de transferts budgétaires ci-dessous mentionnées pour approbation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires suivants, à savoir:



TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 87

02 71 100 Loisirs et culture - administration:

350 Entretien et réparation - ameublement et équipement de bureau	150,00\$
671 Papeterie et fourniture de bureau	(150,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 88

02 73 100 Aréna de Gatineau:

549 Entretien et réparation - machinerie et équipement	(200,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	200,00\$

02 73 200 Aréna de Pointe-Gatineau:

539 Entretien et réparation de bâtisses	(1 000,00\$)
649 Autres pièces et accessoires	1 000,00\$

02 73 300 Aréna de Touraine:

726 Immobilisation - aréna	450,00\$
740 Immobilisation - équipements	(450,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 89

02 13 210 Service des finances:

671 Papeterie et fourniture de bureau	(800,00\$)
693 Plaques et licences	400,00\$
750 Immobilisation - ameublement	400,00\$

02 13 221 Service des finances - informatique:

319 Frais de déplacement	150,00\$
414 Cours de perfectionnement	1 300,00\$
494 Cotisations et abonnements	50,00\$
671 Papeterie et fourniture de bureau	(2 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 92

02 13 100 Gérance:

121 Temps supplémentaire - plein temps	100,00\$
419 Autres services professionnels et administratifs	(1 600,00\$)
671 Papeterie et fourniture de bureau	1 500,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 93

02 18 000 Contributions de l'employeur:

260 Assurances collectives	(5 000,00\$)
----------------------------	--------------

02 16 000 Personnel:

416 Relations de travail	5 000,00\$
--------------------------	------------

FM

Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué.



TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 96

02 18 000 Contributions de l'employeur:
260 Assurances collectives (250,00\$)

02 16 000 Personnel:

750 Immobilisations - ameublement 250,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 97

02 94 000 Excédents de coûts - règlements:

994 Excédents de coûts 4 200,00\$

02 18 000 Contribution de l'employeur:

260 Assurances collectives (4 200,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 99

02 37 800 Ateliers mécaniques - ateliers:

111 Rémunération régulière - plein temps (300,00\$)

02 37 100 Ateliers mécaniques - administration:

111 Rémunération régulière - plein temps 300,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 100

02 18 000 Contributions de l'employeur:

260 Assurances collectives (6 000,00\$)

02 13 221 Finances - informatiques:

415 Traitement des données 6 000,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 102

02 33 000 Travaux publics - administration:

750 Immobilisations - ameublement (500,00\$)

02 34 210 Transport routier - pavage:

625 Asphalte (3 700,00\$)

02 34 211 Programme de pavage:

625 Asphalte 3 700,00\$

02 34 300 Enlèvement de la neige:

521 Entretien - travaux de voirie (6 000,00\$)

02 34 400 Eclairage des rues:

649 Autres pièces et accessoires 300,00\$

02 34 500 Circulation et signalisation:

521 Entretien - travaux de voirie 6 000,00\$



02 35 130 Réseau d'aqueduc:

549 Autres entretiens - machinerie (2 000,00\$)
649 Autres pièces et accessoires 2 000,00\$

02 35 140 Réseau d'égouts:

626 Gravier et concassé 1 000,00\$
649 Autres pièces et accessoires (1 000,00\$)

02 37 100 Ateliers mécaniques - administration:

111 Rémunération régulière - plein temps 8 000,00\$

02 37 200 Ateliers mécaniques - police:

549 Autres entretiens - machinerie (2 000,00\$)
641 Pneus 2 000,00\$

02 37 800 Ateliers mécaniques - ateliers:

111 Rémunération régulière - plein temps (8 000,00\$)
547 Entretien et réparation - radios (3 000,00\$)
639 Autres matières non-comestibles 2 000,00\$
647 Pièces pour radio émetteur (1 000,00\$)

02 37 900 Ateliers mécaniques - autres:

522 Lavage et nettoyage (1 000,00\$)
549 Autres entretiens - machinerie 1 500,00\$
649 Autres pièces et accessoires 1 500,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-966

Programmation - système d'informatique - taxe d'affaires:

CONSEIL

ATTENDU QUE suite à la publication du règlement du Ministère des affaires municipales relativement au mode de paiement des taxes municipales, il est prioritaire que la programmation du système de la taxe d'affaires soit effectuée sans délai;

QUE le directeur du Service des finances a présenté un rapport préconisant de confier ces travaux de programmation à une firme d'experts à cause de l'urgence de la situation;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances:

- 1- à retenir les services d'une firme spécialisée pour modifier les programmes informatisés pour le système de la taxe d'affaires, le tout en conformité avec les dispositions de l'article 573A de la loi des Cités et Villes, et d'approprier à cet effet, une somme maximale de 6 000,00\$ provenant du poste budgétaire 02 13 221 415;

F.M.



CONSEIL

2- à effectuer le transfert budgétaire ci-dessous, à savoir:

02 18 000 Contributions de l'employeur:

260 Assurances collectives (6 000,00\$)

02 13 221 Finances - informatique:

415 Traitement des données 6 000,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-967

Déneigement - édifices municipaux:

ATTENDU QUE le directeur du Service des achats a déposé un rapport concernant les soumissions reçues pour la déblaiement de neige des terrains de stationnement des édifices municipaux et qu'il recommande au Conseil d'accepter les propositions les plus avantageuses pour la Ville;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'accepter les soumissions présentées par les personnes et compagnies ci-dessous mentionnées, pour le déneigement des terrains de stationnement des édifices municipaux ci-après indiqués aux prix apparaissant en rapport de chacun d'eux, à savoir:

EDIFICES:

20, boul. Lorrain	Paul Couture	840,00\$
High Fall	Construction Bouladier	800,00\$
Incendie boul. St-René	Paul Couture	420,00\$
Hôtel de Ville	Paul Couture	895,00\$
Police et pompier		
5, boul. Du Progrès	André Simard	3 990,00\$
12, rue Picardie	André Simard	1 190,00\$
Aréna de Gatineau	Construction Bouladier	4 000,00\$
Aréna de Pte-Gatineau	A.C. Enrg.	1 120,00\$
Aréna de Touraine	Construction Bouladier	1 500,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-968

Employés occasionnels - Service des loisirs et de la culture:

ATTENDU QUE le Service du personnel a soumis un rapport concernant l'embauche d'employés occasionnels assignés aux activités culturelles et sportives organisées par le Service des loisirs et de la culture pour la saison automne/hiver 1981;

CONSEIL



QUE ces engagements doivent recevoir l'assentiment du Conseil;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'entériner l'embauche des personnes ci-après mentionnées affectées aux programmes des activités culturelles et sportives du Service des loisirs et de la culture, pour la saison automne/hiver 1981 et ceci, au salaire déjà établi pour cette fonction.

<u>POSTE</u>	<u>NOM</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
Spécialiste pour adultes (tapisserie)	LARENTE, Lise	1980 10 27
Spécialiste pour adultes (tapisserie)	TOUCHETTE, Thérèse	1980 10 27

Adoptée unanimement.

CA-30-969

Employés temporaires - informatique:

ATTENDU QU'aux termes de la résolution numéro C-80-995, le Service du personnel a procédé à l'engagement de 3 employés temporaires attirés à l'inscription des données pour la confection de la liste électorale et que ces embauches doivent être sanctionnées par le Conseil;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à l'embauche des personnes ci-dessous mentionnées, assignées à l'inscription des données sur le système informatique, pour la préparation de l'annexe des locataires, à savoir:

<u>NOM</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
LAFLAMME, Ginette	1980 11 03
LECUYER, Louise	1980 11 03
MARTIN, Suzanne	1980 11 03

Adoptée unanimement.

CA-80-970

Employée temporaire - Service des Travaux publics:

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution numéro C-80-1013, le directeur du Service du personnel a recruté une employée temporaire à titre de commis à la paie au Service des Travaux publics et que cette embauche doit être sanctionnée par ce Conseil;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de ratifier l'engagement de Mlle Micheline Dorval à titre d'employée temporaire au poste de commis à la paie au Service des Travaux publics, en remplacement de Mme Ginette Sigouin durant son congé de maladie.

Adoptée unanimement.

CONSEIL

CONSEIL

F.M.

Communes Municipales Libs. Farnham, Qué.



CONSEIL

P. MORIN
R. BELAIR

CONSEIL

CA-80-971

Aménagement - parc Ste-Elizabeth:

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture a rencontré les représentants de l'Association du comité de loisirs Ste-Elizabeth, relativement à l'aménagement du parc portant le même nom;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à utiliser une somme maximale de 2 800,00\$ pour l'exécution de travaux d'aménagement au parc Ste-Elizabeth, le tout en conformité avec la politique approuvée par ce conseil en vertu de la résolution numéro C-80-1010 et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire 02 83 110.

Adoptée unanimement.

CA-80-972

Modification résolution - prix de vente des marchandises aux arénas:

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture de marchandises dans les arénas, il est nécessaire de modifier la résolution numéro CA-80-932 pour réajuster le prix des croustilles (chips);

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de modifier la résolution numéro CA-80-932 pour fixer à 0,40¢ l'unité les sacs de croustilles (chips) de 42 grammes.

Adoptée unanimement.

CA-80-973

Commission consultative des loisirs et de la culture:

ATTENDU QUE le comité de réorganisation des structures administratives de la Ville préconise la création d'un comité consultatif des loisirs et de la culture;

QUE le comité de travail présidé par Monsieur le conseiller Jean-René Monette a déposé son rapport concernant la mise sur pied d'une commission de loisirs;

QU'aux termes de l'article 70 de la loi des Cités et Villes, le Conseil peut nommer des commissions composées d'autant de ses membres qu'il le juge nécessaire pour la surveillance de différents départements;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de créer le comité consultatif des loisirs et de la culture composé de 3 membres du Conseil pour la surveillance de l'administration de ce service; il est entendu que ce comité n'a qu'un pouvoir de recommandation et qu'il doit faire rapport de ses activités au Conseil.



Il est de plus résolu d'autoriser ledit comité à s'adjoindre de toutes les personnes ressources nécessaires pour mener à bien le présent mandat.

Adoptée unanimement.

CA-80-974

Règlement - réclamation M. Robert Provencher:

CONSEIL

ATTENDU QUE l'ajusteur d'assurance de la Ville a déposé un rapport relativement à la réclamation de Monsieur Robert Provencher, pour la perte de poubelles de plastique lors du nettoyage du printemps, effectué par le Service des Travaux publics;

QUE ledit rapport recommande le paiement de cette réclamation;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à émettre un chèque au montant de 10,00\$ payable à Monsieur Robert Provencher, demeurant au 40 de la rue Terrasse du Ruisseau, Gatineau, Québec en règlement complet et final de sa réclamation datée du 1980 05 05 concernant la perte de poubelles de plastique.

Adoptée unanimement.

CA-80-975

Rassemblement des campeurs - 17, 18 et 19 juillet 1981:

CONSEIL

ATTENDU QUE le président régional de la Fédération Québécoise de camping et caravanning Inc., sollicite la participation de la Ville afin qu'elle procède aux aménagements requis pour recevoir une quarantaine de familles de campeurs au cours de l'été 1981;

QUE le Gérant a déposé un rapport mettant en relief les avantages d'utiliser le terrain de stationnement du Stade Pierre Lafontaine pour la tenue de ce rallye provincial qu'envisage organiser cet organisme;

QUE la tenue de cet événement à Gatineau générera une activité commerciale importante et bénéfique pour les marchands de la Ville;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil:

- 1- de donner son approbation à la Fédération Québécoise de camping et caravanning Inc., pour l'utilisation du terrain de stationnement du Stade Pierre Lafontaine concernant la tenue du rallye provincial cédulé pour les 17, 18 et 19 juillet 1981;
- 2- d'approuver le rapport présenté par le Gérant en date du 1980 11 04 se rapportant à la participation des différents services municipaux que la Ville s'engage à offrir advenant que ladite Fédération accepte de tenir le rallye à l'endroit proposé.

Adoptée unanimement.

FMM



J. ROBERT

CONSEIL

CA-80-976

Club Optimiste de Touraine
Inc. - utilisation de locaux:

ATTENDU QUE le Club optimiste de Touraine Inc., sollicite l'autorisation du Conseil pour utiliser les locaux de la Cour municipale pour la tenue de son troisième téléthon annuel, les 6 et 7 décembre 1980;

QUE ce téléthon a pour objet d'amasser en vue de venir en aide à la jeunesse et plus particulièrement aux enfants moins fortunés au cours de la période des fêtes;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser le Club optimiste de Touraine Inc., à utiliser les locaux de la Cour municipale, le 6 et 7 décembre 1980 pour la tenue de son troisième téléthon ayant pour but de recueillir des argents destinés à la jeunesse et pour venir en aide, au cours de la période des fêtes, aux enfants moins fortunés afin de permettre de leur payer un Noël plus agréable.

Adoptée unanimement.

CA-80-977

Stationnement - rue St-Rosaire:

ATTENDU QUE le Service de la police a soumis un rapport concernant le stationnement sur le tronçon de la rue St-Rosaire compris entre le boulevard Du Progrès et la rue St-Arthur, et que ce comité estime qu'il y a lieu de donner suite à ladite recommandation;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de rescinder à toute fin que de droit, la ou les résolutions existantes afin de permettre le stationnement des véhicules moeurs sur la côté "est" de la partie de la rue St-Rosaire comprise entre le boulevard Du Progrès et la rue St-Arthur.

Que le Service des Travaux publics soit et est requis de procéder à l'enlèvement des enseignes installées à cet endroit.

Adoptée unanimement.

CA-80-978

Ajournement:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée.

Adoptée unanimement.

* A 10:40, reprise de l'assemblée et toutes les mêmes personnes sont présentes à l'exception de Monsieur le conseiller Claude Bérard.



CA-80-979

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

* RATIFIE PAR LA RESOLUTION C-80-1025.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 11 19, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire, John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce Comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire John R. Luck.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Robert Bélair, Léopold Prévost, Georges Raymond, Claude Doucet, Léonard Joly, Jean-Charles Laurin, secrétaire et Elzéar Lauzon.

Assistent à titre d'observateur à différentes périodes de la journée: Messieurs les conseillers Jean-René Monette et Conrad Bouffard.

CA-80-980

Engagement - étude implantation
d'une marina:

ATTENDU QUE le Conseil a formulé une demande à la Commission de la Capitale Nationale et à la Société d'aménagement de l'Outaouais à l'effet que les territoires de la Municipalité soient considérés lors de l'étude relative à l'implantation d'une marina dans l'Outaouais;

QUE depuis cette demande, un comité conjoint composé de représentants des villes de Hull et Gatineau ainsi que de la S.A.O. et de la C.C.N., fut créé pour étudier la faisabilité d'un tel projet sur la rivière des Outaouais;

FMI

Fonction Municipales Ltée, Farnham, Qué.



CONSEIL

QUE suite à l'analyse des offres de service reçues pour la réalisation de cette étude, le comité conjoint recommande d'accepter la proposition déposée par la firme Pluram Inc;

QUE ce Comité est d'avis que la Ville se doit d'entériner le choix de cette firme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'engager, de concert avec la Ville de Hull, la Société d'aménagement de l'Outaouais et la Commission de la Capitale nationale, la firme Pluram Inc., conseillers en planification, aménagement et urbanisme pour la préparation de l'étude de faisabilité relative à l'implantation d'une marina dans l'Outaouais, le tout en conformité avec son offre de service datée du 1980 10 29;

Il est entendu que la participation maximale de la Ville à la confection de ce rapport est établie à 5 000,00\$, lequel montant fut versé à la ville de Hull en vertu de la résolution C-80-755.

QUE son Honneur le Maire et le greffier soient et sont autorisés à signer s'il y a lieu ledit contrat d'engagement conjointement avec les parties concernées.

Adoptée unanimement.

CA-80-981

Eclairage - boulevards Lorrain et St-René:

CONSEIL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de formuler une demande à Hydro-Québec concernant l'installation de deux (2) luminaires Mercure, 10,000 lumens, sur poteaux de bois existants sur les boulevards Lorrain et St-René, dans le secteur Templeton, le tout selon le plan numéro ER-80-24 préparé par les Services techniques.

Adoptée unanimement.

CA-80-982

Autopompe de marque Fargo - modèle 1957:

ATTENDU QUE ce Comité est d'avis que la Municipalité aurait avantage à conserver l'autopompe de marque Fargo modèle 1957, considérant la valeur de cette pièce d'équipement au niveau de la conservation du patrimoine;

CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de rescinder à toutes fins que de droit la résolution C-80-663, autorisant la disposition de cette autopompe par voie d'appel d'offres publiques.

Adoptée unanimement.

CA-80-983

Engagement firme de vérificateurs - année financière 1981:

ATTENDU QUE selon l'article 103 de la Loi des Cités et Villes, le Conseil doit nommer un vérificateur dans les 30 jours qui précèdent la fin de l'année financière.



CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de désigner le bureau des comptables agréés Lévesque, Boulanger, Marchand & Associés, vérificateurs de la Municipalité pour l'exercice financier 1981, et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire 02 13 210 413 du budget 1981.

Adoptée unanimement.

* A 09:00, Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-80-984

Transferts budgétaires nos. 98, 103, 104 et 105:

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances a présenté les requêtes de transferts budgétaires ci-après énumérées, et que ce Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des finances à effectuer les transferts budgétaires suivants, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 98

02 34 400 Eclairage de rues

681 Electricité 100 000,00\$

01 72 000 Compensation - Taxe de vente 1979 (100 000,00\$)

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 103

01 82 541 Subvention - Activités sportives (1 300,00\$)

02 79 300 Activités - Adultes

919 Subventions - autres 1 000,00\$

02 76 200 Activités par équipes

919 Subventions - organismes 300,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 104

02 77 100 Bibliothèque - Collections

494 Cotisations et abonnements 130,00\$

02 77 200 Bibliothèque - Diffusion

511 Location - Sâtisses 300,00\$

750 Immobilisations - Ameublement (630,00\$)



Formules Municipales Ltd., Farnham, Qué.



TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 105

02 18 000 Contributions de l'employeur

260 Assurances collectives (500,00\$)

02 34 240 Chemins de gravier

515 Location - machines 500,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-985

Acquisition des lots 20-9 et 20-10, rang II, canton de Templeton:

ATTENDU QUE ce Comité a pris connaissance de la demande formulée par la compagnie Louis Philippe Construction Ltée relativement à la vente des lots 20-9 et 20-10, rang II, canton de Templeton et qu'il est d'opinion que la Municipalité n'a pas avantage à se porter acquéreur desdits lots;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de charger le greffier d'informer les représentants de la compagnie précitée que leur demande relative à l'acquisition des lots mentionnés au préambule de la présente est refusée.

Adoptée unanimement.

CA-80-986

Employés occasionnels - bibliothèque:

ATTENDU QUE selon les dispositions de la résolution portant le numéro C-80-965, le directeur du Service du personnel a fait rapport relativement à l'engagement d'employés occasionnels à la division bibliothèque;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à l'engagement des personnes suivantes à la division bibliothèque du Service des loisirs et de la culture et ce, au salaire établi pour le poste de préposé aux prêts, à savoir:

<u>NOM</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
ROBERT, Nicole (remplace Lisa Benoit)	1980 11 12
MARCOTTE, Hélène (remplace Suzanne Veillette)	1980 11 15

Adoptée unanimement.

CA-80-987

Paiement - réclamation de madame Thérèse Nault:

ATTENDU QUE le Bureau d'ajustement des assurances de la Ville a présenté un rapport concernant la réclamation de madame Thérèse Nault pour la perte d'une poubelle lors de la cueillette des ordures printanières effectuée par le Service des travaux publics;

GREFFE

C. DOUCET

CONSEIL





QUE ladite analyse recommande le paiement de cette réclamation;

CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu d'autoriser le directeur du Service des finances à payer la somme de 31,88\$ à madame Thérèse Nault, demeurant au 66 de la rue Lourdes, Gatineau, Québec, en guise de paiement complet et final de sa réclamation datée du 1980 05 06 relative à la perte de deux poubelles.

Adoptée unanimement.

CA-80-988

Stationnement boul. Gréber:

ATTENDU QUE le Service de la police a déposé un rapport préconisant de prohiber le stationnement sur le côté est du boulevard Gréber à la hauteur de la rue Nelligan afin de permettre aux automobilistes sortant de cette dernière rue de s'engager en toute quiétude sur ledit boulevard;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'intardire en tout temps le stationnement des véhicules moteurs sur le côté est du boulevard Gréber à partir de la rue Nelligan, pour une distance de 30 mètres en direction sud.

Il est de plus résolu que le Service des travaux publics soit et est requis de procéder à la mise en place des affiches appropriées et qu'une somme approximative de 31,49\$ soit affectée à cette fin à même le poste budgétaire 02 34 500.

Adoptée unanimement.

CA-80-989

Subvention - Association récréative de Templeton:

ATTENDU QUE l'Association récréative de Templeton a formulé une demande de subvention par l'entremise de son conseiller de quartier pour l'achat d'équipement au parc Louis Philion;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil d'accorder à l'Association récréative de Templeton Inc. une subvention de l'ordre de 2 350,00\$ pour l'achat d'équipement devant être aménagé au parc Louis Philion (école Labelle), et que les fonds pour cette fin soient appropriés à même les affectations du poste budgétaire 02 83 110; il est entendu que cet octroi est sujet aux dispositions et conditions stipulées à la résolution C-80-1010.

Adoptée unanimement.

CONSEIL

FM

Formules Municipales Ltée. Farnham, Qué.



CA-80-990

Ouverture de soumissions -
véhicules - Service de la police:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions suivantes furent reçues pour l'achat de 8 véhicules et 1 camionnette, au Service de la police, à savoir:

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>SOUSSION NO. 1 LIVRAISON 1981 02 01</u>	<u>SOUSSION NO. 2 LIVRAISON 1981 06 01</u>
Belisle Automobiles 69 Ltée	83 459,55\$	83 459,55\$
J. Baillot & Fils Ltée	79 560,36\$	79 560,36\$
Automobiles Jacques Bélisle Ltée	79 890,80\$	86 281,72\$
Williams Che-Olds Cadillac Ltée	91 767,60\$	91 767,60\$
A & R Grégoire Auto Ltée	81 564,06\$	81 564,06\$
Bonaventure Ford Ventes Ltée	74 426,47\$	83 056,14\$
Bonaventure Ford Ventes Ltée	79 669,22\$	87 635,08\$
DuPortage Mercury Ventes Ltée	73 211,76\$	---
Labonté Chrysler Plymouth Inc.	80 633,18\$	81 194,78\$

G. BOURBONNAIS

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de référer les soumissions ci-avant mentionnées au directeur du Service des achats pour étude et rapport au Comité.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon quitte son fauteuil.

CA-80-991

Rapports conjoints - Sécurité
route 307:

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-809, les Services des travaux publics et de la police, ainsi que le Ministère des transports du Québec ont déposé un rapport concernant l'étude physique de la route 307;

QUE ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de référer ledit document au Comité Général dans le but de déterminer les moyens d'action et échéancier de travail pour sa mise en application;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que les rapports conjoints préparés par les Services municipaux et le Ministère des transports du Québec, concernant les travaux d'amélioration devant être effectués sur la route 307, soient référés au Comité Général.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Daniel Lauzon reprend son fauteuil.

N. RACICOT





CONSEIL

CA-80-992

Eclairage rue De La Glissoire:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de demander à la Société d'Hydro-Québec de procéder à l'installation d'un luminaire, Mercure, 10,000 lumens, sur poteau de bois existant, sur la Route 307, à l'intersection de la rue De La Glissoire, dans le secteur Touraine, le tout selon le plan numéro ER-80-22 préparé par les Services techniques.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.

CA-80-993

Ajournement:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu que l'assemblée soit temporairement ajournée pour discuter à huis clos des acquisitions de terrains requis dans le cadre des améliorations de quartier Archambault/Gréber.

Adoptée unanimement.

* A 09:45, reprise de l'assemblée et toutes les mêmes personnes sont présentes.

CA-80-994

Enveloppe budgétaire - Acquisitions Archambault/Gréber:

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme d'amélioration de quartier Archambault/Gréber et que selon une directive de la Société d'habitation du Québec, le Conseil de ville de Gatineau doit fixer par résolution une enveloppe budgétaire globale pour les acquisitions à venir dans le secteur en question afin d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor;

QUE les officiers de la Société d'habitation du Québec recommandait une enveloppe budgétaire globale de 92 500,00\$ et ce sans rapport détaillé d'évaluation;

QUE des promesses de vente ont été obtenues pour les acquisitions en cause et que ces promesses de vente justifient le montant de l'enveloppe budgétaire globale pour les acquisitions;

QUE le montant de chacune des promesses de vente est justifié par une expertise d'évaluateur-conseil défrayée par le programme P.A.Q;

CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil d'approuver l'enveloppe budgétaire globale des acquisitions de terrains requis dans le cadre du P.A.Q. Archambault/Gréber au montant de 102 000,00\$, et que copie de cette résolution soit transmise à la Société d'habitation du Québec pour approbation. à monsieur Guy Tardif, Ministre de l'aménagement du territoire et responsable de la S.H.Q., ainsi qu'au secrétariat du Conseil du Trésor.
Adoptée unanimement.

F.M. Bureau Municipalité Ltée. Farnham, Qué.



CA-80-995

Rapport des propriétés - Acquisition de propriétés - P.A.Q.

ATTENDU QUE le chargé des programmes d'amélioration de quartiers a soumis un rapport concernant des acquisitions de terrains originalement prévues au P.A.Q. Archambault/Gréber;

QUE l'acquisition des propriétés portant les numéros 276, 272 et 273, au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau, n'est plus nécessaire à la réalisation du programme et qu'il y a lieu de retirer ces lots du programme d'acquisition du P.A.Q. Archambault/Gréber;

CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au Conseil de retirer, à toutes fins que de droit, les lots 272, 273, 276 au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau, des acquisitions de terrains prévues à l'intérieur du programme d'amélioration de quartier Archambault/Gréber et que copie de cette résolution soit transmise à la Société d'habitation du Québec pour approbation, pour ensuite être déposée aux bureaux du notaire et d'enregistrement de Hull.

Adoptée unanimement.

CA-80-996

P.A.Q. - acquisition de propriétés

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme a présenté un rapport en date du 1980 11 06, concernant les acquisitions de propriétés dans le cadre du programme d'améliorations de quartier Archambault/Gréber;

CONSEIL

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser les acquisitions suivantes aux conditions ci-après mentionnées, à savoir:

- 1- Monsieur Lévis Larocque, lots 182 et 183-1 du cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau (environ 11,363 pieds carrés).....12 000,00\$
- 2- Monsieur Gaston Bélanger, 59, St-Jean Baptiste, partie du lot 168-2, du cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau (22,500 pieds carrés).....15 000,00\$
- 3- Simobec, lots 240-10, 2-5-3, 245-8, 239-1 et 244-7, du cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau (87,084 pieds carrés).....75 000,00\$

Ces sommes seront payables comptant lors de la signature des actes notariés et il ne doit résulter aucun privilège ni hypothèque.

Titre de propriété

L'acquéreur s'engage à ne point exiger du vendeur, au regard de l'immeuble ci-dessus, d'autres copies de titres que celles qu'il possède et couvrant la période des 30 dernières années de la date de ce jour; un certificat de recherches sera établi par l'acquéreur couvrant les 30 dernières années jusqu'à ce jour.

Possession et conditions

La Ville de Gatineau jouira et disposera de tout ce que ci-dessus vendu en pleine propriété, à compter de la signature de l'acte de vente, aux charges et conditions suivantes, à savoir:

Formules Notariales Ltd., Farnham, Qué.

FIN



- a) Déprendre le tout dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et notamment les servitudes d'utilité publique enregistrées contre ledit lot;
- b) de payer le coût de l'acte de vente avec enregistrement et copie pour la vendeur;
- c) de faire l'ajustement des taxes municipales, scolaires et autres redevances quelconques à la date de la signature de l'acte de vente;
- d) la Villa n'ajustera pas les primes d'assurance. Le vendeur devra faire annuler sa police d'assurance et en retirer la ristourne, s'il y a lieu.

Adoptée unanimement.

* A 12:10, l'assemblée est levée.

JOHN R. LUCK, MAIRE

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la ville de Gatineau, tenue le 1980 11 26, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joannis, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, Laurier Séchamp, Maurice Beauclair, Robert Bélair, Gilles Bourbonnais, Léonard Joly et Jean-Charles Laurin, secrétaire.

Assistent à titre d'observateur à différentes périodes de la journée: Messieurs les conseillers Jean-René Monette et Conrad Bouffard.

CA-30-997

C.R.O. - tarification - usine d'épuration:

J. Kehoe

ATTENDU QUE la Communauté Régionale de l'Outaouais étudie certaines propositions concernant la tarification du système d'épuration des eaux usées de son territoire;

FM
Forces Municipales Unies, Farnham, Que.



QUE pour procéder l'étude de ce dossier, il est essentiel d'obtenir un avis légal afin de savoir si la tarification qui sera retenue par la Communauté Régionale de l'Outaouais, doit être imposée sur tous les immeubles situés sur le territoire de la ville ou, si le conseil peut, imposer cette taxe sur une base sélective en fonction de critères pré-établis;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu, de mandater Me John Kehoe pour l'étude de cette question dans le but de fournir un avis dans les plus brefs délais possibles.

Adoptée unanimement.

CA-80-998

Eclairage intersection chemins Prud'Homme et Mont-Cascades:

Conseil

ATTENDU QUE les résidents du chemin Prud'Homme ont adressé à la Ville une pétition concernant l'installation d'un lampadaire à l'angle des chemins Prud'Homme et Mont-Cascades;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil, de formuler une demande, à la Société d'Hydro-Québec, pour l'installation d'un luminaire mercure 10 000 lumens, à l'intersection des chemins Prud'Homme et Mont-Cascades, secteur Touraine.

Adoptée unanimement.

A 08:20, monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau prend son fauteuil.

CA-80-999

Les Sentiers de Motoneiges Trans-Québec Inc. - cocktail:

Formules Monténoch Inc., Farnham, Qué.

FMM

J. Robert

ATTENDU QUE l'association Les Sentiers de motoneiges Trans-Québec Inc. a présenté une demande à l'effet que la Ville offre un cocktail à l'occasion des célébrations du festival de motoneiges de l'Outaouais qui se tiendra à Gatineau, du 1981 01 11 au 1981 01 13;

QUE ce comité est d'avis qu'il y a lieu d'accéder à la requête présentée par cet organisme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le responsable du service des Communications à organiser, à l'intention des présidents des différents clubs de motoneiges de la province de Québec ainsi qu'à leurs invités, un cocktail samedi le 1981 01 17 et que la dépense en découlant soit chargée au poste budgétaire numéro 02 111 000 493.

Adoptée unanimement.



CA-80-1000

Déplacement conduite d'aqueduc -
Promenades de l'Outaouais:

Conseil

ATTENDU QUE pour donner suite à la construction de la 3e phase des Promenades de l'Outaouais, il fut nécessaire de déplacer une conduite d'aqueduc de 18 pouces de diamètre;

QUE ces travaux furent exécutés en conformité avec le devis préparé à cet effet par les Services Techniques et sous la surveillance d'un ingénieur-conseil;

QU'en vertu des dispositions de l'article 3 dudit devis, l'acceptation finale de ces travaux se fait 12 mois après l'approbation provisoire;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'approuver le devis numéro EA-173-07 préparé par les Services Techniques au mois de novembre 1980 concernant le détournement d'une conduite maîtresse d'aqueduc aux Promenades de l'Outaouais;
- 2o.- d'aviser monsieur David Azrieli qu'il est responsable des travaux de relocalisation de ladite conduite, pour une période de 12 mois à compter de la date de l'acceptation provisoire de ces travaux et que toute réparation effectuée par la ville à l'intérieur de ce délai, sera à sa charge.

Adoptée unanimement.

CA-80-1001

P.A.Q. Champlain/St-Louis -
rapport bi-annual

Conseil

ATTENDU QUE le service d'Urbanisme a produit le rapport bi-annual des activités du programme d'améliorations de quartier Champlain/St-Louis et que ce document doit être acheminé à la Société d'Habitation du Québec le tout tel qu'édicte à l'entente intervenue concernant la réalisation de ce programme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil, d'accepter le rapport bi-annual des activités du programme d'améliorations de quartier Champlain/St-Louis présenté par le service d'Urbanisme en date du 1980 10 31 et d'en autoriser sa transmission aux autorités compétentes de la Société d'Habitation du Québec.

Adoptée unanimement.

CA-80-1002

Programme PAREL Maloney/St-André
rapport bi-annual:

Conseil

ATTENDU QUE le service d'Urbanisme a déposé un rapport bi-annual concernant l'état d'avancement et les activités du programme d'améliorations résidentielles du secteur Maloney/St-André;



QUE ledit document doit être transmis à la Société d'Habitation du Québec le tout en conformité avec l'entente intervenue relativement à la réalisation de ce programme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de recommander au conseil, d'accepter le rapport bi-annuel des activités du programme d'améliorations résidentielles du secteur Maloney/St-André préparé par le service d'Urbanisme en date du 1980 11 11 et d'en autoriser sa transmission à la Société d'Habitation du Québec.

Adoptée unanimement.

CA-80-1003

Rapport - gestion de logis à prix modique:

M. Beauclair
C. Doucet

ATTENDU QUE le service d'Urbanisme a déposé son rapport daté du 1980 11 12, intitulé "Gestion de logis à prix modique", se rapportant plus particulièrement à l'acquisition de bâtiments existants devant être convertis en logement à prix modique;

QUE ce comité est d'avis que cette méthode d'action engendrerait à court terme des problèmes au niveau du relogement des occupants puisque les édifices faisant l'objet de la présente étude sont actuellement tous loués;

QUE ce comité est également d'avis qu'il est préférable de construire de nouvelles habitations pour combler les besoins de la ville en matière de logement à prix modique et ceci dans le but de générer du travail et d'animer le domaine de construction de logements multiples;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de refuser les offres formulées par Mes Pierre Couture et Luc Legault concernant la vente des édifices situés au 75 de la rue Moreau et au 155 de la rue de la Savanne et de mandater le service d'Urbanisme ainsi que le directeur de l'Office Municipal d'Habitation de Gatineau de préparer une politique devant porter sur les sujets suivants, à savoir:

- 1o. - l'acquisition de bâtiments existants pour des logements à prix modique;
- 2o. - la relocalisation et la programmation de nouvelles structures de logement H.L.M.

Adoptée unanimement.

CA-80-1004

Demandes de lotissement:

Conseil

ATTENDU QUE le service d'Urbanisme a étudié les demandes de lotissement ci-dessous mentionnées et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elles sont conformes;



EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil, de donner son assentiment aux demandes de lotissement ci-après indiquées, pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

- 10.- M. Georges Clément,
Lots: 11A-513 et 11A-514, rang I, canton de Templeton,
Plan no. S-1393-4350-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 09 09.
- 20.- M. Ernest Dalton,
Loc: 10A-1, rang II, canton de Templeton,
Plan no. S-1398-4373-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 10 17.
- 30.- M. Lionel St-Amour,
Lots: 27-6 et 27-7, rang IX, canton de Templeton,
Plan no. 77836,
préparé par M. André Défayette, le 1977 12 12.
- 40.- Traips Investment Ltd.,
Lots: 4B-293 à 4B-303, rang VII, canton de Hull,
Plan no. S-1092-3646-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1977 11 23.
- 50.- Traips Investment Ltd.,
Lots: 4B-287 à 4B-292, rang VII, canton de Hull,
Plan no. S-1369-4253-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 05 14.
- 60.- Traips Investment Ltd.,
Lots: 3B-279, 3C-73, 3D-1 et 4B-304, rang VII, canton de Hull,
Plan no. S-1370-4254-L,
préparé par M. Louis Lavoie, le 1980 05 13.

Adoptée unanimement.

CA-80-1005

Acquisition de terrain:

Conseil

ATTENDU QUE le service d'Urbanisme a préparé un rapport concernant l'acquisition de terrain de la firme Traips Investment Ltd., pour fins de parc et espace vert;

QUE la cession des lots faisant l'objet de cet achat constitue un supplément à la superficie de terrain que doit céder tout propriétaire lorsqu'il subdivise son terrain;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil, d'acquérir de la firme Traips Investment Ltd., pour la somme nominale de 1,00\$, les lots 3B-279, 3C-73, 3D-1 et 4B-304, rang VII, canton de Hull, montrés au plan préparé par Louis Lavoie, arpenteur-géomètre, en date du 1980 05 13.

Adoptée unanimement.



M. Beauclair
C. Doucet

CA-80-1006

Aménagement de pistes cyclables:

ATTENDU QUE suite à la politique du Ministère des Transports à l'égard de l'aide financière aux municipalités pour la réalisation d'aménagements cyclables, il devient primordial de réévaluer les projets préparés par le service d'Urbanisme pour qu'ils desservent de plus grandes agglomérations;

QUE ce comité est d'avis que le concept d'aménagement de voies cyclables présenté par le service d'Urbanisme doit être modifié de manière à regrouper les pistes des secteurs Touraine et Points-Gatineau;

QU'un projet reliant différents secteurs de la Ville répondrait davantage aux normes et critères établis par le Ministère des Transports;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de mandater le service d'Urbanisme à réviser le programme d'aménagement des réseaux de pistes cyclables approuvés par le conseil en vertu de la résolution C-80-861 pour englober* une seule piste les projets numéros 2A, 2B, 3A et 3B et desservir ainsi un plus grand bassin de population, le tout tel que préconisé par le Ministère des Transports du Québec.

* dans

Adoptée unanimement.

Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard quittent leur fauteuil.

CA-80-1007

Centre communautaire - lots
19B Partie et 19B-6:

ATTENDU QUE l'Association des Sportifs de Templeton sollicite l'autorisation d'ériger un kiosque sportif sur les lots 19B Partie et 19B-6, rang IV, canton de Templeton;

QUE la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec est disposée à donner son assentiment à cette utilisation en autant que le requérant peut obtenir un permis de la municipalité et de la Communauté Régionale de l'Outaouais;

QUE le service d'Urbanisme a produit un rapport préconisant l'émission de tel permis considérant que cette requête est conforme au règlement de zonage en vigueur pour ce secteur;

QU'au niveau de la communauté lesdits lots sont situés dans la zone d'aménagement différée et que toute implantation doit être autorisée par cet organisme suite à une demande de la Ville;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil, de demander à la Communauté Régionale de l'Outaouais d'approuver la construction d'un kiosque sportif (centre communautaire), sur les lots 19B Partie et 19B-6, rang IV, canton de Templeton.

Adoptée unanimement.

Conseil





Conseil

CA-80-1008

Transferts budgétaires nos.
101, 107 et 108:

ATTENDU QU'à la demande du Gérant et de certains directeurs de service, le directeur du service des Finances a déposé les requêtes de transferts budgétaires ci-après indiqués et que ce comité est d'avis qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil, d'autoriser le directeur du service des Finances à effectuer les transferts budgétaires ci-dessous mentionnés, à savoir:

- TRANSFERT BUDGETAIRE NUMERO 101:

02 61 100 Urbanisme - Bureau directeur

414 Cours de perfectionnement 140,00\$
671 Papeterie et fourniture (200,00\$)

02 61 200 Urbanisme - Inspection des
Bâtiments

111 Rémunération régulière - plein temps (1 700,00\$)
550 Entretien et réparation - équipement
de bureau 150,00\$

02 61 400 Inspection Sanitaire

414 Cours de perfectionnement (140,00\$)

02 61 300 Cadastre et Toponymie

750 Immobilisations - Ameublement (300,00\$)

02 61 700 Permis d'affaires

121 Temps supplémentaire - Plein temps 1 700,00\$
671 Papeterie et fourniture 500,00\$
750 Immobilisations - Ameublement (150,00\$)

- TRANSFERT BUDGETAIRE NUMERO 107:

02 14 100 Greffe

312 Allocation annuelle (175,00\$)

02 13 100 Gérance

312 Allocation annuelle 250,00\$
671 Papeterie (75,00\$)

- TRANSFERT BUDGETAIRE NUMERO 108:

02 21 000 Sécurité Municipale

671 Papeterie et fourniture de bureau 300,00\$
651 Vêtements et accessoires (300,00\$)

Adopté unanimement.

FM

Forum des Municipalités Lées, Farnham, Qué.



Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse et Claude Bérard reprennent leur fauteuil.

CA-80-1009

Prolongement emprunts temporaires - règlements:

Conseil

ATTENDU QUE ce conseil a autorisé que des emprunts temporaires soient contractés jusqu'à concurrence de 90% du montant autorisé aux règlements ci-dessous mentionnés;

QUE le terme des emprunts est sur le point d'excéder la période de 12 mois permise par la loi et qu'il devient nécessaire de formuler une demande de prolongement à la Commission Municipale de Québec;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil, de demander à la Commission Municipale de Québec d'autoriser que le terme des remboursements des soldes des emprunts affectés en vertu des règlements ci-après indiqués soit prolongé jusqu'au 1981 12 31, à savoir:

NUMERO DE REGLEMENT

AUTORISATION RENOUVELLEMENT DE L'EMPRUNT

21-75	225 000,00\$
24-75	30 870,00\$
25-75	54 180,00\$
69-76	410 830,00\$
96-77	70 380,00\$
99-1-77	330 000,00\$
113-78	45 000,00\$
115-78	320 960,00\$
116-1-78	59 800,00\$
128-1-79	1 450 000,00\$
140-78	108 000,00\$
148-79	63 000,00\$
156-79	174 600,00\$
164-79	19 800,00\$
165-79	44 100,00\$
166-79	37 800,00\$
167-79	89 000,00\$
172-79	24 000,00\$
176-79	31 700,00\$
178-79	33 750,00\$
179-79	24 300,00\$
182-79	576 450,00\$
185-79	175 000,00\$
193-79	31 500,00\$
195-79	442 800,00\$
199-80	378 000,00\$
200-80	1 139 400,00\$

Adoptée unanimement.



CA-80-1010

C.R.O. - recommandations,
restructuration:

Conseil

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires Municipales a invité les municipalités, dans une lettre adressée au président de la Communauté Régionale de l'Outaouais en date du 1979 11 13, à formuler des suggestions quant aux modifications pouvant être apportées à la loi de la Communauté afin qu'elles répondent davantage aux besoins et aspirations des gens du milieu;

QUE suite à cette invitation, le conseil a créé un comité ad hoc chargé de formuler des recommandations à l'égard des changements qu'il serait souhaitable d'apporter aux structures et au fonctionnement de la Communauté;

QUE la rapport déposé par ledit comité préconise, que le président de cet organisme soit élu parmi les membres de son conseil;

QUE l'étude de la ville de Hull recommanda également que le président soit choisi parmi les membres du conseil;

QUE la ville d'Aylmer et les municipalités rurales ont aussi soumis des rapports suggérant également que le président soit élu;

QUE la commission d'étude des structures de la Communauté propose elle aussi que son président soit choisi parmi les membres du conseil;

QUE le 9 octobre dernier, le conseil de la Communauté a recommandé à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales de nommer son vice-président au poste de président par intérim;

* et

QU'à l'encontre des vœux*opinions exprimés par les municipalités concernées, le gouvernement du Québec, par son décret en date du 29 octobre dernier, a nommé Monsieur Pierre Ménard, président de la Communauté pour une période de 2 ans;

QUE ce comité est d'avis que le conseil des Ministres aurait pu profiter de l'occasion pour tenir compte des commentaires des municipalités impliquées;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil, ce qui suit, à savoir:

- 10.- d'aviser l'Honorable Ministre des Affaires Municipales que la municipalité enregistre sa dissidence à l'égard du processus suivi par le conseil des Ministres, quant à la sélection de l'actuel président du conseil de la Communauté Régionale de l'Outaouais;
- 20.- de demander au Ministre de prendre tous les moyens à sa disposition pour rectifier la situation en modifiant la législation en vigueur de façon à ce que le président de la Communauté puisse être choisi parmi les membres de son conseil;
- 30.- d'inviter l'Honorable Ministre à accélérer le processus administratif pour activer l'évolution du dossier relatif à la réforme des structures de ladite Communauté.

Adoptée unanimement.

FMM



G. Bourbonnais

CA-80-1011

Ouverture de soumissions -
démolition de bâtiment:

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les soumissions ci-après mentionnées furent reçues pour la démolition du bâtiment situé au 17 de la rue Champlain ainsi que l'école Labelle, à savoir:

<u>SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>17 Champlain</u>	<u>Ecole Labelle</u>
Maunier Démolition	1 200,00\$	2 750,00\$
Thibault Démolition Ltée	725,00\$	6 500,00\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de référer les soumissions ci-avant énumérées au directeur du service des Achats, pour étude et rapport.

Adoptée unanimement.

CA-80-1012

Stationnement interdit - rue
Plouffe:

Conseil

ATTENDU QU'au cours des travaux de construction de l'intercepteur régional, le conseil a interdit le stationnement sur le côté sud de la rue Plouffe, considérant que les automobilistes devaient emprunter cette route à cause de la fermeture temporaire de la rue Notre-Dame;

QUE ces travaux sont maintenant complétés et que la rue Notre-Dame est réouverte à la circulation et que ce comité estime qu'il y a lieu d'abroger la résolution C-79-924;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil, de rescinder à toute fin que de droit la résolution C-79-924 prohibant le stationnement sur le côté sud de la rue Plouffe et d'autoriser le service des Travaux Publics à procéder à l'enlèvement des enseignes.

EN FAVEUR DE LA RESOLUTION:

Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Claude Bérard et son Honneur le Maire John R. Luck.

CONTRE LA RESOLUTION:

Messieurs les conseillers Gaétan Cousineau et Daniel Lauzon.

Adoptée sur division 3 contre 2.

CA-80-1013

Stationnement interdit - rue
St-Antoine:

Conseil

ATTENDU QUE le service de la Police a produit un rapport relativement au stationnement sur la rue St-Antoine et qu'il préconise de le prohiber sur une section de cette rue, afin de permettre une meilleure circulation aux abords de la caserne de pompiers;



QUE ce comité estime qu'il y a lieu de donner suite à cette recommandation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil, d'interdire en tout temps le stationnement des véhicules moteurs sur le tronçon de la rue St-Ancoine, compris entre un point situé à environ 47 mètres en direction sud du boulevard du Progrès pour une distance approximative de 7 mètres.

Que le service des Travaux Publics soit autorisé à procéder à l'installation des affiches requises et d'appropriier pour l'exécution de ces travaux une somme de 31,49\$ provenant du poste budgétaire 02 34 500

Adoptée unanimement.

CA-80-1014

Lavée d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRÉSIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRÉTAIRE

* RATIFIÉ PAR LA RÉSOLUTION C-80-1066.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 12 03, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, messieurs les conseillers Louis-Simon Jeanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauzon et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Egalement présents: MM. Normand Racicot, Laurier Béchamp, Maurice Beauclair, Georges Raymond, Robert Bélair, Jean-Charles Laurin.

Assistant à titre d'observateur à différentes périodes de la journée: MM. Jean-René Monette et Hubert Laroux.

Son Honneur le Maire John R. Luck a notifié son retard.

FMI

Formules Municipales Inc., Frelton, Qué.

L.B.



J.R. Luck

Conseil

CA-80-1015:

Président d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu que monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau soit et est nommé président d'assemblée en l'absence de Son Honneur le Maire.

Adoptée unanimement.

CA-80-1016:

Oxfam Québec - campagne de souscription:

ATTENDU QUE la campagne de souscription de Oxfam Québec s'est ouverte le 1980 12 01 et se poursuivra jusqu'au 1980 12 15;

QUE cette campagne fait appel à la générosité de la population pour venir en aide aux millions d'hommes, femmes et enfants du tiers monde, vivants entre la misère et la pauvreté;

QUE les autorités municipales invitent tous les contribuables et citoyens de la municipalité à collaborer à cette campagne en souscrivant généreusement à cette oeuvre;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu d'autoriser Son Honneur le Maire à proclamer que la période du 1980 12 01 au 1980 12 15, soit consacrée au tiers monde et à Oxfam Québec et de plus, d'inviter les contribuables et citoyens de la Ville à participer à cette campagne de souscription en y contribuant généreusement à la mesure de ses moyens financiers.

Adoptée unanimement.

* A 08:30 son Honneur le Maire prend son fauteuil.

CA-80-1017:

Autoroute 50:

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec et la Commission de la Capitale Nationale ont conclu une entente relative à l'amélioration du réseau routier dans le secteur Québécois, dans la région de la Capitale Nationale;

QU'en vertu de cette entente, la Commission de la Capitale Nationale a contribué au financement de la partie de l'autoroute 50 traversant le territoire étant sous sa juridiction;

QU'il est vital pour le développement des municipalités desservies par cette infrastructure routière d'importance, que le Ministère des Transports du Québec procède à la construction de cette autoroute jusqu'à l'aéroport de Mirabel;

QUE l'essor économique de l'Outaouais Québécois est étroitement relié à la réalisation de cette autoroute et que toute modification à ce projet affectera le développement de la région;





QUE la Ministre des Transports du Québec a laissé sous-entendre, qu'il prévoit reporter à une date ultérieure la construction du tronçon de cette route, compris entre Masson et Mirabel;

QU'une telle décision aura de lourdes conséquences sur la croissance de l'aéroparc industriel de Gatineau, puisque son évolution est directement liée à l'ouverture de cette route;

QUE le Gouvernement du Québec se doit de respecter les engagements qu'il a pris envers la région de l'Outaouais y compris la construction de l'autoroute 50 jusqu'à Mirabel;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander au conseil de demander au Ministre des Transports du Québec, monsieur Denis De Belleval, d'inscrire à titre de projet prioritaire, la construction de la section de l'autoroute 50 comprise entre les municipalités de Masson et Mirabel, au programme de construction des infrastructures routières de la province et que copie de cette résolution soit transmise aux municipalités de la région, à celles devant être desservies par la future autoroute 50 ainsi qu'aux ministres et députés de la région, avec demande d'appui auprès du Ministère des Transports.

Adoptée unanimement.

CA-80-1013:

Abris d'autobus - boulevard De La Vérendrye:

ATTENDU QUE Mme Alina Daganais, demeurant au 647 de la rue R.H. Lalonde, Gatineau, Québec, a formulé une demande à l'effet d'installer un abris d'autobus sur le boulevard De La Vérendrye;

QUE le rapport produit par les Services Techniques indique qu'il existe un terminus d'autobus pour le secteur De La Vérendrye à l'endroit proposé pour la mise en place de cet abris;

QUE ce comité est d'avis que le nombre d'usagers justifie la construction d'un refuge d'autobus;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'adresser une requête à la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, pour l'installation d'un abris d'autobus sur le boulevard De La Vérendrye, à proximité de la rue R.H. Lalonde, le tout tel que montré au plan parcellaire accompagnant le rapport préparé par le directeur des Services Techniques et daté du 1980 le 26.

Adoptée unanimement.

Conseil

FMM

Comités Municipales Lib. Frenchem, Qué.



Conseil

CA-80-1019:

Programme de restauration - Champlain/St-Louis:

ATTENDU QUE la Service d'Urbanisme a présenté un rapport concernant l'état d'avancement du programme d'amélioration de quartier Champlain/St-Louis, en date du 1980 11 24 et que ledit rapport recommande l'approbation de subventions conjointes entre la Ville et la Société d'Habitation du Québec;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'accepter le rapport du Service d'Urbanisme daté du 1980 11 24, concernant l'état d'avancement du programme de restauration Champlain/St-Louis.
- 2o.- d'autoriser le versement des subventions ci-dessous mentionnées à même les deniers provenant du règlement 115-78, à savoir:

DOSSIER	ADRESSE	PROPRIETAIRE	NBRE LOGEMENT	COUT		S.C.H.L.	
				RENOVATION	VILLE	SUBV.	PRET
086-322	79 St-Antoine	G. Laflamme	1	12,503.	2,500.	3,750.	6,250.
087-332	13 St-Louis	A. Charrette	2	22,048.	5,000.	5,000.	9,000.
083-C45	31 Gréber	G. Stafford	1	6,012.	1,503.	3,750.	

Adoptée unanimement.

CA-80-1020:

Programme de restauration - Maloney/St-André:

ATTENDU QUE la Service d'Urbanisme a présenté un rapport concernant l'état d'avancement du programme d'amélioration de quartier Maloney/St-André, en date du 1980 11 24 et que ledit rapport recommande l'approbation de subventions conjointes entre la Ville et la Société d'Habitation du Québec;

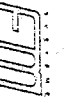
EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'accepter le rapport du Service d'Urbanisme daté du 1980 11 24, concernant l'état d'avancement du programme de restauration Maloney/St-André.
- 2o.- d'autoriser le versement des subventions ci-dessous mentionnées à même les deniers provenant du règlement 182-79, à savoir:

DOSSIER	ADRESSE	PROPRIETAIRE	NBRE LOGEMENT	COUT		S.C.H.L.	
				RENOVATION	VILLE	SUBV.	PRET
015-113	53 Birch	B. Desjardins	2	23,508.	5,000.	5,000.	-
020-M25	300 St-André	A. Scantland	2	21,302.	5,000.	5,000.	11,302.

Adoptée unanimement.

Projet de Municipalité 147e, Paroisse, Qub.





CA-80-1021:

Démission - coordonnateur P.A.O.:

Conseil

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'accepter à compter du 1981 01 05, la démission de monsieur François Lavoie, chargé des programmes d'amélioration de quartiers et d'autoriser le directeur du Service du Personnel à publier des avis invitant des candidatures pour combler cette vacance.

Adoptée unanimement.

CA-80-1022:

Employés occasionnels - service des Loisirs et de la Culture:

Conseil

ATTENDU QUE la résolution C-80-804 autorise l'engagement d'employés occasionnels pour répondre aux besoins du programme des activités offertes par le Service des Loisirs et de la Culture, pour la saison automne-hiver 1980-81;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service du Personnel à embaucher les personnes ci-dessous mentionnées au poste indiqué en rapport de chacun d'eux, et ce, aux salaires établis pour ces fonctions, à savoir:

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>DATE EFFECTIVE</u>
BARRETTE, Michel	Spécialiste (natation)	1980 11 07
LEVEILLE, Madelaine	Spécialiste pour adulte (tapissarie)	1980 10 27
NERBONNE, Suzanne	Spécialiste pour adulte (back)	1980 09 11

Adoptée unanimement.

CA-80-1023:

Employés temporaires - Services des Communication et Police:

Conseil

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a présenté un rapport concernant l'embauche d'employés temporaires pour combler les postes de dactylo réceptionniste au Service des Communications et de dactylo II à la Sécurité Municipale;

QUE depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique relative à l'engagement de personnel, tous engagements et mutations d'employés doivent être ratifiés par le conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil de muter Mlle Carole Potvin, employée temporaire au poste de dactylo II au Service de la Police et d'autoriser l'engagement de Mme Monique Gauthier à titre d'employée temporaire pour cumuler la fonction de dactylo réceptionniste au Service des Communications.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales Unies, Farabhan, Que.



Conseil

CA-80-1024:

Paiement - réclamation
de Mme Lina Parent-
Charrette:

ATTENDU QUE le responsable du Service des Communications a déposé devant ce comité, le rapport du bureau des ajusteurs de la Ville concernant la réclamation de la personne citée en titre pour les dommages causés à son véhicule le 19 août dernier.

QUE ledit rapport recommande un paiement de 250,00\$ en règlement complet et final de cette réclamation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à payer la somme de 250,00\$ à Mme Lina Parent-Charrette, demeurant au 25, 4e Avenue, Gatineau, Québec, à titre de règlement complet et final de sa réclamation pour les pertes subies le 19 août dernier.

Adoptée unanimement.

* A 09:10, monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

CA-30-1025:

Ms. Lesley Camm - change-
ment de nom de rue:

ATTENDU QUE suite aux représentations effectuées par Mme Lesley Camm, ce comité est d'opinion qu'il y a lieu de changer le nom de la rue Vasa;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil de modifier la résolution C-78-6 et de décréter que la rue portant les numéros de lots A-466, A-467 et A-468, soit et est désignée à l'avenir comme étant la rue NOVE MESTO.

Adoptée unanimement.

CA-30-1026:

Stationnement - boul.
Du Progrès est:

ATTENDU QUE la Sécurité Municipale a produit un rapport préconisant de réserver des espaces de stationnement à l'usage exclusif du Service de Police, sur la section du boulevard du Progrès est, située devant le poste de police;

QUE selon l'avis juridique de l'aviseur légal de la Ville, la municipalité peut décréter de tels espaces de stationnement en vertu des dispositions de l'article 413.6 de la Loi des Cités et Villes;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

Conseil

Conseil

L.B.



- 10.- d'abroger à toute fin que de droit, les résolutions interdisant et ou limitant le stationnement sur le côté sud du boulevard Du Progrès est, devant le poste de police.
- 20.- de réserver des cases de stationnement exclusives aux voitures de police, sur le côté sud du boulevard Du Progrès est, compris entre la rue St-Antoine et l'entrée charraçière du poste de police.
- 30.- d'autoriser le Service des Travaux Publics à procéder à l'enlèvement des enseignes ainsi qu'à effectuer des travaux requis pour donner suite à ce qui précède et d'approprier à cette fin, une somme maximale de 41,403 provenant du poste budgétaire 02 34 500.

Adopté unanimement.

CA-80-1027:

Stationnement limité rue Jacques-Cartier:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil de limiter le stationnement des véhicules moteurs à des périodes de 2 heures maximums, sur le côté nord du tronçon de la rue Jacques-Cartier, compris entre la rue Champlain et le boulevard Gréber.

Adopté unanimement.

CA-80-1028:

Lavée d'assemblée:

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu que l'assemblée soit lavée.

Adopté unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAUREN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée du comité administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1930 12 10, à 08:15 à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lauson et Claude Bérard, formant quorum de ce comité et siégeant sous la présidence de Son Honneur le Maire.

FM
Communauté Municipale Lée, Farnham, Qué.



Egalement présents: MM. Normand Racicot, Maurice Beauclair, Laurier Béchamp, Robert Bélaïr, Gilles Bourbonnais, Léonard Joly et Jean-Charles Laurin.

Assiste à titre d'observateur:

M. Jean-René Monette.

* A 08:30, monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau prend son fauteuil.

CA-80-1029: Surface glacée - marché public
rue Notre-Dame:

ATTENDU QUE la Corporation d'Aménagement de la rue Notre-Dame a formulé une demande à l'effet d'aménager une surface glacée au marché public de la rue Notre-Dame et que ce comité estime qu'il y a lieu de donner suite à cette requête;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil de modifier la résolution C-80-803 et d'autoriser le directeur du Service des Loisirs et de la Culture à procéder à l'installation ainsi qu'à l'entretien d'une surface glacée sur le site du marché public de la rue Notre-Dame.

Adoptée unanimement.

* A 08:35, monsieur le conseiller Louis-Simon Joanissa prend son fauteuil.

CA-80-1030: Centre de ski Mont-Cascades:

ATTENDU QUE le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a présenté aux amateurs de ski alpin, un répertoire identifiant les différentes stations de ski du Québec;

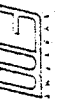
Conseil

QUE pour faciliter la consultation de ce guide, les centres de ski ont été regroupés par région touristique, puis par ordre alphabétique des localités;

QU'une erreur monumentale s'est glissée à l'égard du centre de ski Mont-Cascades, puisque depuis le fusionnement des municipalités de la région de l'Outaouais, décrété par le projet de loi 98, sanctionné le 1974 12 31, la municipalité de Cantlay fait maintenant partie du territoire de la Ville de Gatineau;

QUE cette erreur aurait été évitée si le gouvernement du Québec avait consulté au préalable la Société d'Aménagement de l'Outaouais, lequel organisme s'occupe entre autre de promouvoir l'industrie touristique de la région de l'Outaouais;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil de demander aux autorités du





gouvernement provincial d'établir une politique à l'effet que soit consultée la Société d'Aménagement de l'Outaouais avant l'impression de revue, brochure, pamphlet publicitaire et communiqué de presse relatifs à la promotion industrielle, commerciale et touristique, de façon à éviter que des erreurs telle que celle de la localité du centre de ski Mont-Cascades se répète.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ainsi qu'aux députés et ministre de la région.

Adoptée unanimement.

CA-80-1031:

Secteur Le Coteau - drains de toits:

ATTENDU QUE ce comité a pris connaissance du projet de lettre rédigé par le directeur-adjoint des Services Techniques, destinée aux résidents du secteur Le Coteau dans le but de les inviter à débrancher les gouttières de toits reliées au réseau d'égout;

QUE cette invitation se veut un appel au civisme et à l'esprit de collaboration des gens du milieu, pour réduire les risques de refoulement d'égout dans ce secteur;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu que ce comité donne son assentiment au texte de la lettre dont il est fait allusion au préambule de la présente résolution et d'autoriser le directeur-adjoint des Services Techniques à transmettre cette missive aux résidents du secteur Le Coteau afin de les inviter à prendre toutes les mesures requises dans les meilleurs délais possibles, pour débrancher les drains de toits reliés au réseau d'égout de la municipalité et ceci pour minimiser les risques de refoulement d'égout dans ce secteur.

Adoptée unanimement.

CA-80-1032:

Servitude d'égout - lot 5B-16:

ATTENDU QU'aux termes de l'entente intervenue avec l'ancienne Ville de Touraine, monsieur Arthur Larosa, sollicite l'enregistrement de la servitude qu'il a consentie à cette dernière municipalité sur le lot 5B-16-1, rang 6, canton de Hull;

QUE selon le directeur-adjoint des Services Techniques, cette servitude est toujours requise puisqu'il existe un cuveau d'égout pluvial sur ledit lot;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de recommander au conseil d'acquiescer de monsieur Arthur Larosa, domicilié au 40 de la rue Cartier, Gatineau, Québec, pour la somme nominale de 1,00\$ et ce, aux conditions énumérées à l'entente intervenue avec l'ancienne Ville de Touraine en 1972, une servitude d'égout sur la partie du lot 5B-16-1, rang 6, canton de Hull, montrée à un

E. Lauzon

M. Beauclair

Conseil

Parcels Municipales Ltée, Fortin, Qué.





plan préparé par Hugues St-Pierre, arpenteur-géomètre.

QUE Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte notarié requis à cette fin.

Adoptée unanimement.

CA-80-1033:

Lotissement - semaine du 1980 12 01:

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a étudié la demande de lotissement ci-après mentionnée et qu'il en recommande l'approbation puisqu'elle est conforme;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil de donner son assentiment à la demande de lotissement ci-dessous indiquée, pour transmission à la Communauté Régionale de l'Outaouais, à savoir:

1. - M. Richard Berthiaume,
lot 9A-2-64, rang 1, canton de Templeton,
plan no. S-1392-4347-L,
préparé par Louis Lavoie, le 1980 09 03.

Adoptée unanimement.

*Monsieur le conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.

CA-80-1034:

Transferts budgétaires nos. 112 à 115:

ATTENDU QUE pour donner suite à la résolution CA-80-943 ainsi qu'aux demandes présentées par les directeurs de service pour équilibrer les activités budgétaires de leur département, le directeur du Service des Finances a présenté les requêtes de transferts budgétaires ci-dessous mentionnées et que ce comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

Conseil

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer les transferts budgétaires suivants, à savoir:

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 112:

02 71 100 Loisirs et Culture - administration:

344 publication des départements 2 460,00\$

02 71 200 Administration des Programmes:

341 journaux et revues (1 860,00\$)

02 76 300 Activités individuelles:

649 autres pièces et accessoires (600,00\$)





TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 113:

02 19 200 Communications:

321	frais de poste	(3 000,00\$)
329	autres frais de poste	(100,00\$)
331	Bail Canada	10 200,00\$
332	télégramme	50,00\$
344	publications des départements	(2 000,00\$)
550	entretien et réparation - ameublement et équipement	(200,00\$)
639	autres matières non comestibles	(400,00\$)
694	articles de publicité	200,00\$
699	autres biens non durables	(100,00\$)

02 19 900 Autres dépenses d'administration:

412	Frais juridiques	(1 000,00\$)
419	autres dépenses professionnelles	600,00\$
421	assurances générales	(2 300,00\$)
422	assurances - gouvernement	675,00\$
912	Fédération cycliste	100,00\$
950	réclamations	1 925,00\$

01 53 100 Intérêts de banque: 4 500,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 114:

02 13 300 Service des Achats:

319	autres frais de déplacement	24,00\$
322	frac	1 500,00\$
494	cotisations et abonnements	10,00\$
550	entretien - ameublement	(36,00\$)
651	vêtements et accessoires	2,00\$

01 53 100 Intérêts de banque: 1 500,00\$

TRANSFERT BUDGETAIRE NO. 115:

02 16 000 Service du Personnel:

311	congrès	(27,00\$)
414	cours de perfectionnement	(400,00\$)
654	gratification	27,00\$
671	papeterie et fourniture de bureau	400,00\$

Adoptée unanimement.

* Monsieur le conseiller Claude Bérard reprend son fauteuil.

CA-80-1035: C.T.C.R.O. - achat d'autobus:

ATTENDU QUE le déficit d'exploitation de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais pour l'année 1979 s'élève à 7 120 648,00\$ et que selon les projections d'avenir, ce déficit continuera d'augmenter à un rythme que ce comité juge alarmant et inquiétant;

Conseil

FMM

Formules Municipales 114, Facultés, Qué.



QUE la Commission de Transport se doit de tenir compte de ce facteur et négliger aucun effort pour réduire sensiblement ce déficit d'opération et ceci considérant les obligations que les contribuables de l'Outaouais devront rencontrer au cours des prochaines années;

QUE ce comité est conscient que les déficits d'opération peuvent faire partie intrinsèque des commissions de transport. Toutefois, il est capital que cet organisme soit géré en tenant compte de la capacité de payer des gens du milieu;

QUE les dirigeants et administrateurs du service de transport en commun se doivent d'assumer leur responsabilité en prenant tous les moyens à leur disposition pour limiter la croissance de ce déficit;

QUE la contribution de la Ville de Gatineau au financement de ladite commission s'établissait à 198 430,00\$ en 1975 et qu'en 1980, la Ville est maintenant appelée à verser 1 498 000,00\$, soit une augmentation de 1 300 000,00\$ en l'espace de 5 ans;

QUE la concertation et la participation de toutes les municipalités desservies par le service de transport en commun sont requises pour inciter les responsables de la Commission de Transport à annuler l'achat des 42 autobus devant être livrés au cours des années 1981 et 1982;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Béard, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'inviter le conseil de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais à prendre les mesures qui s'imposent pour annuler l'acquisition des 42 autobus devant être livrés au cours des années 1981 et 1982.
- 2o.- d'aviser ladite commission qu'advenant qu'elle se porte acquéreur desdits autobus, la municipalité n'assumera aucune partie du déficit découlant de ces acquisitions.
- 3o.- de transmettre une copie de cette résolution aux municipalités desservies par le service de transport en commun avec demande d'appui.

Adoptée unanimement.

CA-80-1036:

Engagement contractuel - Service des Loisirs et de la Culture:

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la résolution C-80-966, le directeur du Service du Personnel a déposé son rapport préconisant d'engager monsieur Luc Phillion à titre de contractuel en remplacement numérique de Mlle Hélène Grand'Maître, libérée de son poste pour travailler au sein du Comité Organisateur des Jeux du Québec de Hull 1981;

Conseil



EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par monsieur le conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au conseil:

- 1o.- d'entériner l'engagement de monsieur Luc Phillion, domicilié au 457 de la rue St-Joséph, Gatineau, Québec, à titre d'employé contractuel en remplacement de Mlle Hélène Grand'Maître, libérée de ses fonctions pour servir au sein du Comité Organisateur des Jeux d'Eté du Québec 1981.
- 2o.- d'autoriser Son Honneur le Maire John R. Luck et le Greffier à signer pour et au nom de la Ville, la contrat d'engagement dudit monsieur Phillion aux conditions édictées aux résolutions C-80-966 et C-80-1008.

Adoptée unanimement.

CA-80-1037:

Paiement des réclamations:

ATTENDU QUE le responsable du Service des Communications a présenté les rapports produits par le bureau des ajusteurs d'assurance de la Ville concernant le paiement des réclamations des personnes ci-après mentionnées pour les dommages subis lors de refoulement d'égouts;

QU'il y a lieu pour la municipalité d'autoriser le paiement de la franchise d'assurance, payable dans chacun des cas;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à payer les sommes ci-dessous mentionnées pour permettre le règlement complet et final des réclamations suivantes, à savoir:

- Donat Brennan, 105 boul. Louis Riel, Gatineau, Québec. -
pertes: 80-03-21, 1979-11-26 et 1979-10-21 -
franchise d'assurance: 1 000,00\$
- Daniel Ladouceur, 393 St-Jean, Gatineau, Québec -
pertes: 1979-11-26 -
franchise d'assurance: 1 000,00\$

Adoptée unanimement.

CA-80-1038:

Ouverture de soumissions - vente de véhicules et d'équipement de bureau mis au rancart:

G. Bourbonnais.

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, les compagnies et personnes ci-dessous mentionnées ont déposé des soumissions concernant l'acquisition de véhicules et équipement mis au rancart, à savoir:

Roland Maranger:

A soumissionné sur (2) articles -
Dépôt de soumission: 120,00\$



Gérard Tessier:

A soumissionné sur (3) articles -
Aucun dépôt de soumission.

Micheline Tanguay:

A soumissionné sur (2) articles -
Dépôt de soumission: 5,00\$

Garage Louis Guay Ltée:

A soumissionné sur (20) articles -
Dépôt de soumission: 131,00\$ non certifié

Paul Couture:

A soumissionné sur (4) articles -
Dépôt de soumission: 130,90\$

Bernard Desjardins:

A soumissionné sur (1) article -
Dépôt de soumission: 100,00\$

Alphéda Prud'Homme:

A soumissionné sur (3) articles -
Dépôt de soumission: 85,90\$

Lucien Couture:

A soumissionné sur (4) articles -
Dépôt de soumission: 43,50\$

René Mavor:

A soumissionné sur (14) articles -
Dépôt de soumission: 225,00\$

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lauzon et résolu de référer les soumissions ci-dessus mentionnées pour la disposition des véhicules et équipement de bureau hors d'usage, au directeur du Service des Achat pour analyse et rapport au comité.

Adoptée unanimement.

CA-80-1039:

Université du Québec dans
l'Outaouais:

ATTENDU QUE le Centre d'Etudes Universitaires dans l'ouest québécois ne peut offrir à la population de la région, l'avantage complet des cours habituellement distribués par une université autonome;



QUE pour préparer un programme de maîtrise ou de doctorat, le Centre d'Etudes Universitaires doit obligatoirement travailler en collaboration avec une institution faisant partie du réseau d'établissement de l'université du Québec;

QU'il est impératif que l'ouest québécois soit équipé d'une véritable université de façon à pouvoir mettre un terme à la dépendance de la région sur les services universitaires de la province voisine;

QUE le Ministère de l'Education se doit d'être l'un des précurseurs de l'implantation d'une université dans l'Outaouais Québécois, considérant que la région présente les caractéristiques démographiques et économiques justifiant son développement et son maintien;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Lussan et résolu de recommander au conseil de demander au Ministère de l'Education d'octroyer des lettres patentes et le statut d'université au Centre d'Etudes Universitaires dans l'ouest québécois et que copie de cette résolution soit envoyée aux députés et ministre de la région pour appui auprès des autorités compétentes.

Adoptée unanimement.

CA-30-1040:

Levée d'assemblée:

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis-Simon Joanisse, appuyé par Monsieur le conseiller Gaëtan Cousineau et résolu que l'assemblée soit levée.

Adoptée unanimement.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GATINEAU

A une assemblée de Comité Administratif de la Ville de Gatineau, tenue le 1980 12 17, à 08:15, à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire John R. Luck, Messieurs les Conseillers Louis-Simon Joanisse, Gaëtan Cousineau, Daniel Lussan et Claude Bégin, Monsieur Jacques de la Cour et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire.

FIN

Paroisse Municipales L'Est, Farnham, Que.



Egalement présents: MM. Normand Racicot, Maurice Beauclair,
Robert Bélair, Georges Raymond,
Léonard Joly et Jean-Charles Laurin.

Assiste à titre d'observateur:

M. Jean-René Monette.

Conseil

CA-80-1041

Servitude - lot 607

ATTENDU QUE suite à l'installation d'une conduite d'aqueduc supplémentaire pour alimenter le centre d'achats "Les Promenades de l'Outaouais", le directeur des Services Techniques a produit un rapport préconisant l'acquisition d'une servitude sur une partie du lot 607 au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'acquiescer de M. David Azrieli domicilié au 1153 de la rue Sherbrooke ouest, Montréal, pour la somme nominale de 1,00\$, une servitude permanente sur la partie du lot 607 au cadastre officiel du Village de Pointe-Gatineau, montrée au plan 25144-3901-S préparé par M. Hugues St-Pierre, le 1980 10 01.

QUE son Honneur le Maire et le greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte notarié en découlant.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-1042

Eclairage - chemin Mont-Cascades

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'adresser une demande à Hydro-Québec pour l'installation de 3 luminaires Mercure 10 000 lumens sur poteaux de bois existants sur le chemin Mont-Cascades, dans le secteur Touraine, le tout selon le plan numéro ER-80-23 préparé par les Services Techniques.

Adoptée unanimement.

Conseil

CA-80-1043

Eclairage - chemin Pariseau

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de demander à la société Hydro-Québec d'installer un luminaire Mercure 10 000 lumens sur poteau de bois existant sur le chemin Pariseau, dans le secteur Templeton, le tout selon le plan numéro ER-80-24 préparé par les Services Techniques.

Adoptée unanimement.



CA-80-1044

Fermeture - chemin Charette

Conseil

ATTENDU QUE suite à la lettre du président des Maisons Mobiles Riviera et au retrait du projet de règlement relatif à la fermeture de la rue Charette, le directeur des Services Techniques a soumis un rapport à l'effet de fermer ledit chemin pour les motifs suivants, à savoir:

- 1o.- La subdivision située au nord de cette route est comprise dans la zone agricole.
- 2o.- Les lots en bordure de cette voie ont été expropriés par le Ministère des Transports du Québec.

QUE les services d'aqueduc et d'égout installés à cet endroit demeureront en place pour utilisation future en cas de besoin;

QUE dans les circonstances, ce Comité estime qu'il y a lieu de fermer ledit chemin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'approuver le projet de règlement décrétant la fermeture du chemin Charette comme rue publique.

Adopté unanimement.

CA-80-1045

Revêtement asphaltique - Boulevard St-René

Conseil

ATTENDU QUE les travaux de réfection du pavage du boulevard St-René ouest jusqu'au boulevard Lorrain apparaissent au programme d'immobilisations de la municipalité pour réalisation en 1982;

QUE le Ministère des Transports du Québec a accordé, à même ses appropriations budgétaires de l'exercice financier 1980-81, une subvention de l'ordre de 44 000,00\$ pour l'exécution de ces travaux.

QUE ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de demander au Ministère des Transports d'autoriser le versement de cet accord au cours de l'année 1982-83;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil de présenter une demande au Ministère des Transports du Québec pour reporter le versement de la subvention de 44 000,00\$ accordée pour la réfection du pavage d'une partie du boulevard St-René au cours de l'exercice financier de l'année 1982-83.

Adopté unanimement.

* 1983 Monsieur le Conseiller Jean-Claude Bérard prend son congé.



Municipalité de Farnham, Québec



* 08:40 Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joanisse prend son fauteuil.

Conseil

CA-80-1046

Frais de déplacement - directeur du Service des Travaux Publics

ATTENDU QUE le directeur des Services Techniques a produit un rapport concernant l'allocation d'automobile pour l'année 1980 du directeur du Service des Travaux Publics et que le Comité estime qu'il y a lieu d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le versement d'une somme de 1 750,00\$ au directeur du Service des Travaux Publics pour l'utilisation de son véhicule dans l'exercice de ses fonctions et que la dépense en décaissant soit chargée au poste 02 33 000 312.

Adoptée unanimement.

CA-80-1047

Extension de la piste cyclable

ATTENDU QUE le Service d'Urbanisme a préparé un rapport concernant l'extension du réseau de la piste cyclable du secteur Pointe-Gatineau à même la solde disponible de la subvention accordée par le Ministère des Transports pour la réalisation de cet aménagement;

QUE ladite École suggère la continuation de cette piste cyclable telle que montrée au projet LA du plan numéro 02-252 conçu par le Service d'Urbanisme;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil:

- 1o. - De donner son assentiment au prolongement de la piste cyclable du secteur Pointe-Gatineau en conformité avec le projet LA montré au plan numéro 02-252 préparé par le Service d'Urbanisme et révisé en date du 1980 07 24.
- 2o. - De formuler une demande au Ministère des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'utiliser la solde disponible de la subvention accordée en 1979 pour l'extension de la piste cyclable identifiée au plan précité.

Adoptée unanimement.

CA-80-1048

Ministère de l'Énergie et des Ressources - autorisation de paiement

ATTENDU QUE le Ministère de l'Énergie et des Ressources a reçu une demande pour obtenir l'autorisation de paiement sur une somme de \$ 100 000,00 dans le cadre de l'opération.

Conseil

Fédération Municipale 1165, Fouchon, Qué.





QUE cette requête a été présentée audit Ministre en conformité avec l'article 27 de la Loi sur les Mines et qu'elle est acheminée aux autorités municipales afin de recueillir ses commentaires avant de statuer sur cette demande de permis;

QUE ce Comité ne voit aucune objection à ce projet de jalonnement et qu'il recommande au Conseil d'y donner suite;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Béard, appuyé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Jeanisse et résolu de recommander au Conseil d'aviser le Ministre de l'Énergie et des Ressources que la municipalité n'a aucune objection au projet de jalonnement sur la demie sud du lot 27, rang VII, canton de Templeton.

Adoptée unanimement.

CA-80-1049 Permanence d'employé

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a présenté un rapport concernant la permanence d'un employé affecté à la Division Informatique du Service des Finances;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Béard, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de confirmer la personne ci-dessous mentionnée dans son poste, à savoir:

- 10.- TOUTLOFF, Richard, opérateur-programmeur,
Service des Finances - Informatique.....1981 01 20

Adoptée unanimement.

CA-80-1050 Employés occasionnels - Division Bibliothèque

ATTENDU QUE le directeur du Service du Personnel a soumis un rapport concernant l'embauche d'employés occasionnels à la Division Bibliothèque, le tout en conformité avec la résolution numéro C-80-965;

QUE suite à la politique établie à l'égard de l'engagement d'employés occasionnels, cet embauche doit être sanctionnée par le Conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Jeanisse, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de donner son assentiment à l'engagement des personnes ci-dessous mentionnées à titre d'employés occasionnels à la Division Bibliothèque du Service des Loisirs et de la Culture. À savoir:

Conseil

Conseil

FMM

Formules Municipales Ltd., Perlefont, Qué.



- 10.- HEMOND, Françoise,
préposée aux prêts..... 1980 12 01
- 20.- MARTIN, Jeannette,
préposée aux prêts..... 1980 12 02

Adoptée unanimement.

CA-80-1051 Réclamation - M. Rodolphe Osborne

ATTENDU QUE le responsable du Service des Communications a déposé le rapport des ajusteurs de la Ville concernant la réclamation de M. Rodolphe Osborne pour les dommages causés à sa propriété lors du retournement d'égout survenu le 1980 03 21;

QUE suite au rapport précité, il y a lieu pour la municipalité d'autoriser le paiement de la franchise d'assurance;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard et résolu de recommander au Conseil d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 000,00\$ payable à M. Rodolphe Osborne, demeurant au 7 de la rue Hamelin, Gatineau, Québec, pour le paiement de la franchise d'assurance; ce versement doit être considéré comme étant le paiement de la partie des dommages que doit assumer la municipalité en vue du règlement complet et final de la réclamation découlant des dommages causés à la propriété de M. Osborne le 1980 03 21.

Adoptée unanimement.

CA-80-1052 Association de Camping Caravaning de l'Outaouais - rallye régional - été 1981

ATTENDU QUE suite à la demande de l'Association de Camping et Caravaning de l'Outaouais, le gérant recommande d'amender la résolution numéro C-80-1057 pour y modifier les dates de la tenue de ce rallye régional;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joanisse et résolu de recommander au Conseil de modifier l'article 1 de la résolution numéro C-80-1057 pour y préciser qu'il s'agit d'un rallye régional et qu'il aura lieu les 31 juillet, 1er et 2 août 1981 au lieu des 17, 18 et 19 juillet.

Adoptée unanimement.

CA-80-1053 Transferts budgétaires #116, #117, #118, #119, #120, #121, #122, #123 et #124

ATTENDU QUE le directeur du Service des Finances a présenté à la demande des directeurs de Services, les transferts de

Conseil

Conseil

Conseil

Fédération Municipale 1466, Farnham, Qué.





transferts budgétaires pour équilibrer leur budget et donner suite à différentes activités;

QUE ce Comité estime qu'il y a lieu d'entériner ces demandes de viraments d'appropriations budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service des Finances à effectuer les transferts budgétaires ci-après indiqués, à savoir:

TRANSFERT #116

02 13 210 Finances

111 Rémunération régulière - plein temps (1 500,00\$)
121 Temps supplémentaire - plein temps 1 500,00\$

02 13 221 Finances - Informatique

319 Autres frais de déplacement 100,00\$
550 Entretien et réparation - ameublement (100,00\$)

TRANSFERT #117

02 33 000 Travaux Publics - administration

514 Location de barricades 1 000,00\$
312 Allocation annuelle (1 000,00\$)

02 34 100 Transport routier - administration

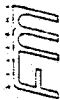
111 Rémunération régulière - plein temps (1 000,00\$)
121 Temps supplémentaire - plein temps 1 000,00\$

02 34 210 Transport routier - pavage

111 Rémunération régulière - plein temps 400,00\$
121 Temps supplémentaire - plein temps 762,00\$
515 Location - machinerie 3,00\$
649 Autres pièces et accessoires 112,00\$
651 Vêtements et accessoires 43,00\$
112 Rémunération régulière - autres (560,00\$)
625 Asphalte (613,00\$)
639 Autres matières non comestibles (42,00\$)

02 34 211 Programme de pavage

111 Rémunération régulière - plein temps 1 513,00\$
121 Temps supplémentaire - plein temps 105,00\$
639 Autres matières non comestibles 119,00\$
112 Rémunération régulière - autres (12,00\$)
515 Location - machinerie (333,00\$)
625 Gravier et accessoires (1 100,00\$)
625 Asphalte 663,00\$



Municipalité de Frelighouse, Québec



02 34 220 Trottoirs et bordures

111 Rémunération régulière - plein temps (53,00\$)
 112 Rémunération régulière - autres 53,00\$

02 34 230 Arrosage et balayage

111 Rémunération régulière - plein temps 322,00\$
 649 Autres pièces et accessoires 297,00\$
 121 Temps supplémentaire - plein temps (487,00\$)
 628 Terre végétale (123,00\$)

02 34 240 Chemins de gravier

111 Rémunération régulière - plein temps 11 104,00\$
 121 Temps supplémentaire - plein temps 73,00\$
 649 Autres pièces et accessoires 230,00\$
 112 Rémunération régulière - autres (105,00\$)
 122 Temps supplémentaire - autres (71,00\$)
 515 Location - machinerie (143,00\$)

02 34 300 Enlèvement de la neige

111 Rémunération régulière - plein temps (10 998,00\$)

02 35 130 Réseau d'aqueduc

111 Rémunération régulière - plein temps 25 000,00\$

02 35 150 Bornes-fontaines

111 Rémunération régulière - plein temps (27 052,00\$)

02 37 100 Ateliers mécaniques - administration

111 Rémunération régulière - plein temps 8 000,00\$

02 37 900 Ateliers mécaniques - autres

111 Rémunération régulière - plein temps (8 000,00\$)

02 37 300 Ateliers mécaniques - Travaux Publics

649 Autres pièces et accessoires 3 112,00\$

TRANSFERT #118

02 11 000 Législation

111 Rémunération régulière - plein temps (300,00\$)
 112 Rémunération régulière - autres 3 000,00\$
 192 Allocation (2 700,00\$)
 341 Congrès (300,00\$)
 319 Autres frais de déplacement 750,00\$
 493 Réceptions 1 000,00\$
 494 Coccisations et abonnements 150,00\$
 610 Aliments - boissons (600,00\$)
 694 Articles de publicité (300,00\$)

TRANSFERT #120

02 12 000 Application de la Loi

111 Rémunération régulière - plein temps (1 000,00\$)

Fédération Municipales Inc. - Perreault, G. & C.





121	Temps supplémentaire - plein temps	2 000,00\$
192	Allocations - témoins	50,00\$
414	Cours de perfectionnement	(75,00\$)
419	Autres services professionnels	50,00\$
494	Cotisations et abonnements	100,00\$
671	Papeterie et fourniture de bureau	(125,00\$)

TRANSFERT #121

02 14 100 Graffa

341	Journaux et avis publics	(350,00\$)
412	Services juridiques	1 500,00\$
499	Autres services	(500,00\$)

02 14 200 Annexe à la liste électorale

412	Services juridiques	(150,00\$)
-----	---------------------	-------------

02 14 300 Référendum

412	Services juridiques	(500,00\$)
-----	---------------------	-------------

TRANSFERT #122

02 22 200 Incendies - semaine de prévention

341	Journaux et revues	350,00\$
349	Autres dépenses de publicité	(350,00\$)

TRANSFERT #125

02 13 100 Garantie

121	Temps supplémentaire - plein temps	400,00\$
319	Autres frais de déplacement	1 000,00\$
671	Papeterie et fourniture de bureau	100,00\$
419	Autres services professionnels	(1 500,00\$)

TRANSFERT #126

02 73 310 Réparations - aréna de Touraine

549	Entretien d'équipement	2 653,00\$
-----	------------------------	------------

01 53 100 Intérêts de banque	(2 653,00\$)
------------------------------	---------------

Adoptée unanimement.

CA-30-1054

Quote-part - C.I.C.R.O.

ATTENDU QUE lors de la présentation des prévisions budgétaires de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de

FMM

Fédération Municipale Inc. Enfantso, Qué.



Conseil

l'Outaouais, la contribution de la Villa au financement de cet organisme fut évaluée à 1 105 000,00\$;

QU'en conformité avec cette estimation, le Conseil a prévu à son budget d'opérations pour l'année 1981, la somme précitée devant couvrir en totalité sa quote-part au déficit d'exploitation de ladite Commission de Transport;

QU'à cause d'un manque à gagner, la participation de la Villa à ce déficit fut portée à 1 498 000,00\$, ce qui représente une majoration de l'ordre de 393 000,00\$;

QUE le Conseil n'a pas prévu, à même son budget, les fonds requis pour pourvoir au paiement de cet accroissement du déficit de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de refuser de payer à la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, la somme additionnelle de 393 000,00\$ et intérêts pouvant s'y ajouter, réclamée par cette dernière pour couvrir son déficit d'exploitation de l'année 1979;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au Ministre des Transports ainsi qu'aux députés représentant la municipalité à l'Assemblée Nationale du Québec.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le Conseiller Claude Bérard quitte son fauteuil.

Conseil

CA-80-1055

Taux d'intérêt

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la loi, il y a lieu d'établir le taux annuel d'intérêt sur les taxes impayées à compter du 1981 01 01;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de décréter que le taux annuel d'intérêt applicable sur les taxes impayées à compter du 1981 01 01 soit et est établi à 13 1/2%.

Adoptée unanimement.

* Monsieur le Conseiller Claude Bérard reprend son fauteuil.

CA-80-1056

Arrêt nuisants - Intersection
Le Baron/Côté

ATTENDU QU'à la demande du Comité de l'École De Progrès et de l'intervention des résidents du secteur, le Service de la

Formulaires Municipales (L.A., Permis, etc.)





Conseil

Police a déposé un rapport concernant l'installation d'arrêts à l'intersection des rues Le Baron et Olier;

QUE pour la sécurité des étudiants fréquentant cette institution, ce Comité est d'avis qu'il y a lieu de donner suite à cette recommandation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil de décréter des arrêts obligatoires sur les côtés est et ouest de la rue Le Baron à la hauteur de la rue Olier et d'approprier à cette fin une somme d'environ \$7,40\$ devant être puisée à même le poste budgétaire 02 34 500.

QUE le Service des Travaux Publics soit également requis de procéder à l'installation des enseignes nécessaires.

Adoptée unanimement.

CA-80-1057

Amendement - règlement numéro 197-80

ATTENDU QUE suite à certains abus, le Service d'Urbanisme recommande de modifier le règlement numéro 197-80 pour définir clairement le type de contenant devant être utilisé pour l'entreposage des ordures ménagères;

QUE ce Comité est d'opinion qu'il y a lieu de référer ce projet de règlement au Comité chargé de l'étude des règlements municipaux pour rapport au Conseil;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu:

Avis de motion, Conseil

10.- D'inscrire au feuilleton de la prochaine séance du Conseil un avis de motion à l'effet d'amender le règlement numéro 197-80 relatif au transport des déchets pour y incorporer de nouvelles dispositions au sujet des contenants.

N. Racicot

20.- De référer le projet de règlement dont il est fait allusion à l'alinéa précédent au Comité d'Etude des Règlements Municipaux.

Adoptée unanimement.

CA-80-1038

Signalisation - pont Lady Aberdeen

Conseil

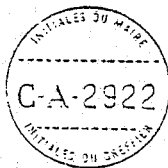
Il est proposé par Monsieur le Conseiller Daniel Lauzon, appuyé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le Service des Travaux Publics à procéder à l'installation d'affiches appropriées tout indiquant que la charge maximum permise sur la section du pont Lady Aberdeen qui mène de Carleton vers Hull est établie à 10 tonnes.

Adoptée unanimement.

FMM

Formules Municipales 1486, F. Carleton, Qué.

1000000-1000000



Conseil

CA-80-1059

Cantine - tournoi Pee-Wee - aréna
de Gatineau

ATTENDU QUE le directeur du Service des Loisirs et de la Culture a produit un rapport concernant l'engagement de 4 employés occasionnels pour remplir les postes de préposés à la cantine à l'aréna de Gatineau pour la durée du tournoi Pee-Wee;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Bérard, appuyé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu de recommander au Conseil d'autoriser le directeur du Service du Personnel à embaucher un maximum de 4 employés occasionnels pour cumuler les fonctions de préposés à la cantine de l'aréna de Gatineau pour la durée du tournoi Pee-Wee devant avoir lieu du 1981 01 08 au 1981 01 13.

Adoptée unanimement.

CA-80-1060

Ajournement

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gaëtan Cousineau, appuyé par Monsieur le Conseiller Louis-Simon Joannisse et résolu que les séances du Comité Administratif soient suspendues jusqu'au 1981 01 07, à 08:15.

Adoptée unanimement.

09:30 - l'assemblée est levée.

JOHN R. LUCK, PRESIDENT

JEAN-CHARLES LAURIN, SECRETAIRE

